

CONSIDÉRATIONS  
SUR LES CAUSES  
DE LA  
GRANDEUR DES ROMAINS  
ET DE LEUR DÉCADENCE

SUIVIES  
DU DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE ET DE LYSIMAQUE  
PAR MONTESQUIEU

---

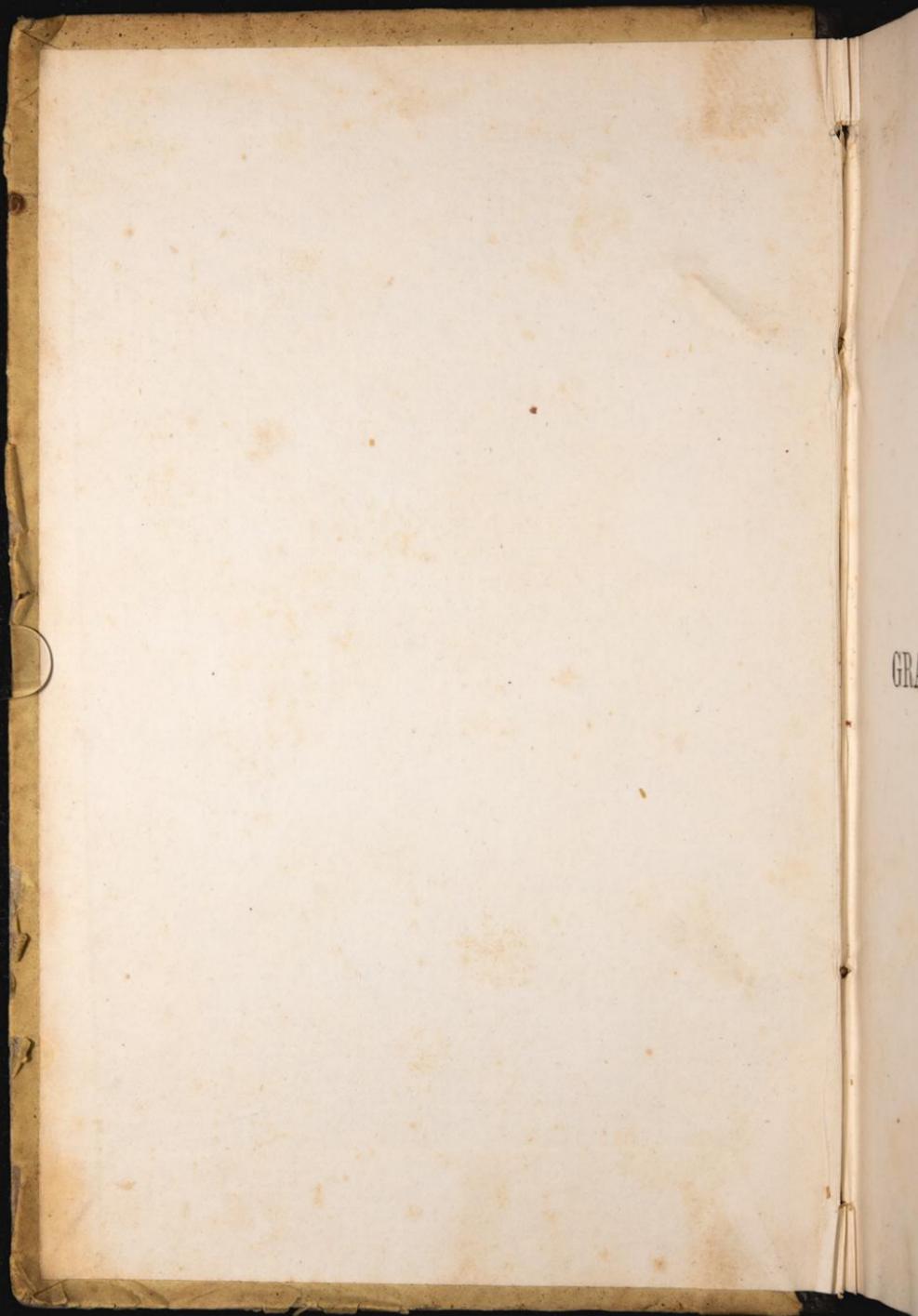
ÉDITION CLASSIQUE  
ANNOTÉE

PAR C. AUBERT  
Ancien inspecteur de l'Académie de Paris

---

PARIS  
LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>  
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

---



CONSIDÉRATIONS  
SUR LES CAUSES  
DE LA  
GRANDEUR DES ROMAINS  
ET DE LEUR DÉCADENCE

---

8926. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE  
9, Rue de Fleurus, 9

---

*W. F. ...*

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES

DE LA

GRANDEUR DES ROMAINS

ET DE LEUR DÉCADENCE

SUIVIES

DU DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE ET DE LYSIMAQUE

PAR MONTESQUIEU

---

ÉDITION CLASSIQUE

ANNOTÉE

PAR C. AUBERT

Ancien inspecteur de l'Académie de Paris

---

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—  
1883



*W. B. W.*

CONSTITUTIONS

PUR L'ÉLÉMENT

DE LA

GRANDEUR DES ROMAINS

ET DE LEUR DÉCADENCE

PAR M. DE LA HARPE

PARIS

LIBRAIRIE PACHAULT

ET DE LA HARPE

1788

Le livre  
son qu'il  
temps. No  
qu'il en  
main s'ex  
xviii siècle  
dans l'hist  
l'intelligen  
fait de vérit  
à se gloire  
d'instructi  
auxquelles  
ment du g  
trionphe d  
éclate enc  
temps fait  
qui appar  
découvert  
la méthod  
sur quelq  
intellectue  
œuvre viv  
de, et no  
peut trop  
cision de  
leux cen  
itique de  
l'antiquit  
plusieurs  
tions de  
sur le Go  
que deux  
caractère  
vrage; c'  
sujet. Il  
de Monté

## PRÉFACE.

Le livre que nous offrons aujourd'hui au public n'a pas besoin qu'on le recommande; sa fortune est faite depuis longtemps. Nous n'aurions d'ailleurs rien à ajouter à l'appréciation qu'un excellent critique de nos jours en a donnée. M. Villemain s'exprime ainsi dans son remarquable tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Il y a excès à tout nier comme à tout adopter dans l'histoire. Mais l'investigation du passé par la critique, l'intelligence des monuments comparés, n'en ont pas moins fait de véritables progrès depuis Montesquieu; cela même tourne à sa gloire. Son livre sur les Romains n'est pas une source d'instruction complète. Bien des choses ont été dites depuis, auxquelles il n'avait pas songé. Mais ce livre est un monument du grand art de composer et d'écrire. C'est ainsi que le triomphe des dons propres de l'imagination et de la pensée éclate encore dans ces défaites inévitables que le progrès du temps fait éprouver au génie. S'il est vaincu parfois dans ce qui appartient à la patience des recherches, au hasard des découvertes, il l'emporte dans ce qui appartient à lui-même, la méthode et la pensée. Se fût-il trompé sur quelques détails, sur quelques vérités historiques, il n'a pas failli à cette vérité intellectuelle, cette beauté de l'expression, qui produit une œuvre vivante et durable, un bien propre à toujours, *κτῆμα εἰς αἰῶνα*, et non un jeu d'esprit pour amuser en passant. On ne peut trop admirer la riche brièveté de l'ouvrage, et cette concision de génie dans un sujet immense.... Montesquieu en deux cents pages, résume et peint à la fois toute l'histoire politique des Romains, c'est-à-dire du peuple auquel avait abouti l'antiquité et d'où est sorti le monde moderne. On a supposé plusieurs modèles à ce livre original. On a cité les *Considérations* de Saint-Evremond, le traité du puritain Walter Moyle sur le *Gouvernement de Rome*. Montesquieu dans le fait n'a eu que deux sortes de maîtres, les anciens et Bossuet. De là le caractère élevé, le style grave, simple, nerveux de son ouvrage; c'est une étude antique pour la forme comme pour le sujet. Il y a seulement la différence de la vie toute spéculative de Montesquieu à la vie active de l'antiquité. »

Que dire après cette appréciation aussi judicieuse qu'éloquente? On ne pourrait que l'affaiblir en la commentant. Nous nous bornerons à indiquer le plan que nous avons cru devoir suivre dans l'annotation du livre de Montesquieu. Quant au fond, toute discussion sur les opinions et les jugemens de l'auteur nous eût semblé déplacée; nous nous sommes donc contenté de fournir aux élèves les explications et les renseignements nécessaires à l'intelligence des faits. Le style nous a surtout occupé. Il était curieux de suivre les modifications apportées par Montesquieu lui-même à son œuvre; nous avons marqué avec soin les remaniemens ou les retouches du maître, et, pour peu que nos élèves ne se laissent pas rebuter par l'aridité apparente de cette étude, ils y trouveront plaisir et profit. Nous avons signalé ensuite ou les locutions particulières à Montesquieu ou les mots et les constructions que l'usage semble condamner aujourd'hui. Enfin, comme c'est surtout par la comparaison que le mérite d'un écrivain peut être facilement apprécié, nous avons extrait des auteurs anciens et modernes les passages dont Montesquieu s'est souvenu et qui paraissent l'avoir inspiré.

Nous ne regretterons pas le temps consacré à ce travail, si nos élèves s'y intéressent, et s'il peut contribuer à rendre plus agréable et plus utile le solide enseignement de leurs maîtres

# CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES

## DE LA GRANDEUR DES ROMAINS

ET DE LEUR DÉCADENCE.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Commencements de Rome. — Ses guerres.

Il ne faut pas prendre de la ville de Rome dans ses commencements l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, à moins que ce ne soit de celles de la Crimée, faites pour renfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne. Les noms anciens des principaux lieux de Rome ont tous du rapport à cet usage.

La ville n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient. Les maisons étaient placées sans ordre et très-petites; car les hommes, toujours au travail ou dans la place publique, ne se tenaient guère dans les maisons.

Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans ses édifices publics. Les ouvrages qui ont donné et qui donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance ont été faits sous les rois<sup>1</sup>. On commençait déjà à bâtir la ville éternelle<sup>2</sup>.

1. Voyez l'étonnement de Denys d'Halicarnasse sur les égouts faits par Tarquin, *Antiquités romaines*, livre III. Ils subsistent encore. (M.)

2. « Cependant, dans ce grand amour de la pauvreté, les Romains n'épar-

Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes ou des terres; ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus; c'étaient des gerbes de blé et des troupeaux: cela y causait une grande joie. Voilà l'origine des triomphes qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint.

Rome accrut beaucoup ses forces<sup>3</sup> par son union avec les Sabins, peuples durs et belliqueux comme les Lacédémoniens, dont ils étaient descendus. Romulus prit leur bouclier, qui était large, au lieu du petit bouclier argien dont il s'était servi jusqu'alors<sup>4</sup>. Et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs<sup>5</sup>.

On pensait alors, dans les républiques d'Italie, que les traités qu'elles avaient faits avec un roi ne les obligeaient point envers son successeur: c'était pour elles

gnaient rien pour la grandeur et pour la beauté de leur ville. Dès leurs commencemens, les ouvrages publics furent tels que Rome n'en rougit pas, même depuis qu'elle se vit maîtresse du monde. Le Capitole bâti par Tarquin le Superbe, et le temple qu'il éleva à Jupiter dans cette forteresse, étaient dignes dès lors de la majesté du plus grand des Dieux et de la gloire future du peuple romain. Tout le reste répondait à cette grandeur. Les principaux temples, les marchés, les bains, les places publiques, les grands chemins, les aqueducs, les cloaques même et les égouts de la ville avaient une magnificence qui paraissait incroyable, si elle n'était attestée par tous les historiens et confirmée par les restes que nous en voyons. » Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, III<sup>e</sup> partie, chap. vi.

1. On lisait dans la première édition: *Les forces de Rome s'accrurent beaucoup par son union avec les Sabins, peuple dur et belliqueux comme les Lacédémoniens, dont ils étaient descendus. Romulus prit la façon de leur bouclier, qui était large, au lieu, etc., etc.*

2. Plutarque, *Vie de Romulus*. (M.)

3. Rome se faisait gloire de ces imitations et de ces emprunts: On lit dans le discours que César prononça en faveur des complices de Catilina: « Majores nostri, P. C., neque consilii neque audaciae unquam egere; neque superbia obstabat, quominus instituta aliena, si modo proba erant, imitarentur. Arma atque tela militaria a Samnitibus, insignia magistratuum a Tuscis pleraque sumpserunt: postremo, quod ubique apud socios aut hostes idoneum videbatur, cum summo studio domi exsequebantur: imitari quam invidere bonis malebant. » Salluste, *Catilina*, chap. I.

une espèce de droit des gens<sup>1</sup>; ainsi, tout ce qui avait été soumis par un roi de Rome se prétendait libre sous un autre, et les guerres naissaient toujours des guerres.

Le règne de Numa, long et pacifique, était très-propre à laisser Rome dans sa médiocrité; et, si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais.

Une des causes de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous de grands personnages. On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'État et de tels capitaines.

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution; et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Tarquin prit la couronne sans être élu par le sénat ni par le peuple<sup>2</sup>. Le pouvoir devenait héréditaire: il le rendit absolu. Ces deux révolutions furent bientôt suivies d'une troisième.

Son fils Sextus, en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans des villes où ils ont commandé: car le peuple, à qui une action pareille fait si bien sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême<sup>3</sup>.

Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs: il ne sait pas s'il ne retirera pas quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande; mais, quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles.

Il est pourtant vrai que la mort de Lucrèce ne fut

1. Cela paraît par toute l'histoire des rois de Rome. (M.)

2. Le sénat nommait un magistrat de l'interrègne qui élisait le roi: cette élection devait être confirmée par le peuple. Voy. Denys d'Halicarnasse, livres II, III et IV. (M.)

3. « Sic enim effectum est ut agiatus injuriis populus cupiditate libertatis incenderetur. » Florus, liv. I, chap. VIII.

que l'occasion de la révolution qui arriva; car un peuple fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des murailles, doit nécessairement secouer le joug ou adoucir ses mœurs.

Il devait arriver de deux choses l'une : ou que Rome changerait son gouvernement, ou qu'elle resterait une petite et pauvre monarchie<sup>1</sup>.

L'histoire moderne nous fournit un exemple de ce qui arriva pour lors à Rome; et ceci est bien remarquable : car, comme les hommes ont eu dans tous les temps les mêmes passions, les occasions qui produisent les grands changements sont différentes, mais les causes sont toujours les mêmes.

Comme Henri VII, roi d'Angleterre, augmenta le pouvoir des communes pour apaiser les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le sénat<sup>2</sup>. Mais le peuple, devenu d'abord plus hardi, renversa l'une et l'autre monarchie.

Le portrait de Tarquin n'a point été flatté; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler contre la tyrannie; mais sa conduite avant son malheur, que l'on voit qu'il prévoyait, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de vingt ans qu'il fit ou qu'il fit faire au peuple romain sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était pas un homme méprisable.

Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune. Malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un

<sup>1</sup>. Variante, 1<sup>re</sup> édition : Il devait arriver de deux choses l'une : ou que Rome changerait son gouvernement ou resterait une petite et pauvre monarchie.

<sup>2</sup>. Voy. Zonare et Deys d'Halicarnasse. (M.)

parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit !

Rome, ayant chassé les rois, établit des consuls annuels; c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition; après quoi d'autres passions, et l'oïveté même, succèdent; mais la république ayant des chefs qui changeaient tous les ans, et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelles, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition: ils engageaient le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis.

Ce corps y était déjà assez porté de lui-même; car, étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchait à le distraire de ses inquiétudes et à l'occuper au dehors<sup>1</sup>.

Or la guerre était presque toujours agréable au peuple, parce que, par la sage distribution du butin, on avait trouvé le moyen de la lui rendre utile.

Rome étant une ville sans commerce et presque sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir<sup>2</sup>.

On avait donc mis de la discipline dans la manière de piller, et on y observait à peu près le même or-

1. D'ailleurs l'autorité du sénat était moins bornée dans les affaires du dehors que dans celles de la ville. (M.)

2. Saint-Evremond juge plus sévèrement les Romains: « Dans les premiers temps de la république, dit-il, on était furieux de liberté et de bien public; l'amour du pays ne laissait rien aux mouvements de la nature. Le zèle du citoyen dérobaît l'homme à lui-même.... La vaillance avait je ne sais quoi de féroce, et l'opiniâtreté des combats tenait lieu de science dans la guerre. Les conquêtes n'avaient encore rien de noble; ce n'était point un esprit de supériorité qui cherchât à s'élever ambitieusement au-dessus des autres. A proprement parler, les Romains étaient des voisins fâcheux et violents, qui voulaient chasser les justes possesseurs de leurs maisons, et labourer, la force à la main, les champs des autres. Souvent le consul victorieux n'était pas de meilleure condition que le peuple qu'il avait vaincu. Le refus du butin a coûté la vie; le partage des dépouilles a causé le banissement; on a refusé d'aller à la guerre sous certains chefs, on n'a pas voulu vaincre sous d'autres.... Le génie de ce peuple était rustique et comme farouche. » (*Réflexions sur les divers genres du peuple romain*, etc., chap. II.)

dre qui se pratique aujourd'hui chez les petits Tartares.

Le butin était mis en commun<sup>1</sup>, et on le distribuait aux soldats : rien n'était perdu , parce que , avant de partir , chacun avait juré qu'il ne détournerait rien à son profit. Or les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment , qui fut toujours le nerf de leur discipline militaire<sup>2</sup>.

Enfin , les citoyens qui restaient dans la ville jouissaient aussi des fruits de la victoire. On confisquait une partie des terres du peuple vaincu , dont on faisait deux parts : l'une se vendait au profit du public ; l'autre était distribuée aux pauvres citoyens , sous la charge d'une rente en faveur de la république.

Les consuls , ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou une victoire , faisaient la guerre avec une impétuosité extrême : on allait droit à l'ennemi , et la force décidait d'abord.

Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente : or , une nation toujours en guerre<sup>3</sup> , et par principe de gouvernement , devait nécessairement périr , ou venir à bout de toutes les autres , qui , tantôt en guerre , tantôt en paix , n'étaient jamais si propres à attaquer ni si préparées à se défendre.

1. Voy. Polybe, liv. X. (M.) On lisait dans la première édition : « Le butin était mis en commun , et on le distribuait aux soldats ; rien n'était perdu parce que chacun avait juré , avant de partir , de ne détourner rien à son profit , et que les Romains , etc. » Les Romains avaient organisé le pillage. Le butin fait par chaque légion était rapporté au camp et vendu ; on en partageait le prix entre tous les soldats par portions égales ; ceux qui restaient à l'arrière-garde , ceux qui gardaient le camp , les malades eux-mêmes étaient admis au partage , ainsi que tous les hommes de la légion qu'on avait détachés pour un service quelconque. Ces sages prescriptions maintenaient la discipline , en assurant à tous une part dans le butin.

2. Les soldats romains prêtaient deux fois serment. Après l'enrôlement , chaque tribun rassemblait sa légion , et tous les soldats , appelés successivement , promettaient d'obéir à leurs chefs et d'exécuter leurs ordres. Arrivés au camp , les soldats étaient réunis une fois encore devant leurs tribuns respectifs et s'engageaient à ne rien voler ni dans le camp ni à dix milles à la ronde ; ils s'engageaient même à rapporter aux tribuns ce qu'ils pourraient trouver. Voy. Polybe, *Histoires*, liv. VI.

3. Les Romains regardaient les étrangers comme des ennemis : *hostis* selon Varron , *de lingua Latina* , liv. IV , signifiait au commencement un étranger qui vivait sous ses propres lois.

Par là les Romains acquirent une profonde connaissance de l'art militaire. Dans les guerres passagères, la plupart des exemples sont perdus; la paix donne d'autres idées, et on oublie ses fautes et ses vertus même.

Une autre suite du principe de la guerre continuelle fut que les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs : en effet, à quoi bon faire une paix honneuse avec un peuple pour en aller attaquer un autre?

Dans cette idée, ils augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites : par là ils consternaient les vainqueurs, et s'imposaient à eux-mêmes une plus grande nécessité de vaincre.

Toujours exposés aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires; et ces vertus ne purent être distinguées chez eux de l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, et de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes<sup>1</sup>.

Les peuples d'Italie n'avaient aucun usage des machines propres à faire les sièges<sup>2</sup>; et, de plus, les soldats n'ayant point de paye, on ne pouvait pas les

1. On trouve dans la première édition le passage suivant, qui fut supprimé depuis par Montesquieu : « Il était arrivé à l'Italie ce que l'Amérique a éprouvé de nos jours : les naturels du pays, faibles et dispersés, ayant cédé leurs terres à de nouveaux habitants, elle était peuplée par trois différentes nations, les Toscans, les Gaulois et les Grecs. Les Gaulois n'avaient aucune relation avec les Grecs ni avec les Toscans; ceux-ci composaient une association qui avait une langue, des manières et des mœurs particulières; et les colonies grecques, qui tiraient leur origine de différents peuples souvent ennemis, avaient des intérêts assez séparés. Le monde de ce temps-là n'était pas comme notre monde d'aujourd'hui : les voyages, les conquêtes, le commerce, l'établissement des grands États, les inventions des postes, de la boussole et de l'imprimerie, une certaine police générale ont facilité les communications et établi parmi nous un art qu'on appelle la politique; chacun voit d'un coup d'œil tout ce qui se remue dans l'univers, et, pour peu qu'un peuple montre d'ambition, il effraye d'abord tous les autres. » On ne s'explique guère la suppression de ce passage, à moins que les dernières lignes n'aient paru trop hardies.

2. Denys d'Halicarnasse le dit formellement, liv. IX; et cela paraît par l'histoire. Ils ne savaient point faire de galeries pour se mettre à couvert des assiégés. Ils tâchaient de prendre les villes par escalade. Ephorus a écrit qu'Artémon, ingénieur, inventa les grosses machines pour battre les plus fortes murailles. Périclès s'en servit le premier au siège de Samos, dit Plutarque, *Vie de Périclès*. (M.)

retenir longtems devant une place : ainsi peu de leurs guerres étaient décisives. On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi ou de ses terres; après quoi le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville. C'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie, et en même temps l'opiniâtreté des Romains à les subjuguier; c'est ce qui donna à ceux-ci des victoires qui ne les corrompirent point, et qui leur laissèrent toute leur pauvreté.

S'ils avaient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seraient trouvés dans la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois et d'Annibal; et, par la destinée de presque tous les États du monde, ils auraient passé trop vite de la pauvreté aux richesses, et des richesses à la corruption.

Mais Rome, faisant toujours des efforts et trouvant toujours des obstacles, faisait sentir sa puissance sans pouvoir l'étendre, et, dans une circonférence très-petite, elle s'exerçait à des vertus qui devaient être si fatales à l'univers.

Tous les peuples d'Italie n'étaient pas également belliqueux<sup>1</sup> : les Toscans étaient amollis par leurs richesses et par leur luxe; les Tarentins, les Capouans, presque toutes les villes de la Campanie et de la grande Grèce, languissaient dans l'oisiveté et dans les plaisirs; mais les Latins, les Herniques, les Sabins, les Éques et les Volsques aimaient passionnément la guerre; ils étaient autour de Rome; ils lui firent une résistance inconcevable, et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté.

Les villes latines étaient des colonies d'Albe, qui furent fondées par Latinus Sylvius<sup>2</sup>. Outre une origine

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : Tous les peuples d'Italie n'étaient pas également belliqueux : ceux qui tenaient la partie orientale, comme les Tarentins et les Capouans, toutes les villes de la Campanie et de la Grande Grèce, languissaient dans l'oisiveté et dans les plaisirs, etc.

2. Comme on le voit dans le traité intitulé : *Origo gentis Romanæ*, qu'on croit être d'Aurélius Victor. (M.)

commune avec les Romains, elles avaient encore des rites communs; et Servius Tullius<sup>1</sup> les avait engagées à faire bâtir un temple dans Rome pour être le centre de l'union des deux peuples. Ayant perdu une grande bataille auprès du lac Régille, elles furent soumises à une alliance et une société de guerres avec les Romains<sup>2</sup>.

On vit manifestement, pendant le peu de temps que dura la tyrannie des décemvirs, à quel point l'agrandissement de Rome dépendait de sa liberté. L'État sembla avoir perdu l'âme qui le faisait mouvoir<sup>3</sup>.

Il n'y eut plus dans la ville que deux sortes de gens : ceux qui souffraient la servitude, et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir. Les sénateurs se retirèrent de Rome comme d'une ville étrangère; et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part.

Le sénat ayant eu le moyen de donner une paye aux soldats, le siège de Véies fut entrepris : il dura dix ans. On vit un nouvel art chez les Romains, et une autre manière de faire la guerre; leurs succès furent plus éclatants; ils profitèrent mieux de leurs victoires, ils firent de plus grandes conquêtes, ils envoyèrent plus de colonies; enfin la prise de Véies fut une espèce de révolution.

Mais les travaux ne furent pas moindres. S'ils portèrent de plus rudes coups aux Toscans, aux Éques et aux Volsques, cela même fit que les Latins et les Herniques, leurs alliés, qui avaient les mêmes armes et la même discipline qu'eux, les abandonnèrent; que des liges se formèrent chez les Toscans; et que les Sam-

1. Denys d'Halicarnasse, liv. IV. (M.) Ce temple, consacré à Diane, fut bâti sur le mont Aventin, aux frais de Rome et des Latins. Si on en croit Denys d'Halicarnasse, le décret et les noms des peuples fondateurs furent gravés en caractères grecs sur une colonne d'airain qui subsistait encore de son temps. Voy. *Antiquités romaines*, liv. IV.

2. Voy. dans Denys d'Halicarnasse, liv. VI, un des traités faits avec eux. (M.)

3. Sous prétexte de donner au peuple des lois écrites, ils se saisirent du gouvernement. Voy. Denys d'Halicarnasse, liv. XI. (M.)

nites, les plus belliqueux de tous les peuples de l'Italie, leur firent la guerre avec fureur.

Depuis l'établissement de la paye, le sénat ne distribua plus aux soldats les terres des peuples vaincus; il imposa d'autres conditions : il les obligea, par exemple, de fournir à l'armée une solde pendant un certain temps, de lui donner du blé et des habits<sup>1</sup>.

La prise de Rome par les Gaulois ne lui ôta rien de ses forces : l'armée, plus dissipée que vaincue, se retira presque entière à Véies; le peuple se sauva dans les villes voisines; et l'incendie de la ville ne fut que l'incendie de quelques cabanes de pasteurs<sup>2</sup>.

1. Voy. les traités qui furent faits. (M.)

2. « Postero die urbem, patente Collina porta, in forum perveniunt, circumferentes oculos ad templa Deum arcemque, solam belli speciem tenentem. Inde, medico relicto præsidio, ne quis in dissipatos ex arce aut Capitolio impetus fieret, dilapsi ad prædam vacuis occursum hominum viis, pars in proxima quæque tectorum agmine ruunt; pars ultima, velut ea demum intacta et referta præda, petunt. Inde rursus ipsa solitudine absteriti, ne quæ fraus hostilis vagos exciperet, in forum ac propinqua foro loca congestati redibant; ubi eos, plebis ædificiis obseratis, patentibus atriis præcipuum, major prope eunctatio tenebat aperta quam clausa invadendi. Adeo haud secus quam venerabundi intuebantur in ædium vestibulis sedentes viros, præter ornatum habitumque humano augustiorem, majestate etiam, quam vultus gravitasque oris præ se ferebat, simillimos Diis. Ad eos veluti simulacra versi quum starent, M. Papius unus ex his dicitur Gallo barbam suam, ut tum omnibus promissa erat, permulcenti, scipione eburneo in caput incusso iram movisse, atque ab eo initium cædis ortum; ceteros in sedibus suis trucidatos. Post principium cædis nulli deinde mortalium parci, diripi tecta, exhaustis injici ignes. » Quand on lit ce beau récit de Tite Live, on a peine à admettre l'expression si dédaigneuse de Montesquieu. Mais peut-être l'historien romain voit-il la Rome ancienne à travers les splendeurs qui cachaient alors ses ruines, comme Virgile prête à Carthage naissante un port, un sénat, des temples et un théâtre avec des colonnes de marbre. Il est certain, toutefois, que, du temps de Servius, Rome était déjà entourée par un mur de huit mille cent quatre-vingt-six pas romains.

## CHAPITRE II.

De l'art de la guerre chez les Romains<sup>1</sup>.

Les Romains se destinant à la guerre, et la regardant comme le seul art, ils<sup>2</sup> mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. C'est sans doute un dieu, dit Végèce<sup>3</sup>, qui leur inspira la légion.

Ils jugèrent qu'il fallait donner aux soldats de la légion des armes offensives et défensives plus fortes et plus pesantes que celles de quelque autre peuple que ce fût<sup>4</sup>.

1. « Les premières guerres des Romains ont été très-importantes à leur égard, mais peu mémorables, si vous en exceptez quelques actions extraordinaires des particuliers. Il est certain que l'intérêt de la république ne pouvait pas être plus grand, puisqu'il y allait de retomber sous la domination des Carthagiens, puisque Rome ne se sauva au ressentiment de Coriolanus que par les larmes de sa mère, et que la défense du Capitole fut la dernière ressource des Romains, lorsqu'après la défaite de leur armée leur ville même fut prise par les Gaulois. Mais, considérant ces expéditions en elles-mêmes, on trouvera que c'étaient plutôt des tumultes que de véritables guerres: et à dire vrai, si les Lacédémoniens avaient vu l'espèce d'art militaire que pratiquaient les Romains en ces temps-là, je ne doute point qu'ils n'eussent pris pour des Barbares des gens qui étaient la bride aux chevaux pour donner plus d'impétuosité à la cavalerie; des gens qui se reposaient de la sûreté de leur garde sur des oies et sur des chiens, dont ils punissaient la paresse ou récompensaient la vigilance. Cette façon grossière de faire la guerre a duré assez longtemps; les Romains ont fait même plusieurs conquêtes considérables avec une capacité médiocre. C'étaient des gens fort braves et peu entendus, qui avaient affaire à des ennemis moins courageux et plus ignorants; mais, parce que les chefs s'appelaient des *consuls*, que les troupes se nommaient des *légions* et les soldats des *Romains*, on a plus donné à la vanité des noms qu'à la vérité des choses, et, sans considérer la différence des temps et des personnes, on a voulu que ce fussent de mêmes armées sous Camille, sous Manlius, sous Cincinnatus, sous Papirius Cursor, sous Curius Dentatus, que sous Scipion, sous Marius, sous Sylla, sous Pompée et sous César. Ce qu'il y a de véritable dans les premiers temps, c'est un grand courage, une grande austérité de mœurs, un grand amour pour la patrie: une valeur égale dans les derniers, beaucoup de science dans ce qui regarde la guerre et en toutes choses, mais beaucoup de corruption. » Saint-Evremond, *Recherches sur les divers génies du peuple romain*, chap. III.

2. Variante, 1<sup>re</sup> édit. : « Les Romains se destinant à la guerre, et la regardant comme le seul art, mirent tout leur esprit, etc. »

3. Livre II, chap. I. (M.)

4. Voyez dans Polybe et dans Josèphe, *De bello Judaico*, liv. III.

Mais, comme il y a des choses à faire dans la guerre dont un corps pesant n'est pas capable, ils voulurent que la légion contint dans son sein une troupe légère qui pût en sortir pour engager le combat, et, si la nécessité l'exigeait, s'y retirer; qu'elle eût encore de la cavalerie, des hommes de trait et des frondeurs, pour poursuivre les fuyards et achever la victoire; qu'elle fût défendue par toutes sortes de machines de guerre qu'elle traînait avec elle; que chaque fois elle se retranchât, et fût, comme dit Végèce<sup>1</sup>, une espèce de place de guerre.

Pour qu'ils pussent avoir des armes plus pesantes que celles des autres hommes, il fallait qu'ils se rendissent plus qu'hommes : c'est ce qu'ils firent par un travail continuel qui augmentait leur force, et par des exercices qui leur donnaient de l'adresse, laquelle n'est autre chose qu'une juste dispensation des forces que l'on a.

Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup par le travail immodéré des soldats<sup>2</sup>; et cependant c'était par un travail immense que les Romains se conservaient. La raison en est, je crois, que leurs fatigues étaient continuelles; au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté : ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr.

Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs nous

quelles étaient les armes du soldat romain. Il y a peu de différence, dit ce dernier, entre les chevaux chargés et les soldats romains : « Ils portent, dit Cicéron, leur nourriture pour plus de quinze jours, tout ce qui est à leur usage, tout ce qu'il faut pour se fortifier; et, à l'égard de leurs armes ils n'en sont pas plus embarrassés que de leurs mains. » *Tusculanes*, liv. II. (M.)

1. Liv. II, ch. xxv. (M.) Variante, 1<sup>re</sup> édition : « *Que chaque soir elle se retranchât.* » Cette première leçon, moins conforme à l'histoire, altérerait le texte de Végèce, qui dit : « *Universa, quæ in quoque belli genere necessaria esse creduntur, secum legio debet ubique portare, ut, in quovis loco fixerit castra, armatum faciat civitatem.* »

2. Surtout par le fouillement des terres. (M.) Montesquieu fait peut-être allusion aux travaux entrepris sous Louis XIV pour la construction de l'aqueduc de Maintenon; ces travaux coûtèrent, dit-on, la vie à plus de six mille soldats, qui moururent étouffés par la poussière et le sable.

disent de l'éducation des soldats romains<sup>1</sup>. On les accoutumait à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, et quelquefois vingt-quatre. Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de soixante livres. On les entretenait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés; ils prenaient dans leurs exercices des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires; et ces exercices étaient continuels<sup>2</sup>.

Ce n'était pas seulement dans le camp qu'était l'école militaire : il y avait dans la ville un lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le champ de Mars). Après le travail, ils se jetaient dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude de nager, et nettoyer la poussière et la sueur<sup>3</sup>.

Nous n'avons plus une juste idée des exercices du corps : un homme qui s'y applique trop nous paraît méprisable, par la raison que la plupart de ces exercices n'ont plus d'autre objet que les agréments; au lieu que, chez les anciens, tout, jusqu'à la danse, faisait partie de l'art militaire.

Il est même arrivé, parmi nous, qu'une adresse trop recherchée dans l'usage des armes dont nous nous servons à la guerre est devenue ridicule, parce que, depuis l'introduction de la coutume des combats singuliers, l'escrime a été regardée comme la science des querelleurs ou des poltrons.

Ceux qui critiquent Homère de ce qu'il relève ordinairement dans ses héros la force, l'adresse ou l'agilité du corps, devraient trouver Salluste bien ridicule, qui loue Pompée « de ce qu'il courait, sautait,

1. Voyez Végèce, liv. I; voyez dans Tite Live, liv. XXVI, les exercices que Scipion l'Africain faisait faire aux soldats après la prise de Carthage-la-Neuve. Marius, malgré sa vieillesse, allait tous les jours au Champ de Mars; Pompée, à l'âge de cinquante-huit ans, allait combattre tout armé avec les jeunes gens, il montait à cheval, courait à bride abattue et lançait ses javelots. Plutarque, *Vie de Marius et de Pompée*. (M.)

2. Végèce, liv. I, XI, XII, XIV. (M.)

3. Végèce, liv. I, X. (M.)

et portait un fardeau aussi bien qu'homme de son temps<sup>1</sup>. »

Toutes les fois que les Romains se crurent en danger ou qu'ils voulurent réparer quelque perte, ce fut une pratique constante chez eux d'affermir la discipline militaire. Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples aussi aguerris qu'eux-mêmes, Manlius songe à augmenter la force du commandement, et fait mourir son fils, qui avait vaincu sans son ordre. Sont-ils battus à Numance, Scipion Émilien les prive d'abord de tout ce qui les avait amollis<sup>2</sup>. Les légions romaines ont-elles passé sous le joug en Numidie, Métellus répare cette honte dès qu'il leur a fait reprendre les institutions anciennes. Marius, pour battre les Cimbres et les Teutons, commence par détourner les fleuves; et Sylla fait si bien travailler les soldats de son armée effrayée de la guerre contre Mithridate, qu'ils lui demandent le combat comme la fin de leurs peines<sup>3</sup>.

Publius Nasica, sans besoin, leur fit construire une armée navale. On craignait plus l'oisiveté que les ennemis.

Aulu-Gelle<sup>4</sup> donne d'assez mauvaises raisons de la coutume des Romains de faire saigner les soldats qui avaient commis quelque faute : la vraie est que, la force étant la principale qualité du soldat, c'était le dégrader que de l'affaiblir.

Des hommes si endurcis étaient ordinairement sains. On ne remarque pas, dans les auteurs, que les armées romaines, qui faisaient la guerre en tant de climats,

1. *Cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis vecte certabat.* Fragment de Salluste, rapporté par Végèce, liv. I. (M.)

2. Il vendit toutes les bêtes de somme de l'armée, et fit porter à chaque soldat du blé pour trente jours, et sept pieux. *Somm. de Florus, liv. VII. (M.)*

3. Frontin, *Stratagèmes*, liv. I, chap. II. (M.)

4. Livre X, chap. VIII. (M.) « Fuit hæc quoque antiquitus militaris animadversio jubere ignominie causa militi venam solvi et sanguinem dimitti. Cujus rei ratio in literis veteribus, quas equidem invenire potui, non exstat. Sed opinor factum hoc primitus in militibus stupentis animi atque a naturali habitu declinantis, ut non tam poena quam medicina videretur. Postea tamen ob pleraque alia delicta idem factitatum esse credo per consuetudinem; quasi minus sani viderentur omnes qui delinquerent. »

périssent beaucoup par les maladies, au lieu qu'il arrive presque continuellement aujourd'hui que des armées, sans avoir combattu, se fondent pour ainsi dire dans une campagne.

Parmi nous, les désertions sont fréquentes, parce que les soldats sont la plus vile partie de chaque nation, et qu'il n'y en a aucune qui ait ou qui croie avoir un certain avantage sur les autres. Chez les Romains, elles étaient plus rares : des soldats tirés du sein d'un peuple si fier, si orgueilleux, si sûr de commander aux autres, ne pouvaient guère penser à s'avilir jusqu'à cesser d'être Romains.

Comme leurs armées n'étaient pas nombreuses, il était aisé de pourvoir à leur subsistance; le chef pouvait mieux les connaître, et voyait plus aisément les fautes et les violations de la discipline.

La force de leurs exercices, les chemins admirables qu'ils avaient construits, les mettaient en état de faire des marches longues et rapides<sup>1</sup>. Leur présence inopinée glaçait les esprits : ils se montraient surtout après un mauvais succès, dans le temps que leurs ennemis étaient dans cette négligence que donne la victoire.

Dans nos combats d'aujourd'hui, un particulier n'a guère de confiance qu'en la multitude; mais chaque Romain, plus robuste et plus aguerri que son ennemi, comptait toujours sur lui-même : il avait naturellement du courage, c'est-à-dire de cette vertu qui est le sentiment de ses propres forces.

Leurs troupes étant toujours les mieux disciplinées, il était difficile que dans le combat le plus malheureux ils ne se ralliassent quelque part, ou que le désordre ne se mît quelque part chez les ennemis. Aussi les voit-on continuellement dans les histoires, quoique surmontés dans le commencement par le nombre ou par l'ardeur des ennemis, arracher enfin la victoire de leurs mains.

1. Voyez surtout la défaite d'Asdrubal et leur diligence contre Virinius. (M.)

Leur principale attention était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux, et d'abord ils y mettaient ordre<sup>1</sup>. Ils s'accoutumèrent à voir le sang et les blessures dans les spectacles des gladiateurs, qu'ils prirent des Étrusques<sup>2</sup>.

Les épées tranchantes des Gaulois<sup>3</sup>, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois. Ils supplèrent à la faiblesse de leur cavalerie<sup>4</sup>, d'abord en ôtant les brides des chevaux pour que l'impétuosité n'en pût être arrêtée, ensuite en y mêlant des vélites<sup>5</sup>. Quand ils eurent connu l'épée espagnole, ils quittèrent la leur<sup>6</sup>. Ils éludèrent la science des pilotes par l'invention d'une machine que Polybe nous a décrite. Enfin, comme dit Josèphe<sup>7</sup>, la guerre était pour eux une méditation, la paix un exercice.

Si quelque nation tint de la nature<sup>8</sup> ou de son institution quelque avantage particulier, ils en firent d'abord usage : ils n'oublèrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares, des vaisseaux rhodiens.

Enfin jamais nation ne prépara la guerre avec tant de prudence et ne la fit avec tant d'audace.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et d'abord ils y mettaient ordre ; les épées tranchantes des Gaulois, etc. »

2. Fragment de Nicolas de Damas, liv. X, tiré d'Athénée, liv. IV. Avant que les soldats partissent pour l'armée, on leur donnait un combat de gladiateurs. Jules Capitolin, *Vie de Maxime et de Balbin*. (M.)

3. Les Romains présentaient leurs javelots, qui recevaient les coups des épées gauloises et les émoussaient. (M.)

4. Elle fut encore meilleure que celle des petits peuples d'Italie. On la formait des principaux citoyens, à qui le public entretenait un cheval. Quand elle mettait pied à terre, il n'y avait point d'infanterie plus redoutable, et très-souvent elle déterminait la victoire. (M.)

5. C'étaient de jeunes hommes légèrement armés, et les plus agiles de la légion, qui, au moindre signal, sautaient sur la croupe des chevaux, ou combattaient à pied. Valère Maxime, liv. II ; Tite Live, liv. XXVI. (M.)

6. Fragment de Polybe, rapporté par Suidas au mot *μάχαιρα*. (M.)

7. *De bello Judaico*, lib. III, vi. (M.)

8. Variante, 1<sup>re</sup> édition : *Si quelque nation eut de la nature.*

## CHAPITRE III.

Comment les Romains purent s'agrandir.

Comme les peuples de l'Europe ont dans ces temps-ci à peu près les mêmes arts, les mêmes armes, la même discipline et la même manière de faire la guerre, la prodigieuse fortune des Romains nous paraît inconcevable. D'ailleurs, il y a aujourd'hui une telle disproportion dans la puissance, qu'il n'est pas possible qu'un petit État sorte par ses propres forces de l'abaissement où la Providence l'a mis.

Ceci demande qu'on y réfléchisse, sans quoi nous verrions des événements sans les comprendre; et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions, en lisant l'histoire ancienne, voir d'autres hommes que nous.

Une expérience continuelle a pu faire connaître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes : il n'y a donc que les grandes nations qui aient des armées.

Il n'en était pas de même dans les anciennes républiques; car cette proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui comme d'un à cent, y pouvait être aisément comme d'un à huit.

Les fondateurs des anciennes républiques avaient également partagé les terres : cela seul faisait un peuple puissant, c'est-à-dire une société bien réglée; cela faisait aussi une bonne armée, chacun ayant un égal intérêt, et très-grand, à défendre sa patrie.

Quand les lois n'étaient plus rigidement observées, les choses revenaient au point où elles sont à présent

parmi nous : l'avarice de quelques particuliers et la prodigalité des autres faisaient passer les fonds de terre dans peu de mains, et d'abord les arts s'introduisaient pour les besoins mutuels des riches et des pauvres. Cela faisait qu'il n'y avait presque plus de citoyens ni de soldats : car les fonds de terre, destinés auparavant à l'entretien de ces derniers, étaient employés à celui des esclaves et des artisans, instruments du luxe des nouveaux possesseurs ; sans quoi l'État<sup>1</sup>, qui, malgré son dérèglement, doit subsister, aurait péri. Avant la corruption, les revenus primitifs de l'État étaient partagés entre les soldats, c'est-à-dire les laboureurs : lorsque la république était corrompue, ils passaient d'abord à des hommes riches qui les rendaient aux esclaves et aux artisans, d'où on en retirait, par le moyen des tributs, une partie pour l'entretien des soldats.

Or ces sortes de gens n'étaient guère propres à la guerre : ils étaient lâches et déjà corrompus par le luxe des villes, et souvent par leur art même ; outre que, comme ils n'avaient point proprement de patrie, et qu'ils jouissaient de leur industrie partout, ils avaient peu à perdre ou à conserver.

Dans un dénombrement de Rome fait quelque temps après l'expulsion des rois<sup>2</sup>, et dans celui que Démétrius de Phalère fit à Athènes<sup>3</sup>, il se trouva à peu près le même nombre d'habitants : Rome en avait quatre cent quarante mille, Athènes quatre cent trente et un mille. Mais ce dénombrement de Rome tombe dans un temps où elle était dans la force de son institution, et celui d'Athènes dans un temps où elle était entièrement

1. On lisait dans la première édition : « Sans quoi l'État, qui, malgré son dérèglement, doit subsister, aurait péri ; et ces sortes de gens ne pouvaient être de bons soldats ; ils étaient lâches et déjà corrompus, etc. » Montesquieu, en développant sa pensée, ne l'a-t-il pas obscurcie ? — *Sans quoi l'État*. Construction obscure à force de concision.

2. C'est le dénombrement dont parle Denys d'Halicarnasse dans le livre IX, art. 25, et qui me paraît être le même que celui qu'il rapporte à la fin de son sixième livre, qui fut fait seize ans après l'expulsion des rois. (M.)

3. Crésiclès, dans Athénée, liv. VI. (M.)

corrompue. On trouva que le nombre des citoyens pubères faisait à Rome le quart de ses habitants, et qu'il faisait à Athènes un peu moins du vingtième : la puissance de Rome était donc à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à peu près comme un quart est à un vingtième, c'est-à-dire qu'elle était cinq fois plus grande.

Les rois Agis et Cléomènes, voyant qu'au lieu de neuf mille citoyens qui étaient à Sparte du temps de Lycurgue<sup>1</sup>, il n'y en avait plus que sept cents, dont à peine cent possédaient des terres<sup>2</sup>, et que tout le reste n'était qu'une populace sans courage, ils entreprirent de rétablir les lois à cet égard<sup>3</sup>; et Lacédémone reprit sa première puissance, et redevint formidable à tous les Grecs.

Ce fut le partage égal des terres qui rendit Rome capable de sortir d'abord de son abaissement, et cela se sentit bien quand elle fut corrompue.

Elle était une petite république, lorsque les Latins ayant refusé le secours de troupes qu'ils étaient obligés de donner, on leva sur-le-champ dix légions dans la ville<sup>4</sup>. « A peine à présent, dit Tite Live, Rome, que le monde entier ne peut contenir, en pourrait-elle faire autant, si un ennemi paraissait tout à coup devant ses murailles : marque certaine que nous ne nous sommes point agrandis, et que nous n'avons fait qu'augmenter le luxe et les richesses qui nous travaillent. »

1. C'étaient des citoyens de la ville appelés proprement *Spartiates*. Lycurgue fit pour eux neuf mille parts; il en donna trente mille aux autres habitants. Voy. Plutarque, *Vie de Lycurgue*. (M.)

2. Voy. Plutarque, *Vie d'Agis et de Cléomènes*. (M.)

3. Voy. Plutarque, *ibid.* (M.)

4. Tite Live, première décade, liv. VII. Ce fut quelque temps après la prise de Rome, sous le consulat de L. Furius Camillus et de Ap. Claudius Crassus. (M.) — « Undique non urbana tantum, sed etiam agresti juventute decem legiones scripte dicuntur quaternam millium et ducentorum peditum equitumque trecenorum. Quem nunc novum exercitum, si qua externa vis ingruat, hæ vires populi Romani, quas vix terrarum capit orbis, contracte in unum haud facile efficiant. Adeo in qua laboravimus sola crevimus. « divitiis luxuriamque » Liv. VII, chap. xxv.

« Dites-moi, disait Tibérius Gracchus aux nobles<sup>1</sup>, qui vaut mieux<sup>2</sup>, un citoyen ou un esclave perpétuel; un soldat ou un homme inutile à la guerre? Voulez-vous, pour avoir quelques arpents de terre plus que les autres citoyens, renoncer à l'espérance de la conquête du reste du monde, ou vous mettre en danger de vous voir enlever par les ennemis ces terres que vous nous refusez? »

1. Appien, *De la guerre civile*, liv. I. (M.) — Ἐνατάσης δὲ τῆς χειρονομίας, πολλὰ μὲν ἄλλα προέβλεπον ἐπαγωγὰ καὶ μακρὰ διηράτα δ' ἰπ' ἱεταίους· εἰ δίκαιον τὰ κοινὰ κοινῇ διανοῦσθαι, καὶ εἰ γρηγορώτερος αἰεὶ θεράπωντος ὁ πολίτης, καὶ χρησιμώτερος ὁ στρατιώτης ἀπολέμου, καὶ τοῖς δημοσίοις εὐνοώτερος ὁ κοινωτός; οὐκ ἐς πολὺ δὲ τὴν σύγκρισιν ὡς ἀδόξον ἱπνευγῶν, αὐδὺς ἔπιφει τὰς τῆς πατρίδος ἔλπίδας καὶ φόβους, διετίθειν ὅτι, πλειστοῦ γῆς ἐκ πολέμου βίαι κατέχοντες, καὶ τὴν λιθίην τῆς οἰκουμένης χώραν ἐν ἐλπίδι ἔχοντες, κινδυνεύουσιν ἐν τῷδε περὶ ἁπάντων, ἢ κτήσασθαι καὶ τὰ λοιπὰ δι' εὐανδρίαν, ἢ καὶ τὰδε δι' ἀσθένειαν καὶ φόβον ὑπ' ἐχθρῶν ἀραιεῖσθαι. Livre I, ch. XI.

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Qui vaut mieux d'un citoyen ou d'un esclave perpétuel? qui est-ce qui est plus utile, un soldat ou un homme impropre à la guerre? »

## CHAPITRE IV.

Des Gaulois. — De Pyrrhus. — Parallèle de Carthage et de Rome.  
Guerre d'Annibal.

Les Romains eurent bien des guerres avec les Gaulois. L'amour de la gloire, le mépris de la mort, l'obstination pour vaincre, étaient les mêmes dans les deux peuples; mais les armes étaient différentes. Le bouclier des Gaulois était petit, et leur épée mauvaise; aussi furent-ils traités à peu près comme, dans les derniers siècles, les Mexicains l'ont été par les Espagnols. Et ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces peuples, que les Romains rencontrèrent dans presque tous les lieux et dans presque tous les temps, se laissèrent détruire les uns après les autres, sans jamais connaître, chercher ni prévenir la cause de leurs malheurs.

Pyrrhus vint faire la guerre aux Romains dans le temps qu'ils étaient en état de lui résister et de s'instruire par ses victoires : il leur apprit à se retrancher, à choisir et à disposer un camp ; il les accoutuma aux éléphants, et les prépara pour de plus grandes guerres.

La grandeur de Pyrrhus ne consistait que dans ses qualités personnelles<sup>1</sup>. Plutarque nous dit qu'il fut obligé de faire la guerre de Macédoine parce qu'il ne pouvait entretenir huit mille hommes de pied et cinq cents chevaux qu'il avait<sup>2</sup>. Ce prince, maître d'un petit État dont on n'a plus entendu parler après lui, était un aventurier qui faisait des entreprises continues, parce qu'il ne pouvait subsister qu'en entreprenant.

Tarente, son alliée, avait bien dégénéré de l'institution des Lacédémoniens ses ancêtres<sup>3</sup>. Il aurait pu faire de grandes choses avec les Samnites ; mais les Romains les avaient presque détruits.

Carthage<sup>4</sup>, devenue riche plus tôt que Rome, avait aussi été plus tôt corrompue : ainsi, pendant qu'à

1. Voy. un fragment du liv. I de Dion, dans l'*Extrait des vertus et des vices*. (M.)

2. *Vie de Pyrrhus*. (M.)

3. Justin, liv. XX. (M.)

4. « Les qualités principales des Romains dans cette guerre furent, à mon avis, le courage et la fermeté : entreprendre les choses les plus difficiles, ne s'étonner d'aucun péril, ne se rebuter d'aucune perte. En tout le reste les Carthaginois avaient sur eux une supériorité extraordinaire, soit pour l'industrie, soit pour l'expérience de la mer, soit pour les richesses que leur donnait le trafic de tout le monde, quand les Romains, naturellement assez pauvres, venaient de s'épuiser dans la guerre de Pyrrhus.

« A dire vrai, la vertu de ceux-ci leur tenait lieu de toutes choses. Un bon succès les animait à la poursuite d'un plus grand, et un événement fâcheux ne faisait que les irriter davantage. Il en arrivait tout autrement dans les affaires des Carthaginois, qui devenaient nonchalants dans la bonne fortune, et s'abattaient aisément dans la mauvaise. Outre le différent naturel de ces deux peuples, la diverse constitution des républiques y contribuait beaucoup. Carthage était établie sur le commerce, et Rome fondée sur les armes : la première employait les étrangers pour ses guerres et ses citoyens pour son trafic ; l'autre se faisait des citoyens de tout le monde, et de ses citoyens des soldats. Les Romains ne respiraient que la guerre, même ceux qui n'y allaient pas, pour y avoir été autrefois ou pour y devoir aller un jour. A Carthage, on demandait toujours la paix au moindre mal dont on était menacé, tant pour se défaire des étrangers que pour retourner au commerce. On peut y ajouter encore cette différence, que les Carthaginois n'ont rien

Rome les emplois publics ne s'obtenaient que par la vertu, et ne donnaient d'utilité que l'honneur et une préférence aux fatigues, tout ce que le public peut donner aux particuliers se vendait à Carthage, et tout service rendu par les particuliers y était payé par le public.

La tyrannie d'un prince ne met pas un État plus près de sa ruine que l'indifférence pour le bien commun n'y met une république. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés; mais, lorsqu'ils le sont plus mal, l'avantage d'un État libre est qu'il n'y a point de favoris; mais quand cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et des parents du prince, il faut faire la fortune des amis et des parents de tous ceux qui ont part au gouvernement, tout est perdu; les lois y sont éludées plus dangereusement qu'elles ne sont violées par un prince qui, étant toujours le plus grand citoyen de l'État, a le plus d'intérêt à sa conservation.

Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales; mais à Carthage des particuliers avaient les richesses des rois.

De deux factions qui régnaient à Carthage, l'une voulait toujours la paix, et l'autre toujours la guerre; de façon qu'il était impossible d'y jouir de l'une ni d'y bien faire l'autre.

Pendant qu'à Rome la guerre réunissait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage<sup>1</sup>.

fait de grand que par la vertu des particuliers, au lieu que le peuple romain a souvent rétabli par sa fermeté ce qu'avait perdu l'imprudence ou la lâcheté de ses généraux. Toutes ces choses considérées, il ne faut pas s'étonner que les Romains soient demeurés victorieux; car ils avaient les qualités qui rendent un peuple maître de l'autre. » Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les divers temps de la république*, chap. vi.

1. La présence d'Annibal fit cesser parmi les Romains toutes les divisions; mais la présence de Scipion aigrit celles qui étaient déjà parmi les Carthaginois: elle ôta au gouvernement tout ce qui lui restait de force; les géné-

Dans les États gouvernés par un prince, les divisions s'apaisent aisément, parce qu'il a dans ses mains une puissance coercitive qui ramène les deux partis; mais dans une république elles sont plus durables, parce que le mal attaque ordinairement la puissance même qui pourrait le guérir.

A Rome, gouvernée par les lois, le peuple souffrait que le sénat eût la direction des affaires; à Carthage, gouvernée par des abus, le peuple voulait tout faire par lui-même.

Carthage, qui faisait la guerre avec son opulence contre la pauvreté romaine, avait, par cela même, du désavantage : l'or et l'argent s'épuisent; mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais.

Les Romains étaient ambitieux par orgueil, et les Carthaginois par avarice; les uns voulaient commander, les autres voulaient acquérir : et ces derniers, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer.

Des batailles perdues, la diminution du peuple, l'affaiblissement du commerce, l'épuisement du trésor public, le soulèvement des nations voisines, pouvaient faire accepter à Carthage les conditions de paix les plus dures; mais Rome ne se conduisait point par le sentiment des biens et des maux; elle ne se déterminait que par sa gloire; et, comme elle n'imaginait point qu'elle pût être si elle ne commandait pas, il n'y avait point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à faire une paix qu'elle n'aurait point imposée.

Il n'y a rien de si puissant qu'une république où l'on observe les lois, non pas par crainte, non pas par raison, mais par passion, comme furent Rome et Lacédémone; car pour lors il se joint à la sagesse d'un bon

raux, le sénat, les grands devinrent plus suspects au peuple, et le peuple devint plus furieux. Voy. dans Appien toute cette guerre du premier Scipion. (M.)

gouvernement toute la force que pourrait avoir une faction.

Les Carthaginois se servaient de troupes étrangères, et les Romains employaient les leurs. Comme ces derniers n'avaient jamais regardé les vaincus que comme des instruments pour des triomphes futurs, ils rendirent soldats tous les peuples qu'ils avaient soumis; et plus ils eurent de peine à les vaincre, plus ils les jugèrent propres à être incorporés dans leur république. Ainsi nous voyons les Samnites, qui ne furent subjugués qu'après vingt-quatre triomphes<sup>1</sup>, devenir les auxiliaires des Romains; et, quelque temps avant la seconde guerre punique, ils tirèrent d'eux et de leurs alliés, c'est-à-dire d'un pays qui n'était guère plus grand que les États du pape et de Naples, sept cent mille hommes de pied et soixante et dix mille de cheval, pour opposer aux Gaulois<sup>2</sup>.

Dans le fort de la seconde guerre punique, Rome eut toujours sur pied de vingt-deux à vingt-quatre légions; cependant il paraît par Tite Live que le cens n'était pour lors que d'environ cent trente-sept mille citoyens.

Carthage employait plus de forces pour attaquer, Rome, pour se défendre; celle-ci<sup>3</sup>, comme on vient de dire, arma un nombre d'hommes prodigieux contre les Gaulois et Annibal qui l'attaquaient, et elle n'envoya que deux légions contre les plus grands rois: ce qui rendit ses forces éternelles.

L'établissement de Carthage dans son pays était moins solide que celui de Rome dans le sien: cette dernière avait trente colonies autour d'elle, qui en étaient comme les remparts<sup>4</sup>. Avant la bataille de Cannes,

1. Florus, liv. I, xvi. (M.)

2. Vey. Polybe. Le sommaire de Florus dit qu'ils levèrent trois cent mille hommes dans la ville et chez les Latins. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Elle arma comme nous venons de dire, un nombre d'hommes prodigieux, etc. »

4. Tite Live, liv. XXVII, ix et x. (M.)

aucun allié ne l'avait abandonnée : c'est que les Samnites et les autres peuples d'Italie étaient accoutumés à sa domination.

La plupart des villes d'Afrique, étant peu fortifiées, se rendaient d'abord à quiconque se présentait pour les prendre; aussi tous ceux qui y débarquèrent, Agathocle, Régulus, Scipion, mirent-ils d'abord Carthage au désespoir.

On ne peut guère attribuer qu'à un mauvais gouvernement ce qui leur arriva dans toute la guerre que leur fit le premier Scipion : leur ville et leurs armées même étaient affamées, tandis que les Romains étaient dans l'abondance de toutes choses<sup>1</sup>.

Chez les Carthaginois, les armées qui avaient été battues devenaient plus insolentes; quelquefois elles mettaient en croix leurs généraux, et les punissaient de leur propre lâcheté. Chez les Romains, le consul décimait les troupes qui avaient fui, et les ramenait contre les ennemis.

Le gouvernement des Carthaginois était très dur<sup>2</sup> : ils avaient si fort tourmenté les peuples d'Espagne, que, lorsque les Romains y arrivèrent, ils furent regardés comme des libérateurs; et, si l'on fait attention aux sommes immenses qu'il leur en coûta pour soutenir une guerre où ils succombèrent, on verra bien que l'injustice est mauvaise ménagère, et qu'elle ne remplit pas même ses vues<sup>3</sup>.

La fondation d'Alexandrie avait beaucoup diminué le commerce de Carthage. Dans les premiers temps, la superstition bannissait en quelque façon les étrangers de l'Égypte; et, lorsque les Perses l'eurent conquise, ils n'avaient songé qu'à affaiblir leurs nouveaux sujets;

1. Voy. Appien, *Lib. Libyc., seu de Rebus Punicis*, ch. xxv. (M.)

2. Voy. ce que Polybe dit de leurs exactions, surtout dans le fragment du livre IX, *Extrait des vertus et des vices*. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « On verra bien que l'injustice est mauvaise ménagère, et ne tient pas même tout ce qu'elle promet. » La seconde leçon est tout à la fois plus claire et plus logique.

mais, sous les rois grecs, l'Égypte fit presque tout le commerce du monde, et celui de Carthage commença à déchoir.

Les puissances établies par le commerce peuvent subsister longtemps dans leur médiocrité; mais leur grandeur est de peu de durée. Elles s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive; car elles ne font aucun acte particulier qui fasse du bruit et signale leur puissance: mais, lorsque la chose est venue au point qu'on ne peut plus s'empêcher de la voir, chacun cherche à priver cette nation d'un avantage qu'elle n'a pris, pour ainsi dire, que par surprise.

La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine, par deux raisons: l'une, que les chevaux numides et espagnols étaient meilleurs que ceux d'Italie; et l'autre, que la cavalerie romaine était mal armée; car ce ne fut que dans les guerres que les Romains firent en Grèce qu'ils changèrent de manière, comme nous l'apprenons de Polybe<sup>1</sup>.

Dans la première guerre punique, Régulus fut battu dès que les Carthaginois choisirent les plaines pour faire combattre leur cavalerie; et dans la seconde, Annibal dut à ses Numides ses principales victoires<sup>2</sup>.

Scipion, ayant conquis l'Espagne et fait alliance avec Massinisse, ôta aux Carthaginois cette supériorité. Ce fut la cavalerie numide qui gagna la bataille de Zama et finit la guerre.

Les Carthaginois avaient plus d'expérience sur la mer et connaissaient mieux la manœuvre que les Romains; mais il me semble que cet avantage n'était pas pour lors si grand qu'il le serait aujourd'hui.

Les anciens, n'ayant pas la boussole, ne pouvaient guère naviguer que sur les côtes; aussi ils ne se servaient que de bâtiments à rames, petits et plats, pres-

<sup>1</sup> Livre VI, chap. xxv. (M.)

<sup>2</sup> Des corps entiers de Numides passèrent du côté des Romains, qui dès commencer nt à respirer. (M.)

que toutes les rades étaient pour eux des ports; la science des pilotes était très-bornée, et leur manœuvre très-peu de chose : aussi Aristote disait-il<sup>1</sup> qu'il était inutile d'avoir un corps de mariniers, et que les laboureurs suffisaient pour cela.

L'art était si imparfait, qu'on ne faisait guère avec mille rames que ce qui se fait aujourd'hui avec cent<sup>2</sup>.

Les grands vaisseaux étaient désavantageux, en ce qu'étant difficilement mus par la chiourme, ils ne pouvaient pas faire les évolutions nécessaires. Antoine en fit à Actium une funeste expérience<sup>3</sup> : ses navires ne pouvaient se remuer, pendant que ceux d'Auguste, plus légers, les attaquaient de toutes parts.

Les vaisseaux anciens étant à rames, les plus légers brisaient aisément celles des plus grands, qui pour lors n'étaient plus que des machines immobiles, comme sont aujourd'hui nos vaisseaux dématés.

Depuis l'invention de la boussole, on a changé de manière; on a abandonné les rames<sup>4</sup>, on a fui les côtes, on a construit de gros vaisseaux; la machine est devenue plus composée, et les pratiques se sont multipliées.

L'invention de la poudre a fait une chose qu'on n'aurait pas soupçonnée : c'est que la force des armées navales a plus que jamais consisté dans l'art; car, pour résister à la violence du canon et ne pas essayer un feu supérieur, il a fallu de gros navires. Mais à la grandeur de la machine on a dû proportionner la puissance de l'art.

Les petits vaisseaux d'autrefois s'accrochaient soudain, et les soldats combattaient des deux parts; on

1. *Politique*, livre VII, chap. vi. (M.)

2. Voy. ce que dit Perrault sur les rames des anciens. *Essai de physique*, titre III, *Mécanique des animaux*. (M.)

3. La même chose arriva à la bataille de Salamine. Plutarque, *Vie de Thémistocle*. — L'histoire est pleine de faits pareils. (M.)

4. En quoi on peut juger de l'imperfection de la marine des anciens, puisque nous avons abandonné une pratique dans laquelle nous avons tant de supériorité sur eux. (M.)

mettait sur une flotte toute une armée de terre. Dans la bataille navale que Régulus et son collègue gagnèrent, on vit combattre cent trente mille Romains contre cent cinquante mille Carthaginois. Pour lors les soldats étaient pour beaucoup, et les gens de l'art pour peu ; à présent les soldats sont pour rien, ou pour peu, et les gens de l'art pour beaucoup.

La victoire du consul Duillius fait bien sentir cette différence<sup>1</sup>. Les Romains n'avaient aucune connaissance de la navigation ; une galère carthaginoise échoua sur leurs côtes ; ils se servirent de ce modèle pour en bâtir : en trois mois de temps leurs matelots furent dressés, leur flotte fut construite, équipée ; elle mit à la mer, elle trouva l'armée navale des Carthaginois, et la battit.

A peine à présent toute une vie suffit-elle à un prince pour former une flotte capable de paraître devant une puissance qui a déjà l'empire de la mer : c'est peut-être la seule chose que l'argent seul ne peut pas faire. Et si de nos jours un grand prince<sup>2</sup> réussit d'abord, l'expérience a fait voir à d'autres<sup>3</sup> que c'est un exemple qui peut être plus admiré que suivi.

La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité<sup>4</sup>.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Une grande preuve de la différence, c'est la victoire que gagna le consul Duillius. »

2. Louis XIV. (M.)

3. L'Espagne et la Moscovie. (M.)

4. « Quand je songe qu'Annibal est parti d'Espagne, où il n'avait rien de fort assuré ; qu'il a traversé les Gaules, qu'on devait compter pour ennemis ; qu'il a passé les Alpes pour faire la guerre aux Romains, qui venaient de chasser les Carthaginois de la Sicile ; quand je songe qu'il n'avait en Italie ni places, ni magasins, ni secours assuré, ni la moindre espérance de retraite ; je me trouve étonné de la hardiesse de son dessein. Mais lorsque je considère sa valeur et sa conduite, je n'admire plus qu'Annibal et le tiens encore au-dessus de l'entreprise. » Saint-Evremond, *Recherches sur les divers génies du peuple romain*.

Il est curieux de voir dans Juvénal combien le souvenir d'Annibal, même

Rome fut un prodige de constance. Après les journées du Tésin, de Trébies et de Trasimène, après celle de Cannes, plus funeste encore, abandonnée de presque tous les peuples d'Italie, elle ne demanda point la paix. C'est que le sénat ne se départait jamais des maximes anciennes : il agissait avec Annibal comme il avait agi autrefois avec Pyrrhus, à qui il avait refusé de faire aucun accommodement tandis qu'il serait en Italie; et je trouve dans Denys d'Halicarnasse<sup>1</sup> que, lors de la négociation de Coriolan, le sénat déclara qu'il ne violerait point ses coutumes anciennes; que le peuple romain ne pouvait faire de paix tandis que les ennemis étaient sur ses terres; mais que, si les Volsques se retiraient, on accorderait tout ce qui serait juste.

Rome fut sauvée par la force de son institution. Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes même de verser des larmes; le sénat refusa de racheter les prisonniers, et envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense

au temps de l'empire, était encore présent à tous les esprits. Tout en le rabaisant, le satirique romain ne peut s'empêcher de l'admirer

Expende Annibalem : quot libras in duce summo  
 Invenies? Hic est, quem non capit Africa Mauro  
 Perfusa Oceano, Niloque admota tepenti,  
 Rursus ad Æthiopum populos, aliosque elephantos.  
 Additur imperiis Hispania; Pyrenæum  
 Transiit : opposuit natura Alpemque nivemque;  
 Diducit scopulos et montem rumpit aceto.  
 Jam tenet Italiam; tamen ultra pergere tendit :  
 « Actum, inquit, nihil est, nisi Pœno milite portas  
 Frangimus, et media vexillum pono suburra. »  
 O qualis facies et quali digna tabella.  
 Quum Gætula ducem portaret bellua Iuscum!  
 Exitus ergo quis est? O Gloria ! vincitur idem  
 Nempe, et in exsilium præcepe fugit, atque ibi magnus  
 Mirandusque cliens sedet ad prætoris regis,  
 Donec Bithyno libeat vigilare tyranno.  
 Finem animæ quæ res humanas miscuit olim,  
 Non gladii, non saxa dabunt, non tela; sed ille  
 Cannarum vindex, et tanti sanguinis ultor  
 Annulus. I demens! I, sævas curre per Alpes,  
 Ut pueris placeas, et declamatio fias.

(Juvénal, *Satire X*, v. 147-187.)

1. *Antiquités romaines*, livre VIII. (M.)

ni aucun honneur militaire, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie.

D'un autre côté, le consul Térentius Varron avait fui honteusement jusqu'à Venouse; cet homme, de la plus basse naissance, n'avait été élevé au consulat que pour mortifier la noblesse. Mais le sénat ne voulut pas jouir de ce malheureux triomphe; il vit combien il était nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple: il alla au-devant de Varron, et le remercia de ce qu'il n'avait pas désespéré de la république.

Ce n'est pas ordinairement la perte réelle que l'on fait dans une bataille (c'est-à-dire celle de quelques milliers d'hommes) qui est funeste à un État, mais la perte imaginaire et le découragement qui le prive des forces mêmes que la fortune lui avait laissées.

Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois. On croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême; mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer partout du secours.

On dit encore qu'Annibal<sup>1</sup> fit une grande faute de

1. Avant Montesquieu, Saint-Evremond et Bossuet avaient suivi sur ce point le sentiment de Tite Live. Saint-Evremond discute longuement toutes les raisons qui arrêtaient Annibal, et il conclut en ces termes: « En vain Maharbal lui promettait à souper dans le Capitole; ses réflexions, qui n'avaient que l'air de sagesse, et une fausse raison, lui firent rejeter comme téméraire une confiance si bien fondée. Il avait suivi les conseils violents pour commencer la guerre avec les Romains, et il est retenu par une fausse circonspection quand il trouve l'heure de tout finir. Il est certain que les esprits trop fins, comme était celui d'Annibal, se font des difficultés dans les entreprises, et s'arrêtent eux-mêmes par des obstacles qui viennent plus de leur imagination que de la chose. Il y a un point dans la caducité des États où leur ruine serait inévitable, si on connaissait la facilité qu'il y a de les détruire. Mais, pour n'avoir pas la vue assez nette ou le courage assez

mener son armée à Capoue, où elle s'amollit; mais l'on ne considère point que l'on ne remonte pas à la vraie cause. Les soldats de cette armée, devenus riches après tant de victoires, n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue? Alexandre, qui commandait à ses propres sujets, prit dans une occasion pareille un expédient qu'Annibal, qui n'avait que des troupes mercenaires, ne pouvait pas prendre : il fit mettre le feu au bagage de ses soldats, et brûla toutes leurs richesses et les siennes. On nous dit que Kouli-kan, après la conquête des Indes, ne laissa à chaque soldat que cent roupies d'argent<sup>1</sup>.

Ce furent les conquêtes mêmes d'Annibal qui commencèrent à changer la fortune de cette guerre. Il n'avait pas été envoyé en Italie par les magistrats de Carthage; il recevait très-peu de secours, soit par la jalousie d'un parti, soit par la trop grande confiance de l'autre. Pendant qu'il resta avec son armée ensemble, il battit les Romains; mais, lorsqu'il fallut qu'il mit des garnisons dans les villes, qu'il défendit ses alliés, qu'il assiégeât les places ou qu'il les empêchât d'être assiégées, ses forces se trouvèrent trop

grand, on se contente du moins quand on peut le plus, tournant en prudence ou la petitesse de son esprit ou le peu de grandeur de son âme. Dans ces conjonctures, on ne se sauve point par soi-même; une vieille réputation vous soutient dans l'imagination de vos ennemis quand les véritables forces vous abandonnent. Ainsi Annibal se met devant les yeux une puissance qui n'est plus. Il se fait un fantôme de soldats morts et de légions dissipées, comme s'il avait encore à combattre et à défaire ce qu'il a défait. »

Bossuet n'est pas moins sévère pour le général carthaginois. « Aussitôt qu'on eut aperçu qu'Annibal, au lieu de poursuivre sa victoire, ne songeait d'abord quelque temps qu'à en jouir, le sénat se rassura, et vit bien qu'un ennemi capable de manquer à sa fortune et de laisser éblouir par ses grands succès n'était pas né pour vaincre les Romains : dès lors Rome fit tous les jours de plus grandes entreprises; et Annibal, tout habile, tout courageux, tout victorieux qu'il était, ne put tenir contre elle. Il est aisé de juger par ce seul événement à qui devait enfin demeurer tout l'avantage. Annibal, enflé de ses grands succès, crut la prise de Rome trop aisée, et se relâcha. Rome, au milieu de ses malheurs, ne perdit ni le courage ni la confiance, et entreprit de plus grandes choses que jamais. » Bossuet, *Histoire universelle*, III<sup>e</sup> partie, chap. vi.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, après Montesquieu, Mably, Rollin et beaucoup d'autres soutinrent le même sentiment. La critique moderne, éclairée par une observation attentive des faits, semble leur avoir donné tort.

1. *Histoire de sa vie*; Paris, 1742, p. 402. (M.)

petites ; et il perdit en détail une partie de son armée. Les conquêtes sont aisées à faire, parce qu'on les fait avec toutes ses forces ; elles sont difficiles à conserver, parce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ses forces.

## CHAPITRE V.

De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Égypte après l'abaissement des Carthaginois.

Je m'imagine qu'Annibal disait très-peu de bons mots, et qu'il en disait encore moins en faveur de Fabius et de Marcellus contre lui-même<sup>1</sup>. J'ai du regret de voir Tite Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité : je voudrais qu'il eût fait comme Homère, qui néglige de les parer, et qui sait si bien les faire mouvoir

Encore faudrait-il que les discours qu'on fait tenir à Annibal fussent sensés. Que si, en apprenant la défaite de son frère, il avoua qu'il en prévoyait la ruine de Carthage, je ne sache rien de plus propre à désespérer des peuples qui s'étaient donnés à lui et à décourager une armée qui attendait de si grandes récompenses après la guerre.

Comme les Carthaginois en Espagne, en Sicile et en Sardaigne, n'opposaient aucune armée qui ne fût

1. « C. Claudius consul quum in castra redisset, caput Asdrubalis, quod servatum cum cura attulerat, projici ante hostium stationes, captivosque Afros victos, ut erant, ostendi, duosque etiam ex iis solutos ire ad Annibalem. » et expromere quæ acta essent, jussit. Annibal, tanto simul publico familiarique ictus luctu, agnoscere se fortunam Carthaginis fertur dixisse. Cassius Strisque inde motis. . . in Brutium agrum traduxit. » (Tite Live, livre XXVII.) — Montesquieu se montre ici bien sévère pour l'historien romain. Les bons mots qu'il prête à Sylla dans son dialogue avec Eucrate auraient dû le rendre plus indulgent. Du reste, cette boutade contre Tite Live est une retouche, elle ne se trouve pas dans l'édition de 1734; Montesquieu l'a intercalée après coup dans une des éditions subséquentes.

malheureuse, Annibal, dont les ennemis se fortifiaient sans cesse, fut réduit à une guerre défensive. Cela donna aux Romains la pensée de porter la guerre en Afrique : Scipion y descendit. Les succès qu'il y eut obligèrent les Carthaginois à rappeler d'Italie Annibal, qui pleura de douleur en cédant aux Romains cette terre où il les avait tant de fois vaincus<sup>1</sup>.

Tout ce que peut faire un grand homme d'État et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie : n'ayant pu porter Scipion à la paix, il donna une bataille où la fortune sembla prendre plaisir à confondre son habileté, son expérience et son bon sens.

Carthage reçut la paix, non pas d'un ennemi, mais d'un maître; elle s'obligea de payer dix mille talents en cinquante années, à donner des otages, à livrer ses vaisseaux et ses éléphants, à ne faire la guerre à personne sans le consentement du peuple romain, et, pour la tenir toujours humiliée, on augmenta la puissance de Massinisse, son ennemi éternel.

Après l'abaissement des Carthaginois<sup>2</sup>, Rome n'eut presque plus que de petites guerres et de grandes victoires, au lieu qu'auparavant elle avait eu de petites victoires et de grandes guerres.

Il y avait dans ces temps-là comme deux mondes séparés : dans l'un combattaient les Carthaginois et les Romains; l'autre était agité par des querelles qui duraient depuis la mort d'Alexandre : on n'y pensait

1. Montesquieu s'inspire ici d'un souvenir de Tite Live; on lit dans l'histoire romain : « *Frendens gemensque ac vix lacrimis temperans dicitur legatorum verba audisse. Posteaquam edita sunt mandata : Jam non perplexe, inquit, sed palam revocant, qui, vetando supplementum et pecuniam mitti, jampridem retrahabant. Vicit ergo Annibalem non populus Romanus toties cæsus fugatusque, sed senatus Carthaginiensis obtreactione atque invidia. Neque hac deformitate reditus mei tam P. Scipio exsultabit atque efferet sese, quam Hanno, qui domum nostram, quando alia re non potuit, ruina Carthaginis oppressit.* » Tite Live, liv. XXX.  
2. « *Post Carthaginem vinci neminem puduit. Secutæ sunt statim Africanæ gentes, Macedonia, Græcia, Syria, cæteraque omnia quodam quasi sæstu et torrente fortunæ; sed primi omnium Macedones, affectator imperii populus.* » Florus, livre II, chap. VII.

point à ce qui se passait en Occident<sup>1</sup>; car, quoique Philippe, roi de Macédoine, eût fait un traité avec Annibal, il n'eut presque point de suite; et ce prince, qui n'accorda aux Carthaginois que de très-faibles secours, ne fit que témoigner aux Romains une mauvaise volonté inutile.

Lorsqu'on voit deux grands peuples se faire une guerre longue et opiniâtre, c'est souvent une mauvaise politique de penser qu'on peut demeurer spectateur tranquille; car celui des deux peuples qui est le vainqueur entreprend d'abord de nouvelles guerres, et une nation de soldats va combattre contre des peuples qui ne sont que citoyens.

Ceci parut bien clairement dans ces temps là; car les Romains eurent à peine dompté les Carthaginois qu'ils attaquèrent de nouveaux peuples, et parurent dans toute la terre pour tout envahir.

Il n'y avait pour lors dans l'Orient que quatre puissances capables de résister aux Romains<sup>2</sup>: la Grèce et

1. Il est surprenant, comme Josèphe le remarque dans le livre *contre Appion*, qu'Hérodote ni Thucydide n'aient jamais parlé des Romains, quoiqu'ils eussent fait de si grandes guerres. (M.)

2. C'est surtout par des comparaisons et des rapprochements qu'on peut apprécier le style d'un écrivain. Dans ses *Observations sur les Romains*, l'abbé de Mably a essayé de reproduire les idées de Montesquieu; on jugera combien l'imitateur est resté au-dessous de son modèle :

« Les Etats formés des débris de l'empire d'Alexandre devaient être le principal objet de l'ambition des Romains, et aucune de ces puissances n'était en état de se faire respecter. La Grèce n'était plus ce qu'elle avait été autrefois sous la conduite de Miltiade, de Thémistocle, de Pausanias, etc. Et, quand elle aurait encore eu ces armées qui combattirent à Marathon, aux Thermopyles, à Salamine et à Platée, elle n'aurait plus eu un Xerxès ou un Mardonius à combattre; et ses forces, eussent-elles été réunies, étaient trop inférieures à celles des Romains, pour qu'elle fût contre eux le boulevard de l'Asie, comme elle l'avait été de l'Europe contre les Perses. La Macédoine était presque retombée, depuis la mort d'Alexandre, dans le même état de faiblesse d'où la politique de Philippe l'avait tirée. Le souvenir de son ancienne grandeur lui donnait de l'ambition; elle se flatta toujours de reconquérir l'Asie avec le secours des Grecs; mais, au lieu de les assujettir, elle ne savait que les inquiéter et les tyranniser. Les rois de Syrie, qui possédaient la plus grande partie des conquêtes d'Alexandre, auraient pu se défendre contre les Romains, s'ils avaient connu leurs forces et su s'en servir; mais ce vaste empire ressemblait à ces géants énormes, qui sont plus faibles que les autres hommes, parce que le cœur ne peut envoyer avec assez d'impétuosité le sang et les esprits jusqu'aux extrémités de leur corps pour y entretenir la vie. On retrouvait dans les successeurs d'Alexandre tous les vices qui avaient rendu si facile la ruine des succes-

les royaumes de Macédoine, de Syrie et d'Égypte. Il faut voir quelle était la situation de ces deux premières puissances, parce que les Romains commencèrent par les soumettre.

Il y avait dans la Grèce trois peuples considérables : les Étoliens, les Achaïens et les Béotiens; c'étaient des associations de villes libres, qui avaient des assemblées générales et des magistrats communs. Les Étoliens étaient belliqueux, hardis, téméraires, avides du gain, toujours libres de leur parole et de leurs serments, enfin faisant la guerre sur la terre comme les pirates la font sur la mer. Les Achaïens étaient sans cesse fatigués par des voisins ou des défenseurs incommodes. Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, prenaient le moins de part qu'ils pouvaient aux affaires générales<sup>1</sup> : uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, ils n'avaient pas assez d'esprit pour qu'il fût facile aux orateurs de les agiter; et, ce qu'il y a d'extraordinaire, leur république se maintenait dans l'anarchie même<sup>2</sup>.

seurs de Cyrus. L'Asie, éternellement livrée à l'oisiveté, au luxe et à la mollesse, n'avait point de soldats. Les Grecs qui s'y étaient établis avaient perdu leur courage, et le despotisme le plus pesant y accablait des esclaves auxquels il avait ôté tout sentiment de crainte, d'espérance et d'émulation. L'Égypte aussi, démembrée de l'empire de Macédoine, ne se trouvait pas dans une situation moins déplorable. Jamais princes ne furent moins dignes de régner que les siens. Tant s'en faut qu'ils pussent concevoir le projet de s'opposer aux entreprises des Romains, qu'ils en achetèrent au contraire par des complaisances serviles le privilège de vivre dans la mollesse la plus honteuse, et de fouler des sujets qui, malgré leur lâcheté naturelle, étaient toujours prêts à se révolter. Pour mieux juger de la faiblesse de leur gouvernement, il suffit de remarquer l'ascendant que les rois de Syrie avaient pris sur eux, et que, se laissant entraîner par une habitude d'obéir et de ramper, ils devinrent sujets des Romains, avant même que d'avoir été vaincus par les armes comme Philippe, ou par les bienfaits comme Massinissa. » L'abbé de Mably, *Observations sur les Romains*, chap. v.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, mais les plus sages, vivaient ordinairement en paix, uniquement conduits par le sentiment du bien et du mal; ils n'avaient pas assez d'esprit pour que des orateurs les agitaient et pussent leur déguiser leurs véritables intérêts.

2. Les magistrats, pour plaire à la multitude, n'ouvraient plus les tribunaux : les mourants léguaient à leurs amis leur bien pour être employé en festins. Voy. un fragment du XX<sup>e</sup> livre de Polybe dans l'*Extrait des vertus et des vices*, (M.)

Lacédémone avait conservé sa puissance, c'est-à-dire cet esprit belliqueux que lui donnaient les institutions de Lycurgue. Les Thessaliens étaient encore en quelque façon asservis par les Macédoniens. Les rois d'Illyrie avaient déjà été extrêmement abattus par les Romains. Les Acarnaniens et les Athamanes étaient ravagés tour à tour par les forces de la Macédoine et de l'Étolie. Les Athéniens, sans force par eux-mêmes et sans alliés<sup>1</sup>, n'étonnaient plus le monde que par leurs flatteries envers les rois; et l'on ne montait plus sur la tribune où avait parlé Démosthène que pour proposer les décrets les plus lâches et les plus scandaleux.

D'ailleurs la Grèce était redoutable par sa situation, sa force, la multitude de ses villes, le nombre de ses soldats, sa police, ses mœurs, ses lois; elle aimait la guerre, elle en connaissait l'art; et elle aurait été invincible si elle avait été unie.

Elle avait bien été étonnée par le premier Philippe, Alexandre et Antipater, mais non pas subjuguée; et les rois de Macédoine, qui ne pouvaient se résoudre à abandonner leurs prétentions et leurs espérances, s'obstinaient à travailler à l'asservir.

La Macédoine était presque entourée de montagnes inaccessibles; les peuples en étaient très-propres à la guerre, courageux, obéissants, industrieux, infatigables; et il fallait bien qu'ils tinssent ces qualités-là du climat, puisque encore aujourd'hui les hommes de ces contrées sont les meilleurs soldats de l'empire des Turcs.

La Grèce se maintenait par une espèce de balance: les Lacédémoniens étaient pour l'ordinaire alliés des Étoliens, et les Macédoniens l'étaient des Achaïens. Mais, par l'arrivée des Romains, tout équilibre fut rompu.

Comme les rois de Macédoine ne pouvaient pas en-

1. Ils n'avaient aucune alliance avec les autres peuples de la Grèce. Polybe, livre VIII. (M.)

tretenir un grand nombre de troupes<sup>1</sup>, le moindre échec était de conséquence; d'ailleurs ils pouvaient difficilement s'agrandir, parce que leurs desseins n'étant pas inconnus, on avait toujours les yeux ouverts sur leurs démarches; et les succès qu'ils avaient dans les guerres entreprises pour leurs alliés étaient un mal que ces mêmes alliés cherchaient d'abord à réparer.

Mais les rois de Macédoine étaient ordinairement des princes habiles. Leur monarchie n'était pas du nombre de celles qui vont par une espèce d'allure donnée dans le commencement. Continuellement instruits par les périls et par les affaires, embarrassés dans tous les démêlés des Grecs, il leur fallait gagner les principaux des villes, éblouir les peuples, et diviser ou réunir les intérêts; enfin ils étaient obligés de payer de leur personne à chaque instant.

Philippe, qui, dans le commencement de son règne, s'était attiré l'amour et la confiance des Grecs par sa modération, changea tout à coup; il devint un cruel tyran dans un temps où il aurait dû être juste par politique et par ambition<sup>2</sup>. Il voyait, quoique de loin, les Carthaginois et les Romains, dont les forces étaient immenses; il avait fini la guerre à l'avantage de ses alliés, et s'était réconcilié avec les Étoliens. Il était naturel qu'il pensât à unir toute la Grèce avec lui pour empêcher les étrangers de s'y établir; mais il l'irrita au contraire par de petites usurpations; et, s'amusant à discuter de vains intérêts quand il s'agissait de son existence, par trois ou quatre mauvaises actions il se rendit odieux et détestable à tous les Grecs.

Les Étoliens furent les plus irrités; et les Romains, saisissant l'occasion de leur ressentiment, ou plutôt de leur folie, firent alliance avec eux, entrèrent dans la Grèce et l'armèrent contre Philippe.

1. Voy. Plutarque, *Vie de Pœmétrius*. (M.)

2. Voy. dans Polybe les injustices et les cruautés par lesquelles Philippe ne décrédira. (M.)

Ce prince fut vaincu à la journée des Cynocéphales, et cette victoire fut due en partie à la valeur des Étoiliens. Il fut si fort consterné qu'il se réduisit à un traité qui était moins une paix qu'un abandon de ses propres forces : il fit sortir ses garnisons de toute la Grèce, livra ses vaisseaux, et s'obligea de payer mille talents en dix années.

Polybe, avec son bon sens ordinaire, compare l'ordonnance des Romains avec celle des Macédoniens, qui fut prise par tous les rois successeurs d'Alexandre<sup>1</sup>. Il fait voir les avantages et les inconvénients de la phalange et de la légion ; il donne la préférence à l'ordonnance romaine ; et il y a apparence qu'il a raison, si l'on en juge par tous les événements de ces temps-là<sup>2</sup>.

Ce qui avait beaucoup contribué à mettre les Romains en péril dans la seconde guerre punique, c'est qu'Annibal arma d'abord ses soldats à la romaine ; mais les Grecs ne changèrent ni leurs armes ni leur

1. « Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leur milice formée par Philippe et Alexandre, croyaient leur phalange invincible, et ne pouvaient se persuader que l'esprit humain fût capable de trouver quelque chose de plus ferme. Cependant Polybe, et Titè Live après lui, ont démontré qu'à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières ne pouvaient manquer d'être battues à la longue, parce que la phalange macédonienne, qui n'était qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, au lieu que l'armée romaine, distinguée en petits corps, était plus prompte et plus disposée à toutes sortes de mouvements. Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former les corps de réserve, dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle de part et d'autre. Faites marcher contre des troupes ainsi disposées la phalange macédonienne : cette grosse et lourde machine sera terrible, à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids ; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire sa solidité et sa consistance parce qu'il lui faut des lieux propres et pour ainsi dire faits exprès, et qu'à faute de les trouver elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement ; joint qu'étant une fois avancée, elle ne sait plus se rallier, au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous les lieux et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut ; elle défile aisément et se rassemble sans peine ; elle est propre aux détachements, aux ralliements, à toute sorte de conversions et d'évolutions qu'elle fait ou tout entière ou en partie, selon qu'il est convenable ; enfin elle a plus de mouvements divers, et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange. Concluons donc avec Polybe qu'il fallait que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue. » Bossuet, *Histoire universelle*, III<sup>e</sup> partie, chap. VI.

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et il y a apparence qu'il a raison, car l'expérience le montra alors partout. »

manière de combattre; il ne leur vint point dans l'esprit de renoncer à des usages avec lesquels ils avaient fait de si grandes choses.

Le succès que les Romains eurent contre Philippe fut le plus grand de tous les pas qu'ils firent pour la conquête générale. Pour s'assurer de la Grèce, ils abaissèrent, par toutes sortes de voies, les Étoliens, qui les avaient aidés à vaincre; de plus, ils ordonnèrent que chaque ville grecque qui avait été à Philippe ou à quelque autre prince se gouvernerait dorénavant par ses propres lois.

On voit bien que ces petites républiques ne pouvaient être que dépendantes. Les Grecs se livrèrent à une joie stupide, et crurent être libres en effet, parce que les Romains les déclaraient tels<sup>1</sup>.

Les Étoliens, qui s'étaient imaginé qu'ils dominaient dans la Grèce, voyant qu'ils n'avaient fait que se donner des maîtres, furent au désespoir; et, comme ils prenaient toujours des résolutions extrêmes, voulant corriger leurs folies par leurs folies, ils appelèrent dans la Grèce Antiochus, roi de Syrie, comme ils y avaient appelé les Romains.

Les rois de Syrie étaient les plus puissants des successeurs d'Alexandre; car ils possédaient presque tous les États de Darius, à l'Égypte près: mais il était arrivé des choses qui avaient fait que leur puissance s'était beaucoup affaiblie.

Séleucus, qui avait fondé l'empire de Syrie, avait, à la fin de sa vie, détruit le royaume de Lysimaque. Dans la confusion des choses, plusieurs provinces se soulevèrent: les royaumes de Pergame, de Cappadoce et de Bithynie se formèrent. Mais ces petits États timi-

1. « Consul Græciæ veterem statum reddidit, ut legibus viveret suis, et  
« avita libertate frueretur. Quæ gaudia, quæ vociferationes fuerant, quum  
« hoc forte Nemea in theatro quinquennialibus ludis a præcone caneretur:  
« Quo certavere plausu? Quid florum in consulem profuderunt? Et iterum  
« iterumque præconem repetere illam vocem jubebant, qua libertas Achaia  
« pronuntiabatur; nec aliter illa consulari sergentia, quam modulatissimo  
« aliquo tibiarum aut fidium cantu, fruebantur. » Florus, livre II, chap. VII.

des regardèrent toujours l'humiliation de leurs anciens maîtres comme une fortune pour eux.

Comme les rois de Syrie virent toujours avec une envie extrême la félicité du royaume d'Égypte, ils ne songèrent qu'à le conquérir ; ce qui fit que, négligeant l'Orient, ils y perdirent plusieurs provinces, et furent fort mal obéis dans les autres.

Enfin les rois de Syrie tenaient la haute et la basse Asie ; mais l'expérience a fait voir que dans ce cas, lorsque la capitale et les principales forces sont dans les provinces basses de l'Asie, on ne peut pas conserver les hautes ; et que, quand le siège de l'empire est dans les hautes, on s'affaiblit en voulant garder les basses. L'empire des Perses et celui de Syrie ne furent jamais si forts que celui des Parthes, qui n'avait qu'une partie des provinces des deux premiers. Si Cyrus n'avait pas conquis le royaume de Lydie, si Séleucus était resté à Babylone et avait laissé les provinces maritimes aux successeurs d'Antigone, l'empire des Perses aurait été invincible pour les Grecs, et celui de Séleucus pour les Romains. Il y a de certaines bornes que la nature a données aux États pour mortifier l'ambition des hommes. Lorsque les Romains les passèrent, les Parthes les firent presque toujours périr<sup>1</sup> ; quand les Parthes osèrent les passer, ils furent d'abord obligés de revenir ; et, de nos jours, les Turcs, qui ont avancé au delà de ces limites, ont été contraints d'y rentrer.

Les rois de Syrie et d'Égypte avaient dans leurs pays deux sortes de sujets : les peuples conquérants et les peuples conquis. Ces premiers, encore pleins de l'idée de leur origine, étaient très-difficilement gouvernés ; ils n'avaient point cet esprit d'indépendance qui nous porte à secouer le joug, mais cette impatience qui nous fait désirer de changer de maître.

1. J'en dirai les raisons au chapitre xv. Elles sont tirées en partie de la disposition géographique des deux empires (M.)

Mais la faiblesse principale du royaume de Syrie venait de celle de la cour où régnaient des successeurs de Darius, et non pas d'Alexandre. Le luxe, la vanité et la mollesse, qui en aucun siècle n'ont quitté les cours d'Asie, régnaient surtout dans celle-ci. Le mal passa au peuple et aux soldats, et devint contagieux pour les Romains même, puisque la guerre qu'ils firent contre Antiochus est la vraie époque de leur corruption.

Telle était la situation du royaume de Syrie, lorsque Antiochus, qui avait fait de grandes choses, entreprit la guerre contre les Romains; mais il ne se conduisit pas même avec la sagesse que l'on emploie dans les affaires ordinaires. Annibal voulait qu'on renouvelât la guerre en Italie, et qu'on gagnât Philippe, ou qu'on le rendit neutre. Antiochus ne fit rien de cela : il se montra dans la Grèce avec une petite partie de ses forces; et, comme s'il avait voulu y voir la guerre et non pas la faire, il ne fut occupé que de ses plaisirs<sup>1</sup>. Il fut battu, et s'enfuit en Asie, plus effrayé que vaincu.

Philippe, dans cette guerre, entraîné par les Romains comme par un torrent, les servit de tout son pouvoir, et devint l'instrument de leurs victoires. Le plaisir de se venger et de ravager l'Étolie, la promesse qu'on lui diminuerait le tribut et qu'on lui laisserait quelques villes, des jalousies qu'il eut d'Antiochus, enfin de petits motifs, le déterminèrent; et, n'osant

1. « *Lysimachiam urbem, in litore Thracio positam a majoribus suis, Antiochus ut hereditario jure reposcebat. Hoc velut sidere, Asiatici belli mota tempestas. Et maximus regum, contentus fortiter indixisse bellum, quum ingenti strepitu ac tumultu movisset ex Asia, occupatis statim insulis Græcæque littoribus, otia et luxus tanquam victor agitabat. Eubœam insulam, continenti adhaerentem tenui fretu, reciprocantibus aquis Euripus absceidit. Hic ille positus aureis sericisque tentoriis, sub ipso freti murmure, quum inter fluentia tibiis fidibusque concineret, collatis undique, quamvis per hiemem, rosis, ne non aliquo ducem genere agere videretur, virginum puero-rumque delectus habebat. Talem ergo regem, jam sua luxuria debellatum populum Romanus, Acilio Glabrione consule, in insula aggressus, ipso statim adventu sui nuntio coegit ab insula fugere. Tam præcipitem apud Thermopylas assecutus, locum trecentorum Laconum speciosa cæde memorandum, ne ibi quidem fiducia loci resistentem, mari ac terra cedere coegit. » Florus, livre II, chap. VIII.*

concevoir la pensée de secouer le joug, il ne songea qu'à l'adoucir.

Antiochus jugea si mal des affaires qu'il s'imagina que les Romains le laisseraient tranquille en Asie. Mais ils l'y suivirent : il fut vaincu encore ; et, dans sa consternation, il consentit au traité le plus infâme qu'un grand prince ait jamais fait.

Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours <sup>1</sup>, de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre : il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis ; et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais.

C'est une chose commune de voir des princes qui savent donner une bataille. Il y en a bien peu qui sachent faire une guerre, qui soient également capables de se servir de la fortune et de l'attendre, et qui, avec cette disposition d'esprit qui donne de la méfiance avant que d'entreprendre, aient celle de ne craindre plus rien après avoir entrepris.

Après l'abaissement d'Antiochus, il ne restait plus que de petites puissances, si l'on en excepte l'Égypte, qui, par sa situation, sa fécondité, son commerce, le nombre de ses habitants, ses forces de mer et de terre, aurait pu être formidable ; mais la cruauté de ses rois, leur lâcheté, leur avarice, leur imbécillité, leurs affreuses voluptés, les rendirent si odieux à leurs sujets, qu'ils ne se soutinrent, la plupart du temps, que par la protection des Romains.

C'était en quelque façon une loi fondamentale de la couronne d'Égypte, que les sœurs succédaient avec les frères ; et, afin de maintenir l'unité dans le gouvernement, on mariait le frère avec la sœur. Or il est

<sup>1</sup>. Louis XIV. (M.)

difficile de rien imaginer de plus pernicieux dans la politique qu'un pareil ordre de succession ; car tous les petits démêlés domestiques devenant des désordres dans l'État, celui des deux qui avait le moindre chagrin soulevait d'abord contre l'autre le peuple d'Alexandrie, populace immense toujours prête à se joindre au premier de ses rois qui voulait l'agiter<sup>1</sup>. De plus, les royaumes de Cyrène et de Chypre étant ordinairement entre les mains d'autres princes de cette maison, avec des droits réciproques sur le tout, il arrivait qu'il y avait presque toujours des princes régnants et des prétendants à la couronne ; que ces rois étaient sur un trône chancelant ; et que, mal établis au dedans, ils étaient sans pouvoir au dehors.

Les forces des rois d'Égypte, comme celles des autres rois d'Asie, consistaient dans leurs auxiliaires grecs. Outre l'esprit de liberté, d'honneur et de gloire, qui animait les Grecs, ils s'occupaient sans cesse à toutes sortes d'exercices du corps ; ils avaient dans leurs principales villes des jeux établis, où les vainqueurs obtenaient des couronnes aux yeux de toute la Grèce : ce qui donnait une émulation générale. Or, dans un temps où l'on combattait avec des armes dont le succès dépendait de la force et de l'adresse de celui qui s'en servait, on ne peut douter que des gens ainsi exercés n'eussent de grands avantages sur cette foule de barbares pris indifféremment et menés sans choix à la guerre, comme les armées de Darius le firent bien voir.

Les Romains, pour priver les rois d'une telle milice et leur ôter sans bruit leurs principales forces, firent deux choses : premièrement, ils établirent peu à peu

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Toujours prête à se joindre aux premiers de ses rois qui voulait l'agiter. De façon qu'il y avait toujours des princes régnants et des prétendants à la couronne ; et, comme les royaumes de Cyrène et de Chypre étaient presque toujours entre les mains d'autres princes de cette maison avec des prétentions respectives sur le tout, il arrivait que ces rois étaient toujours sur un trône chancelant, et que, etc »

comme une maxime chez les villes grecques qu'ils ne pourraient avoir aucune alliance, accorder du secours ou faire la guerre à qui que ce fût sans leur consentement; de plus, dans leurs traités avec les rois, ils leur défendirent de faire aucunes levées chez les alliés des Romains : ce qui les réduisit à leurs troupes nationales<sup>1</sup>.

1. Ils avaient déjà eu cette politique avec les Carthaginois, qu'ils obligèrent par le traité à ne plus servir de troupes auxiliaires, comme on le voit dans un fragment de Dion. (M.)

## CHAPITRE VI.

De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples.

Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le sénat agissait toujours avec la même profondeur; et, pendant que les armées consternaient tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus<sup>1</sup>.

Il s'érigea en tribunal qui jugea tous les peuples :

1. Montesquieu trouve ici un rival digne de lui. On lit dans Bossuet : « Quand les Romains eurent goûté la douceur de la victoire, ils voulurent que tout leur cédât, et ne prétendirent à rien moins qu'à mettre premièrement leurs voisins et ensuite tout l'univers sous leurs lois. Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences et prévenir leurs entreprises. Ils n'observaient pas seulement les démarches de leurs ennemis, mais encore tous les progrès de leurs voisins; curieux surtout ou de diviser ou de contre-balancer par quelque autre endroit les puissances qui devenaient trop redoutables, ou qui mettaient de trop grands obstacles à leurs conquêtes. Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de Polybe, que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par conduite : ils étaient trop passionnés pour leur nation, et trop jaloux des peuples qu'ils voyaient s'élever au-dessus d'eux; ou peut-être que, voyant de loin l'empire romain s'avancer si vite, sans pénétrer les conseils qui faisaient mouvoir ce grand corps, ils attribuaient au hasard, selon la coutume des hommes, les effets dont les causes ne leur étaient pas connues. Mais Polybe, que son étroite familiarité avec les Romains faisait entrer si avant dans le secret des affaires, et qui observait de si près

à la fin de chaque guerre, il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées. Il ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses : il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer; et il en affaiblissait d'autres, dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre.

On se servait des alliés pour faire la guerre à un ennemi; mais, d'abord, on détruisit les destructeurs<sup>1</sup>. Philippe fut vaincu par le moyen des Étoliens, qui furent anéantis d'abord après pour s'être joints à Antiochus. Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens; mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia pour jamais, sous prétexte qu'ils avaient demandé qu'on fit la paix avec Persée.

Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.

Lorsque l'on était occupé à une grande guerre, le sénat dissimulait toutes sortes d'injures, et attendait dans le silence que le temps de la punition fût venu;

la politique romaine durant les guerres puniques, a été plus équitable que les autres Grecs, et a vu que les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu : car il voyait les Romains, du milieu de la mer Méditerranée, porter leurs regards partout aux environs, jusqu'aux Espagnes et jusqu'en Syrie, observer ce qui s'y passait, avancer régulièrement et de proche en proche, s'affermir avant que de s'étendre; ne se point charger de trop d'affaires; dissimuler quelque temps, et se déclarer à propos; attendre qu'Annibal fût vaincu pour désarmer Philippe, roi de Macédoine, qui l'avait favorisé; après avoir commencé l'affaire, n'être jamais las ni contents jusqu'à ce que tout fût fait; ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître; et, après les avoir vaincus, rendre par un décret public à la Grèce, si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus; par ce moyen répandre d'un côté la terreur, et de l'autre la vénération de leur nom. C'en était assez pour conclure que les Romains ne s'avançaient pas à la conquête du monde par hasard, mais par conduite. C'est ce qu'a vu Polybe dans le temps des progrès de Rome. Denys d'Halicarnasse, qui a écrit après l'établissement de l'empire et du temps d'Auguste, a conclu la même chose en reprenant dès leur origine les anciennes institutions de la république romaine, si propres de leur nature à former un peuple invincible et dominant.»

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Mais d'abord on détruisait les destructeurs »

que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle, et se réserver une vengeance utile.

Comme ils faisaient à leurs ennemis des maux inconcevables, il ne se formait guère de ligues contre eux; car celui qui était le plus éloigné du péril ne voulait pas en approcher.

Par là ils recevaient rarement la guerre, mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière et avec ceux qu'il leur convenait; et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures, si l'on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités: ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre<sup>1</sup>.

Comme ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, ils y mettaient des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'État qui les acceptait. Ils faisaient sortir les garnisons des places fortes, ou bornaient le nombre des troupes de terre, ou se faisaient livrer les chevaux ou les éléphants; et, si ce peuple était puissant sur la mer, ils l'obligeaient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres.

Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut<sup>2</sup>, sous prétexte de lui faire payer les frais de la

1. Un des exemples de cela, c'est leur guerre contre les Dalmates. Voy. Polybe. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Et le mulctant par des tributs ou des taxes excessives. » — *Mulctar*, mot vicilli, du latin *mulcta*, peine, amende, compensation en nature ou en argent.

guerre : nouveau genre de tyrannie, qui le forçait d'opprimer ses sujets et de perdre leur amour.

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage : ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur ; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples<sup>1</sup>.

Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain<sup>2</sup> ; et par là ils le rendaient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il était néanmoins très-recherché<sup>3</sup> ; car on était sûr que l'on ne recevait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres : ainsi il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts de rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir.

Ils avaient plusieurs sortes d'alliés. Les uns leur étaient unis par des privilèges et une participation de leur grandeur, comme les Latins et les Herniques ; d'autres, par l'établissement même, comme leurs colonies ; quelques-uns par les bienfaits, comme furent Massinisse, Euménès et Attalus, qui tenaient d'eux leur royaume ou leur agrandissement ; d'autres, par des traités libres ; et ceux-là devenaient sujets par un long usage de l'alliance, comme les rois d'Égypte, de

1. Corneille a développé admirablement toute cette politique de Rome dans sa tragédie de *Nicomède*.

2. Voy. surtout leur traité avec les Juifs, au premier livre des Machabées, chap. VIII. (M.)

3. Ariarathe fit un sacrifice aux Dieux, dit Polybe, pour les remercier de ce qu'il avait obtenu cette alliance. (M.)

Bithynie, de Cappadoce, et la plupart des villes grecques; plusieurs enfin par des traités forcés, et par la loi de leur sujétion, comme Philippe et Antiochus : car ils n'accordaient point de paix à un ennemi qui ne contint une alliance; c'est-à-dire qu'ils ne soumettaient point de peuple qui ne leur servit à en abaisser d'autres.

Lorsqu'ils laissaient la liberté à quelques villes, ils y faisaient d'abord naître deux factions : l'une défendait les lois et la liberté du pays; l'autre soutenait qu'il n'y avait de lois que la volonté des Romains : et, comme cette dernière faction était toujours la plus puissante, on voit bien qu'une pareille liberté n'était qu'un nom.

Quelquefois ils se rendaient maîtres d'un pays sous prétexte de succession : ils entrèrent en Asie, en Bithynie, en Libye, par les testaments d'Attalus, de Nicomède<sup>2</sup> et d'Appion; et l'Égypte fut enchaînée par celui du roi de Cyrène.

Pour tenir les grands princes toujours faibles, ils ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avaient accordé la leur; et, comme ils ne la refusaient à aucun des voisins d'un prince puissant, cette condition, mise dans un traité de paix, ne lui laissait plus d'alliés.

De plus, lorsqu'ils avaient vaincu quelque prince considérable, ils mettaient dans le traité qu'il ne pourrait faire la guerre pour ses différends avec les alliés des Romains (c'est-à-dire ordinairement avec tous ses voisins), mais qu'il les mettrait en arbitrage : ce qui lui était pour l'avenir la puissance militaire.

Et, pour se la réserver toute, ils en privaient leurs alliés mêmes; dès que ceux-ci avaient le moindre démêlé, ils envoyaient des ambassadeurs qui les obligaient de faire la paix. Il n'y a qu'à voir comme ils terminèrent les guerres d'Attalus et de Prusias.

1. Voy. Polybe, sur les villes de Grèce. (M.)

2. Fils de Philopator. (M.)

Quand quelque prince avait fait une conquête qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord, qui la lui arrachait des mains<sup>1</sup>. Entre mille exemples, on peut se rappeler comment, avec une parole, ils chassèrent d'Égypte Antiochus.

Sachant combien les peuples d'Europe étaient prêts à la guerre, ils établirent comme une loi qu'il ne serait permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe, et d'y assujettir quelque peuple que ce fût<sup>2</sup>. Le principal motif de la guerre qu'ils firent à Mithridate fut que, contre cette défense, il avait soumis quelques barbares<sup>3</sup>.

Lorsqu'ils voyaient que deux peuples étaient en guerre, quoiqu'ils n'eussent aucune alliance, ni rien à démêler avec l'un ni avec l'autre, ils ne laissaient pas

1. Crébillon, dans *Rhadamiste et Zénobe*, a essayé de faire parler un ambassadeur romain : Rhadamiste, au nom de Néron, vient défendre à Pharasmane de continuer ses entreprises contre l'Arménie ; son langage ne manque pas de grandeur, quoiqu'il sente trop la déclamation :

Un peuple triomphant, maître de tant de rois,  
Qui vers vous en ces lieux daigne emprunter ma voix,  
De vos desseins secrets instruit comme vous-même,  
Vous annonce aujourd'hui sa volonté suprême.  
Ce n'est pas que Néron, de sa grandeur jaloux,  
Ne sache ce qu'il doit à des rois tels que vous.  
Rome n'ignore pas à quel point la victoire  
Parmi les noms fameux élève votre gloire ;  
Ce peuple enfin si fier, et tant de fois vainqueur,  
N'en admire pas moins votre haute valeur ;  
Mais vous savez aussi jusqu'où va sa puissance ;  
Ainsi gardez-vous bien d'exciter sa vengeance.  
Alliée ou plutôt sujette des Romains,  
De leur choix l'Arménie attend ses souverains :  
Vous le savez, seigneur, et, du pied du Caucase,  
Vos soldats cependant s'avancent vers le Phase ;  
Le Cyrus, sur ses bords chargés de combattants,  
Fait voir de toutes parts vos étendards flottants ;  
Rome, de tant d'apprêts qui s'indigne et se lasse,  
N'a point accoutumé les rois à tant d'audace.  
Quoique Rome peut-être, au mépris de ses droits,  
N'ait point interrompu le cours de vos exploits,  
Qu'elle ait abandonné Tigrane et la Médie,  
Elle ne prétend point vous céder l'Arménie :  
Je vous déclare donc que César ne veut pas  
Que vers l'Araxe enfin vous adressiez vos pas.

2. La défense faite à Antiochus, même avant la guerre, de passer en Europe, devint générale contre les autres rois. (M.)

3. Appien, de bello Mithridatico. (M.)

de paraître sur la scène, et, comme nos chevaliers errants, ils prenaient le parti du plus faible. C'était, dit Denys d'Halicarnasse<sup>1</sup>, une ancienne coutume des Romains d'accorder toujours leur secours à quiconque venait l'implorer.

Ces coutumes des Romains n'étaient point quelques faits particuliers arrivés par hasard, c'étaient des principes toujours constants; et cela se peut voir aisément: car les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employées dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux.

Ils se servirent d'Euménès et de Massinisse pour subjuguier Philippe et Antiochus, comme ils s'étaient servis des Latins et des Herniques pour subjuguier les Volques et les Toscans; ils se firent livrer les flottes de Carthage et des rois d'Asie, comme ils s'étaient fait donner les barques d'Antium; ils ôtèrent les liaisons politiques et civiles entre les quatre parties de la Macédoine, comme ils avaient autrefois rompu l'union des petites villes latines<sup>2</sup>.

Mais surtout leur maxime constante fut de diviser. La république d'Achaïe était formée par une association de villes libres: le sénat déclara que chaque ville se gouvernerait dorénavant par ses propres lois, sans dépendre d'une autorité commune.

La république des Béotiens était pareillement une ligue de plusieurs villes; mais comme, dans la guerre contre Persée, les unes suivirent le parti de ce prince, les autres celui des Romains, ceux-ci les reçurent en grâce, moyennant la dissolution de l'alliance commune.

Si un grand prince<sup>3</sup> qui a régné de nos jours avait suivi ces maximes, lorsqu'il vit un de ses voisins dé-

1. Fragment de Denys, tiré de l'*Extrait des ambassades*. (M.)

2. Tite Live, livre VII. (M.)

3. Louis XIV, qui tenta plusieurs descentes en Angleterre pour rétablir Jacques II.

troné, il aurait employé de plus grandes forces pour le soutenir, et le borner dans l'île qui lui resta fidèle : en divisant la seule puissance qui pût s'opposer à ses dessein, il aurait tiré d'immenses avantages du malheur même de son allié.

Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un État, ils jugeaient d'abord l'affaire; et par là ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'étaient des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois<sup>1</sup>; si l'un d'eux était en bas âge<sup>2</sup>, ils décidaient en sa faveur, et ils en prenaient la tutelle, comme protecteurs de l'univers. Car ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets, sans savoir précisément par quel titre; étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.

Ils ne faisaient jamais de guerres éloignées sans s'être procuré quelque allié auprès de l'ennemi qu'ils attaquaient, qui pût joindre ses troupes à l'armée qu'ils envoyaient; et, comme elle n'était jamais considérable par le nombre, ils observaient toujours d'en tenir une autre dans la province la plus voisine de l'ennemi, et une troisième dans Rome, toujours prête à marcher<sup>3</sup>. Ainsi ils n'exposaient qu'une très-petite partie de leurs forces, pendant que leur ennemi mettait au hasard toutes les siennes<sup>4</sup>.

Quelquefois ils abusaient de la subtilité des termes de leur langue. Ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la cité, et non pas la ville. On sait comment les Étoliens, qui s'étaient abandonnés

1. Comme il arriva à Ariarathe et Holopherne, en Cappadoce. Appien, *In Syriac*. (M.)

2. Pour pouvoir ruiner la Syrie en qualité de tuteurs, ils se déclarèrent pour le fils d'Antiochus, encore enfant, contre Démétrius, qui était chez eux en otage, et qui les conjurait de lui rendre justice, disant que Rome était sa mère, et les sénateurs ses pères. (M.)

3. C'était une pratique constante, comme on peut voir par l'histoire. (M.)

4. Voy. comme ils se conduisirent dans la guerre de Macédoine. (M.)

à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots, *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportait la perte de toutes sortes de choses, des personnes, des terres, des villes, des temples, et des sépultures même.

Ils pouvaient même donner à un traité une interprétation arbitraire : ainsi, lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avaient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie et alliée.

Lorsqu'un de leurs généraux faisait la paix pour sauver son armée prête à périr<sup>1</sup>, le sénat, qui ne la ratifiait point, profitait de cette paix et continuait la guerre. Ainsi, quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il l'eut laissée aller sous la foi d'un traité, on se servit contre lui des troupes même qu'il avait sauvées; et, lorsque les Numantins eurent réduit vingt mille Romains, prêts à mourir de faim, à demander la paix, cette paix, qui avait sauvé tant de citoyens, fut rompue à Rome, et l'on éluda la foi publique en envoyant le consul qui l'avait signée<sup>2</sup>.

Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables; et, lorsqu'il les avait exécutées, ils en ajoutaient de telles qu'il était forcé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer par Jugurtha ses éléphants, ses chevaux, ses tré-

1. *Prête à périr*. On écrivait aujourd'hui, et avec raison, *près de périr*. Cependant les meilleurs écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle ont confondu *prêt à, prêt de, près de*. Massillon : « Il arrêta le bras *prêt à* tomber sur les innocents. » Fléchier, *Les Grands Jours*, p. 194 : « Ils coururent chez un de ses oncles où il s'était retiré, et d'où il était *prêt de* sortir pour aller se battre. »

Je vois de votre cœur Octavie effacée  
Prête à sortir du lit où je l'avais placée.

RACINE.

Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne se défendre;  
Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'enfendre.

RACINE.

2. Ils en agrent de même avec les Samnites, les Lusitaniens et les peuples de Corse. Voy., sur ces derniers, un fragment du livre I de Dion. (M.)

sors, ses transfuges, ils lui demandèrent de livrer sa personne; chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais faire une condition de paix<sup>1</sup>.

Enfin ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers. Ils écoutèrent les plaintes de tous ceux qui avaient quelques démêlés avec Philippe; ils envoyèrent des députés pour pourvoir à leur sûreté, et ils firent accuser Persée devant eux pour quelques meurtres et quelques querelles avec des citoyens des villes alliées.

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité de l'or et de l'argent qu'on portait à son triomphe, il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait toujours, et chaque guerre la mettait en état d'en entreprendre une autre.

Les peuples qui étaient amis ou alliés se ruinaient tous par les présents immenses qu'ils faisaient pour conserver la faveur ou l'obtenir plus grande; et la moitié de l'argent qui fut envoyé pour ce sujet aux Romains aurait suffi pour les vaincre<sup>2</sup>.

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors: ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs. Ayant su que Ptolomée, roi de Chypre, avait des richesses immenses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant, et la confiscation d'un prince allié<sup>3</sup>.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique<sup>4</sup>. Les magis-

1. Ils en agirent de même avec Viriathè: après lui avoir fait rendre les transfuges, on lui demanda qu'il rendit les armes; à quoi ni lui ni les siens ne purent consentir. Fragment de Dion. (M.)

2. Les présents que le sénat envoyait aux rois n'étaient que des bagatelles, comme une chaise et un bâton d'ivoire, ou quelque robe de magistrature. (M.)

3. Florus, livre III, chapitre IX. (M.) « Divitiarum tanta fama erat, ut victor gentium populus, et donare regna consuetus, socii vivique regis confiscationem mandaverit. »

4. *L'avarice publique.* *Avarice* signifie ici avidité, dans le sens du latin *avaritia*. Cicéron, *Rhétorique à Hérennius*, IV, XXV: *Avaritia est injuriosa appetitio alienorum.*

trats et les gouverneurs vendaient aux rois leurs injustices <sup>1</sup>. Deux compétiteurs se ruinaient à l'envi pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'était pas entièrement épuisé : car on n'avait pas même cette justice des brigands, qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime. Enfin, les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par de l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les

1. « Je ne veux dire qu'un mot de cet argument infiny, pour montrer la simplesses de ceux qui appariert à celles-là les chestives grandeurs de ce temps. Au septiesme livre des Epistres familiares de Cicero, ... il y en a une qui s'adresse à Cesar estant lors en la Gaule, en laquelle Cicero redict ces mots, qui estoient sur la fin d'une autre lettre que Cesar luy avoit escript : « Quant à Marcus Furius que tu m'as recommandé, ie le feray roy de Gaule ; et, si tu veulx que l'advance quelque autre de tes amis, envoyé-le-moy. » Il n'estoit pas nouveau à un simple citoyen romain, comme estoit lors Cesar, de disposer des royaumes ; car il osta bien au roy Deiotarus le sien, pour le donner à un gentilhomme de la ville de Pergame, nommé Mithridates : et ceux qui escrivent sa vie enregistrent plusieurs royaumes par luy vendus ; et Suetone dict qu'il tira pour un coup du roi Ptolemaus trois millions six cent mille escus, qui feust bien prez de lui vendre le sien.

Tot Galatæ, tot Pontus eat, tot Lydia nummis.

« Marcus Antoine disoit que la grandeur du peuple ne se monroit pas tant par ce qu'il prenoit que par ce qu'il donnoit : si en avoit-il, quelque siecle avant Antonius, osté un, entre autres, d'auctorité si merveilleuse, que, en toute son histoire, ie ne sçache marquer qui porte plus hault le nom de son credit. Antiochus possedoit toute l'Aegypte, et estoit aprez à conquérir Cypre et autres demourants de cet empire. Sur le progrez de ses victoires, C. Popilius arriva à luy de la part du senat ; et d'abordée refusa de luy toucher à la main qu'il n'eust premierement leu les lettres qu'il luy apportoient. Le roy les ayant leues et dict qu'il en deliberoit, Popilius circonscrit la place où il estoit, à tout sa baguette, en luy disant : « Rends moi response que ie puisse rapporter au senat, avant que tu partes de ce cercle. » Antiochus, estonné de la rudesse d'un si pressant commendement, aprez y avoir un peu songé : « Je feray, dict-il, ce que le senat me commende. » Lors le salua Popilius, comme amy du peuple romain. Avoir renoncé à une si grande monarchie, et cours d'une si fortunee prosperité, par l'impression de trois traits d'escriture ! Il eut vrayement raison, comme il feit, d'envoyer depuis aïre au senat par ses ambassadeurs qu'il avoit receu leur ordonnance de mesme respect que si elle feut venue des dieux immortels.

« Tous les royaumes qu'Auguste gaigna par droit de guerre, il les rendit à ceux qui les avoient perdus, ou en feit présent à des estrangiers. Et sur ce propos, Tacitus, parlant du roy d'Angleterre Cogidunus, nous fait sentir, par un merveilleux traict, cette infinie puissance : les Romains, dict-il, avoient accoustumé, de toute ancienneté, de laisser les roys qu'ils avoient surmontez en la possession de leurs royaumes, soubz leur auctorité, « à ce qu'ils eussent des roys mesmes utiles de la servitude, *ut haberent instrumenta servitutis et reges.* » Il est vraysemblable que Solymán (à qui nous avons veu faire liberalité du royaume de Hongrie et autres Estats, regardoit plus à cette consideration qu'à celle qu'il avoit acoustumé d'alleguer, qu'il estoit saoul et chargé de tant de monarchies et de dominations que sa vertu ou celle de ses ancestres luy avoient acquis. » Montaigne, liv. II, ch. xxxv, *De la grandeur romaine.*

temples, confisquaient les biens des plus riches citoyens : on faisait mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides. Il ne s'agissait pas du degré de leur puissance ; mais leur personne propre était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain ; et, perdant le courage, ils attendaient<sup>1</sup> de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés<sup>2</sup>.

Remarquez, je vous prie, la conduite des Romains. Après la défaite d'Antiochus, ils étaient maîtres de l'Afrique, de l'Asie et de la Grèce, sans y avoir presque de villes en propre. Il semblait qu'ils ne conquissent que pour donner ; mais ils restaient si bien les maîtres que, lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient, pour ainsi dire, du poids de tout l'univers

Il n'était pas temps encore de s'emparer des pays conquis. S'ils avaient gardé les villes prises à Philippe, ils auraient fait ouvrir les yeux aux Grecs ; si, après la seconde guerre punique ou celle contre Antiochus, ils avaient pris des terres en Afrique ou en Asie, ils n'auraient pu conserver des conquêtes si peu solidement établies<sup>3</sup>.

Il fallait attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes, et qu'elles

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et, perdant le courage, attendaient de leur patience, etc. »

2. Ils cachaient autant qu'ils pouvaient leur puissance et leurs richesses aux Romains. Voy. là-dessus un fragment du livre I de Dion. (M.)

3. Ils n'osèrent y exposer leurs colonies ; ils aimèrent mieux mettre une jalousie éternelle entre les Carthaginois et Massinisse, et se servir du secours des uns et des autres pour soumettre la Macédoine et la Grèce. (M.)

eussent été se perdre peu à peu dans la république romaine.

Voyez le traité qu'ils firent avec les Latins après la victoire du lac Régille <sup>1</sup> : il fut un des principaux fondements de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire <sup>2</sup>.

C'était une manière lente de conquérir. On vainquait un peuple, et on se contentait de l'affaiblir ; on lui imposait des conditions qui le minaient insensiblement ; s'il se relevait, on l'abaissait encore davantage ; et il devenait sujet sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion.

Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde <sup>3</sup>.

Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et

1. Denys d'Halicarnasse le rapporte, livre VI, chapitre xcvi, édition d'Oxford. (M.)

2. Voici le texte de ce traité tel que Denys d'Halicarnasse le rapporte : « Qu'il y ait entre les Romains et toutes les villes des Latins une paix éternelle, tant que le ciel et la terre resteront dans la même situation. Qu'ils ne se fassent jamais la guerre les uns aux autres ; qu'ils ne se suscitent point d'ennemis étrangers, et que jamais ils ne permettent le passage sur leurs terres à ceux qui feront la guerre à l'une ou à l'autre des deux nations ; qu'ils secourent de toutes leurs forces celui des deux peuples qui aura une guerre à soutenir, et qu'ils partagent également entre eux le butin et les dépouilles des ennemis, lorsqu'ils auront fait la guerre ensemble ; que les affaires des contrats particuliers soient terminées dans l'espace de dix jours dans le forum de celle des deux nations où le contrat aura été fait et passé ; qu'il ne soit permis d'ôter ou d'ajouter quoi que ce soit au présent traité, si ce n'est du consentement de tous les Romains et de tous les Latins. »

3. Bossuet développe avec complaisance cette pensée que Montesquieu résume d'un mot : « Depuis l'Euphrate et le Tanais jusqu'aux colonnes d'Hercule et à la mer Atlantique, toutes les terres et toutes les mers leur obéissaient : du milieu et comme du centre de la mer Méditerranée, ils embrassaient toute l'étendue de cette mer, pénétrant au long et au large tous les États d'alentour, et la tenant entre deux pour faire la communication de leur empire. On est encore effrayé quand on considère que les nations qui font à présent des royaumes si redoutables, toutes les Gaules, toutes les Espagnes, la Grande-Bretagne presque tout entière, l'Illyrique jusqu'au Danube, la Germanie jusqu'à l'Elbe, l'Afrique jusqu'à ses déserts affreux et impénétrables, la Grèce, la Thrace, la Syrie, l'Égypte, tous les royaumes de l'Asie Mineure, et ceux qui sont enfermés entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, et les autres que j'oublie peut-être ou que je ne veux pas rapporter, n'ont été, durant plusieurs siècles, que des provinces romaines. Tous les peuples de notre monde, jusqu'aux plus barbares, ont respecté leur puissance ; et les Romains y ont établi presque partout, avec leur empire, les lois et la politesse. » Bossuet, *Histoire universelle* III<sup>e</sup> partie chap. vi.

du Pérou, avaient suivi ce plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver.

C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes : cela n'est bon à rien ; car dans toute sorte de gouvernement on est capable d'obéir.

Mais Rome n'imposant aucunes lois générales, les peuples n'avaient point entre eux de liaisons dangereuses ; ils ne faisaient un corps que par une obéissance commune ; et, sans être compatriotes, ils étaient tous romains.

On objectera peut-être que les empires fondés sur les lois des fiefs n'ont jamais été durables ni puissants. Mais il n'y a rien au monde de si contradictoire que le plan des Romains et celui des barbares ; et, pour n'en dire qu'un mot, le premier était l'ouvrage de la force, l'autre de la faiblesse ; dans l'un, la sujétion était extrême ; dans l'autre, l'indépendance. Dans les pays conquis par les nations germaniques <sup>1</sup>, le pouvoir était dans la main des vassaux ; le droit seulement dans la main du prince . c'était tout le contraire chez les Romains.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Dans les États gothiques le pouvoir était, etc. »

## CHAPITRE VII.

Comment Mithridate put leur résister <sup>1</sup>.

De tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage, et les mit en péril.

1. Montesquieu, pour ce chapitre tout entier, s'est inspiré de Florus, qu'il suit en l'abrégeant. On retrouve presque à chaque phrase un souvenir de l'historien romain.

La situation de ses États était admirable pour leur faire la guerre. Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir; de là ils s'étendaient sur la mer du Pont : Mithridate la couvrait de ses vaisseaux, et allait continuellement acheter de nouvelles armées de Scythes : l'Asie était ouverte à ses invasions; il était riche, parce que ses villes sur le Pont-Euxin faisaient un commerce avantageux avec les nations moins industrieuses qu'elles.

Les proscriptions, dont la coutume commença dans ces temps-là, obligèrent plusieurs Romains de quitter leur patrie. Mithridate les reçut à bras ouverts; il forma des légions où il les fit entrer, qui furent ses meilleures troupes <sup>1</sup>.

D'un autre côté, Rome, travaillée par ses dissensions civiles <sup>2</sup>, occupée de maux plus pressants, négligea les affaires d'Asie, et laissa Mithridate suivre ses victoires ou respirer après ses défaites.

Rien n'avait plus perdu la plupart des rois que le désir manifeste qu'ils témoignaient de la paix; ils avaient détourné par là tous les autres peuples de partager avec eux un péril dont ils voulaient tant sortir eux-mêmes <sup>3</sup>. Mais Mithridate fit d'abord sentir à toute la terre qu'il était ennemi des Romains, et qu'il le serait toujours.

1. Frontin, *Stratagèmes*, livre II, dit qu'Archélaüs, lieutenant de Mithridate, combattant contre Sylla, mit au premier rang ses chariots à faux, au second, sa phalange, au troisième, les auxiliaires armés à la romaine : « Mixtis fugitivis Italiae, quorum pervicaciae multum fidebat. » Mithridate fit même une alliance avec Sertorius. Voyez aussi Plutarque, *Vie de Lucullus*. (M.)

2. *Par ses dissensions civiles*. On lit dans les *Histoires* de Florus : « Spem ac fiduciam dabant nostra vitia; quippe, quum civilibus bellis « disjungeremur, inevitabat occasio, nudumque imperii latus ostentabant « procul Marius, Sylla, Sertorius. Inter hæc reipublicæ vulnera et hos tu- « multus, repente, quasi captato tempore, in lassos simul atque districtos « subitus turbo Pontici belli ab ultima veluti specula Septentrionis erupit. » Florus, *Bellum mithridaticum*.

3. Racine développe admirablement cette même idée, quand il fait dire à Mithridate, en parlant des Romains :

. . . . . L'Orient accablé  
Ne peut plus soutenir leur effort redoublé.

Enfin les villes de Grèce et d'Asie, voyant que le joug des Romains s'appesantissait tous les jours sur elles, mirent leur confiance dans ce roi barbare, qui les appelait à la liberté.

Cette disposition des choses produisit trois grandes guerres, qui forment un des beaux morceaux de l'histoire romaine, parce qu'on n'y voit pas des princes déjà vaincus par les délices et l'orgueil, comme Antiochus et Tigrane, ou par la crainte, comme Philippe, Persée et Jugurtha, mais un roi magnanime, qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné <sup>1</sup>.

Elles sont singulières, parce que les révolutions y sont continuelles et toujours inopinées : car, si Mithridate pouvait aisément réparer ses armées, il arrivait aussi que, dans les revers, où l'on a plus besoin d'obéissance et de discipline, ses troupes barbares l'abandonnaient; s'il avait l'art de solliciter les peuples et de faire révolter les villes, il éprouvait à son tour des perfidies de la part de ses capitaines, de ses enfants et de ses femmes; enfin, s'il eut affaire à des généraux romains malhabiles, on envoyait contre lui, en divers temps, Sylla, Lucullus et Pompée.

Ce prince, après avoir battu les généraux romains, et fait la conquête de l'Asie, de la Macédoine et de

Il voit plus que jamais ses campagnes convertes  
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.  
Des biens des nations ravisseurs altérés,  
Le bruit de nos trésors les a tous attirés;  
Ils y courent en foule, et, jaloux l'un de l'autre,  
Désertent leur pays pour inonder le nôtre.  
Moi seul je leur résiste. Ou lassés, ou soumis,  
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.  
Chacun à ce fardeau veut dérober sa tête.

1. Admirable comparaison. Florus est ici bien inférieur. Quand Mithridate, vaincu en Arménie par Pompée, essaye de continuer une lutte désormais inutile, l'historien romain s'écrie : « Et quidem nocte illa debellatus est; nihil enim postea valuit, quanquam omnia expertus, more anguim qui, obtrito capite, postremum cauda minantur. » Cette image d'un lion blessé est bien autrement noble et poétique.

la Grèce, ayant été vaincu à son tour par Sylla, réduit par un traité à ses anciennes limites, fatigué par les généraux romains, devenu encore une fois leur vainqueur et le conquérant de l'Asie, chassé par Lucullus<sup>1</sup>, suivi dans son propre pays, fut obligé de se retirer chez Tigrane; et, le voyant perdu sans ressource après sa défaite, ne comptant plus que sur lui-même, il se réfugia dans ses propres États, et s'y rétablit.

Pompée succéda à Lucullus, et Mithridate en fut accablé : il fuit de ses États, et, passant l'Araxe, il marcha de péril en péril par le pays des Laziens; et, ramassant dans son chemin ce qu'il trouva de barbares, il parut dans le Bosphore, devant son fils Maccharès, qui avait fait sa paix avec les Romains<sup>2</sup>.

Dans l'abîme où il était, il forma le dessein de porter la guerre en Italie, et d'aller à Rome avec les mêmes nations qui l'asservirent quelques siècles après, et par le même chemin qu'elles tinrent<sup>3</sup>.

Trahi par Pharnace, un autre de ses fils, et par une armée effrayée de la grandeur de ses entreprises et des hasards qu'il allait chercher, il mourut en roi<sup>4</sup>.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Chassé par Lucullus, suivi dans son propre pays, obligé de se retirer chez Tigrane, vaincu avec lui; voyant ce roi perdu sans ressource, etc. »

2. Mithridate l'avait fait roi du Bosphore. Sur la nouvelle de l'arrivée de son père, il se donna la mort. (M.)

3. Voyez Appian, de *Bello mithridatico*. (M.)

4. Les paroles que Racine met dans la bouche de Mithridate mourant ne sont pas indignes de cette âme héroïque ;

J'ai vengé l'univers autant que l'ai pu.  
La mort dans ce projet m'a seule interrompu.  
Ennemi des Romains et de la tyrannie,  
Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie;  
Et j'ose me flatter qu'entre les noms fameux,  
Qu'une pareille haine a signalés contre eux,  
Nul ne leur a plus fait acheter la victoire,  
Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire.  
Le ciel n'a pas voulu qu'achevant mon dessein  
Rome en cendre me vît expirer dans son sein.  
Mais au moins quelque joie en mourant me console :  
J'expire environné d'ennemis que j'immole ;  
Dans leur sang odieux j'ai pu tremper mes mains,  
Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut alors que Pompée, dans la rapidité de ses victoires, acheva le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome <sup>1</sup>. Il unit au corps de son empire des pays infinis : ce qui servit plus au spectacle de la magnificence romaine qu'à sa vraie puissance ; et, quoiqu'il parût par les écriteaux portés à son triomphe qu'il avait augmenté le revenu du fisc de plus d'un tiers, le pouvoir n'augmenta pas, et la liberté publique n'en fut que plus exposée <sup>2</sup>.

1. D'un mot, Montesquieu résume sa magnifique énumération de Florus : « Cœsus interim Magnus, rebelles Asiæ reliquias sequens, per diversa gentium terrarumque volitabat. Nam, sub Orientem secutus Armenios, captis ipso capite gentis Artaxatis, supplicem jussit regnare Tigranem. At in septentrionem Scythicum iter tanquam in mari stellis secutus, Colchos cecidit; ignovit Iberiæ; pepercit Albanis; regem Colchorum Orodem, positus sub ipso Caucasos castris, jussit in plana descendere; Arthocen, qui Iberis imperabat, et obsides liberos dare. Orodem etiam remuneratus est, ultro ab Albania sua lectulum aureum et alia dona mittentem. Nec non et in meridiem verso agmine, Libanum Syriæ Damascumque transgressus, per nemora illa odorata, per turis et balsami silvas, Romana circumtulit signa. Arabes, si quid imperaret, præsto fuere. Hierosolymam defendere tentavere Judæi; verum hanc quoque intravit; et vidit illud grande impiæ gentis arcænum patens, sub aureo uti celo; dissidentibusque de regno fratribus, arbiter factus, regnare jussit Hircanum. Aristobulo, quia renovabat eam rem, catenas dedit. Sic, Pompeio duce, populus Romanus totam, qua latissima est, Asiam pervagatus, quam extremam habebat imperii provinciam, mediam fecit. Exceptis quippe Parthis, qui fœdus maluerunt, et Indis, qui adhuc nos non noverant, omnis Asia inter Rubrum mare, et Caspium, et Oceanum, Pompeianis domita vel oppressa signis tenebatur. »

2. Voyez Plutarque, dans la *Vie de Pompée*; et Zonaras, liv. II. (M.)

## CHAPITRE VIII.

Des divisions qui furent toujours dans la ville.

Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée : c'étaient des feux comme ceux de ces volcans, qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation.

Après l'expulsion des rois, le gouvernement était devenu aristocratique : les familles patriciennes obte-

naient seules toutes les magistratures, toutes les dignités <sup>1</sup>, et par conséquent tous les honneurs militaires et civils <sup>2</sup>.

Les patriciens, voulant empêcher le retour des rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui était dans l'esprit du peuple; mais ils firent plus qu'ils ne voulaient : à force de lui donner de la haine pour les rois, ils lui donnèrent un désir immodéré de la liberté. Comme l'autorité royale avait passé toute entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que cette liberté dont on voulait lui donner tant d'amour, il ne l'avait pas : il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec les nobles les magistratures curules. Les patriciens furent forcés de lui accorder tout ce qu'il demanda : car, dans une ville où la pauvreté était la vertu publique, où les richesses, cette voie sourde pour acquérir la puissance, étaient méprisées, la naissance et les dignités ne pouvaient pas donner de grands avantages. La puissance devait donc revenir au plus grand nombre, et l'aristocratie se changer peu à peu en un état populaire.

Ceux qui obéissent à un roi sont moins tourmentés d'envie et de jalousie que ceux qui vivent dans une aristocratie héréditaire. Le prince est si loin de ses sujets qu'il n'en est presque pas vu; et il est si fort au-dessus d'eux qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport qui puisse les choquer; mais les nobles qui gouvernent sont sous les yeux de tous, et ne sont pas si élevés que des comparaisons odieuses ne se fassent sans cesse : aussi a-t-on vu de tout temps, et le voit-on encore, le peuple détester les sénateurs. Les républiques où la naissance ne donne aucune part au gouvernement sont à cet égard les plus heureuses; car le peuple peut

1. Les patriciens avaient même en quelque façon un caractère sacré : il n'y avait qu'eux qui pussent prendre les auspices. Voy. dans Tite Live, liv. VI, la harangue d'Appius Claudius. (M.)

2. Par exemple, il n'y avait qu'eux qui pussent triompher, puisqu'il n'y avait qu'eux qui pussent être consuls et commander les armées. (M.)

moins envier une autorité qu'il donne à qui il veut, et qu'il reprend à sa fantaisie.

Le peuple, mécontent des patriciens, se retira sur le Mont-Sacré : on lui envoya des députés qui l'apaisèrent; et, comme chacun se promit secours l'un à l'autre en cas que les patriciens ne tinsent pas les paroles données<sup>1</sup>, ce qui eût causé à tous les instants des séditions, et aurait troublé toutes les fonctions des magistrats, on jugea qu'il valait mieux créer une magistrature qui pût empêcher les injustices faites à un plébéien<sup>2</sup>. Mais, par une maladie éternelle des hommes, les plébéiens, qui avaient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servirent pour attaquer; ils enlevèrent peu à peu toutes les prérogatives des patriciens : cela produisit des contestations continuelles<sup>3</sup>. Le peuple était soutenu, ou plutôt animé par ses tribuns, et les patriciens étaient défendus par le sénat, qui était presque tout composé de patriciens, qui était plus porté pour les maximes anciennes, et qui craignait que la populace n'élevât à la tyrannie quelque tribun.

Le peuple employait pour lui ses propres forces, et sa supériorité dans les suffrages, ses refus d'aller à la guerre, ses menaces de se retirer, la partialité de ses lois, enfin ses jugements contre ceux qui lui avaient

1. Zonaras, liv. II. (M.)

2. Origine des tribuns du peuple. (M.)

3. Il faut lire dans Tite Live l'admirable discours de Quintus Capitolinus reprochant au peuple son ambition insatiable. Que de douleur et quelle amertume profonde dans ces paroles : « Discordia ordinum venenum est urbis hujus, patrum ac plebis certamina; dum nec nobis imperii nec vobis libertatis est modus, sustulere illi animos. Pro Deum fidem, quid vobis valis? tribunos nos plebis concupistis, concordiae causâ concessimus. Decemviros desiderastis, creati passi sumus. Decemvirorum vos pertaesum est, coegimus abire magistratu; manente in eisdem privatos ira vestra, mori atque exulnare nobilissimos viros honoratissimosque passi sumus. Tribunos plebis creare iterum voluistis, creastis; consules facere vestrarum partium, etsi patribus videbamur iniquum, patricium quoque magistratum plebi donum fieri vidimus. Auxilium tribunicium, provocationem ad populum, scita plebis injuncta patribus, sub titulo æquandarum legum nostra jura oppressa tulimus et ferimus. Qui finis erit discordiarum? ecquando unam urbem habere, ecquando communem hanc patriam esse licet? Victi nos æquiore animo quiescimus quam vos victores. »

fait trop de résistance. Le sénat se défendait par sa sagesse, sa justice, et l'amour qu'il inspirait pour la patrie; par ses bienfaits, et une sage dispensation des trésors de la république; par le respect que le peuple avait pour la gloire des principales familles et la vertu des grands personnages<sup>1</sup>; par la religion même, les institutions anciennes, et la suppression des jours d'assemblée, sous prétexte que les auspices n'avaient pas été favorables; par les clients<sup>2</sup>; par l'opposition d'un tribun à un autre; par la création d'un dictateur<sup>3</sup>, les occupations d'une nouvelle guerre, ou les malheurs qui réunissaient tous les intérêts; enfin par une condescendance paternelle à accorder au peuple une partie de ses demandes pour lui faire abandonner les autres, et cette maxime constante de préférer la conservation de la république aux prérogatives de quelque ordre ou de quelque magistrature que ce fût

Dans la suite des temps, lorsque les plébéiens eurent tellement abaissé les patriciens que cette distinction de famille devint vaine<sup>4</sup>, et que les unes et les autres furent indifféremment élevées aux honneurs, il y eut de nouvelles disputes entre le bas peuple, agité par ses tribuns, et les principales familles patriciennes ou plébéiennes, qu'on appela les nobles, et qui avaient pour elles le sénat, qui en était composé. Mais, comme les mœurs anciennes n'étaient plus, que des particuliers

1. Le peuple, qui aimait la gloire, composé de gens qui avaient passé leur vie à la guerre, ne pouvait refuser ses suffrages à un grand homme sous lequel il avait combattu. Il obtenait le droit d'être des plébéiens et il élisait des patriciens. Il fut obligé de se lier les mains en établissant qu'il y aurait toujours un consul plébéien. Aussi les familles plébéiennes qui entrèrent dans les charges y furent-elles ensuite continuellement portées; et, quand le peuple éleva aux honneurs quelques hommes de néant comme Varron et Marius, ce fut une espèce de victoire qu'il remporta sur lui-même. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : *Par ses clients.*

3. Les patriciens, pour se défendre, avaient coutume de créer un dictateur: ce qui leur réussissait admirablement bien; mais les plébéiens, ayant obtenu de pouvoir être élus consuls, purent aussi être élus dictateurs: ce qui déconcerta les patriciens. Voy. dans Tite Live, liv. VIII, comment Publius Philo les abassa dans sa dictature: il fit trois lois qui leur furent très-préjudiciables. (M.)

4. Les patriciens ne conservèrent que quelques sacerdoxes et le droit de créer un magistrat qu'on appelait entre-roi. (M.)

avaient des richesses immenses, et qu'il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir, les nobles résistèrent avec plus de force que les patriciens n'avaient fait : ce qui fut cause de la mort des Gracques et de plusieurs de ceux qui travaillèrent sur leur plan <sup>1</sup>.

Il faut que je parle d'une magistrature qui contribua beaucoup à maintenir le gouvernement de Rome : ce fut celle des censeurs. Ils faisaient le dénombrement du peuple ; et de plus, comme la force de la république consistait dans la discipline, l'austérité des mœurs et l'observation constante de certaines coutumes, ils corrigeaient les abus que la loi n'avait pas prévus, ou que le magistrat ordinaire ne pouvait pas punir <sup>2</sup>. Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes ; et plus d'États ont péri parce qu'on a violé les mœurs que parce qu'on a violé les lois. A Rome, tout ce qui pouvait introduire des nouveautés dangereuses, changer le cœur ou l'esprit du citoyen, et en empêcher, si j'ose me servir de ce terme, la perpétuité, les désordres domestiques ou publics étaient réformés par les censeurs <sup>3</sup> : ils pouvaient chasser du sénat qui ils voulaient, ôter à un chevalier le cheval qui lui était entretenu par le public <sup>4</sup>, mettre un citoyen dans une autre tribu, et

1. Comme Saturninus et Glaucias. (M.)

2. On peut voir comme ils dégradèrent ceux qui, après la bataille de Cannes, avaient été d'avis d'abandonner l'Italie ; ceux qui s'étaient rendus à Annibal ; ceux qui, par une mauvaise interprétation, lui avaient manqué de parole. (M.)

3. On lit dans l'édition de 1734 la note suivante, supprimée depuis : « Le cens en lui-même, ou le dénombrement des citoyens, était une chose très-sage ; c'était une reconnaissance de l'état de ses affaires ou un examen de sa puissance : il fut établi par Servius Tullius. Avant lui, dit Eutrope, liv. I, le cens était inconnu dans le monde. »

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Oter à un chevalier le cheval qui lui était entretenu par le public ; réduire un citoyen au nombre de ceux qui payaient les charges de la ville sans avoir part à ses privilèges. Enfin ils jetaient les yeux sur la situation actuelle de la république, et distribuaient de manière le peuple dans ses diverses tribus, que les tribuns et les ambitieux ne pussent pas se rendre maîtres des suffrages, et que le peuple ne pût pas abuser de son pouvoir. » Cette dernière phrase fut transportée un peu plus loin dans les éditions postérieures ; elle était accompagnée de la note suivante qui, plus tard, augmentée et remaniée, prit place dans le texte et devint l'alinéa qui commence par ces mots : *Servius Tullius avait fait la fameuse division.* « Les plébéiens obtinrent contre les patriciens que les lois et les élections des magistrats se feraient par le peuple assem-

même parmi ceux qui payaient les charges de la ville sans avoir part à ses privilèges <sup>1</sup>.

M. Livius nota le peuple même; et de trente-cinq tribus il en mit trente-quatre au rang de ceux qui n'avaient point de part aux privilèges de la ville <sup>2</sup>. « Car, disait-il, après m'avoir condamné, vous m'avez fait consul et censeur : il faut donc que vous ayez prévarié une fois en m'infligeant une peine, ou deux fois, en me créant consul, et ensuite censeur. »

M. Duronius, tribun du peuple, fut chassé du sénat par les censeurs, parce que pendant sa magistrature il avait abrogé la loi qui bornait les dépenses des festins <sup>3</sup>.

C'était une institution bien sage. Ils ne pouvaient ôter à personne une magistrature, parce que cela aurait troublé l'exercice de la puissance publique <sup>4</sup>; mais ils faisaient déchoir de l'ordre et du rang, et privaient pour ainsi dire un citoyen de sa noblesse particulière.

Servius Tullius avait fait la fameuse division par centuries que Tite Live <sup>5</sup> et Denys d'Halicarnasse <sup>6</sup> nous ont

blé par tribus et non pas par centuries : il y avait trente-cinq tribus qui donnaient chacune leur voix, quatre de la ville et trente et une de la campagne. Comme il n'y avait chez les Romains que deux professions en honneur, la guerre et l'agriculture, les tribus de la campagne furent les plus considérées, et les quatre autres reçurent cette vile partie de citoyens qui, n'ayant pas de terres à cultiver, n'étaient, pour ainsi dire, citoyens qu'à demi; la plupart n'allaient pas même à la guerre; car, pour faire les enrôlements, on suivait la division par centuries, et ceux qui étaient dans les quatre tribus de la ville étaient à peu près les mêmes qui, dans la division par centuries, étaient de la sixième classe, dans laquelle on n'enrôlait personne; ainsi il était difficile que les suffrages fussent entre les mains du bas peuple, qui était enfermé dans ses quatre tribus; mais, comme chacun faisait mille fraudes pour en sortir, tous les cinq ans les censeurs pouvaient corriger ce désordre, et ils mettaient dans telle tribu qu'ils voulaient non-seulement un citoyen, mais aussi des corps et des ordres entiers. Voy. la remarque qui est la première du chapitre xi. Voy. aussi Tite Live, première Décade, liv. I, où les différentes divisions du peuple faites par Servius Tullius sont très-bien expliquées : c'était le même corps du peuple, mais divisé sous divers égards. »

1. Cela s'appelait *ararium aliquem facere aut in Cæritum tabulis referre*. On était mis hors de sa centurie, et on n'avait plus le droit de suffrage. (M.)

2. Tite Live, liv. XXIX. (M.) — Variante. 1<sup>re</sup> édition : « M. Livius nota te peuple même. »

3. Valère-Maxime, liv. II. (M.)

4. La dignité de sénateur n'était pas une magistrature. (M.)

5. Liv. I. (M.)

6. Liv. IV, art. 15 et suiv. (M.)

si bien expliquée. Il avait distribué cent quatre-vingt-treize centuries en six classes, et mis tout le bas peuple dans la dernière centurie, qui formait seule la sixième classe. On voit que cette disposition excluait le bas peuple du suffrage, non pas de droit, mais de fait. Dans la suite on régla qu'excepté dans quelques cas particuliers on suivrait dans les suffrages la division par tribus. Il y en avait trente-cinq qui donnaient chacune leur voix, quatre de la ville, et trente-une de la campagne. Les principaux citoyens, tous laboureurs, entrèrent naturellement dans les tribus de la campagne; et celles de la ville reçurent le bas peuple<sup>1</sup>, qui, y étant enfermé, influait très-peu dans les affaires: et cela était regardé comme le salut de la république. Et quand Fabius remit dans les quatre tribus de la ville le menu peuple qu'Appius Claudius avait répandu dans toutes, il en acquit le surnom de très-grand<sup>2</sup>. Les censeurs jetaient les yeux tous les cinq ans sur la situation actuelle de la république, et distribuaient de manière le peuple dans ses diverses tribus, que les tribuns et les ambitieux ne pussent pas se rendre maîtres des suffrages, et que le peuple même ne pût pas abuser de son pouvoir.

Le gouvernement de Rome fut admirable en ce que, depuis sa naissance, sa constitution se trouva telle, soit par l'esprit du peuple, la force du sénat, ou l'autorité de certains magistrats, que tout abus du pouvoir y put toujours être corrigé.

Carthage périt parce que, lorsqu'il fallut retrancher les abus, elle ne put souffrir la main de son Annibal même. Athènes tomba parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas en guérir. Et parmi nous les républiques d'Italie, qui se vantent de la perpétuité de leur gouvernement, ne doivent se van-

1. Appelé *turba forensis*. (M.)

2. Voy. *The Live*, liv. IX, ch. XLVI. (M.)

ter que de la perpétuité de leurs abus : aussi n'ont-elles pas plus de liberté que Rome n'en eut du temps des décemvirs<sup>1</sup>.

Le gouvernement d'Angleterre est plus sage<sup>2</sup>, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même; et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles.

En un mot, un gouvernement libre, c'est-à-dire toujours agité, ne saurait se maintenir s'il n'est, par ses propres lois, capable de correction.

1. Ni même plus de puissance. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « *Le gouvernement d'Angleterre est un des plus sages de l'Europe.* » Cette hardiesse déplut, et Montesquieu la supprima.

## CHAPITRE IX.

### Deux causes de la perte de Rome.

Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait facilement subsister. Tout soldat était également citoyen; chaque consul levait une armée; et d'autres citoyens allaient à la guerre sous celui qui succédait. Le nombre de troupes n'étant pas excessif, on avait attention à ne recevoir dans la milice que des gens qui eussent assez de bien pour avoir intérêt à la conservation de la ville<sup>1</sup>. Enfin le sénat voyait de près la conduite des géné-

1. Les affranchis et ceux qu'on appelait *capite censi*, parce que, ayant très-peu de bien, ils n'étaient taxés que pour leur tête, ne furent point d'abord enrôlés dans la milice de terre, excepté dans les cas pressants. Servius Tullius les avait mis dans la sixième classe, et on ne prenait des soldats que dans les cinq premières. Mais Marius, partant contre Jugurtha, enrôla indifféremment tout le monde. « *Milites scribere*, dit Salluste. non

raux<sup>1</sup>, et leur ôtait la pensée de rien faire contre leur devoir.

Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on soumettait, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens; et les généraux, qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force, et ne purent plus obéir<sup>2</sup>.

Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville<sup>3</sup>. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne put plus savoir si celui qui était à la tête d'une armée dans une province était son général ou son ennemi.

*more majorum, neque classibus, sed uti cuiusque libido erat, capite census plerosque.* » (De bello Jugurth.) Remarquez que, dans la division par tribus, ceux qui étaient dans les quatre tribus de la ville étaient à peu près les mêmes que ceux qui, dans la division par centuries, étaient dans la sixième classe. (M.)

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Pour avoir intérêt à la conservation de la ville; le sénat voyait de près la conduite des généraux, etc. »

2. Plaçons encore une fois la copie à côté du modèle. On lit dans les *Observations sur les Romains* de l'abbé de Mably : « Ce n'était pas cependant de ce côté-là seul que la république était menacée de sa ruine. La vaste étendue de sa domination l'exposait encore à de plus grands dangers; elle lui avait fait perdre l'autorité qu'elle avait sur ses magistrats; et, si les Romains ne succombaient pas sous leurs mauvaises mœurs, ils devaient se voir opprimer par leurs proconsuls. Quelque étendu, dit Polybe, que fût le pouvoir d'un consul à la tête de son armée, il lui était impossible d'en abuser, tant que l'empire des Romains fut renfermé dans l'Italie. Le sénat, sous les yeux duquel il est, et qui l'observe, n'a qu'à retirer les secours qu'il donne à l'armée, pour faire échouer un général dont il soupçonnerait la fidélité. La sûreté publique à cet égard naissait donc de ce que l'Italie ne mettait pas les consuls en état d'y subsister par eux-mêmes, ni de cacher pendant longtemps leurs entreprises. Voilà ce qui tenait leur autorité en équilibre avec la puissance de la république, ou plutôt ce qui les rendait toujours sujets. Mais ce contre-poids du pouvoir consulaire s'affaiblit quand les armées passèrent les mers. Les consuls, qui n'avaient été que consuls en Italie, furent, dans les provinces éloignées, consuls, préteurs, censeurs, édiles, le sénat et le peuple. Ils traitaient avec les nations voisines de leur commandement, dispoaient de leurs conquêtes, distribuaient à leur gré les couronnes, et réglaient l'état des tributs et des contributions. Ils commandaient dans de riches provinces qui les mirent en état de pourvoir par eux-mêmes à tous les besoins de leur armée; aussi César et Crassus, avec les seules forces de leur gouvernement, firent-ils la guerre sans le consentement de la république, dont les secours leur étaient devenus inutiles. »

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et à regarder de loin la ville. »

Tandis que le peuple de Rome ne fut corrompu que par ses tribuns, à qui il ne pouvait accorder que sa puissance même, le sénat put aisément se défendre, parce qu'il agissait constamment; au lieu que la populace passait sans cesse de l'extrémité de la fougue à l'extrémité de la faiblesse. Mais, quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du sénat devint inutile, et la république fut perdue.

Ce qui fait que les États libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent leur font presque toujours perdre la liberté; au lieu que les succès et les malheurs d'un État où le peuple est soumis confirment également sa servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune : le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état.

Si la grandeur de l'empire perdit la république, la grandeur de la ville ne perdit pas moins.

Rome avait soumis tout l'univers avec le secours des peuples d'Italie, auxquels elle avait donné en différents temps divers privilèges<sup>1</sup>. La plupart de ces peuples ne s'étaient pas d'abord fort soucieux du droit de bourgeoisie chez les Romains; et quelques-uns aimèrent mieux garder leurs usages<sup>2</sup>. Mais, lorsque ce droit fut celui de la souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'était citoyen romain, et qu'avec ce titre on était tout, les peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être romains : ne pouvant en venir à bout par leurs brigues et par leurs prières, ils prirent la voie des armes; ils se révoltèrent dans tout ce côté qui regarde la mer Ionienne; les autres alliés

1. *Jus Latii, jus Italicum.* (M.)

2. Les Éques disaient dans leurs assemblées: « Ceux qui ont pu choisir ont préféré leurs lois au droit de la cité romaine, qui a été une peine nécessaire pour ceux qui n'ont pu s'en défendre. » Tite Live, liv. IX, chap. XLV. (M.)

allaient les suivre<sup>1</sup>. Rome, obligée de combattre contre ceux qui étaient pour ainsi dire les mains avec lesquelles elle enchaînait l'univers, était perdue; elle allait être réduite à ses murailles: elle accorda ce droit tant désiré aux alliés qui n'avaient pas encore cessé d'être fidèles<sup>2</sup>; et peu à peu elle l'accorda à tous.

Pour lors Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta son génie, ses intérêts particuliers, et sa dépendance de quelque grand protecteur<sup>3</sup>. La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble; et comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes Dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus<sup>4</sup>.

1. Les Asculans, les Marses, les Vestins, les Marrucins, les Féréntans, les Hirpins, les Pompéians, les Vénusiens, les Japyges, les Lucaniens, les Samnites et autres. Appian, *De la guerre civile*, liv. I. (M.)

2. Les Toscans, les Ombriens, les Latins. Cela porta quelques peuples à se soumettre; et, comme on les fit aussi citoyens, d'autres posèrent encore les armes; et enfin il ne resta que les Samnites, qui furent exterminés. (M.)

3. Qu'on s'imagine cette tête monstrueuse des peuples d'Italie, qui, par le suffrage de chaque homme, conduisait le reste du monde. (M.)

4. « Au moment où tous les rois de la terre venaient rendre hommage au peuple romain représenté par le sénat, ce peuple s'éteignait rapidement. Consumé par la double action d'une guerre éternelle et d'un système de législation dévorante, il disparaissait de l'Italie. Le Romain, passant sa vie dans les camps, au delà des mers, ne revenait guère visiter son petit champ. La plupart n'avaient plus même ni terre, ni abri, plus d'autres Dieux domestiques que les aigles des légions. Un échange s'établissait entre l'Italie et les provinces. L'Italie envoyait ses enfants mourir dans les pays lointains, et recevait en compensation des millions d'esclaves. De ceux-ci, les uns, attachés aux terres, les cultivaient et les engraisaient bientôt de leurs restes; les autres, entassés dans la ville, dévoués aux vices d'un maître, étaient souvent affranchis par lui et devenaient citoyens. Peu à peu les fils des affranchis furent seuls en possession de la cité, composèrent le peuple romain, et sous ce nom donnèrent des lois au monde. Dès le temps des Gracques, ils remplissaient presque seuls le Forum. Un jour qu'ils interrompaient par leurs clameurs Scipion Emilien, il ne put endurer leur insolence, et il osa leur dire: « Silence, faux fils de l'Italie! » Et encore: « Vous avez beau faire:

Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des nations entières pour troubler les suffrages ou se les faire donner; les assemblées furent de véritables conjurations; on appela *comices* une troupe de quelques séditieux; l'autorité du peuple, ses lois, lui-même, devinrent des choses chimériques; et l'anarchie fut telle qu'on ne put plus savoir si le peuple avait fait une ordonnance, ou s'il ne l'avait point faite<sup>1</sup>.

On n'entend parler, dans les auteurs, que des divisions qui perdirent Rome; mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires, qu'elles y avaient toujours été, et qu'elles y devaient toujours être<sup>2</sup>. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal,

« ceux que j'ai amenés garrottés à Rome ne me feront jamais peur, tout déliés « qu'ils sont maintenant. » Le silence, dont fut suivi ce mot terrible, prouve assez qu'il était mérité. Les affranchis craignirent qu'en descendant de la tribune le vainqueur de Carthage et de Numance ne reconnût ses captifs africains ou espagnols, et ne découvrit sous la toge les marques du fouet.

« Ainsi un nouveau peuple succède au peuple romain absent ou détruit. Les esclaves prennent la place des maîtres, occupent fièrement le Forum, et, dans ces bizarres Saturnales, gouvernent par leurs décrets les Latins, les Italiens qui remplissent les légions. Bientôt il ne faudra plus demander où sont les plébéiens de Rome. Ils auront laissé leurs os sur tous les rivages. Des camps, des urnes, des voies éternelles, voilà tout ce qui doit rester d'eux. » Michelet, *Histoire romaine*.

1. Voyez les *Lettres de Cicéron à Atticus*, liv. IV, lettre XVIII. (M.)

2. Montesquieu emprunte cette pensée de Machiavel. On lit dans ses *Discours politiques* : « Il est, ce me semble, nécessaire de parler des brouilleries qu'il y eut dans Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à la création des tribuns, et de dire ensuite quelque chose contre l'opinion de ceux qui soutiennent que cette république fut si sujette aux séditions et si remplie de désordres, que, si sa bonne fortune et la valeur de ses soldats n'eussent pas suppléé à ces défauts, c'eût été une république inférieure à toutes les autres. Je ne peux nier que le bonheur et la bonne milice n'aient été les causes de la grandeur romaine; mais il me semble que ces gens-là ne s'aperçoivent pas que, partout où la milice est sur un bon pied, cela ne peut se faire sans de bons ordres, et que, cela étant, il est difficile que le bonheur ne s'y rencontre pas. Mais descendons aux choses plus particulières de cette république. Je soutiens donc que ceux qui condamnent les brouilleries survenues entre le menu peuple et la noblesse condamnent en même temps ce qui fut la première cause de la liberté de Rome, et qu'il semble qu'on ait plus d'égard au bruit et à l'éclat de ces troubles qu'aux bons effets qu'ils produisirent; qu'on ne veut pas considérer qu'il n'y a pas de villes qui ne soient composées de deux humeurs contraires, qui sont le peuple et les grands; et que toutes les lois qu'on fait en faveur de la liberté naissent de la contrariété qui se rencontre entre ces humeurs-là, comme on peut le voir aisément dans ce qui est arrivé à Rome : car, depuis les Tarquins jusqu'aux Gracques, qui fut un espace de plus de trois cents ans, tous les mouvements qui survinrent dans cette ville produisirent rarement des bannissements, et beaucoup moins encore d'exécutions sanguinaires. » Machiavel, *Discours politiques*, liv. I, Chap. IV.

et qui<sup>1</sup> changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions : et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander dans un État libre des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles; et, pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas.

Ce qu'on appelle union, dans un corps politique, est une chose très-équivoque; la vraie est une union d'harmonie, qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien général de la société, comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total. Il peut y avoir de l'union dans un État où l'on ne croit voir que du trouble, c'est-à-dire une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres.

Mais, dans l'accord du despotisme asiatique, c'est-à-dire de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y a toujours une division réelle. Le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance; et si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres.

Il est vrai que les lois de Rome devinrent impuissantes pour gouverner la république; mais c'est une chose qu'on a vue toujours, que de bonnes lois, qui ont fait qu'une petite république devient grande, lui deviennent à charge lorsqu'elle s'est agrandie : parce qu'elles étaient telles que leur effet naturel était de

<sup>1</sup> Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et changea en guerres civiles. »

faire un grand peuple, et non pas de le gouverner.

Il y a bien de la différence entre les lois bonnes et les lois convenables, celles qui font qu'un peuple se rend maître des autres et celles qui maintiennent sa puissance lorsqu'il l'a acquise.

Il y a à présent dans le monde une république que presque personne ne connaît<sup>1</sup>, et qui, dans le secret et le silence, augmente ses forces chaque jour. Il est certain que, si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses lois ; et ce ne sera point l'ouvrage d'un législateur, mais celui de la corruption même.

Rome était faite pour s'agrandir, et ses lois étaient admirables pour cela<sup>2</sup>. Aussi, dans quelque gouvernement qu'elle ait été, sous le pouvoir des rois, dans l'aristocratie ou dans l'état populaire, elle n'a jamais cessé de faire des entreprises qui demandaient de la conduite, et y a réussi. Elle ne s'est pas trouvée plus sage que tous les autres États de la terre en un jour, mais continuellement ; elle a soutenu une petite, une médiocre, une grande fortune, avec la même supériorité, et n'a point eu de prospérités dont elle n'ait profité, ni de malheurs dont elle ne se soit servie.

Elle perdit sa liberté parce qu'elle acheva trop tôt son ouvrage<sup>3</sup>.

1. Le canton de Berne. (M.)

2. On lit dans l'édition de 1734 la note suivante, supprimée depuis : « Il y a des gens qui ont regardé le gouvernement de Rome comme vicieux, parce qu'il était un mélange de la monarchie, de l'aristocratie et de l'état populaire ; mais la perfection d'un gouvernement ne consiste pas à se rapporter à une des espèces de police qui se trouvent dans les livres des politiques, mais à répondre aux vues que tout législateur doit avoir, qui sont la grandeur d'un peuple ou sa félicité. Le gouvernement de Lacédémone n'était-il pas aussi composé des trois ? »

3. « On pourrait ajouter aux causes de la ruine de Rome beaucoup d'inconvénients particuliers. Les rigueurs des créanciers sur leurs débiteurs ont excité de grandes et de fréquentes révoltes. La prodigieuse quantité de gladiateurs et d'esclaves dont Rome et l'Italie étaient surchargées a causé

## CHAPITRE X.

## De la corruption des Romains.

Je crois que la secte d'Épicure, qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains<sup>1</sup>. Les Grecs en avaient été infatués avant eux : aussi avaient-ils été plus tôt corrompus. Polybe nous dit que de son temps les serments ne pouvaient donner de la confiance pour un Grec, au lieu qu'un Romain en était pour ainsi dire enchaîné<sup>2</sup>.

d'effroyables violences, et même des guerres sanglantes. Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères, se fit tant de nouveaux citoyens, ou par brigue ou par raison, qu'à peine pouvait-elle se reconnaître elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avait naturalisés. Le sénat se remplissait de barbares; le sang romain se mêlait; l'amour de la patrie, par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les peuples du monde, n'était pas naturel à ces citoyens venus de dehors, et les autres se gâtaient par le mélange. Les partialités se multipliaient avec cette prodigieuse multiplicité de citoyens nouveaux, et les esprits turbulents y trouvaient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre.

« Cependant le nombre des pauvres s'augmentait sans fin par le luxe, par les débauches, et par la fainéantise, qui s'introduisait. Ceux qui se voyaient ruinés n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se souciaient peu que tout pérît avec eux : les grands ambitieux et les misérables qui n'ont rien à perdre aiment toujours le changement. Ces deux genres de citoyens prévalaient dans Rome; et l'état mitoyen, qui seul tient tout en balance dans les Etats populaires, étant le plus faible, il fallait que la république tombât. » Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, III<sup>e</sup> partie, chap. VII.

1. Cynéas en ayant discours à la table de Pyrrhus, Fabricius souhaite que les ennemis de Rome pussent tout prendre les principes d'une pareille secte. Plutarque, *Vie de Pyrrhus*. (M.)

2. « Si vous prêtez aux Grecs un talent, avec dix promesses, dix cautions autant de témoins, il est impossible qu'ils gardent leur foi; mais, parmi les Romains, soit qu'on doive rendre compte des deniers publics ou de ceux des particuliers, on est fidèle à cause du serment que l'on a fait. On a donc sagement établi la crainte des enfers; et c'est sans raison qu'on la combat aujourd'hui. » Polybe, liv. VI. (M.)

Les Grecs ne furent jamais estimés à Rome. Quand la corruption romaine eut accru la faveur dont ils jouissaient, on les vit s'introduire dans toutes les familles, et usurper partout une influence dont Juvénal s'indignait :

Rusticus ille tuus sumit trechedipna, Quirine

Il y a un fait, dans les lettres de Cicéron à Atticus, qui nous montre combien les Romains<sup>1</sup> avaient changé à cet égard depuis le temps de Polybe.

« Memmius, dit-il, vient de communiquer au sénat l'accord que son compétiteur et lui avaient fait avec les consuls, par lequel ceux-ci s'étaient engagés de les favoriser dans la poursuite du consulat pour l'année suivante; et eux, de leur côté, s'obligeaient de payer aux consuls quatre cent mille sesterces, s'ils ne leur fournissaient trois augures qui déclareraient qu'ils étaient présents lorsque le peuple avait fait la loi *Curiate*<sup>2</sup>, quoiqu'il n'en eût point fait, et deux consulaires qui affirmeraient qu'ils avaient assisté à la signature du *sénatus-consulte* qui réglait l'état de leurs provinces, quoiqu'il n'y en eût point eu. » Que de malhonnêtes gens dans un seul contrat<sup>3</sup>!

Outre que la religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des mœurs des hommes, il y avait

Et ceromatico fert niceteria collo.  
 Hic alta Sicyone, ast hic Amydone relictæ,  
 Hic Andro, ille Samo, hic Trallibus aut Alabandis,  
 Esquilias dictumque petunt a vimine collem,  
 Viscera magnarum domuum dominique futuri.  
 Ingenium velox, audacia perdita, sermo  
 Promptus, et Isæo torrentior. Ede, quid illum  
 Esse putes? quemvis hominem secum attulit ad nos;  
 Grammaticus, rhetor, geometres, pictor, aliptes,  
 Augur, schœnobates, medicus, magus: omnia novit.  
 Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.  
 Ad summam, non Maurus erat, nec Sarmata, nec Thrax,  
 Qui sumpsit pennas, mediis sed natus Athenis.

JUVÉNAL, Satire III.

1. Livre IV, lettre XVIII. (M.) Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Qui fait bien voir combien les Romains. »

2. La loi *Curiate* donnait la puissance militaire, et le *sénatus-consulte* réglait les troupes, l'argent, les officiers que devait avoir le gouverneur: or, les consuls, pour que tout cela fût fait à leur fantaisie, voulaient fabriquer une fausse loi et un faux *sénatus-consulte*. (M.)

3. « Consules flagrant infamia, quod C. Memmius candidatus pactionem in senatu recitavit, quam ipse et suus competitor Domitius cum consulibus fecissent, uti ambo HS quadragena consulibus darent, si essent ipsi consules facti, nisi tres augures dedissent, qui se affuisse dicerent, quum lex curiata ferretur, que lata non esset; ut duo consulares, qui se dicerent in ornandis provinciis consularibus scribendo affuisse, quum omnino ne senatus quidem fuisset. Hæc pactione, non verbis, sed nominibus et perscriptionibus, multorum tabulis quum esse facta diceretur, prolata a Memmio est nominibus inductis, auctore Pompeio. »

ceci de particulier chez les Romains, qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie. Cette ville, fondée sous les meilleurs auspices; ce Romulus, leur roi et leur dieu; ce Capitole, éternel comme la ville; et la ville, éternelle comme son fondateur, avaient fait autrefois sur l'esprit des Romains une impression qu'il eût été à souhaiter qu'ils eussent conservée.

La grandeur de l'État fit la grandeur des fortunes particulières. Mais, comme l'opulence est dans les mœurs, et non pas dans les richesses, celles des Romains, qui ne laissaient pas d'avoir des bornes, produisirent un luxe et des profusions qui n'en avaient point<sup>1</sup>. Ceux qui avaient d'abord été corrompus par leurs richesses le furent ensuite par leur pauvreté. Avec des biens au-dessus d'une condition privée, il fut difficile d'être un bon citoyen<sup>2</sup>; avec les désirs et les regrets d'une grande fortune ruinée, on fut prêt à tous les attentats; et, comme dit Salluste<sup>3</sup>, on vit une génération de gens qui ne pouvaient avoir de patrimoine, ni souffrir que d'autres en eussent.

Cependant, quelle que fût la corruption de Rome, tous les malheurs ne s'y étaient pas introduits; car la force de son institution avait été telle qu'elle avait conservé une valeur héroïque, et toute son application à la guerre, au milieu des richesses, de la mollesse et de la volupté; ce qui n'est, je crois, arrivé à aucune nation du monde.

1. La maison que Cornélie avait achetée soixante et quinze mille drachmes, Lucullus l'acheta, peu de temps après, deux millions cinq cent mille. Plutarque, *Vie de Marius*. (M.)

2. Par une ponctuation nouvelle, Montesquieu a modifié le sens de toute cette phrase; on lisait dans la première édition: « Ceux qui d'abord avaient été corrompus par leurs richesses le furent ensuite par leur pauvreté avec des biens au-dessus d'une condition privée; il fut difficile d'être un bon citoyen avec les désirs et les regrets d'une grande fortune ruinée; on fut prêt à tous les attentats, etc. »

3. *Ut merito dicatur genitos esse, qui nec ipsi habere possent res familiares, nec alios pati*. Fragment de l'*Histoire* de Salluste, tiré du livre de la *Cité de Dieu*, liv. II, chap. XVIII. (M.)

Les citoyens romains<sup>1</sup> regardaient le commerce<sup>2</sup> et les arts comme des occupations d'esclaves<sup>3</sup> : ils ne les exerçaient point. S'il y eut quelques exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis qui continuaient leur première industrie; mais en général ils ne connaissaient que l'art de la guerre, qui était la seule voie pour aller aux magistratures et aux honneurs<sup>4</sup>. Ainsi les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Le peuple romain ne cultivait point le commerce et les arts; il les regardait comme des occupations d'esclave; s'il y a quelques exceptions, ce n'étaient guère que quelques affranchis qui continuaient leur première industrie. Mais en général ils ne connaissaient, etc. »

2. Romulus ne permit que deux sortes d'exercices aux gens libres, l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, ceux qui tenaient une maison à louage, les cabaretiers, n'étaient pas du nombre des citoyens. Denys d'Halicarnasse, liv. II, *idem*, liv. IX. (M.)

3. Cicéron en donne les raisons dans ses *Offices*, liv. III. (M.)

4. Il fallait avoir servi six années, entre l'âge de seize ans et celui de quarante-sept. Voyez Polybe, liv. VI. (M.)

## CHAPITRE XI.

De Sylla. — De Pompée et César.

Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla : on en trouvera dans Appian<sup>1</sup> l'épouvantable histoire. Outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain était furieux; les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardaient plus comme les membres d'une même république<sup>2</sup>, et l'on se faisait une guerre qui, par un caractère particulier, était en même temps civile et étrangère

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « On en trouvera dans *Appien*. » Montesquieu traduit assez capricieusement les noms propres; tantôt il conserve leur terminaison ancienne; tantôt il les abrège ou les altère; l'usage et l'euphonie sont les seules règles qu'on puisse consulter sur ce point.

2. Comme Marius, pour se faire donner la commission de la guerre

Sylla fit des lois très-propres à ôter la cause des désordres que l'on avait vus : elles augmentaient l'autorité du sénat, tempéraient le pouvoir du peuple, réglaient celui des tribuns. La fantaisie<sup>1</sup> qui lui fit quitter la dictature sembla rendre la vie à la république ; mais , dans la fureur de ses succès, il avait fait des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté.

Il ruina, dans son expédition d'Asie, toute la discipline militaire ; il accoutuma son armée aux rapines<sup>2</sup>, et lui donna des besoins qu'elle n'avait jamais eus ; il corrompit une fois des soldats qui devaient dans la suite corrompre les capitaines.

Il entra dans Rome à main armée, et enseigna aux généraux romains à violer l'asile de la liberté<sup>3</sup>.

Il donna les terres des citoyens aux soldats<sup>4</sup>, et il les rendit avides pour jamais ; car, dès ce moment, il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendît une occasion qui pût mettre les biens de ses concitoyens entre ses mains.

contre Mithridate au préjudice de Sylla, avait, par le secours du tribun Sulpicius, répandu les huit nouvelles tribus des peuples d'Italie dans les anciennes, ce qui rendait les Italiens maîtres des suffrages, ils étaient la plupart du parti de Marius, pendant que le sénat et les anciens citoyens étaient du parti de Sylla. (M.)

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Sylla fit d'assez bonnes lois ; il diminua la puissance des tribuns ; et la modération ou la fantaisie qui lui fit quitter la dictature rétablit pour un temps le sénat ; mais, dans la fureur de ses succès, il avait fait des choses qui dans la suite mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté. » Cet alinéa, remanié et corrigé, offre un sens plus précis. — On ne s'explique guère comment Montesquieu, qui, dans son *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, prête au dictateur romain des desseins si arrêtés et une conduite si réfléchie, dans son abdication surtout, efface le mot de *modération*, et s'en tient à celui de *fantaisie*. Comment concilier ce jugement avec le langage que Montesquieu fait tenir à Sylla ? « C'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions. Si j'avais gouverné les Romains avec douceur, quelle merveille que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice m'eussent fait quitter le gouvernement ? Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile, etc. »

2. Voyez, dans la *Conjuration de Catilina*, le portrait que Salluste nous fait de cette armée. (M.)

3. *Fugatis Marii copiis, primus urbem Romam cum armis ingressus est.* Fragment de Jean d'Antioche, dans l'*Extrait des vertus et des vices*. (M.)

4. On distribua bien au commencement une partie des terres des ennemis vaincus ; mais Sylla donna les terres des citoyens. (M.)

Il inventa les proscriptions, et mit à prix la tête de ceux qui n'étaient pas de son parti. Dès lors il fut impossible de s'attacher davantage à la république ; car, parmi deux hommes ambitieux, et qui se disputaient la victoire, ceux qui étaient neutres, et pour le parti de la liberté, étaient sûrs d'être pros crits par celui des deux qui serait le vainqueur. Il était donc de la prudence de s'attacher à l'un des deux.

Il vint après lui, dit Cicéron <sup>1</sup>, un homme qui, dans une cause impie et une victoire encore plus honteuse, ne confisqua pas seulement les biens des particuliers, mais enveloppa dans la même calamité des provinces entières.

Sylla, quittant la dictature, avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes ; mais cette action, qui marqua tant de modération, était elle-même une suite de ses violences. Il avait donné des établissements à quarante-sept légions dans divers endroits de l'Italie. Ces gens-là, dit Appian, regardant leur fortune comme attachée à sa vie, veillaient à sa sûreté, et étaient toujours prêts à le secourir ou à le venger <sup>2</sup>.

La république devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue <sup>3</sup>.

Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savait pas aller à son but si directement que

1. *De Officiis*, livre II, chap. VIII. (M.) « Secutus est qui in causa « impia, victoria etiam foediore, non singulorum civium bona publicaret, sed « universas provincias regionesque uno calamitatis jure comprehenderet. » Dans la première édition cet alinéa servait de commentaire à cette phrase : « Il donna les terres des citoyens aux soldats, etc. » Montesquieu l'a depuis intercalé dans le texte, peut-être aux dépens de la suite des idées.

2. On peut voir ce qui arriva après la mort de César. (M.)

3. Dès le mois de décembre de l'an 49, Cicéron prévoyait déjà l'issue de la lutte qui se préparait : « De republica quotidie magis timeo. Non enim boni, « ut putant, consentiant. Quos ego equites Romanos, quos senatores vidi, « qui acerrime quum cetera, tum hoc iter Pompeii vituperant ! Pace opus « est. Ex victoria quum multa mala, tum certe tyrannus existet. » *Lettres à Atticus*, VII, v. Du reste, si l'on en juge par l'état déplorable de Rome et du peuple romain à cette époque, on comprendra que la liberté devait succomber.

l'autre, effacèrent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus, tous les autres citoyens Pompée parut le premier; César le suivit de près.

Pompée, pour s'attirer la faveur, fit casser les lois de Sylla qui bornaient le pouvoir du peuple, et, quand il eut fait à son ambition un sacrifice des lois les plus salutaires de sa patrie, il obtint tout ce qu'il voulut, et la témérité du peuple fut sans bornes à son égard.

Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une l'autre; et, comme elles n'avaient toutes qu'un pouvoir borné, chaque citoyen était bon pour y parvenir; et le peuple, voyant passer devant lui plusieurs personnages l'un après l'autre, ne s'accoutumait à aucun d'eux. Mais dans ces temps-ci le système de la république changea : les plus puissants se firent donner par le peuple des commissions extraordinaires; ce qui anéantit l'autorité du peuple et des magistrats, et mit toutes les grandes affaires dans les mains d'un seul ou de peu de gens <sup>1</sup>.

Fallut-il faire la guerre à Sertorius, on en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate, tout le monde cria Pompée. Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome, le peuple croit être perdu, si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates, il n'y a que Pompée. Et, lorsque César menace d'envahir, le sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

« Je crois bien, disait Marcus <sup>2</sup> au peuple, que Pompée, que les nobles attendent, aimera mieux assurer

1. *Plebis opes imminutæ, paucorum potentia crevit.* Salluste, *De conjurat. Catil.* (M.) Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Ce qui anéantit l'autorité des magistrats. »

2. Fragment de l'*Histoire* de Salluste. (M.) « *Mihi quidem satis spectatum est Pompeium, tantæ gloriæ adolescentem, malle principem vobis quam illis dominationis socium; auctoremque imprimis fore tribunicie potestatis. Verum, Quirites, antea singuli cives in*

vosre liberté que leur domination ; mais il y a eu un temps où chacun de vous avait la protection de plusieurs , et non pas tous la protection d'un seul , et où il était inouï qu'un mortel pût donner ou ôter de pareilles choses. »

A Rome, faite pour s'agrandir, il avait fallu réunir dans les mêmes personnes les honneurs et la puissance ; ce qui , dans des temps de trouble , pouvait fixer l'admiration du peuple sur un seul citoyen.

Quand on accorde des honneurs , on sait précisément ce que l'on donne ; mais , quand on y joint le pouvoir , on ne peut dire à quel point il pourra être porté.

Des préférences excessives données à un citoyen dans une république ont toujours des effets nécessaires : elles font naître l'envie du peuple , ou elles augmentent sans mesure son amour.

Deux fois Pompée , retournant à Rome maître d'opprimer la république , eut la modération de congédier ses armées avant que d'y entrer , et d'y paraître en simple citoyen. Ces actions , qui le comblèrent de gloire , firent que dans la suite , quelque chose qu'il eût fait au préjudice des lois , le sénat se déclara toujours pour lui.

Pompée avait une ambition plus lente et plus douce que celle de César. Celui-ci voulait aller à la souveraine puissance les armes à la main , comme Sylla. Cette façon d'opprimer ne plaisait point à Pompée : il aspirait à la dictature <sup>1</sup> , mais par les suffrages du peuple ;

« pluribus, non in uno cuncti præsidia habebatis : neque mortalium quæquam dare aut eripere talia unus poterat. »

1. Au mois de décembre 52, Cicéron écrivait à son frère Quintus : « Rumor dictatoris injucundus bonis ; mihi etiam magis, quæ loquuntur. Sed tota res et timetur et refrigerat. Pompeius plane se negat velle : antea ipse mihi non negabat. Hirrus auctor fore videtur. O Dii, quam ineptus ! quam se ipse amans sine rivali Crassum Junianum, hominem mihi deditum per me deterruit : velit, nolit, scire difficile est. Hirro tamen agente, nolle se non probabit. Aliud hoc tempore de republica nihil loquebantur ; agebatur quidem certe nihil. » *Lettres à Quintus*, III, VII. Trois ans plus tard dans une lettre datée de Formies (février 48), Cicéron se montrait plus sévère encore pour Pompée. « Hoc Cnæus noster quum antea nunquam,

il ne pouvait consentir à usurper la puissance ; mais il aurait voulu qu'on la lui remit entre les mains.

Comme la faveur du peuple n'est jamais constante, il y eut des temps où Pompée vit diminuer son crédit<sup>1</sup> ; et, ce qui le toucha bien sensiblement, des gens qu'il méprisait augmentèrent le leur, et s'en servirent contre lui.

Cela lui fit faire trois choses également funestes : il corrompit le peuple à force d'argent, et mit dans les élections un prix aux suffrages de chaque citoyen.

De plus, il se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeraient dictateur par désespoir.

Enfin il s'unit d'intérêts avec César et Crassus. Caton disait que ce n'était pas leur inimitié qui avait perdu la république, mais leur union. En effet, Rome<sup>2</sup> était en ce malheureux état, qu'elle était moins accablée par les guerres civiles que par la paix, qui, réunissant les vues et les intérêts des principaux, ne faisait plus qu'une tyrannie.

Pompée ne prêta pas proprement son crédit à César ; mais, sans le savoir, il le lui sacrifia<sup>3</sup>. Bientôt César

« tum in hac causa minime cogitavit. Dominatio quæsitæ ab utroque est : non id actum, beata et honesta civitas ut esset. Nec vero ille urbem reliquit, quod eam tueri non posset; nec Italiam, quod ea pelleretur: sed hoc a primo cogitavit, omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentes feras armatas in Italiam adducere, exercitus conficere maximos. Genus illud Sullani regni jampridem appetitur, multis, qui una sunt, cupidibus. » *Lettres à Atticus*, VIII, II. La lutte était engagée; Pompée ne cachait plus ses intentions.

1. Voyez Plutarque. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « En effet, elle était en ce malheureux état. » Cette correction rend la phrase plus régulière.

3. C'est ce que Cicéron reproche avec amertume à Pompée : « Nihil actum est a Pompeio nostro sapienter, nihil fortiter; addo etiam, nihil nisi contra consilium auctoritatemque meam. Omitto illa vetera, quod istum in rempublicam ille aluit, auxit, armavit : ille legibus per vim et contra auspicia ferendis auctor ; ille Galliarum ulterioris adiunctor ; ille gener ; ille in adoptione P. Clodio augur ; ille restituendi mei quam retinendi studiosior ; ille provincia propagator ; ille absentis in omnibus adiutor ; idem etiam tertio consulatu, postquam esse defensor rei publicæ cepit, contendit ut decem tribuni plebis ferrent ut absentis ratio haberetur ; quod idem ipse sanxit lege quadam sua, Maroquæ Marcello consuli, finienti provinciis

employa contre lui les forces qu'il lui avait données, et ses artifices mêmes; il troubla la ville par ses émissaires, et se rendit maître des élections : consuls, préteurs, tribuns, furent achetés au prix qu'ils mirent eux-mêmes<sup>1</sup>.

Le sénat, qui vit clairement les desseins de César, eut recours à Pompée; il le pria de prendre la défense de la république, si l'on pouvait appeler de ce nom un gouvernement qui demandait la protection d'un de ses concitoyens.

Je crois que ce qui perdit surtout Pompée fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avait fait il eût manqué de prévoyance. Il s'accoutuma le plus tard qu'il put à cette idée; il ne se mettait point en défense pour ne point avouer qu'il se fût mis en danger; il soutenait au sénat que César n'oserait faire la guerre; et, parce qu'il l'avait dit tant de fois, il le redisait toujours.

Il semble qu'une chose avait mis César en état de tout entreprendre : c'est que, par une malheureuse conformité de noms, on avait joint à son gouvernement de la Gaule cisalpine celui de la Gaule d'au delà des Alpes.

La politique n'avait point permis qu'il y eût des armées auprès de Rome; mais elle n'avait pas souffert non plus que l'Italie fût entièrement dé garnie de troupes : cela fit qu'on tint des forces considérables dans la Gaule cisalpine, c'est-à-dire dans le pays qui

« Gallis Cal. Mart. diem, restitit. Sed, ut næc omitam, quid foedius, quid « perturbatius hoc ab urbe discessu, sive potius turpissima fuga? » *Lettres à Atticus*, VIII, III.

1. Cicéron, dans le secret d'une correspondance intime, appréciait ainsi César et son parti : « Verumtamen hoc video, cum homine audacissimo « paratissimoque negotium esse; omnes damnatos, omnes ignominia affectos, « omnes damnatione ignominiaque dignos illic facere, omnem fere juven- « tutem, omnem illam urbanam ac perditam plebem, tribunos valentes, « addito C. Cassio, omnes qui ære alieno premantur, quos plures esse intel- « ligo quam putaram : causam solum illa causa non habet; ceteris rebus « abundat. Hic omnia facere omnes, ne armis decernatur; quorum exitus « semper incerti, nunc vero in alteram partem magis timendi. » *Lettres à Atticus*, VII, III.

est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes. Mais, pour assurer la ville de Rome contre ces troupes, on fit le célèbre sénatus-consulte<sup>1</sup> que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on dévouait aux dieux infernaux, et l'on déclarait sacrilège et parricide, quiconque, avec une légion, avec une armée ou avec une cohorte, passerait le Rubicon.

A un gouvernement si important, qui tenait la ville en échec, on en joignit un autre plus considérable encore : c'était celui de la Gaule transalpine, qui comprenait les pays du midi de la France, qui, ayant donné à César l'occasion de faire la guerre pendant plusieurs années à tous les peuples qu'il voulut, fit que ses soldats vieillirent avec lui, et qu'il ne les conquît pas moins que les barbares. Si César n'avait point eu le gouvernement de la Gaule transalpine, il n'aurait point corrompu ses soldats, ni fait respecter son nom par tant de victoires. S'il n'avait pas eu celui de la Gaule cisalpine, Pompée aurait pu l'arrêter au passage des Alpes; au lieu que, dès le commencement de la guerre, il fut obligé d'abandonner l'Italie : ce qui fit perdre à son parti la réputation, qui dans les guerres civiles est la puissance même.

La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée éperdu<sup>2</sup> ne vit, dans les pre-

1. Dans ses *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romant*, Gruter a donné le texte de ce sénatus-consulte. Cette inscription, gravée sur un marbre situé à deux milles de Césène, n'est qu'une pièce apocryphe; nous la reproduisons cependant ici dans son entier :

IVSSV. MANDATQVE. P. R. COS. IMP. MILI. TYRO. COMILITO. MANIPVLARISVE. CENT. TVRMAEVE. LEGIONARIAE. ARMAT. QVISQVIS. ES. HIC. SISTITO. VEXILLVM. SINITO. NEC. CITRA. HVNC. AMNEM. RVBICONEM. SIGNA. ARMA. DUCTVM. COMEATVM. EXERCITVMVE. TRADVCITO. SI. QVIS. HVIVSCE. IVSSIONIS. ERGO. ADVERSUS. IERIT. FECERITVE. ADIVDICATVS. ESTO. HOSTIS. P. R. AC. SI. CONTRA. PATRIAM. ARMA. TVLERIT. SACROSQVE. PENATES. E. PENETRALIBVS. ASPORTAVERIT. SANCITO. PLEBISCI. SENATVSVE. CONSVLTI. VLTIA. HOS. FINES. ARMA. PROFERRE. LICEAT. NEMINI. — S. P. Q. R.

2. Il faut voir, dans la correspondance de Cicéron, le triste tableau de Pompée et de son parti fuyant devant César : « Pompeii ego vicem doleo, qui urbem reliquit, id est patriam, pro qua et in qua mori præclarum fuit.

miers moments de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les affaires désespérées : il ne sut que céder et fuir ; il sortit de Rome, y laissa le trésor public ; il ne put nulle part retarder le vainqueur ; il abandonna une partie de ses troupes, toute l'Italie, et passa la mer.

On parle beaucoup de la fortune de César<sup>1</sup> ; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qua-

« Ignorare mihi videris hæc quanta sit clades. Es enim etiam nunc domi tue. Sed invitis perditissimis hominibus esse diutius non potes. Hoc miserius, hoc turpius quidquam ? In unius hominis, quotannis periculose egrotantis, anima positas omnes nostras spes habemus, non expulsi, sed evocati e patria; quam non servandam ad redium nostrum, sed diripiendam et inflammandam reliquimus. Ita multi nobiscum sunt, non in suburbanis, non in hortis, non in ipsa urbe: et si nunc sunt, non erunt. Nos interea ne Capuæ quidem, sed Luceria: et oram quidem maritimam jam relinquemus. » (*Lettres à Atticus*, VIII, II.) Pompée était vaincu d'avance par les terreurs seules de son parti.

1. « C. Julius César sortait d'une famille patricienne, qui prétendait descendre, d'un côté de Vénus, de l'autre d'Ancus Martius, roi de Rome. « Ainsi, disait-il dans l'éloge funèbre de sa tante Julia, on trouve en ma famille la sainteté des rois, qui sont les maîtres du monde, et la majesté des Dieux, qui sont les maîtres des rois. » La tante de César avait épousé Marius. Les éléments divers dont se composait Rome, le vieux patriciat sacerdotal, le parti des chevaliers, celui des Italiens, semblaient donc résumés en César. A l'époque où nous sommes parvenus, il n'avait encore d'autre réputation que celle d'un jeune homme singulièrement éloquent, dissolu et audacieux. Ses mœurs étaient celles de tous les jeunes gens de l'époque; ce qui n'était qu'à César, c'était cette effrayante prodigalité qui empruntait, qui donnait sans compter, et qui ne se réservait d'autre liquidation que la guerre civile; c'était l'audace qui, seul dans le monde, le fit, à dix-sept ans, résister aux volontés de Sylla. Le dictateur voulait lui faire répudier sa femme. Le grand Pompée, si puissant alors, s'était soumis à un ordre semblable. César refusa d'obéir; et il ne périt point: sa fortune fut plus forte que Sylla. Toute la noblesse, les vestales elles-mêmes intercédèrent auprès du dictateur, et demandèrent en grâce la vie de cet enfant indocile: « Vous le voulez, dit-il, je vous l'accorde; mais dans cet enfant j'entrevois plusieurs Marius. »

« César n'accepta point ce pardon, et n'obéit pas davantage: il se réfugia en Asie. Tombé entre les mains des pirates, il les étonna de son audace. Ils avaient demandé vingt talents pour sa rançon: « C'est trop peu, dit-il, vous en aurez cinquante; mais une fois libre, je vous ferai mettre en croix. » Et il leur tint parole. De retour à Rome, il osa relever les trophées de Marius. Plus tard, chargé d'informer contre les meurtriers, il punit à ce titre les sicaires de Sylla, sans égard aux lois du dictateur. Ainsi, il s'annonça hautement comme le défenseur de l'humanité contre le parti qui avait défendu l'unité de la cité au prix de tant de sang. Tout ce qui était opprimé put s'adresser à César. Dès sa questure il favorisa les colonies laïques, qui voulaient recouvrer les droits dont Sylla les avait privées. Les deux premières fois qu'il parut au barreau, ce fut pour parler en faveur des Grecs contre deux magistrats romains. On le vit plus tard, du milieu des marais et des forêts de la Gaule, pendant une guerre si terrible, orner à ses frais de monuments publics les villes de la Grèce et de l'Asie. Il tenait compte des barbares et des esclaves eux-mêmes; il nourrissait un grand nombre de gladiateurs pour les faire combattre dans les jeux; mais, quand

lités, sans pas un défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

César, après avoir défait les lieutenants de Pompée en Espagne, alla en Grèce le chercher lui-même. Pompée, qui avait la côte de la mer et des forces supérieures, était sur le point de voir l'armée de César détruite par la misère et la faim; mais, comme il avait souverainement le faible de vouloir être approuvé, il ne pouvait s'empêcher de prêter l'oreille aux vains discours de ses gens, qui le raillaient ou l'accusaient sans cesse<sup>1</sup>. « Il veut, disait l'un, se perpétuer dans le commandement, et être comme Agamemnon, le roi des rois. — Je vous avertis, disait un autre, que nous ne mangerons pas encore cette année des figues de Tusculum. » Quelques succès particuliers qu'il eut achevèrent de tourner la tête à cette troupe sénatoriale. Ainsi, pour n'être pas blâmé, il fit une chose que la postérité blâmera toujours, de sacrifier tant d'avantages pour aller, avec des troupes nouvelles, combattre une armée qui avait vaincu tant de fois.

Lorsque les restes de Pharsale se furent retirés en Afrique, Scipion, qui les commandait, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton, de traîner la guerre en

les spectateurs semblaient vouloir leur mort, il les faisait enlever de l'arène; il n'eut pas de meilleurs soldats dans la guerre civile. Le monde ancien excluait les femmes de la cité: César donna le premier l'exemple de rendre, même aux jeunes femmes, des honneurs publics; il prononça solennellement l'éloge funèbre de sa tante Julia et de Cornélia, sa femme. Ainsi, par la libéralité de son esprit, par sa magnanimité, par ses vices même, César était le représentant de l'humanité contre le dur et austère esprit de la république. Il méritait d'être le fondateur de l'empire qui allait ouvrir au monde les portes de Rome. En bien, en mal, l'homme de l'humanité fut César.» (Michelet, *Histoire romaine*.) — Ce passage est remarquable par une grande habileté de mise en scène et par une singulière verve de style; le portrait de César y est tracé avec éclat. Mais, en prêtant à son héros une grandeur imaginaire, l'auteur diminue sa grandeur réelle. César ne fut, ni d'intention ni de fait, le représentant de l'humanité, il ne songea pas plus à relever l'esclave qu'à réhabiliter la femme. Il faut laisser au christianisme l'honneur d'une révolution que César lui-même n'eût pas accomplie.

<sup>1</sup> Voy. Plutarque, *Vie de Pompée*. (M.)

longueur : enflé de quelques avantages, il risqua tout et perdit tout; et, lorsque Brutus et Cassius rétablirent ce parti, la même précipitation perdit la république une troisième fois<sup>1</sup>.

Vous remarquerez que dans ces guerres civiles, qui durèrent si longtemps, la puissance de Rome s'accrut sans cesse au dehors<sup>2</sup>. Sous Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Auguste, Rome, toujours plus terrible, acheva de détruire tous les rois qui restaient encore.

Il n'y a point d'État qui menace si fort les autres d'une conquête que celui qui est dans les horreurs de la guerre civile. Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, y devient soldat; et, lorsque par la paix, les forces sont réunies, cet État a de grands avantages sur les autres, qui n'ont guère que des citoyens<sup>3</sup>. D'ailleurs, dans les guerres civiles, il se forme souvent de grands hommes, parce que, dans la confusion, ceux qui ont du mérite se font jour, chacun se place et se met à son rang; au lieu que, dans les autres temps, on est placé, et on l'est presque toujours de travers. Et pour passer de l'exemple des Romains à d'autres plus récents, les Français n'ont jamais été si redoutables au dehors qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la Ligue, après les guerres civiles de la minorité de Louis XIII et de celle de Louis XIV. L'Angleterre n'a jamais été si respectée que sous Cromwell, après les guerres du long parlement. Les Allemands n'ont pris la supériorité

1. Cela est bien expliqué dans Appian, *De la guerre civile*, livre IV. L'armée d'Octave et d'Antoine aurait péri de faim, si l'on n'avait pas donné la bataille. (M.)

2. On lisait dans la première édition : « *La puissance de Rome s'accrut sans cesse au dehors, sous Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Auguste; Rome, toujours plus terrible, acheva de détruire tous les rois qui restaient encore.* »

3. On aurait tort de penser que ces paroles de Montesquieu soient une apologie de la guerre civile. Il faut se rappeler qu'à Rome l'antagonisme des patriciens et des plébéiens avait entretenu dans ces deux partis toujours en présence une salutaire émulation; mais du jour où la lutte fut engagée pour assurer le triomphe d'un citoyen, la liberté dut périr.

sur les Turcs qu'après les guerres civiles d'Allemagne. Les Espagnols, sous Philippe V, d'abord après les guerres civiles pour la succession, ont montré en Sicile une force qui a étonné l'Europe; et nous voyons aujourd'hui la Perse renaître des cendres de la guerre civile et humilier les Turcs.

Enfin la république fut opprimée, et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers; il en faut accuser l'homme, toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne désire tout que parce qu'il possède beaucoup.

Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée; et la république, destinée à périr, aurait été entraînée au précipice par une autre main.

César pardonna à tout le monde; mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé ne mérite pas de grandes louanges.

Quoi que l'on ait dit de sa diligence après Pharsale, Cicéron l'accuse de lenteur avec raison. Il dit à Cassius qu'ils n'auraient jamais cru que le parti de Pompée se fût ainsi relevé en Espagne et en Afrique, et que, s'ils avaient pu prévoir que César se fût amusé à sa guerre d'Alexandrie, ils n'auraient pas fait leur paix, et qu'ils se seraient retirés avec Scipion et Caton en Afrique<sup>1</sup>. Ainsi un fol amour lui fit essayer quatre guerres; et, en ne prévenant pas les deux dernières, il remit en question ce qui avait été décidé à Pharsale.

César gouverna d'abord sous des titres de magistrature, car les hommes ne sont guère touchés que des noms; et, comme les peuples d'Asie abhorraient ceux de consul et de proconsul, les peuples d'Europe détestaient celui de roi: de sorte que dans ces temps-là, ces noms faisaient le bonheur ou le désespoir de la

1. *Lettres familières*, livre XV, lettre xv. (M.)

terre <sup>1</sup>. César ne laissa pas de tenter de se faire mettre le diadème sur la tête; mais, voyant que le peuple cessait ses acclamations, il le rejeta. Il fit encore d'autres tentatives <sup>2</sup>; et je ne puis comprendre qu'il pût croire que les Romains, pour le souffrir tyran, aimassent pour cela la tyrannie, ou crussent avoir fait ce qu'ils avaient fait.

Un jour que le sénat lui déferait de certains honneurs, il négligea de se lever; et pour lors les plus graves de ce corps achevèrent de perdre patience.

On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages. Cherchez à les opprimer, c'est quelquefois une preuve de l'estime que vous en faites; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris.

César, de tout temps ennemi du sénat, ne put cacher le mépris qu'il conçut pour ce corps <sup>3</sup>, qui était devenu presque ridicule depuis qu'il n'avait plus de puissance: par là sa clémence même fut insultante. On regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir.

Il porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit. « J'apprends quelquefois, dit Cicéron <sup>4</sup>, qu'un sénatus-consulte

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « On le désespoir de toute la terre. Il ne laissa pas de tenter de se faire mettre le diadème sur la tête. » La dernière correction surtout est heureuse: on néglige trop souvent de répéter les sujets, et le pronom qui les remplace laisse l'esprit indécis. Avant tout, il faut mettre à son aise le lecteur. Tout ce qui le préoccupe ou fatigue son attention doit être évité avec soin.

2. Il cassa les tribuns du peuple. (M.)

3. « La victoire de César eut tous les caractères d'une invasion de barbares dans Rome et dans le sénat. Dès le commencement de la guerre civile, il avait donné le droit de cité à tous les Gaulois entre les Alpes et le Pô. Il mit au nombre des sénateurs une foule de centurions gaulois de son armée; il y mit des soldats, des affranchis. Les vainqueurs de Pharsale vinrent bégayer le latin à côté de Cicéron. On afficha dans Rome un mot piquant contre les nouveaux *Pères conscrits*: « Le public est prié de ne point indiquer aux sénateurs le chemin du sénat. » On chantait aussi: « César conduit les Gaulois derrière son char, mais c'est pour les mener au sénat; ils ont laissé l'habillement celtique pour prendre le latin. » (Michelet, *Histoire romaine*.)

4. *Lettres familières*, livre IX, lettre xv. (M.) Pétus essayait de raffermir le

passé à mon avis a été porté en Syrie et en Arménie, avant que j'aie su qu'il ait été fait; et plusieurs princes m'ont écrit des lettres de remerciements sur ce que j'avais été d'avis qu'on leur donnât le titre de rois, que non-seulement je ne savais pas être rois, mais même qu'ils fussent au monde. »

On peut voir dans les lettres de quelques grands hommes de ce temps-là<sup>1</sup>, qu'on a mises sous le nom de Cicéron, parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la république à cette révolution subite qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations même; lorsque, le sénat étant sans fonction, ce crédit, qu'ils avaient eu par toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul; et cela se voit bien mieux dans ses lettres que dans les discours des historiens. Elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avait pas mis le mensonge partout; enfin on n'y voit point, comme dans la plupart de nos lettres modernes, des gens qui veulent se tromper, mais des amis malheureux qui cherchent à se tout dire.

Il était bien difficile que César pût défendre sa vie: la plupart des conjurés étaient de son parti, ou avaient été par lui comblés de bienfaits<sup>2</sup>; et la raison en est bien naturelle. Ils avaient trouvé de grands avantages

courage de Cicéron. Mais quelle consolation offrir à un homme qui pouvait y répondre ainsi: « Catulum mihi narras, et illa tempora. Quid simile? « ne mi quidem ipsi tunc placebat diutius abesse ab reipublicæ custodia. « Sedebamus enim in puppi et clavum tenebamus: nunc autem vix est in « sentina locus. Ad minus multa senatusconsulta futura putas, si ego sim « Neapoli? Romæ quum sum et urgeo forum, senatusconsulta scribuntur « apud amatorem tuum, familiarem meum. Et quidem, quum in mentem « venit, ponor ad scribendum; et ante audio senatusconsultum in Arme- « niam et Syriam esse perlatum, quod in meam sententiam factum esse « dicatur, quam omnino mentionem ullam de ea re esse factam. Atque hoc « nolim me joculari putes: nam mihi scito jam a regibus ultimis allatas esse « litteras, quibus mihi gratias agant, quod se mea sententia reges appella- « verim; quos ego non modo reges appellatos, sed omnino natos ne- « sciebam. »

1. Voyez les Lettres de Cicéron et de Servius Sulpicius. (M.)

2. Décimus Brutus, Caius Casca, Trébonius, Tullius Cimber, Minutius Bassillus étaient amis de César. Appian, *De bello civili*, lib. II. (M.)

dans sa victoire ; mais plus leur fortune devenait meilleure, plus ils commençaient à avoir part au malheur commun <sup>1</sup> ; car, à un homme qui n'a rien, il importe assez peu, à certains égards, en quel gouvernement il vive.

De plus il y avait un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance. A Rome surtout, depuis l'expulsion des rois, la loi était précise, les exemples reçus ; la république armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment et l'avouait pour sa défense.

Brutus ose bien dire à ses amis que quand son père reviendrait sur la terre, il le tuerait tout de même <sup>2</sup> : et, quoique, par la continuation de la tyrannie, cet esprit de liberté se perdit peu à peu, les conjurations au commencement du règne d'Auguste, renaissaient toujours.

C'était un amour dominant pour la patrie, qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n'écoutait que lui seul et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père : la vertu semblait s'oublier pour se surpasser elle-même ; et l'action qu'on ne pouvait d'abord approuver, parce qu'elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine.

En effet, le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat ? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes ?

1. Je ne parle pas des satellites d'un tyran, qui seraient perdus après lui, mais de ses compagnons, dans un gouvernement libre. (M.)

2. *Lettres de Brutus*, dans le recueil de celles de Cicéron, lettre XVI. (M.)

## CHAPITRE XII.

De l'état de Rome après la mort de César.

Il était tellement impossible que la république pût se rétablir, qu'il arriva ce qu'on n'avait jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran, et qu'il n'y eut pas de liberté<sup>1</sup>; car les causes qui l'avaient détruite subsistaient toujours.

Les conjurés n'avaient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avaient point fait pour la soutenir.

Après l'action faite, ils se retirèrent au Capitole : le sénat ne s'assembla pas; et le lendemain, Lépidus, qui cherchait le trouble, se saisit avec des gens armés de la place romaine.

Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répétait<sup>2</sup> les dons immenses qu'ils avaient reçus, entrèrent dans Rome : cela fit que le sénat approuva tous les actes de César, et que, conciliant les extrêmes, il ac-

1. Cicéron revient souvent sur cette pensée qui le désespère. « Equidem doleo, quod nunquam in ulla civitate accidit, non una cum libertate rempublicam recuperatam. Horribile est quæ loquantur, quæ minitentur. » (*Lettres à Atticus*, XIV, IV.) — Ut adhuc quidem actum est, non regno, sed rege liberati videmur : interfecto enim rege, regio omnes nutus tuemur. Neque vero id solum, sed etiam, quæ ipse ille, si viveret, non faceret, et nos, quasi cogitata ab illo, probamus. Nec ejus quidem rei finem video. Tabulæ figuntur : immunitates dantur : pecuniæ maximæ describuntur : exules reducuntur : senatusconsulta falsa referuntur : ut tantummodò odium illud hominis impuri et servitutis dolor depulsus esse videatur, res publica jaceat in iis perturbationibus, in quas eam ille conjecit. » (*Lettres familières*, XII, I.) Tant il est vrai que les misères de Rome et son asservissement tenaient plus à la corruption des Romains qu'à l'ambition de César. Le meurtre du dictateur fut donc un crime inutile.

2. Qui craignaient qu'on ne répêdît, etc. Répéter, poursuivre en restitution. Montesquieu traduit ici littéralement le mot latin *repeterere* : on disait à Rome : *Judicare aliquem repetundarum; damnari repetundarum.* « *Repetundarum*, subintellige *pecuniarum*, *judicium* est quo socii provinciales pecunias, sibi a magistratibus provincialibus contra legem ereptas, *repetunt.* » (Nieupport, *De ritibus Romanorum.*) — Répéter ne s'emploie plus aujourd'hui en ce sens que dans la langue du droit. J. B. Rousseau l'a fait figurer avec peu de bonheur dans une de ses odes.

corda une amnistie aux conjurés ; ce qui produisit une fausse paix.

César, avant sa mort, se préparant à son expédition contre les Parthes, avait nommé des magistrats pour plusieurs années, afin qu'il eût des gens à lui qui maintinssent dans son absence la tranquillité de son gouvernement : ainsi, après sa mort, ceux de son parti se sentirent des ressources pour long-temps.

Comme le sénat avait approuvé tous les actes de César sans restriction, et que l'exécution en fut donnée aux consuls, Antoine, qui l'était, se saisit du livre de raison<sup>1</sup> de César, gagna son secrétaire, et y fit écrire tout ce qu'il voulut : de manière que le dictateur régnait plus impérieusement que pendant sa vie ; car, ce qu'il n'aurait jamais fait, Antoine le faisait ; l'argent qu'il n'aurait jamais donné, Antoine le donnait ; et tout homme qui avait de mauvaises intentions contre la république, trouvait soudain une récompense dans les livres de César.

Par un nouveau malheur, César avait amassé pour son expédition des sommes immenses, qu'il avait mises dans le temple d'Ops<sup>2</sup> : Antoine, avec son livre, en disposa à sa fantaisie.

Les conjurés avaient d'abord résolu de jeter le corps de César dans le Tibre<sup>3</sup> : ils n'y auraient trouvé nul obstacle ; car, dans ces moments d'étonnement qui

1. *Du livre de raison.* « Raison en termes de marchands, se dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent *livres de raison*, qui servent à rendre *raison* de l'état de leur négoce. tant à eux qu'à leurs associez. Ils disent souvent que la marchandise est *hors de raison*, quand elle est portée à un prix excessif. » (Furetière, 1691.) Dans l'édition que l'Académie a donnée de son dictionnaire en 1786, ce sens n'est pas admis.

2. Ce temple était situé à l'extrémité nord-est du Forum, sur le bord de la voie sacrée. César y avait déposé 700 000 000 de sesterces (153 850 000 fr.) — *Ops* est un des noms de Cybèle. « *Hæc etiam Ops dicta est, quia terræ munera opem omnibus ferunt, et festum ejus Opalia.* » (Nieupoit, *De ritibus Romanorum*). — Selon Varron, les dieux le plus anciennement honorés dans le Latium furent Saturne et Ops.

3. Cela n'aurait pas été sans exemple : après que Tibérius Gracchus eut été tué, Lucrétius, édile, qui fut depuis appelé Vespillo, jeta son corps dans le Tibre. Aurélius Victor, *De Vir. illus.* (M)

suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser. Cela ne fut point exécuté<sup>1</sup>; et voici ce qui en arriva.

Le sénat se crut obligé de permettre qu'on fit les obsèques de César; et effectivement, dès qu'il ne l'avait pas déclaré tyran, il ne pouvait lui refuser la sépulture. Or, c'était une coutume des Romains, si vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, et de faire ensuite l'oraison funèbre du défunt. Antoine, qui la fit, montra au peuple la robe ensanglantée de César, lui lut son testament, où il lui faisait de grandes largesses, et l'agita au point qu'il mit le feu aux maisons des conjurés.

Nous avons un aveu de Cicéron, qui gouverna le sénat dans toute cette affaire<sup>2</sup>, qu'il aurait mieux valu agir avec rigueur, et s'exposer à périr, et que même on n'aurait point péri; mais il se disculpe sur ce que, quand le sénat fut assemblé, il n'était plus temps. Et ceux qui savent le prix d'un moment, dans des affaires où le peuple a tant de part, n'en seront pas étonnés.

Voici un autre accident : pendant qu'on faisait des jeux en l'honneur de César, une comète à longue chevelure parut pendant sept jours : le peuple crut que son âme avait été reçue dans le ciel<sup>3</sup>.

C'était bien une coutume des peuples de Grèce et d'Asie de bâtir des temples aux rois, et même aux pro-

1. « Fuerat animus conjuratis, corpus occisi in Tiberim trahere, bona publicare, acta rescindere : sed metu M. Antonii consulis, et magistri equitum Lepidi, destiterunt. » (Suétone, *Vie de Jules César*, chap. LXXXII.)

2. *Lettres à Atticus*, livre XIV, lettre IX. (M.) « Hic turba magna est, erique, ut audio, major. Duo quidem quasi designati consules. O Dii boni : vivit tyrannis, tyrannus occidit. Ejus interfecti morte letamur, cujus facta defendimus. Itaque quam severe nos M. Curtius accusat, ut pudeat vivere : neque injuria. Nam mori millies prestat quam hæc pati, quæ mihi videntur habitura etiam vetustatem. »

3. « Perit sexto et quinquagesimo ætatis anno : atque in Deorum numerum relatus est, non ore modo decernentium, sed et persuasione vulgi. Siquidem ludis, quos primo consecratos ei heres Augustus edebat, stella cruenta per septem dies continuos fulsit, exoriens circa undecimam horam ; creditumque est animam esse Cesaris in cœlum recepti : et hæc de causa simulacro ejus in vertice additur stella. » (Suétone, *Vie de Jules César*, chap. LXXXVIII.)

consuls qui les avaient gouvernés<sup>1</sup> : on leur laissait faire ces choses comme le témoignage le plus fort qu'ils pussent donner de leur servitude ; les Romains même pouvaient, dans des laraires<sup>2</sup> ou des temples particuliers, rendre des honneurs divins à leurs ancêtres ; mais je ne vois pas que, depuis Romulus jusqu'à César, aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques<sup>3</sup>.

Le gouvernement de la Macédoine était échu à Antoine ; il voulut, au lieu de celui-là, avoir celui des Gaules : on voit bien par quel motif. Décimus Brutus, qui avait la Gaule cisalpine, ayant refusé de la lui remettre, il voulut l'en chasser ; cela produisit une guerre civile, dans laquelle le sénat déclara Antoine ennemi de la patrie.

Cicéron, pour perdre Antoine, son ennemi particulier, avait pris le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octave<sup>4</sup> ; et, au lieu de chercher à faire oublier

1. Voyez là-dessus les *Lettres de Cicéron à Atticus*, livre V, et la remarque de M. l'abbé de Mongault. (M.)

2. « Erant lares hereditarii familiis, unde patrii dicuntur Virgilio, Græcia vero θεοὶ πατρίοι, γαστήρες, κρηνοὶ, μέγιστοι, ἔρανοι, et quisque domi suæ in larario vel ædicula quadam sacra parvas eorum imagunculas habebat cereas, canina pelle vestitas, et canem juxta se habentes, qui ædium custos habetur. Ante eas imagines ignem perpetuum alebant ; et, quia in atriiis ædium fere erant locatæ, ipsa atria inde denominari potuerunt, quod ex fumo atra fierent : et majorum imagines, quæ in atriiis servabantur, fumosæ inde dictæ videntur apud Juvenalem (sat. VIII, vers 8). Hasce imagines floribus et sertis exornabant, quæ diebus festis renovabantur. » (Nieupoit, *De ritibus Romanorum*.)

3. Dion dit que les triumvirs, qui espéraient tous d'avoir quelque jour la place de César, firent tout ce qu'ils purent pour augmenter les honneurs qu'on lui rendait. Livre XLVII. (M.)

4. Dès le mois d'octobre 43, Cicéron, dans sa correspondance, se prononçait déjà pour Octave contre Antoine : « Certo scio. Quod ni ita putarem, ipse perscriberem, imprimisque Cæsaris Octaviani conatum : de quo multitudini fictum ab Antonio crimen videtur, ut in pecuniam adolescentis impetum faceret ; prudentes autem et boni viri et credunt factum et probant. Quid queris ? Magna spes est in eo. Nihil est quod non existimetur laudis et gloriæ causa facturus. Antonius autem, noster familiaris, tanto se odio esse intelligit, ut, quum interfectores suos domi comprehenderit, rem proferre non audeat. » (*Lettres familières*, XII, xxii.) Au mois d'avril de l'année suivante, à l'occasion du partage des provinces, Cicéron éclate encore contre Antoine. On lit dans une lettre à Quintus Cornificius : « Sic sum in Antonium invecutus, ut ille non ferret, omnemque suum vinolentum furorem in me unum effunderet : meque tum elicere vellet ad cædis causam, tum tentaret insidiis : quem, ego ructantem et nauseantem conieci in Cæsaris Octaviani plagas Pun-

au peuple César, il le lui avait remis devant les yeux.

Octave se conduisit avec Cicéron en homme habile : il le flatta, le loua, le consulta, et employa tous ces artifices dont la vanité ne se défie jamais<sup>1</sup>.

Ce qui gâte presque toutes les affaires, c'est qu'ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la réussite principale, cherchent encore certains petits succès particuliers qui flattent leur amour-propre, et les rendent contents d'eux.

Je crois que, si Caton s'était réservé pour la république, il aurait donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier : il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire, chez Cicéron, c'était la vertu ; chez Caton, c'était la gloire<sup>2</sup> : Cicéron se voyait toujours le premier ; Caton s'oubliait toujours : celui-ci voulait sauver la république pour elle-même ; celui-là, pour s'en vanter.

Je pourrais continuer le parallèle en disant que, quand Caton prévoyait, Cicéron craignait ; que là où Caton espérait, Cicéron se confiait ; que le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions.

Antoine fut défait à Modène ; les deux consuls Hirtnus et Pansa y périrent. Le sénat, qui se crut au-dessus

« enim egregius præsidium sibi primum et nobis, deinde summæ reipublicæ comparavit : qui nisi fuisset, Antonii reditus a Brundusio pestis patriæ fuisset. »

1. C'est le reproche que Brutus adresse à Cicéron. On lit dans une lettre qu'il écrit de Macédoine à Aticus (juin 42) : « Nimum timemus mortem, et exsilium, et paupertatem. Hæc videntur Ciceroni ultima esse in malis : et, dum habeat a quibus impetret quæ velit, et a quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modo, non aspernatur, si quidquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse. Licet ergo patrem appellet Octavius Ciceronem, referat omnia, laudet, gratias agat, tamen illud apparebit, verba rebus esse contraria. » (*Lettres de Brutus*, xvii.) Cicéron se flatta jusqu'au bout de conduire Octave. Au mois de juillet 42, il écrivait encore à Brutus : « Contra Antonii arma nefanda, præsidia, quæ oblata sunt, Cæsaris consilio et auctoritate firmavi. Qui si steterit idem mihi que paruerit, satis videmur habituri præsidii. » (*Lettres de Brutus*, x.)

2. « Esse quam videri bonus malebat : itaque, quo minus gloriam petebat, eo magis illum assequabatur. » Salluste, *De bello Catil.* (M.)

de ses affaires, songea à abaisser Octave, qui de son côté cessa d'agir contre Antoine, mena son armée à Rome, et se fit déclarer consul.

Voilà comment Cicéron, qui se vantait que sa robe avait détruit les armées d'Antoine<sup>1</sup>, donna à la république un ennemi plus dangereux, parce que son nom était plus cher, et ses droits, en apparence, plus légitimes<sup>2</sup>.

Antoine défait s'était réfugié dans la Gaule transalpine, où il avait été reçu par Lépидus. Ces deux hommes s'unirent avec Octave, et ils se donnèrent l'un à l'autre la vie de leurs amis et de leurs ennemis<sup>3</sup>. Lépидus resta à Rome<sup>4</sup> : les deux autres allèrent chercher Brutus et Cassius, et ils les trouvèrent dans ces lieux où l'on combattit trois fois pour l'empire du monde<sup>5</sup>.

Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable; et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la république, qui fut ainsi abandonnée. Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie; ceux-ci la commencèrent en quelque façon par leur mort.

On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque, qui y encourageait; l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens

1. On lit dans une lettre de Brutus à Atticus : « Sustinuisse mihi gloriatur bellum Antonii togatus Cicero noster : quid hoc mihi prodest, si merces Antonii oppressi poscitur in Antonii locum successio, et si vindex illius mali auctor existit alterius ? »

2. Il était héritier de César, et son fils par adoption. (M.)

3. Leur cruauté fut si insensée qu'ils ordonnèrent que chacun eût à se réjouir des proscriptions, sous peine de vie. Voy. Dion. (M.)

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Lépide resta à Rome et les deux autres allèrent chercher Brutus et Cassius, et ils les trouvèrent, etc. »

5. Dans les plaines de Philippes.

confisqués<sup>1</sup>; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou pour une parole; enfin une grande commodité pour l'héroïsme<sup>2</sup>, chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde à l'endroit où il voulait.

On pourrait ajouter, une grande facilité dans l'exécution: l'âme, tout occupée de l'action qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort, parce que la passion fait sentir, et jamais voir.

L'amour-propre, l'amour de notre conservation, se transforme en tant de manières et agit par des principes si contraires, qu'il nous porte à sacrifier notre être pour l'amour de notre être; et tel est le cas que nous faisons de nous-mêmes, que nous consentons à cesser de vivre par un instinct naturel et obscur qui fait que nous nous aimons plus que notre vie même<sup>3</sup>.

1. « Eorum qui de se statuebant humabantur corpora, manebant testamenta, pretium festinandi. » Tacite, *Annales*, liv. VI. (M.)

2. Toutes les éditions faites du temps de Montesquieu portent: « Enfin une grande commodité pour le héroïsme. »

3. Dans l'édition de 1734, Montesquieu terminait ainsi ses réflexions sur le suicide: « Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient lorsque, par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance. » On lisait même en note: « Si Charles I<sup>er</sup>, si Jacques II avaient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n'auraient pas eu à soutenir l'un une telle mort, l'autre une telle vie. » Nous laisserions ces deux passages dans l'oubli auquel Montesquieu les a condamnés, si leur suppression par l'auteur lui-même n'offrait un utile enseignement. Montesquieu dans sa jeunesse sacrifia trop souvent au paradoxe; c'était le goût de son siècle; c'était peut-être aussi le penchant de son esprit. Mais quand sa raison, mûrie par l'expérience et l'étude, s'éleva à des beautés plus pures et plus simples, il retrancha d'une main ferme ces faux brillants qui l'avaient séduit. Un contemporain de Brutus, Virgile, était plus sévère. Quand la sibylle de Cumès revêta à Enée les mystères du royaume de Pluton, à côté des enfants morts au berceau, elle lui montre les suicides:

Proxima deinde tenent moesti loca qui sibi letum  
Insontes peperere manu, lucemque perosi  
Projecere animas: quam vellent æthere in alto  
Nunc et pauperiem et duros perferre labores!  
Fata obstant, tristisque palus inamabilis unda  
Alligat, et novies Styx interfusa coerces.

Si Virgile ne les punit pas, il leur impose du moins d'éternels regrets. Du reste, en supprimant ces deux passages, Montesquieu a désavoué une doctrine que la morale humaine et la religion condamnent.

## CHAPITRE XIII.

Auguste.

Sextus Pompée tenait la Sicile et la Sardaigne; il était maître de la mer, et il avait avec lui une infinité de fugitifs et de proscrits qui combattaient pour leurs dernières espérances. Octave lui fit deux guerres très-laborieuses; et, après bien des mauvais succès, il le vainquit par l'habileté d'Agrippa.

Les conjurés avaient presque tous fini malheureusement leur vie; et il était bien naturel que des gens qui étaient à la tête d'un parti abattu tant de fois, dans des guerres où l'on ne se faisait aucun quartier, eussent péri de mort violente. De là cependant on tira la conséquence d'une vengeance céleste qui punissait les meurtriers de César<sup>1</sup> et proscrivait leur cause.

Octave gagna les soldats de Lépidus, et le dépouilla de la puissance du triumvirat; il lui envia même la consolation de mener une vie obscure, et le força de se trouver, comme homme privé, dans les assemblées du peuple.

On est bien aise de voir l'humiliation de ce Lépidus. C'était le plus méchant citoyen qui fût dans la république, toujours le premier à commencer les troubles, formant sans cesse des projets funestes, ou il était obligé d'associer de plus habiles gens que lui. Un

1. *Une vengeance céleste* qui punissait les meurtriers de César. On lit en effet dans Suetone (*Vie de Jules César*, chap. LXXXIX) : « Percussorum fere neque triennio quisquam amplius supervixit, neque sua morte defunctus est. Damnati omnes, alios alio casu perit: pars naufragio, pars prelio; nonnulli semet eodem illo pugione, quo Casarem violaverant, interemerunt. »

auteur moderne<sup>1</sup> s'est plu à en faire l'éloge, et cite Antoine, qui, dans une de ses lettres, lui donne la qualité d'honnête homme; mais un honnête homme pour Antoine ne devait guère l'être pour les autres.

Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines romains qui ait gagné l'affection des soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle. Dans ces temps-là, les soldats faisaient plus de cas de la libéralité de leur général que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire<sup>2</sup>, et que cela même l'y porta : on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avait d'abord montré une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui; et s'il eût eu de la hardiesse, il n'aurait pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Antoine, se préparant contre Octave, jura à ses soldats que deux mois après sa victoire il rétablirait la république : ce qui fait bien voir que les soldats même

1. L'abbé de Saint-Réal. (M.) L'ouvrage auquel Montesquieu fait allusion a pour titre : *Réflexions sur Lépide* : on l'a faussement attribué à l'abbé de Saint-Réal; il est du marquis de La Basties. Voici, du reste, le passage que Montesquieu paraît avoir en vue : « Lépide hésita quelque temps sur le parti qu'il devait prendre entre Octave vainqueur d'un côté, et Antoine vaincu de l'autre; tous les deux du parti de César, avec la différence, pour tant, qu'Antoine poursuivait à Modène Décimus Brutus, l'un des conjurés, et qu'Octave le secourait. Il ne faut pas douter que cette considération ne fit beaucoup d'impression sur l'esprit de Lépide, qui, assurément, était très-attaché au parti de César et très-zélé pour sa mémoire; car on doit avouer qu'il y avait dans lui un fonds de bon cœur que nous trouvons exprimé quelque part dans une lettre d'Antoine et d'Auguste par le terme de *très-honnête homme*, dont il se sert en parlant de Lépide par préférence à plusieurs autres, auxquels il donne leurs qualités propres. « Je ne trahirai point, dit-il, la foi que j'ai donnée à Plancus : je ne quitterai point le généreux Douabella, ni ne saurais manquer à un aussi honnête homme que Lépide. » Ainsi Lépide résolut de recevoir Antoine et de s'unir à lui pour poursuivre les vengeances que la grande ambition d'Octave différait. »

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir eu aucune des qualités qui pouvaient lui procurer l'empire. » Si Auguste n'avait eu aucune des qualités qui pouvaient lui procurer l'empire, son bonheur n'eût pas suffi à le soutenir.

étaient jaloux de la liberté de leur patrie , quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée.

La bataille d'Actium se donna ; Cléopâtre fuit et entraîna Antoine avec elle. Il est certain que dans la suite elle le trahit<sup>1</sup>. Peut-être que, par cet esprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle avait formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde.

Une femme<sup>2</sup> à qui Antoine avait sacrifié le monde entier le trahit ; tant de capitaines et tant de rois, qu'il avait agrandis ou faits, lui manquèrent ; et, comme si la générosité avait été liée à la servitude, une troupe de gladiateurs lui conserva une fidélité héroïque. Comblez un homme de bienfaits, la première idée que vous lui inspirez, c'est de chercher les moyens de les conserver : ce sont de nouveaux intérêts que vous lui donnez à défendre.

Ce qu'il y a de surprenant dans ces guerres, c'est qu'une bataille décidait presque toujours l'affaire, et qu'une défaite ne se réparait pas.

Les soldats romains n'avaient point proprement d'esprit de parti ; ils ne combattaient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne ; ils ne connaissaient que leur chef, qui les engageait par des espérances immenses ; mais le chef battu n'étant plus en état de remplir ses promesses, ils se tournaient d'un autre côté. Les provinces n'entraient point non plus sincèrement dans la querelle, car il leur importait fort peu qui eût le dessus, du sénat ou du peuple. Ainsi, sitôt qu'un des chefs était battu, elles se donnaient à l'autre<sup>3</sup> ; car il fallait que chaque ville songeât à se justifier devant le vainqueur, qui, ayant des promesses

1. Voy. Dion, livre LI. (M.)

2. Cet alinéa ne se trouve pas dans la première édition.

3. Il n'y avait point de garnisons dans les villes pour les contenir ; et les Romains n'avaient eu besoin d'assurer leur empire que par des armées ou des colonies. (M.)

immenses à tenir aux soldats, devait leur sacrifier les pays les plus coupables.

Nous avons eu en France deux sortes de guerres civiles : les unes avaient pour prétexte la religion ; et elles ont duré, parce que le motif subsistait après la victoire ; les autres n'avaient pas proprement de motif, mais étaient excitées par la légèreté ou l'ambition de quelques grands, et elles étaient d'abord étouffées.

Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave<sup>1</sup>) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable ; car, dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul ; et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets.

Tous les gens qui avaient eu des projets ambitieux avaient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille. Ils établirent une impunité de tous les crimes publics ; tout ce qui pouvait arrêter la corruption des mœurs, tout ce qui pouvait faire une bonne police<sup>2</sup>, ils l'abolirent ; et comme les bons législateurs cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci travail-

1. C'est le nom que la flatterie donna à Octave. Si l'on en croit Suétone, ce fut Munatius Plancus qui proposa au sénat d'honorer Octave du nom d'Auguste : « Postea... Augusti cognomen assumpsit... Munatii Planci sententia : quum, quibusdam consentibus Romulum appellari oportere, quasi et ipsum conditorem urbis, prævaluisset ut Augustus potius vocaretur, non tantum novo, sed etiam ampliore cognomine, quod loca quoque religiosa, et in quibus augurato quid consecratur, Augusta dicantur, ab auctu, vel ab avium gestu gustave, sicut etiam Ennius docet, scribens :

« Augusto augurio postquam inclyta condita Roma est. »

2. Tout ce qui pouvait faire une bonne police. « Police, loix, ordre et conduite à observer pour la subsistance et l'entretien des Estats et des sociétés, en général est opposé à barbarie. — Les sauvages de l'Amérique n'avaient ni loix ni police quand on en fit la découverte. Les Estats différens ont diverses sortes de police pour leurs mœurs et pour leur gouvernement. La police de Sparte était différente de celle d'Athènes. » Foretière, 1691. — C'est du reste le sens du grec πολιτεία.

laient à les rendre pires : ils introduisirent donc la coutume de corrompre le peuple à prix d'argent ; et, quand on était accusé de brigues, on corrompait aussi les juges ; ils firent troubler les élections par toutes sortes de violences ; et, quand on était mis en justice, on intimidait encore les juges<sup>1</sup> ; l'autorité même du peuple était anéantie : témoin Gabinius, qui, après avoir rétabli, malgré le peuple, Ptolomée à main armée, vint froidement demander le triomphe<sup>2</sup>.

Ces premiers hommes de la république cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir, et à devenir nécessaires en rendant extrêmes les inconvénients du gouvernement républicain ; mais, lorsque Auguste fut une fois le maître, la politique le fit travailler à rétablir l'ordre pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul.

Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens ; c'est pour cela qu'il ménagea les premiers et fut si cruel aux autres. Lorsqu'il fut en paix, il craignit les conjurations ; et ayant toujours devant les yeux le destin de César, pour éviter son sort il songea à s'éloigner de sa conduite. Voilà la clef de toute la vie d'Auguste. Il porta dans le sénat une cuirasse sous sa robe ; il refusa le nom de dictateur ; et, au lieu que César disait insolemment que la république n'était rien et que ses paroles étaient des lois, Auguste ne parla que de la dignité du sénat et de son respect pour la république. Il songea donc à établir le gouvernement le plus capable de plaire qui fût possible sans choquer ses intérêts ; et il en fit un aristocratique, par rapport au civil, et monarchique, par rapport au militaire ; gouvernement ambigu, qui, n'étant pas sou-

1. Cela se voit bien dans les lettres de Cicéron à Atticus. (M.)

2. César fit la guerre aux Gaulois, et Crassus aux Parthes, sans qu'il y eût aucune délibération du sénat ni aucun décret du peuple. Voy. Dion. (M.)

tenu par ses propres forces, ne pouvait subsister que tandis qu'il plairait au monarque, et était entièrement monarchique par conséquent.

On a mis en question si Auguste avait eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire. Mais qui ne voit que, s'il l'eût voulu, il était impossible qu'il n'y eût réussi? Ce qui fait voir que c'était un jeu, c'est qu'il demanda tous les dix ans qu'on le soulageât de ce poids, et qu'il le porta toujours. C'étaient de petites finesses pour se faire encore donner ce qu'il ne croyait pas avoir assez acquis. Je me détermine par toute la vie d'Auguste; et, quoique les hommes soient fort bizarres, cependant il arrive très-rarement qu'ils renoncent dans un moment à ce à quoi ils ont réfléchi pendant toute leur vie. Toutes les actions d'Auguste, tous ses réglemens, tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie. Sylla se défait de la dictature; mais dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain; tous ses réglemens, quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté; Auguste, rusé tyran<sup>1</sup>, les conduit doucement à la servitude. Pendant que sous Sylla la république reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie; et, pendant que sous Auguste la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.

La coutume des triomphes, qui avait tant contribué à la grandeur de Rome, se perdit sous Auguste, ou plutôt cet honneur devint un privilège de la souveraineté<sup>2</sup>. La plupart des choses qui arrivèrent

1. J'emploie ici ce mot dans le sens des Grecs et des Romains, qui donnaient ce nom à tous ceux qui avaient renversé la démocratie. (M.) Dans l'édition de 1734, cette note était ainsi complétée: « Car d'ailleurs, depuis la loi du peuple, Auguste était devenu prince légitime. *lege regia, quæ de ejus imperio lata est, populus ei et in eum omne imperium transtulit.* » Institutes, livre I.

2 On ne donna plus aux particuliers que les ornemens triomphaux. Dion, in *Aug.* (M.)

sous les empereurs avaient leur origine dans la république<sup>1</sup>, et il faut les rapprocher; celui-là seul avait le droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'était faite<sup>2</sup>: or, elle se faisait toujours sous les auspices du chef, et par conséquent de l'empereur, qui était le chef de toutes les armées.

Comme, du temps de la république, on eut pour principe de faire continuellement la guerre, sous les empereurs, la maxime fut d'entretenir la paix: les victoires ne furent regardées que comme des sujets d'inquiétude, avec des armées qui pouvaient mettre leurs services à trop haut prix.

Ceux qui eurent quelque commandement craignirent d'entreprendre de trop grandes choses: il fallut modérer sa gloire de façon qu'elle ne réveillât que l'attention, et non pas la jalousie du prince, et ne point paraître devant lui avec un éclat que ses yeux ne pouvaient souffrir<sup>3</sup>.

Auguste fut fort retenu à accorder le droit de bourgeoisie romaine<sup>4</sup>; il fit des lois<sup>5</sup> pour empêcher qu'on

1. Les Romains ayant changé de gouvernement sans avoir été envahis, les mêmes coutumes restèrent après le changement du gouvernement, dont la forme même resta à peu près. (M.)

2. Dion, in *Aug.*, livre LIV, dit qu'Agrippa négligea par modestie de rendre compte au sénat de son expédition contre les peuples du Bosphore et refusa même le triomphe; et que, depuis lui, personne de ses pareils ne triompha; mais c'était une grâce qu'Auguste voulait faire à Agrippa, et qu'Antoine ne fit point à Ventidius la première fois qu'il vainquit les Parthes. (M.)

3. Cette réflexion de Montesquieu s'applique moins à Auguste qu'à ses successeurs. Personne mieux que Tacite n'a retracé la misère de ces hommes qui, après avoir défendu l'empire, étaient contraints de se dérober aux regards du peuple et de cacher leur gloire. On lit dans la *Vie d'Agri-cola*: « Traddiderat interim Agricola successori suo provinciam quietam « esset, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in palatium, ita ut « præceptum erat, venit; exceptusque brevi osculo, et nullo sermone, « turbæ servientium immixtus est. Ceterum, ut militare nomen, grave inter « otiosos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus « anxit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comi-tatus: adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare « mos est, viso adspectoque Agricola, quærerent famam, pauci interpre-tarentur. »

4. Suétone, in *Aug.* (M.)

5. Suétone, *ibid.* Voy. les *Institutes*, livre I. (M.)

n'affranchit trop d'esclaves<sup>1</sup>; il recommanda par son testament que l'on gardât ces deux maximes, et qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.

Ces trois choses étaient très-bien liées ensemble : dès qu'il n'y avait plus de guerres, il ne fallait plus de bourgeoisie nouvelle ni d'affranchissements.

Lorsque Rome avait des guerres continuelles, il fallait qu'elle réparât continuellement ses habitants. Dans les commencements, on y mena une partie du peuple de la ville vaincue : dans la suite, plusieurs citoyens des villes voisines y vinrent pour avoir part au droit de suffrage; et ils s'y établirent en si grand nombre que, sur les plaintes des alliés, on fut souvent obligé de les leur renvoyer; enfin on y arriva en foule des provinces. Les lois favorisèrent les mariages, et même les rendirent nécessaires. Rome fit dans toutes ses guerres un nombre d'esclaves prodigieux; et, lorsque ses citoyens furent comblés de richesses, ils en achetèrent de toutes parts; mais ils les affranchirent sans nombre, par générosité, par avarice, par faiblesse<sup>2</sup> : les uns voulaient récompenser des esclaves fidèles; les autres voulaient recevoir en leur nom le blé que la république distribuait aux pauvres citoyens; d'autres enfin désiraient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens qui la suivissent avec un chapeau de fleurs<sup>3</sup>. Le peuple fut

1. Dion, *in August.* (M.)

2. Denys d'Halicarnasse, livre IV. (M.)

3. *Avec un chapeau de fleurs.* « Chapeau signifie aussi une couronne de fleurs qu'on met sur la teste dans quelque réjouissance, dans quelque feste solemnelle. Les prestres, à la procession, portaient un chapeau de fleurs sur la teste. » Dictionnaire de l'Académie, 1694. — On lit encore dans Furetière : « On appelle aussi *chapeau de fleurs* une couronne de fleurs qu'on met sur la teste des jeunes filles quand on les épouse. Dans la vieille coutume de Normandie, il est dit qu'un père peut marier sa fille avec un *chapeau de roses*, c'est-à-dire ne lui donner rien en mariage que le chapeau qu'on lui met sur la teste au temps de la célébration. »

Revenez, belles fugitives;  
De quoi versez-vous tant de pleurs?  
Assurez vos âmes craintives,  
Remettez vos chapeaux de fleurs.

MALHERBE

presque composé d'affranchis<sup>1</sup> : de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile.

Le nombre du petit peuple, presque tout composé d'affranchis ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies, par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces. C'était une circulation des hommes de tout l'univers. Rome les recevait esclaves et les renvoyait Romains.

Sous prétexte de quelques tumultes arrivés dans les élections, Auguste mit dans la ville un gouverneur et une garnison; il rendit les corps des légions éternels, les plaça sur les frontières, et établit des fonds particuliers pour les payer; enfin il ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent, et non pas en terres<sup>2</sup>.

Il résultait plusieurs mauvais effets de cette distribution des terres que l'on faisait depuis Sylla. La propriété des biens des citoyens était rendue incertaine. Si on ne menait pas dans un même lieu les soldats d'une cohorte, ils se dégoûtaient de leur établissement, laissaient les terres incultes, et devenaient de dangereux citoyens<sup>3</sup> : mais, si on les distribuait par légions, les ambitieux pouvaient trouver contre la république des armées dans un moment.

Auguste fit des établissements fixes pour la marine<sup>4</sup>. Comme avant lui les Romains n'avaient point eu des corps perpétuels de troupes de terre, ils n'en avaient

1. Voy. Tacite, *Annales*, livre XIII: *Late fusum id corpus*, etc. (M.)

2. Il régla que les soldats prétoriens auraient cinq mille drachmes, deux mille après seize ans de service, et les autres trois mille drachmes après vingt ans. Dion, *in Aug.* (M.)

3. Voy. Tacite, *Annales*, livre XIV, sur les soldats menés à Tarente et à Antium. (M.)

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Auguste fit des établissements fixes pour la marine; avant lui les Romains n'en avaient point eu: comme ils étaient maîtres de la Méditerranée, et qu'on ne naviguait dans ces temps-là que dans cette mer, ils n'avaient aucun ennemi à craindre. » L'empereur entretenait trois flottes: l'une stationnait à Misène, l'autre à Ravenne, la troisième à Forum Julium (Fréjus).

point non plus de troupes de mer. Les flottes d'Auguste eurent pour objet principal la sûreté des convois, et la communication des diverses parties de l'empire; car d'ailleurs les Romains étaient les maîtres de toute la Méditerranée : on ne naviguait dans ces temps-là que dans cette mer, et ils n'avaient aucun ennemi à craindre.

Dion remarque très-bien que depuis les empereurs il fut plus difficile d'écrire l'histoire : tout devint secret; toutes les dépêches des provinces furent portées dans le cabinet des empereurs; on ne sut plus que ce que la folie et la hardiesse des tyrans ne voulut point cacher, ou ce que les historiens conjecturèrent.

## CHAPITRE XIV.

Tibère<sup>1</sup>.

Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renver-

1. « Tibère assistoit de ses conseils les juges les causes criminelles, et tenoit la main à l'exécution de la justice. Il modéra la despence de ceux qui se célébroient avec de curieuses superfluités, pour obliger le peuple : il réprima l'insolence des comédiens, et réduisit les gladiateurs à un petit nombre : il s'efforça de mettre ordre au luxe et à la despence de la table, à la pompe de la vaisselle, aux débauches de la jeunesse et à l'insolence des femmes impudiques. Pour maintenir le repos de la république, il mit garnison en divers lieux de l'Italie, afin d'arrêter les courses des brigands et des voleurs. Il chastia rigoureusement les tumultes populaires, et pourvint sagement à ce qu'ils ne puissent plus s'esleuer : il fit détruire les asyles qui se trouvoient par tout l'empire, d'autant qu'ils ne servoient qu'à faire croistre les crimes. Quelques remuements qu'il y eust dans les provinces, il n'y vouloit point mener les armées et n'y envoyoit ses lieutenans que le plus tard qu'il pouvoit, et lorsqu'il voyoit que les peuples ne donnoient aucun signe de repentance. Il ramenoit les rois mutinez à leur devoir plustost par plaintes et par menaces que par la voye des armes. Il ne faisoit pas grande despence pour sa maison; mais pour la république il n'épargnoit rien, ny aux bastimens, ny aux nécessitez du peuple. Il départoit librement de ses trésors aux pauvres sénateurs, quand il connoissoit leurs nécessitez. Il estoit de facile accès, et vouloit que les senateurs le salvassent tous à la fois, pour éviter la contention. Au reste, il honoroit grandement le sénat, saluoit les pères

ser dans un moment et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement et renversa sous Tibère avec violence.

Il y avait une *loi de majesté* contre ceux qui commettaient quelque attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua, non pas aux cas pour lesquels elle avait été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étaient pas seulement les actions qui tombaient dans le cas de cette loi, mais des paroles, des signes, et des pensées même; car ce qui se dit dans ces épanchements de cœur que la conversation produit entre deux amis ne peut être regardé que comme des pensées. Il n'y eut donc plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves; la

comme eust fait un des moindres du peuple; et bref il se montrait si plein d'affection envers le peuple, qu'il avoit accoustumé en ces commencemens-là de prier les dieux *qu'ils ne le laissassent vivre ny régner, qu'autant qu'il seroit utile à la république*. Voilà quel estoit Tibère devant la mort de Germanicus. Mais, depuis que cet obstacle luy fut osté, il se licentia à toutes sortes de vices et se rendit enfin le plus décrié prince qui ait jamais tenu les resnes de l'empire. Tibère donc, voyant qu'il n'y avoit plus personne qui épiast sa fortune, ny de qui il deust prendre aucune sorte d'ombrage, se déborda en une si prodigieuse licence, et s'abandonna si honteusement aux voluptez, à la cruauté et aux autres vices, que l'on connut bien aisément que sa vie passée n'avoit esté qu'une dissimulation de son mauvais courage; de sorte que doresnavant nous ne verrons plus que de cruelles images de sa tyrannie et de sa fureur. Rome, qui avoit reçu quelque espérance de sa douceur et de sa modération, éprouvera desormais *combien il est dangereux d'avoir pour maistre un homme venu de l'exil et du bannissement à l'empire*. Il est vray que la considération de son fils Drusus arresta encore quelque peu de temps le cours de ses violences; mais enfin il déclara ouvertement son mauvais naturel, et fit sentir à tout le monde les effets de sa rage. Le sénat, de son costé, contribua grandement à ce malheur par les excessives et honteuses flatteries dont il acheva de perdre ce mauvais esprit. Les surprises, les calomnies, les fausses accusations, les perñidies et les infidélitez, furent les roses et les œillets du reste de son règne. Sa violence parut principalement en la recherche des crimes de lèze-majesté, dont il se servit pour perdre ceux que leur innocence mettoit à couvert des autres accusations: ce fut le prétexte qu'il prit pour détruire la postérité d'Auguste, pour désoler le sénat, et pour ruiner les plus nobles et les plus illustres familles de la ville. Non-seulement les esclaves, mais aussi les personnes de condition libre estoient appliquées à la question, et déchirées de gestes sur cette dangereuse calomnie. Mesme, pour avoir plus de ministres de sa fureur, il donnoit aux délateurs les biens des misérables accusez, et les dignitez, et les honneurs de la ville n'estoient plus que pour ces pestes de la république. » Le père Coeffeteau, de l'ordre des Frères Prêcheurs, *Histoire romaine*, livre II, 1654.

dissimulation et la tristesse du prince se communiquant partout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité, comme une imprudence; la vertu, comme une affectation qui pouvait rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des temps précédents.

Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va pour ainsi dire noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés.

Et, comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instruments de sa tyrannie, Tibère trouva toujours des juges prêts à condamner autant de gens qu'il en put soupçonner<sup>1</sup>. Du temps de la république, le sénat qui ne jugeait point en corps les affaires des particuliers, connaissait, par une délégation du peuple, des crimes qu'on imputait aux alliés. Tibère lui renvoya de même le jugement de tout ce qu'il appelait crime de *lèse-majesté* contre lui. Ce corps tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer : les sénateurs allaient au-devant de la servitude; sous la faveur de Séjan, les plus illustres d'entre eux faisaient le métier de délateurs.

Il me semble que je vois plusieurs causes de cet esprit de servitude qui régnait pour lors dans le sénat. Après que César eut vaincu le parti de la république, les amis et les ennemis qu'il avait dans le sénat concoururent également à ôter toutes les bornes que les lois avaient mises à sa puissance et à lui déférer des honneurs excessifs. Les uns cherchaient à lui plaire, les autres, à le rendre odieux. Dion nous dit que

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et, comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instruments de sa tyrannie, Tibère trouva toujours le sénat prêt à condamner autant de gens qu'il en put soupçonner; ce corps tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer; les sénateurs allaient au-devant de la servitude sous la faveur de Séjan; les plus illustres d'entre eux faisaient le métier de délateurs. » Et en note : « Avant les empereurs. le sénat, occupé des affaires publiques, ne jugeait point en corps les affaires des particuliers. »

quelques-uns allèrent jusqu'à proposer qu'il lui fût permis de jouir de toutes les femmes qu'il lui plairait. Cela fit qu'il ne se défia point du sénat, et qu'il y fut assassiné; mais cela fit aussi que dans les règnes suivants il n'y eut point de flatterie qui fût sans exemple et qui pût révolter les esprits.

Avant que Rome fût gouvernée par un seul, les richesses des principaux Romains étaient immenses, quelles que fussent les voies qu'ils employaient pour les acquérir; elles furent presque toutes ôtées sous les empereurs : les sénateurs n'avaient plus ces grands clients qui les comblaient de biens<sup>1</sup>; on ne pouvait guère rien prendre dans les provinces que pour César, surtout lorsque ses procureurs, qui étaient à peu près comme sont aujourd'hui nos intendants, y furent établis. Cependant, quoique la source des richesses fût coupée, les dépenses subsistaient toujours; le train de vie était pris, et on ne pouvait plus le soutenir que par la faveur de l'empereur.

Auguste avait ôté au peuple la puissance de faire des lois et celle de juger les crimes publics; mais il lui avait laissé, ou du moins avait paru lui laisser, celle d'élire les magistrats. Tibère, qui craignait les assemblées d'un peuple si nombreux, lui ôta encore ce privilège, et le donna au sénat, c'est-à-dire à lui-même<sup>2</sup> : or, on ne saurait croire combien cette décadence du pouvoir du peuple avilit l'âme des grands. Lorsque le peuple disposait des dignités, les magistrats qui les briguaient faisaient bien des bassesses; mais elles étaient jointes à une certaine magnificence<sup>3</sup> qui

1. Les grands de Rome étaient déjà pauvres du temps d'Auguste; on ne voulait plus être ni édile ni tribun du peuple; beaucoup même ne se souciaient pas d'être sénateurs. (M.). — Cette note a été supprimée par Montaigne.

2. Tacite, *Annales*, livre I; Dion, livre LIV. (M.). — On lisait dans l'édition de 1734 : « Caligula rétablit les comices et les ôta ensuite. »

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Mais elles étaient jointes à une certaine magnificence qui les cachait, par exemple de donner des jeux, ou bien de certains repas au peuple, de lui distribuer de l'argent ou des grains. » Ces corrections de détail sont utiles à étudier; tandis qu'un écrivain médiocre dédaigne de s'y appliquer, les grands écrivains s'en préoccupent.

les cachait, soit qu'ils donnassent des jeux ou de certains repas au peuple, soit qu'ils lui distribuassent de l'argent ou des grains : quoique le motif fût bas, le moyen avait quelque chose de noble, parce qu'il convient toujours à un grand homme d'obtenir par des libéralités la faveur du peuple. Mais, lorsque le peuple n'eut plus rien à donner, et que le prince, au nom du sénat, disposa de tous les emplois, on les demanda et on les obtint par des voies indignes : la flatterie, l'infamie, les crimes, furent des arts nécessaires pour y parvenir.

Il ne paraît pourtant point que Tibère voulût avilir le sénat : il ne se plaignait de rien tant que du penchant qui entraînait ce corps à la servitude<sup>1</sup> ; toute sa vie est pleine de ses dégoûts là-dessus : mais il était comme la plupart des hommes, il voulait des choses contradictoires ; sa politique générale n'était point d'accord avec ses passions particulières. Il aurait désiré un sénat libre et capable de faire respecter son gouvernement ; mais il voulait aussi un sénat qui satisfît à tous les moments ses craintes, ses jalousies, ses haines : enfin l'homme d'État cédait continuellement à l'homme.

Nous avons dit que le peuple avait autrefois obtenu des patriciens qu'il aurait des magistrats de son corps qui le défendraient contre les insultes et les injustices qu'on pourrait lui faire. Afin qu'ils fussent en état d'exercer ce pouvoir, on les déclara sacrés et inviolables ; et on ordonna que quiconque maltraiterait un tribun, de fait ou par paroles, serait sur-le-champ puni de mort. Or, les empereurs étant revêtus de la puissance des tribuns, ils en obtinrent les privilèges ; et c'est sur ce fondement qu'on fit mourir tant de gens ;

1. Du penchant qui entraînait ce corps à la servitude. « Memoriae proditur Tiberium, quoties curia egrederetur, Græcis verbis in hunc modum eloqui solitum : *O homines ad servitum paratos !* Scilicet etiam illum, qui libertatem publicam nollet, tam projectæ servitium patientiæ tædebat. »

que les délateurs purent faire leur métier tout à leur aise ; et que l'accusation de lèse-majesté, ce crime, dit Pline, de ceux à qui on ne peut point imputer de crime, fut étendue à ce qu'on voulut.

Je crois pourtant que quelques-uns de ces titres d'accusation n'étaient pas si ridicules qu'ils nous paraissent aujourd'hui ; et je ne puis penser que Tibère<sup>1</sup> eût fait accuser un homme pour avoir vendu avec sa maison la statue de l'empereur ; que Domitien eût fait condamner à mort une femme pour s'être déshabillée devant son image, et un citoyen parce qu'il avait la description de toute la terre peinte sur les murailles de sa chambre<sup>2</sup>, si ces actions n'avaient réveillé dans l'esprit des Romains que l'idée qu'elles nous donnent à présent. Je crois qu'une partie de cela est fondée sur ce que, Rome ayant changé de gouvernement, ce qui ne nous paraît pas de conséquence pouvait l'être pour lors : j'en juge par ce que nous voyons aujourd'hui chez une nation qui ne peut pas être soupçonnée de tyrannie, où il est défendu de boire à la santé d'une certaine personne<sup>3</sup>.

Je ne puis rien passer qui serve à faire connaître le génie du peuple romain. Il s'était si fort accoutumé à obéir et à faire toute sa félicité de la différence de ses maîtres, qu'après la mort de Germanicus il donna des marques de deuil, de regret et de désespoir, que

1. *Et je ne puis penser que Tibère*, etc. Montesquieu est ici mal servi par ses souvenirs. Falanius, dénoncé au sénat, fut au contraire protégé par Tibère ; c'est du moins le témoignage de Tacite. On lit en effet, au 1<sup>er</sup> livre des *Annales* : « Falanio objiciebat accusator quod... venditis hortis, statuum Augusti simul mancipasset... ; quæ ubi Tiberio noctuere, scripsit consulibus... non contra religiones fieri, quod effigies ejus, ut alia numinum simulacra, venditionibus hortorum et domuum accedant. »

2. *La description de toute la terre peinte sur les murailles de sa chambre*. On lit en effet dans Suétone : « Interemit Metium Pomposianum, quod habere imperatoriam genesis vulgo ferebatur, et quod depictum orbem terrarum in membrana, concionesque regum ac ducum ex Tito Livio circumferret quodque servis nomina Magonis et Hannibalis indidisset. » (*Vie de Domitien*, ch. X.)

3. *D'une certaine personne*. Jacques II, roi d'Angleterre, déshonoré par son gendre et sa fille.

l'on ne trouve plus parmi nous. Il faut voir les historiens décrire la désolation publique <sup>1</sup>, si grande, si longue, si peu modérée; et cela n'était point joué : car le corps entier du peuple n'affecte, ne flatte ni ne dissimule.

Le peuple romain, qui n'avait plus de part au gouvernement, composé presque d'affranchis ou de gens sans industrie qui vivaient aux dépens du trésor public, ne sentait que son impuissance; il s'affligeait comme les enfans et les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur faiblesse; il était mal; il plaça ses craintes et ses espérances sur la personne de Germanicus; et cet objet lui étant enlevé, il tomba dans le désespoir.

Il n'y a point de gens qui craignent si fort les malheurs que ceux que la misère de leur condition pourrait rassurer, et qui devraient dire avec Andromaque : *Plût à Dieu que je craignisse* <sup>2</sup>! Il y a aujourd'hui à Naples cinquante mille hommes qui ne vivent que d'herbe et n'ont pour tout bien que la moitié d'un habit de toile; ces gens-là, les plus malheureux de la terre, tombent dans un abattement affreux à la moindre fumée du Vésuve : ils ont la sottise de craindre de devenir malheureux.

1. Voy. Tacite, *Annales*, livre II. (M.)

2. *Plût à Dieu que je craignisse*. Montesquien fait ici allusion à un passage des *Troyennes*. Andromaque a caché son fils dans le tombeau d'Hector. Ulysse veut lui arracher son secret; il épie ses regards, et la voyant trembler, il s'écrie : « Bene est, tenetur. Perge, festina, atrahe. Quid respicis « trepidasque? jam certe perit. » — « Utinam timerem, » répond Andromaque; solitus ex longo est metus. »

## CHAPITRE XV.

Des empereurs depuis Caius Caligula jusqu'à Antonin.

Caligula succéda à Tibère. On disait de lui qu'il n'y avait jamais eu un meilleur esclave ni un plus méchant maître. Ces deux choses sont assez liées : car la même disposition d'esprit qui fait qu'on a été vivement frappé de la puissance illimitée de celui qui commande, fait qu'on ne l'est pas moins lorsque l'on vient à commander soi-même.

Caligula rétablit les comices <sup>1</sup>, que Tibère avait ôtés, et abolit ce crime arbitraire de lèse-majesté qu'il avait établi ; par où l'on peut juger que le commencement du règne des mauvais princes est souvent comme la fin de celui des bons : parce que, par un esprit de contradiction sur la conduite de ceux à qui ils succèdent, ils peuvent faire ce que les autres font par vertu ; et c'est à cet esprit de contradiction que nous devons bien de bons réglemens, et bien de mauvais aussi <sup>2</sup>.

Qu'y gagna-t-on ? Caligula ôta les accusations des crimes de lèse-majesté ; mais il faisait mourir militairement tous ceux qui lui déplaisaient ; et ce n'était pas à quelques sénateurs qu'il en voulait ; il tenait le glaive suspendu sur le sénat, qu'il menaçait d'exterminer tout entier.

Cette épouvantable tyrannie des empereurs venait de l'esprit général des Romains. Comme ils tombèrent tout à coup sous un gouvernement arbitraire, et qu'il n'y eut presque point d'intervalle chez eux entre commander et servir, ils ne furent point préparés à ce pas-

1. Il les ôta dans la suite. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et bien des mauvais aussi. »

sage par des mœurs douces : l'humeur féroce resta ; les citoyens furent traités comme ils avaient traité eux-mêmes les ennemis vaincus , et furent gouvernés sur le même plan. Sylla entrant dans Rome ne fut pas un autre homme que Sylla entrant dans Athènes : il exerça le même droit des gens. Pour les États qui n'ont été soumis qu'insensiblement <sup>1</sup>, lorsque les lois leur manquent , ils sont encore gouvernés par les mœurs.

La vue continuelle des combats des gladiateurs rendait les Romains extrêmement féroces : on remarqua que Claude devint plus porté à répandre le sang , à force de voir ces sortes de spectacles. L'exemple de cet empereur , qui était d'un naturel doux et qui fit tant de cruautés , fait bien voir que l'éducation de son temps était différente de la nôtre.

Les Romains , accoutumés à se jouer de la nature numaine dans la personne de leurs enfants et de leurs esclaves <sup>2</sup>, ne pouvaient guère connaître cette vertu que nous appelons humanité. D'où peut venir cette férocité que nous trouvons dans les habitants de nos colonies , que de cet usage continuel des châtimens sur une malheureuse partie du genre humain ? Lorsque l'on est cruel dans l'état civil , que peut-on attendre de la douceur et de la justice naturelle ?

On est fatigué de voir dans l'histoire des empereurs le nombre infini de gens qu'ils firent mourir pour confisquer leurs biens. Nous ne trouvons rien de semblable dans nos histoires modernes. Cela , comme nous venons de dire , doit être attribué à des mœurs plus douces et à une religion plus réprimante ; et de plus on n'a point à dépouiller les familles de ces sénateurs

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Pour nous, qui n'avons été soumis qu'insensiblement. » Cette application trop directe déplut ; Montesquieu dut l'atténuer.

2. Voy. les lois romaines sur la puissance des pères et celle des maîtres. (M.)

qui avaient ravagé le monde. Nous tirons cet avantage de la médiocrité de nos fortunes, qu'elles sont plus sûres : nous ne valons pas la peine qu'on nous ravisse nos biens <sup>1</sup>.

Le peuple de Rome, ce que l'on appelait *plebs*, ne haïssait pas les plus mauvais empereurs. Depuis qu'il avait perdu l'empire et qu'il n'était plus occupé à la guerre, il était devenu le plus vil de tous les peuples ; il regardait le commerce et les arts comme des choses propres aux seuls esclaves ; et les distributions de blé qu'il recevait lui faisaient négliger les terres : on l'avait accoutumé aux jeux et aux spectacles. Quand il n'eut plus de tribuns à écouter <sup>2</sup> ni de magistrats à élire, ces choses vaines lui devinrent nécessaires, et son oisiveté lui en augmenta le goût. Or, Caligula, Néron, Commode, Caracalla, étaient regrettés du peuple à cause de leur folie même ; car ils aimaient avec fureur ce que le peuple aimait, et contribuaient de tout leur pouvoir et même de leur personne à ses plaisirs ; ils prodiguaient pour lui toutes les richesses de l'empire ; et, quand elles étaient épuisées, le peuple voyait sans peine dépouiller toutes les grandes familles ; il jouissait des fruits de la tyrannie, et il en jouissait purement, car il trouvait sa sûreté dans sa bassesse. De tels princes haïssaient naturellement les gens de bien <sup>3</sup> : ils savaient qu'ils n'en étaient pas approuvés <sup>4</sup> ; indignés de la contradiction ou du silence

1. Le duc de Bragance avait des biens immenses dans le Portugal ; lorsqu'il se révolta, on félicita le roi d'Espagne de la riche confiscation qu'il allait avoir. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Depuis qu'il n'eut plus de tribuns à écouter ni de magistrats à élire, ces choses qu'on ne faisait que souffrir lui devinrent nécessaires, etc. »

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « De tels princes haïssaient naturellement les gens de bien, car ils savaient certainement qu'ils n'en étaient pas approuvés, etc. »

4. Les Grecs avaient des jeux où il était décent de combattre, comme il était glorieux d'y vaincre ; les Romains n'avaient guère que des spectacles, et celui des infâmes gladiateurs leur était particulier. Or, qu'un grand personnage descendit lui-même sur l'arène, ou monta sur le théâtre, la gravité romaine ne le souffrait pas. Comment un sénateur aurait-il pu s'y re-

d'un citoyen austère<sup>1</sup>, enivrés des applaudissements de la populace, ils parvenaient à s'imaginer que leur gouvernement faisait la félicité publique, et qu'il n'y avait que des gens malintentionnés qui passent le censurer<sup>2</sup>.

Caligula était un vrai sophiste dans sa cruauté : comme il descendait également d'Antoine et d'Auguste, il disait qu'il punirait les consuls, s'ils célébraient le jour de réjouissance établi en mémoire de la victoire d'Actium, et qu'il les punirait, s'ils ne le célébraient pas ; et Drusille, à qui il accorda les honneurs divins, étant morte, c'était un crime de la pleurer parce qu'elle était déesse, et de ne la pas pleurer, parce qu'elle était sa sœur.

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage ; ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi

soudre, lui à qui les lois défendaient de contracter aucune alliance avec des gens que les dégoûts ou les applaudissements même du peuple avaient flétris ? Il y parut pourtant des empereurs ; et cette folie, qui montrait en eux le plus grand dérèglement du cœur, un mépris de ce qui était beau, de ce qui était honnête, de ce qui était bon, est toujours marquée chez les historiens avec le caractère de la tyrannie. (M.)

1. *Note supprimée* : « Comme autrefois l'austérité des mœurs n'avait pu souffrir la licence et les dérèglements du théâtre, il était resté dans l'esprit des honnêtes gens un mépris pour ceux qui en exerçaient la profession. »

2. On lisait ici dans la première édition : « Lorsqu'un empereur fit voir sa force et son adresse, comme quand Commode tua devant le peuple tant de bêtes à coups de trait avec une facilité si singulière, il devait s'attirer l'admiration du peuple et des soldats, parce que l'adresse et la force étaient des qualités nécessaires pour l'art militaire de ces temps-là. » Et en note : « Quoique les gladiateurs eussent la plus infâme origine et la plus infâme profession qu'il y ait jamais eu, car c'étaient des esclaves ou des criminels qu'on obligeait de se dévouer et de combattre jusqu'à la mort aux funérailles des grands, cependant la passion pour leurs exercices, qui avaient tant de rapport à ceux de la guerre, devint telle qu'on ne saurait la regarder que comme une fureur ; les empereurs, les sénateurs, les grands, les femmes même parurent sur l'arène : *Nec virorum modo pugnas sed et feminarum*. (Suctone in *Domitianum*.) Les Romains n'avaient pas moins de goût pour les athlètes. » Montesquieu, en supprimant ces deux passages, leur a substitué la note qui commence par ces mots : *Les Grecs avaient des jeux etc.*

aboutit-il qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres? Quoi! ce sénat n'avait fait évanouir tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens, et s'exterminer par ses propres arrêts! on n'élève donc sa puissance que pour la voir mieux renversée! les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuses mains!

Caligula ayant été tué, le sénat s'assembla pour établir une forme de gouvernement. Dans le temps qu'il délibérait, quelques soldats entrèrent dans le palais pour piller; ils trouvèrent, dans un lieu obscur, un homme tremblant de peur; c'était Claude: ils le saluèrent empereur.

Claude acheva de perdre les anciens ordres, en donnant à ses officiers le droit de rendre la justice<sup>1</sup>. Les guerres de Marius et de Sylla ne se faisaient principalement que pour savoir qui aurait ce droit, des sénateurs ou des chevaliers<sup>2</sup>; une fantaisie d'un imbécile l'ôta aux uns et aux autres: étrange succès d'une dispute qui avait mis en combustion tout l'univers!

Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du prince qui succède à la république; car il se trouve avoir toute la puissance du peuple, qui n'avait pu se limiter lui-même. Aussi voyons-nous aujourd'hui les rois de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe.

Le peuple ne fut pas moins avili que le sénat et les chevaliers. Nous avons vu que, jusqu'au temps des empereurs, il avait été si belliqueux, que les armées qu'on levait dans la ville se disciplinaient sur-le-

1. Auguste avait établi les procureurs; mais ils n'avaient point de juridiction, et, quand on ne leur obéissait pas, il fallait qu'ils recourussent à l'autorité du gouverneur de la province ou du préteur. Mais, sous Claude, ils eurent la juridiction ordinaire, comme lieutenants de la province; ils jugèrent encore des affaires fiscales, ce qui mit les fortunes de tout le monde entre leurs mains. (M.)

2. Voy. Tacite, *Annales*, livre XII. (M.)

champ, et allaient droit à l'ennemi. Dans les guerres civiles de Vitellius et de Vespasien, Rome, en proie à tous les ambitieux, et pleine de bourgeois timides, tremblait devant la première bande de soldats qui pouvait s'en approcher.

La condition des empereurs n'était pas meilleure : comme ce n'était pas une seule armée qui eût le droit ou la hardiesse d'en élire un, c'était assez que quel qu'un fût élu par une armée pour devenir désagréable aux autres, qui lui nommaient d'abord un compétiteur.

Ainsi, comme la grandeur de la république fut fatale au gouvernement républicain, la grandeur de l'empire le fut à la vie des empereurs. S'ils n'avaient eu qu'un pays médiocre à défendre, ils n'auraient eu qu'une principale armée, qui, les ayant une fois élus, aurait respecté l'ouvrage de ses mains.

Les soldats<sup>1</sup> avaient été attachés à la famille de César, qui était garante de tous les avantages que leur avait procurés la révolution. Le temps vint que les grandes familles de Rome furent toutes exterminées par celle de César, et que celle de César, dans la personne de Néron, périt elle-même. La puissance civile, qu'on avait sans cesse abattue, se trouva hors d'état de contre-balancer la militaire; chaque armée voulut faire un empereur.

Comparons ici les temps. Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du sénat<sup>2</sup>? Il apprit que les armées d'Illyrie et de Germanie s'étaient soulevées; il leur accorda quelques demandes, et il soutint que c'était au sénat à juger des autres<sup>3</sup>: il leur envoya des députés de ce corps. Ceux qui ont cessé de craindre le pouvoir peuvent encore respecter l'autorité. Quand on eut représenté aux soldats comment, dans une armée romaine, les enfants de l'empereur et les

1. Cet alinéa et les deux suivants ne sont pas dans l'édition de 1734.

2. Tacite, *Annales*, livre I. (M.)

3. « Cetera senatui servanda. » Tacite, *Annales*, livre I. (M.)

envoyés du sénat romain couraient risque de la vie<sup>1</sup>, ils purent se repentir, et aller jusqu'à se punir eux-mêmes<sup>2</sup>; mais, quand le sénat fut entièrement abattu son exemple ne toucha personne. En vain Othon harangue-t-il ses soldats pour leur parler de la dignité du sénat<sup>3</sup>; en vain Vitellius envoie-t-il les principaux sénateurs pour faire sa paix avec Vespasien<sup>4</sup>: on ne rend point dans un moment aux ordres de l'État le respect qui leur a été ôté si longtemps. Les armées ne regardèrent ces députés que comme les plus lâches esclaves d'un maître qu'elles avaient déjà réprouvé.

C'était une ancienne coutume des Romains, que celui qui triomphait distribuait quelques deniers à chaque soldat : c'était peu de chose<sup>5</sup>. Dans les guerres civiles, on augmenta ces dons<sup>6</sup>. On les faisait autrefois de l'argent pris sur les ennemis : dans ces temps malheureux on donna celui des citoyens ; et les soldats voulaient un partage là où il n'y avait pas de butin. Ces distributions n'avaient lieu qu'après une guerre : Néron les fit pendant la paix. Les soldats s'y accoutumèrent ; et ils frémirent contre Galba, qui leur disait avec courage qu'il ne savait pas les acheter, mais qu'il savait les choisir<sup>7</sup>.

1. Voyez la harangue de Germanicus. Tacite, *Annales*, livre I. (M.)

2. « Gaudebat cædibus miles, quasi semet absolveret. » (*Ibid.*).—On révoqua dans la suite les privilèges extorqués. (*Ibid.*). (M.)

3. Tacite, *Histoires*, livre I. (M.)

4. *Ibid.*, livre III. (M.)

5. Voy. dans Tite Live les sommes distribuées dans divers triomphes. L'esprit des capitaines était de porter beaucoup d'argent dans le trésor public, et d'en donner peu aux soldats. (M.)

6. Paul-Émile, dans un temps où la grandeur des conquêtes avait fait augmenter les libéralités, ne distribua que cent deniers à chaque soldat; mais César en donna deux mille; et son exemple fut suivi par Antoine et Octave, par Brutus et Cassius. Voy. Dion et Appian. (M.)

7. Qu'il ne savait pas les acheter, etc. « Accessit Galbæ vox pro re publica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non emi. » (Tacite, *Histoires*, livre I, v.) Corneille s'est inspiré de ce souvenir dans sa tragédie d'*Othon* (act. IV, sc. II), lorsqu'il fait dire à Vinius

Il pouvait, sous l'appât d'une feinte promesse,  
Jeter dans les soldats un moment d'allégresse;  
Mais il a mieux aimé hautement protester  
Qu'il savait les choisir et non les acheter.

*choisir* est ici le mot propre : on sait qu'en effet le consul, après avoir con-

Galba, Othon<sup>1</sup>, Vitellius, ne firent que passer. Vespasien fut élu, comme eux, par les soldats; il ne songea, dans tout le cours de son règne<sup>2</sup>, qu'à rétablir l'empire, qui avait été successivement occupé par six tyrans également cruels, presque tous furieux, souvent imbéciles, et, pour comble de malheur, prodigues jusqu'à la folie.

Tite, qui lui succéda, fut les délices du peuple romain. Domitien fit voir un nouveau monstre plus cruel, ou du moins plus implacable que ceux qui l'avaient précédé, parce qu'il était plus timide.

Ses affranchis les plus chers, et, à ce que quelques uns ont dit, sa femme même, voyant qu'il était aussi dangereux dans ses amitiés que dans ses haines, et qu'il ne mettait aucunes bornes à ses méfiances ni à ses accusations, s'en défirent. Avant de faire le coup, ils jetèrent les yeux sur un successeur, et choisirent Nerva, vénérable vieillard.

Nerva adopta Trajan, prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé. Ce fut un bonheur d'être né sous son règne, il n'y en eut point de si heureux ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'État, grand capitaine, ayant un cœur bon qui le portait au bien, un esprit éclairé qui lui montrait le meilleur, une âme noble, grande, belle; avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune; enfin l'homme le plus propre à honorer la nature humaine et représenter la divine.

Il exécuta le projet de César, et fit avec succès la guerre aux Parthes. Tout autre aurait succombé dans une entreprise où les dangers étaient toujours présents et les ressources éloignées, où il fallait absolument

voqué tous les citoyens de l'âge militaire, *procedait à l'enrôlement*, du haut de son tribunal: les citoyens appelés un à un défilaient devant lui, et des tribuns choisissaient parmi eux ceux qui devaient prendre les armes. D'où les expressions *legere exercitum, delectum habere*.

1. « Suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum » et transtulerunt. » Tacite, *Histoires*, livre I, xxv. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Dans tout le temps de son règne. »

vaincre, et où il n'était pas sûr de ne pas périr après avoir vaincu.

La difficulté consistait et dans la situation des deux empires et dans la manière de faire la guerre des deux peuples. Prenait-on le chemin de l'Arménie, vers les sources du Tigre et de l'Euphrate? on trouvait un pays montueux et difficile, où l'on ne pouvait mener de convois; de façon que l'armée était demi-ruinée avant d'arriver en Médie<sup>1</sup>. Entrait-on plus bas, vers le midi, par Nisibe? on trouvait un désert affreux qui séparait les deux empires. Voulait-on passer plus bas encore, et aller par la Mésopotamie? on traversait un pays en partie inculte, en partie submergé; et, le Tigre et l'Euphrate allant du nord au midi, on ne pouvait pénétrer dans le pays sans quitter ces fleuves, ni guère quitter ces fleuves sans périr.

Quant à la manière de faire la guerre des deux nations, la force des Romains consistait dans leur infanterie, la plus forte, la plus ferme et la mieux disciplinée du monde.

Les Parthes n'avaient point d'infanterie, mais une cavalerie admirable: ils combattaient de loin, et hors de la portée des armes romaines; le javelot pouvait rarement les atteindre; leurs armes étaient l'arc et des flèches redoutables; ils assiégeaient une armée plutôt qu'ils ne la combattaient: inutilement poursuivis, parce que chez eux fuir c'était combattre, ils faisaient retirer les peuples à mesure qu'on approchait<sup>2</sup>, et ne laissaient dans les places que les garnisons; et, lorsqu'on les avait prises, on était obligé de les détruire; ils brûlaient avec art tout le pays autour de l'armée ennemie, et lui ôtaient jusqu'à l'herbe même; enfin ils faisaient à peu près la guerre

1. Le pays ne fournissait pas d'assez grands arbres pour faire des machines pour assiéger les places. Plutarque, *Vie d'Antoine*. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Ils transportaient les peuples devant les Romains et ne laissaient dans les places, etc. » Phrase obscure et à peine intelligible.

comme on la fait encore aujourd'hui sur les mêmes frontières.

D'ailleurs, les légions d'Illyrie et de Germanie qu'on transportait dans cette guerre n'y étaient pas propres<sup>1</sup> : les soldats, accoutumés à manger beaucoup dans leur pays, y périsaient presque tous<sup>2</sup>.

Ainsi, ce qu'aucune nation n'avait pas encore fait, d'éviter le joug des Romains, celle des Parthes le fit, non pas comme invincible, mais comme inaccessible.

Adrien abandonna les conquêtes de Trajan<sup>3</sup>, et borna l'empire à l'Euphrate ; et il est admirable qu'après tant de guerres les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avaient voulu quitter, comme la mer, qui n'est moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même.

La conduite d'Adrien causa beaucoup de murmures. On lisait dans les livres sacrés des Romains que, lorsque Tarquin voulut bâtir le Capitole, il trouva que la place la plus convenable était occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités : il s'enquit, par la science qu'il avait dans les augures, si elles voudraient céder leur place à Jupiter : toutes y consentirent, à la réserve de Mars, de la Jeunesse et du dieu Terme<sup>4</sup>. Là-dessus s'établirent trois opinions religieuses : que le peuple de Mars ne céderait à personne le lieu qu'il occupait ; que la jeunesse romaine ne serait point surmontée ; et qu'enfin le dieu Terme des Romains ne reculerait jamais : ce qui arriva pourtant sous Adrien.

1. Voy. Hérodien, *Vie d'Alexandre*. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Y périsant presque tous. »

Voy. Eutrope. La Dacie ne fut abandonnée que sous Aurélien. (M.)

Saint-Augustin, *De la cité de Dieu*, livre IV, xxiii et xxv. (M.)

## CHAPITRE XVI.

De l'état de l'empire depuis Antonin jusqu'à Probus.

Dans ces temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire. Il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable, qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus.

Les Romains lui durent leurs meilleurs empereurs. Rien n'est capable de faire oublier le premier Antonin, que Marc-Aurèle qu'il adopta. On sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur ; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement : tel est l'effet qu'elle produit, qu'on a meilleure opinion de soi-même, parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

La sagesse de Nerva, la gloire de Trajan, la valeur d'Adrien, la vertu des deux Antonins, se firent respecter des soldats. Mais, lorsque de nouveaux monstres prirent leur place, l'abus du gouvernement militaire parut dans tout son excès ; et les soldats, qui avaient vendu l'empire, assassinèrent les empereurs pour en avoir un nouveau prix.

On dit qu'il y a un prince dans le monde<sup>1</sup> qui travaille depuis quinze ans à abolir dans ses États le gouvernement civil pour y établir le gouvernement militaire. Je ne veux point faire des réflexions odieuses sur ce dessein : je dirai seulement que, par la nature des choses, deux cents gardes peuvent mettre la vie d'un prince en sûreté, et non pas quatre-vingt mille, outre qu'il est

1. On dit qu'il y a un prince dans le monde, etc. Ce passage fait allusion au roi de Prusse.

plus dangereux d'opprimer un peuple armé qu'un autre qui ne l'est pas<sup>1</sup>.

Commode succéda à Marc-Aurèle son père. C'était un monstre qui suivait toutes ses passions, et toutes celles de ses ministres et de ses courtisans. Ceux qui en délivrèrent le monde mirent en sa place Pertinax, vénérable vieillard, que les soldats prétoriens massacrèrent d'abord.

Ils mirent l'empire à l'enchère, et Didius Julien l'emporta par ses promesses : cela souleva tout le monde ; car, quoique l'empire eût été souvent acheté, il n'avait pas encore été marchandé. Pescennius Niger, Sévère et Albin furent salués empereurs ; et Julien, n'ayant pu payer les sommes immenses qu'il avait promises, fut abandonné par ses soldats.

Sévère défît Niger et Albin : il avait de grandes qualités ; mais la douceur, cette première vertu des princes, lui manquait.

La puissance des empereurs pouvait plus aisément paraître tyrannique que<sup>2</sup> celle des princes de nos jours. Comme leur dignité était un assemblage de toutes les magistratures romaines ; que, dictateurs sous le nom d'empereurs, tribuns du peuple, proconsuls, censeurs, grands pontifes, et, quand ils voulaient, consuls, ils exerçaient souvent la justice distributive, ils pouvaient aisément faire soupçonner que ceux qu'ils avaient condamnés, ils les avaient opprimés, le peuple jugeant ordinairement de l'abus de la puissance par la grandeur de la puissance ; au lieu que les rois d'Europe, législateurs, et non pas exécuteurs de la loi, princes, et non pas juges, se sont déchargés de cette partie de l'autorité qui peut être odieuse, et, faisant eux-mêmes les grâces, ont commis à des magistrats particuliers la distribution des peines.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Outre qu'un peuple armé est plus dangereusement opprimé qu'un autre qui ne l'est pas. »

2. Variante 1<sup>re</sup> édition : « Il faut remarquer que la puissance des empereurs pouvait plus aisément paraître tyrannique que, etc. »

Il n'y a guère eu d'empereurs plus jaloux de leur autorité que Tibère et Sévère : cependant ils se laissèrent gouverner, l'un par Séjan, l'autre par Plautien, d'une manière misérable.

La malheureuse coutume<sup>1</sup> de proscrire, introduite par Sylla, continua sous les empereurs ; et il fallait même qu'un prince eût quelque vertu pour ne la pas suivre ; car, comme ses ministres et ses favoris jetaient d'abord les yeux sur tant de confiscations, ils ne lui parlaient que de la nécessité de punir et des périls de la clémence.

Les proscriptions de Sévère firent que plusieurs soldats de Niger<sup>2</sup> se retirèrent chez les Parthes<sup>3</sup>, ils leur apprirent ce qui manquait à leur art militaire, à faire usage des armes romaines, et même à en fabriquer ; ce qui fit que ces peuples, qui s'étaient ordinairement contentés de se défendre, furent dans la suite presque toujours agresseurs<sup>4</sup>.

Il est remarquable que, dans cette suite de guerres civiles qui s'élevèrent continuellement, ceux qui avaient les légions d'Europe vainquirent presque toujours ceux qui avaient les légions d'Asie<sup>5</sup> ; et l'on trouve dans l'histoire de Sévère qu'il ne put prendre la ville d'Atra en Arabie, parce que, les légions d'Europe s'étant mutinées, il fut obligé de se servir de celles de Syrie.

On sentit cette différence depuis qu'on commença

1. Dans la première édition, cet alinéa se trouvait placé avant les deux alinéas précédents.

2. Hérodiën, *Vie de Sévère*. (M.)

3. Le mal continua sous Alexandre. Artaxerxès, qui rétablit l'empire des Perses, se rendit formidable aux Romains, parce que leurs soldats, par caprice ou par libertinage, désertèrent en foule vers lui. *Abregé de Xiphilin*, du livre LXXX de Dion. (M.)

4. C'est-à-dire les Perses qui les suivirent. (M.)

5. Sévère défit les légions asiatiques de Niger ; Constantin, celles de Licinius. Vespasien, quoique proclamé par les armées de Syrie, ne fit la guerre à Vitellius qu'avec des légions de Mossie, de Pannonie et de Dalmatie. Cicéron, étant dans son gouvernement, écrivait au sénat qu'on ne pouvait compter sur les levées faites en Asie. Constantin ne vainquit Maxence, dit Zosime, que par sa cavalerie. Sur cela, voy. ci-dessous le septième alinéa du chap. XXII. (M.)

à faire des levées dans les provinces<sup>1</sup>; et elle fut telle entre les légions qu'elle était entre les peuples mêmes, qui, par la nature et par l'éducation, sont plus ou moins propres pour la guerre.

Ces levées faites dans les provinces produisirent un autre effet : les empereurs<sup>2</sup>, pris ordinairement dans la milice, furent presque tous étrangers, et quelquefois barbares; Rome ne fut plus la maîtresse du monde; mais elle reçut des lois de tout l'univers.

Chaque empereur y porta quelque chose de son pays, ou pour les manières, ou pour les mœurs, ou pour la police, ou pour le culte; et Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les Dieux de leurs temples pour y placer le sien.

Ceci, indépendamment des voies secrètes que Dieu choisit et que lui seul connaît, servit beaucoup à l'établissement de la religion chrétienne; car il n'y avait plus rien d'étranger dans l'empire, et l'on y était préparé à recevoir toutes les coutumes qu'un empereur voudrait introduire.

On sait que les Romains reçurent dans leur ville les Dieux des autres pays. Ils les reçurent en conquérants : ils les faisaient porter dans les triomphes; mais, lorsque les étrangers<sup>3</sup> vinrent eux-mêmes les rétablir, on les

1. Auguste rendit les légions des corps fixes, et les plaça dans les provinces. Dans les premiers temps, on ne faisait des levées qu'à Rome, ensuite chez les Latins, après dans l'Italie, enfin dans les provinces. (M.)— Dans l'édition de 1734, cette note et la précédente étaient confondues dans une seule note, ainsi rédigée : « Auguste rendit les légions des corps fixes et les plaça dans les provinces; dans les premiers temps on ne faisait de levées qu'à Rome, ensuite chez les Latins, après dans l'Italie, enfin dans les provinces. Cicéron, étant dans son gouvernement, écrivait au sénat : « Vous ne pouvez compter sur les levées faites dans ce pays-ci; Bibulus, « ayant une commission pour en faire en Asie, n'en a rien voulu faire. » Vespasien, proclamé empereur par les armées de Syrie et de Judée, ne fit la guerre à Vitellius qu'avec les légions de Mossie, de Pannonie et de Dalmatie. Sévère défit les légions asiatiques de Niger; Constantin, celles de Licinius. »

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Ces levées faites dans les provinces produisirent un autre effet; c'est que les empereurs, etc. »

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « On sait que les Romains reçurent dans leur ville les Dieux des autres pays; mais ils les reçurent en conquérants, les faisaient porter dans les triomphes; mais lorsque, etc., etc. »

réprima d'abord. On sait de plus que les Romains avaient coutume de donner aux divinités étrangères les noms de celles des leurs qui y avaient le plus de rapport; mais, lorsque les prêtres des autres pays voulurent faire adorer à Rome leurs divinités sous leurs propres noms, ils ne furent pas soufferts; et ce fut un des grands obstacles que trouva la religion chrétienne.

On pourrait appeler Caracalla, non pas un tyran, mais le destructeur des hommes. Caligula, Néron et Domitien bornaient leurs cruautés dans Rome; celui-ci allait promener sa fureur dans tout l'univers.

Sévère avait employé les exactions d'un long règne, et les proscriptions de ceux qui avaient suivi le parti de ses concurrents, à amasser des trésors immenses.

Caracalla, ayant commencé son règne par tuer de sa propre main Géta, son frère, employa ses richesses à faire souffrir son crime aux soldats, qui aimaient Géta, et disaient qu'ils avaient fait serment aux deux enfants de Sévère, et non pas à un seul<sup>1</sup>.

Ces trésors amassés par des princes n'ont presque jamais que des effets funestes : ils corrompent le successeur, qui en est ébloui; et, s'ils ne gâtent pas son cœur, ils gâtent son esprit. Il forme d'abord de grandes entreprises avec une puissance qui est d'accident, qui ne peut pas durer, qui n'est pas naturelle, et qui est plutôt enflée qu'agrandie.

Caracalla<sup>2</sup> augmenta la paye des soldats; Macrin écrivit au sénat que cette augmentation allait à soixante et dix millions<sup>3</sup> de drachmes<sup>4</sup>. Il y a apparence que ce prince enflait les choses; et, si l'on compare la dépense de la paye de nos soldats d'aujourd'hui avec le reste des dépenses publiques, et qu'on suive la même proportion

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Aux deux enfants de Sévère, non pas à un seul.

2. Cet alinéa et les huit suivants manquent dans la première édition.

3. Sept mille myriades. Dion, in *Macrin*. (M.)

4. La drachme attique était le denier romain, la huitième partie de l'once et la soixantième partie de notre marc (M.)

pour les Romains, on verra que cette somme eût été énorme.

Il faut chercher quelle était la paye du soldat romain. Nous apprenons d'Orose que Domitien augmenta d'un quart la paye établie<sup>1</sup>. Il paraît par le discours d'un soldat, dans Tacite<sup>2</sup>, qu'à la mort d'Auguste elle était de dix onces de cuivre. On trouve dans Suétone<sup>3</sup> que César avait doublé la paye de son temps. Pline<sup>4</sup> dit qu'à la seconde guerre punique on l'avait diminuée d'un cinquième. Elle fut donc d'environ six onces de cuivre dans la première guerre punique<sup>5</sup>, de cinq onces dans la seconde<sup>6</sup>, de dix sous César, et de treize et un tiers sous Domitien<sup>7</sup>. Je ferai ici quelques réflexions.

La paye que la république donnait aisément lorsqu'elle n'avait qu'un petit État, que chaque année elle faisait une guerre et que chaque année elle recevait des dépouilles, elle ne put la donner sans s'endetter dans la première guerre punique, qu'elle étendit ses bras hors de l'Italie, qu'elle eut à soutenir une guerre longue et à entretenir de grandes armées.

Dans la seconde guerre punique, la paye fut réduite à cinq onces de cuivre; et cette diminution put se faire sans danger, dans un temps où la plupart des citoyens rougirent d'accepter la solde même, et voulurent servir à leurs dépens.

Les trésors de Persée et ceux de tant d'autres rois, que l'on porta continuellement à Rome, y firent cesser

1. Il l'augmenta en raison de soixante et quinze à cent. (M.)

2. *Annales*, livre I. (M.)

3. *Vie de César*. (M.)

4. *Histoire naturelle*, livre XXXIII, art. 13. Au lieu de donner dix onces de cuivre pour vingt, on en donna seize. (M.)

5. Un soldat, dans Plaute, in *Mastellaria*, dit qu'elle était de trois as : ce qui ne peut être entendu que des as de dix onces. Mais, si la paye était exactement de six as dans la première guerre punique, elle ne diminua pas dans la seconde d'un cinquième, mais d'un sixième, et on négligea la fraction. (M.)

6. Polybe, qui l'évalue en monnaie grecque, ne diffère que d'une fraction. (M.)

7. Voy. Orose et Suétone, in *Domit.* Ils disent la même chose, sous différentes expressions. J'ai fait ces réductions en onces de cuivre, afin que pour m'entendre on n'eût pas besoin de la connaissance des monnaies romaines. (M.)

les tributs<sup>1</sup>. Dans l'opulence publique et particulière, on eut la sagesse de ne point augmenter la paye de cinq onces de cuivre.

Quoique sur cette paye on fit une déduction pour le blé, les habits et les armes, elle fut suffisante, parce qu'on n'enrôlait que les citoyens qui avaient un patrimoine.

Marius ayant enrôlé des gens qui n'avaient rien, et son exemple ayant été suivi, César fut obligé d'augmenter la paye.

Cette augmentation ayant été continuée après la mort de César, on fut contraint, sous le consulat de Hirtius et de Pansa, de rétablir les tributs.

La faiblesse de Domitien lui ayant fait augmenter cette paye d'un quart, il fit une grande plaie à l'État, dont le malheur n'est pas que le luxe y règne, mais qu'il règne dans des conditions qui, par la nature des choses, ne doivent avoir que le nécessaire physique. Enfin, Caracalla ayant fait une nouvelle augmentation, l'empire fut mis dans cet état que, ne pouvant subsister sans les soldats, il ne pouvait subsister avec eux. Caracalla, pour diminuer l'horreur du meurtre de son frère, le mit au rang des Dieux; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cela lui fut exactement rendu par Macrin, qui, après l'avoir fait poignarder, voulant apaiser les soldats prétoriens désespérés de la mort de ce prince qui leur avait tant donné, lui fit bâtir un temple, et y établit des prêtres flamines en son honneur<sup>2</sup>.

Cela fit que sa mémoire ne fut pas flétrie, et que, le sénat n'osant pas le juger, il ne fut pas mis au rang des tyrans comme Commode, qui ne le méritait pas plus que lui<sup>3</sup>.

1. Cicéron, *des Offices*, livre II. (M.)

2. Dans l'édition de 1734, la rédaction de cet alinéa était pénible et embarrassée : « Caracalla, pour diminuer l'horreur de son action, mit Géta au rang des Dieux, et ce qu'il y a de singulier, c'est que cela lui fut exactement rendu par Macrin qui, après l'avoir fait poignarder, voulant apaiser les soldats prétoriens qui regrettaient ce prince qui leur avait tant donné, lui fit bâtir un temple, et y établit des prêtres flamines et son honneur. »

3. Ælius Lampridius, *in Vita Alex. Severi*. (M.)

De deux grands empereurs, Adrien et Sévère<sup>1</sup>, l'un établit la discipline militaire, et l'autre la relâcha. Les effets répondirent très-bien aux causes : les règnes qui suivirent celui d'Adrien furent heureux et tranquilles ; après Sévère, on vit régner toutes les horreurs.

Les profusions de Caracalla envers les soldats avaient été immenses ; et il avait très-bien suivi le conseil que son père lui avait donné en mourant, d'enrichir les gens de guerre et de ne s'embarrasser pas des autres.

Mais cette politique n'était guère bonne que pour un règne ; car le successeur, ne pouvant plus faire les mêmes dépenses, était d'abord massacré par l'armée : de façon qu'on voyait toujours les empereurs sages mis à mort par les soldats, et les méchants par des conspirations, ou des arrêts du sénat.

Quand un tyran qui se livrait aux gens de guerre avait laissé les citoyens exposés à leurs violences et à leurs rapines, cela ne pouvait non plus durer qu'un règne ; car les soldats, à force de détruire, allaient jusqu'à s'ôter à eux-mêmes leur solde. Il fallait donc songer à rétablir la discipline militaire, entreprise qui coûtait toujours la vie à celui qui osait la tenter.

Quand Caracalla eut été tué par les embûches de Macrin, les soldats, désespérés d'avoir perdu un prince qui donnait sans mesure<sup>2</sup>, élurent Héliogabale<sup>3</sup> ; et quand ce dernier, qui, n'étant occupé que de ses sales voluptés, les laissait vivre à leur fantaisie, ne put plus être souffert, ils le massacrèrent. Ils tuèrent de même

1. Voyez l'*Abrégé de Xiphilin, Vie d'Adrien*; et Hérodien, *Vie de Sévère*. (M.)

2. Note supprimée : « Ces libéralités faites aux soldats venaient d'une pratique ancienne dans la république; celui qui triomphait distribuait quelques deniers à chaque soldat : c'était peu de chose. Dans les guerres civiles, les soldats et le chef étant également corrompus, ces dons devinrent immenses, quoiqu'ils fussent pris sur les biens des citoyens, et les soldats voulaient un partage là où il n'y avait pas de butin. César, Octave, Antoine, donnèrent souvent jusqu'à cinq mille deniers au simple soldat, le double au chef de file, aux autres à proportion. Un denier romain valait dix as ou dix livres de cuivre. »

3. Dans ce temps-là tout le monde se croyait bon pour parvenir à l'empire. Voy. Dion, livre LXXIX. (H.)

Alexandre, qui voulait rétablir la discipline et parlait de les punir<sup>1</sup>.

Ainsi, un tyran qui ne s'assurait point la vie, mais le pouvoir de faire des crimes, périssait avec ce funeste avantage que celui qui voudrait faire mieux périrait après lui.

Après Alexandre, on élut Maximin, qui fut le premier empereur d'une origine barbare. Sa taille gigantesque et la force de son corps l'avaient fait connaître.

Il fut tué avec son fils par ses soldats. Les deux premiers Gordiens périrent en Afrique. Maxime, Balbin et le troisième Gordien furent massacrés. Philippe, qui avait fait tuer le jeune Gordien, fut tué lui-même avec son fils; et Dèce, qui fut élu en sa place, périt à son tour par la trahison de Gallus<sup>2</sup>.

Ce qu'on appelait l'empire romain dans ce siècle-là était une espèce de république irrégulière, telle à peu près que l'aristocratie d'Alger, où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey; et peut-être est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est, à certains égards, plutôt républicain que monarchique<sup>3</sup>.

Et qu'on ne dise pas que les soldats ne prenaient de part au gouvernement que par leur désobéissance et leurs révoltes; les harangues que les empereurs leur faisaient ne furent-elles pas à la fin du genre de celles que les consuls et les tribuns avaient faites autrefois au peuple? Et, quoique les armées n'eussent pas un lieu

1. Voy. Lampridius. (M.)

2. Casaubon remarque sur l'*Histoire augustale* que, dans les cent soixante années qu'elle contient, il y eut soixante et dix personnes qui eurent, justement ou injustement, le titre de César: « Adeo erant in illo principatu, « quem tamen omnes mirantur, comitia imperii semper incerta. » Ce qui fait bien voir la différence de ce gouvernement à celui de France, où ce royaume n'a eu en douze cents ans de temps que soixante-trois rois. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Est plutôt républicain que monarchique à certains égards. » On trouvera peut être qu'en relevant toutes ces différences jusque dans les moindres détails, nous indiquons des corrections sans importance; mais, quand cette étude ne servirait qu'à faire ressortir le scrupule des grands écrivains, elle serait déjà utile.

particulier pour s'assembler, qu'elles ne se conduissent point par de certaines formes, qu'elles ne fussent pas ordinairement de sang-froid, délibérant peu et agissant beaucoup, ne disposaient-elles pas en souveraines de la fortune publique? Et qu'était-ce qu'un empereur, que le ministre d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité particulière des soldats?

Quand l'armée associa à l'empire Philippe<sup>1</sup>, qui était préfet du prétoire du troisième Gordien, celui-ci demanda qu'on lui laissât le commandement entier, et il ne put l'obtenir; il harangua l'armée pour que la puissance fût égale entre eux, et il ne l'obtint pas non plus; il supplia qu'on lui laissât le titre de César, et on le lui refusa; il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejeta ses prières; enfin il parla pour sa vie. L'armée, dans ses divers jugements, exerçait la magistrature suprême.

Les barbares<sup>2</sup>, au commencement inconnus aux Romains, ensuite seulement incommodes, leur étaient devenus redoutables. Par l'événement du monde le plus extraordinaire, Rome avait si bien anéanti tous les peuples que, lorsqu'elle fut vaincue elle-même, il sembla que la terre en eût enfanté de nouveaux pour la détruire.

Les princes des grands États ont ordinairement peu de pays voisins qui puissent être l'objet de leur ambition: s'il y en avait eu de tels, ils auraient été enveloppés dans le cours de la conquête. Ils sont donc bornés par des mers, des montagnes et de vastes déserts, que leur pauvreté fait mépriser. Aussi les Romains laissèrent-ils les Germains dans leurs forêts et les peu-

1. Voy. Jules Capitolin. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Les barbares, au commencement inconnus aux Romains, ensuite seulement incommodes, leur étaient devenus redoutables par un événement qui n'avait jamais eu et qui peut-être n'aura jamais de pareil. Rome avait si bien, etc. » Ces changements de ponctuation sont assez communs dans le remaniement que Montesquieu fit subir à son œuvre.

ples du nord dans leurs glaces ; et il s'y conserva ou même il s'y forma des nations qui enfin les asservirent eux-mêmes.

Sous le règne de Gallus, un grand nombre de nations, qui se rendirent ensuite plus célèbres, ravagèrent l'Europe ; et les Perses, ayant envahi la Syrie, ne quittèrent leurs conquêtes que pour conserver leur butin.

Ces essaims<sup>1</sup> de barbares qui sortirent autrefois du nord ne paraissent plus aujourd'hui. Les violences des Romains avaient fait retirer les peuples du midi au nord : tandis que la force qui les contenait subsista, ils y restèrent ; quand elle fut affaiblie, ils se répandirent de toutes parts<sup>2</sup>. La même chose arriva quelques siècles après. Les conquêtes de Charlemagne et ses tyrannies avaient une seconde fois fait reculer les peuples du midi au nord : sitôt que cet empire fut affaibli, ils se portèrent une seconde fois du nord au midi. Et, si aujourd'hui un prince faisait en Europe les mêmes ravages, les nations repoussées dans le nord, adossées aux limites de l'univers, y tiendraient ferme jusqu'au moment qu'elles inonderaient et conquerraient l'Europe une troisième fois.

L'affreux désordre qui était dans la succession à l'empire étant venu à son comble, on vit paraître sur la fin du règne de Valérien, et pendant celui de Gallien son fils, trente prétendants divers, qui, s'étant la plupart entre-détruits, ayant eu un règne très-court, furent nommés tyrans.

Valérien ayant été pris par les Perses, et Gallien son fils négligeant les affaires, les barbares pénétrèrent partout ; l'empire se trouva dans cet état où il fut environ un siècle après en occident<sup>3</sup> ; et il aurait dès lors été

1. Cet alinéa tout entier manque dans la première édition.

2. On voit à quoi se réduit cette fameuse question : Pourquoi le nord n'est plus si peuplé qu'autrefois. (M.)

3. Cent cinquante ans après, sous Honorius, les barbares l'envahirent. (M.)

détruit sans un concours heureux de circonstances qui le relevèrent.

Odenat, prince de Palmyre, allié des Romains, chassa les Perses, qui avaient envahi presque toute l'Asie. La ville de Rome fit une armée de ses citoyens, qui écarta les barbares qui venaient la piller. Une armée innombrable de Scythes, qui passaient la mer avec six mille vaisseaux, périt par les naufrages, la misère, la faim, et sa grandeur même. Et Gallien ayant été tué, Claude, Aurélien, Tacite et Probus, quatre grands hommes qui, par un grand bonheur, se succédèrent, rétablirent l'empire prêt à périr.

---

## CHAPITRE XVII.

### Changement dans l'État.

Pour prévenir les trahisons continuelles des soldats, les empereurs s'associèrent des personnes en qui ils avaient confiance; et Dioclétien, sous prétexte de la grandeur des affaires, régla qu'il y aurait toujours deux empereurs et deux Césars. Il jugea que, les quatre principales armées étant occupées par ceux qui auraient part à l'empire, elles s'intimideraient les unes les autres; que, les autres armées n'étant pas assez fortes pour entreprendre de faire leur chef empereur, elles perdraient peu à peu la coutume d'élire; et qu'enfin, la dignité de César étant toujours subordonnée, la puissance, partagée entre quatre pour la sûreté du gouvernement, ne serait pourtant dans toute son étendue qu'entre les mains de deux.

Mais ce qui contient encore plus les gens de guerre, c'est que, les richesses des particuliers et la fortune publique ayant diminué, les empereurs ne purent plus

leur faire des dons si considérables; de manière que la récompense ne fut plus proportionnée au danger de faire une nouvelle élection.

D'ailleurs les préfets du prétoire, qui pour le pouvoir et pour les fonctions étaient à peu près comme les grands vizirs de ces temps-là, et faisaient à leur gré massacrer les empereurs pour se mettre à leur place, furent fort abaissés par Constantin, qui ne leur laissa que les fonctions civiles, et en fit quatre au lieu de deux.

La vie des empereurs commença donc à être plus assurée; ils purent mourir dans leur lit, et cela sembla avoir un peu adouci leurs mœurs; ils ne versèrent plus le sang avec tant de férocité. Mais, comme il fallait que ce pouvoir immense débordât quelque part, on vit un autre genre de tyrannie, mais plus sourde: ce ne furent plus des massacres, mais des jugements iniques, des formes de justice qui semblaient n'éloigner la mort que pour flétrir la vie: la cour fut gouvernée et gouverna par plus d'artifices, par des arts plus exquis, avec un plus grand silence: enfin, au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action et de cette impétuosité à la commettre, on ne vit plus régner que les vices des âmes faibles et des crimes réfléchis.

Il s'établit un nouveau genre de corruption. Les premiers empereurs aimaient les plaisirs, ceux-ci la mollesse: ils se montrèrent moins aux gens de guerre; ils furent plus oisifs, plus livrés à leurs domestiques, plus attachés à leurs palais et plus séparés de l'empire.

Le poison de la cour augmenta sa force à mesure qu'il fut plus séparé: on ne dit rien, on insinua tout; les grandes réputations furent toutes attaquées, et les ministres et les officiers de guerre furent mis sans cesse à la discrétion de cette sorte de gens qui ne peuvent servir l'État ni souffrir qu'on le serve avec gloire<sup>1</sup>.

1. Voy. ce que les auteurs nous disent de la cour de Constantin, de Valens, etc. (M.)

Enfin, cette affabilité des premiers empereurs, qui seule pouvait leur donner le moyen de connaître leurs affaires, fut entièrement bannie. Le prince ne sut plus rien que sur le rapport de quelques confidents, qui, toujours de concert, souvent même lorsqu'ils semblaient être d'opinion contraire, ne faisaient auprès de lui que l'office d'un seul.

Le séjour de plusieurs empereurs en Asie et leur perpétuelle rivalité avec les rois de Perse firent qu'ils voulurent être adorés comme eux; et Dioclétien<sup>1</sup>, d'autres disent Galère, l'ordonna par un édit.

Ce faste et cette pompe asiatique s'établissant, les yeux s'y accoutumèrent d'abord; et, lorsque Julien voulut mettre de la simplicité et de la modestie dans ses manières, on appela oubli de la dignité ce qui n'était que la mémoire des anciennes mœurs.

Quoique depuis Marc-Aurèle il y eût eu plusieurs empereurs, il n'y avait eu qu'un empire; et l'autorité de tous étant reconnue dans la province, c'était une puissance unique exercée par plusieurs.

Mais Galère et Constance Chlore n'ayant pu s'accorder, ils partagèrent réellement l'empire<sup>2</sup>; et par cet exemple, qui fut suivi dans la suite par Constantin, qui prit le plan de Galère et non pas celui de Dioclétien, il s'introduisit une coutume qui fut moins un changement qu'une révolution.

De plus, l'envie qu'eut Constantin de faire une ville nouvelle, la vanité de lui donner son nom, le déterminèrent à porter en Orient le siège de l'empire. Quoique l'enceinte de Rome ne fût pas à beaucoup près

1. « Dioclétien modela sa cour sur celle du grand roi : il se donna le surnom de Jupiter; au lieu de la couronne de laurier, il ceignit le diadème, et ajouta au manteau de pourpre la robe d'or et de soie. Des officiers du palais de diverses sortes, et partagés en diverses écoles, furent constitués; les eunuques avaient la garde intérieure des appartements. Quiconque était introduit devant l'empereur se prosternait et adorait. Les successeurs de Dioclétien, et peut-être lui-même, se firent appeler *Votre Eternité*, et ils vécurent un jour. » Chateaubriand, *Études historiques*, premier discours.

2. Voy. Grose, livre VII; et Aurélius Victor. (M.)

si grande qu'elle est à présent, les faubourgs en étaient prodigieusement étendus<sup>1</sup> : l'Italie, pleine de maisons de plaisance, n'était proprement que le jardin de Rome; les laboureurs étaient en Sicile, en Afrique, en Égypte<sup>2</sup>, et les jardiniers en Italie : les terres n'étaient presque cultivées que par les esclaves des citoyens romains. Mais, lorsque le siège de l'empire fut établi en Orient, Rome presque tout entière y passa; les grands y menèrent leurs esclaves, c'est-à-dire presque tout le peuple; et l'Italie fut privée de ses habitants.

Pour que la nouvelle ville ne cédât en rien à l'ancienne, Constantin voulut qu'on y distribuât aussi du blé, et ordonna que celui de l'Égypte serait envoyé à Constantinople, et celui de l'Afrique à Rome; ce qui, me semble, n'était pas fort sensé.

Dans le temps de la république, le peuple romain, souverain de tous les autres, devait naturellement avoir part aux tributs : cela fit que le sénat lui vendit d'abord du blé à bas prix, et ensuite le lui donna pour rien. Lorsque le gouvernement fut devenu monarchique, cela subsista contre les principes de la monarchie : on laissait cet abus à cause des inconvénients qu'il y aurait eu à le changer. Mais Constantin, fondant une ville nouvelle, l'y établit sans aucune bonne raison.

Lorsque Auguste eut conquis l'Égypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolémées : cela y fit à peu près la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systèmes ont faite de nos jours. Les fonds doublèrent de prix à Rome<sup>3</sup>; et, comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevait elle-même celles de

1. « Exspatiantia tecta multa addidere urbes, » dit Pline, *Histoire naturelle*, livre III. (M.)

2. On portait autrefois d'Italie, dit Tacite, du blé dans les provinces reculées, et elle n'est pas encore stérile; mais nous cultivons plutôt l'Afrique et l'Égypte, et nous aimons mieux exposer aux accidents la vie du peuple romain. *Annales*, livre XII. (M.)

3. Suétone, *in Augusto*; Orose, livre VI. Rome avait eu souvent de ces révolutions. J'ai dit que les trésors de Macédoine qu'on y apporta avaient fait cesser tous les tributs. Cicéron, *des Offices*, livre II. (M.)

l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très-communs en Europe ; ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très-considérables en espèces.

Mais, lorsque l'empire eut été divisé, ces richesses allèrent à Constantinople. On sait d'ailleurs que les mines d'Angleterre n'étaient point encore ouvertes<sup>1</sup> ; qu'il y en avait très-peu en Italie et dans les Gaules<sup>2</sup> ; que, depuis les Carthaginois, les mines d'Espagne n'étaient guère plus travaillées, ou du moins n'étaient plus si riches<sup>3</sup>. L'Italie, qui n'avait plus que des jardins abandonnés, ne pouvait par aucun moyen attirer l'argent de l'Orient, pendant que l'Occident, pour avoir de ses marchandises, y envoyait le sien. L'or et l'argent devinrent donc extrêmement rares en Europe : mais les empereurs y voulurent exiger les mêmes tributs ; ce qui perdit tout.

Lorsque le gouvernement a une forme depuis longtemps établie, et que les choses se sont mises dans une certaine situation, il est presque toujours de la prudence de les y laisser, parce que les raisons souvent compliquées et inconnues qui font qu'un pareil état a subsisté font qu'il se maintiendra encore : mais, quand on change le système total, on ne peut remédier qu'aux inconvénients qui se présentent dans la théorie, et on en laisse d'autres que la pratique seule peut faire découvrir.

Ainsi, quoique l'empire ne fût déjà que trop grand, la division qu'on en fit le ruina, parce que toutes les parties de ce grand corps, depuis longtemps ensemble, s'étaient pour ainsi dire ajustées pour y rester et dépendre les unes des autres.

1. Tacite, *De moribus Germanorum*, le dit formellement. On sait d'ailleurs à peu près l'époque de l'ouverture de la plupart des mines d'Allemagne. Voy. Thomas Sesrébérus, *Sur l'origine des mines du Hariz*. On croit celles de Saxe moins anciennes. (M.)

2. Voy. Plinè, livre XXXVII, art. 77. (M.)

3. Les Carthaginois, dit Diodore, surent très-bien l'art d'en profiter, et les Romains, celui d'empêcher que les autres n'en profitassent. (M.)

Constantin <sup>1</sup>, après avoir affaibli la capitale, frappa un autre coup sur les frontières : il ôta les légions qui étaient sur le bord des grands fleuves, et les dispersa dans les provinces ; ce qui produisit deux maux : l'un, que la barrière qui contenait tant de nations fut ôtée ; et l'autre, que les soldats <sup>2</sup> vécutent et s'amollirent dans le cirque et dans les théâtres <sup>3</sup>.

Lorsque Constantius envoya Julien dans les Gaules, il trouva que cinquante villes le long du Rhin <sup>4</sup> avaient été prises par les barbares ; que les provinces avaient été saccagées ; qu'il n'y avait plus que l'ombre d'une armée romaine, que le seul nom des ennemis faisait fuir.

Ce prince, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur, et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les barbares <sup>5</sup> ; et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut <sup>6</sup>.

La brièveté des règnes, les divers partis politiques, les différentes religions, les sectes particulières de ces religions, ont fait que le caractère des empereurs est venu à nous extrêmement défiguré. Je n'en donnerai que deux exemples. Cet Alexandre, si lâche dans Hérodien, paraît plein de courage dans Lampridius ; ce Gratien, tant loué par les orthodoxes, Philostorgue le compare à Néron.

Valentinien sentit plus que personne la nécessité de l'ancien plan : il employa toute sa vie à fortifier les

1. Dans ce qu'on dit de Constantin on ne choque point les auteurs ecclésiastiques, qui déclarent qu'ils n'entendent parler que des actions de ce prince qui ont du rapport à la piété, et non de celles qui en ont au gouvernement de l'État. Eusèbe, *Vie de Constantin*, livre VI, chap. ix ; Socrate, livre I, chap. I. (M.)

2. Zosime, livre VIII. (M.)

3. Depuis l'établissement du christianisme, les combats des gladiateurs devinrent rares. Constantin défendit d'en donner ; ils furent entièrement abolis sous Honorius, comme il paraît par Théodoret et Othon de Freisingue. Les Romains ne retinrent de leurs anciens spectacles que ce qui pouvait affaiblir les courages, et servait d'atrait à la volupté. (M.)

4. Ammien Marcellin, livres XVI, XVII, XVIII. (M.)

5. Ammien Marcellin, *Ibid.* (M.)

6. Voy. le magnifique éloge qu'Ammien Marcellin fait de ce prince, livre XXV ; voy. aussi les fragments de l'histoire de Jean d'Antioche. (M.)

bords du Rhin, à y faire des levées, y bâtir des châteaux, y placer des troupes, leur donner le moyen d'y subsister. Mais il arriva dans le monde un événement qui déterminâ Valens son frère à ouvrir le Danube, et eut d'effroyables suites.

Dans le pays qui est entre les Palus-Méotides, les montagnes du Caucase et la mer Caspienne, il y avait plusieurs peuples qui étaient la plupart de la nation des Huns ou de celle des Alains; leurs terres étaient extrêmement fertiles; ils aimaient la guerre et le brigandage; ils étaient presque toujours à cheval ou sur leurs chariots, et erraient dans le pays où ils étaient enfermés: ils faisaient bien quelques ravages sur les frontières de Perse et d'Arménie; mais on gardait aisément les portes Caspiennes, et ils pouvaient difficilement pénétrer dans la Perse par ailleurs. Comme ils n'imaginaient point qu'il fût possible de traverser les Palus-Méotides<sup>1</sup>, ils ne connaissaient pas les Romains; et, pendant que<sup>2</sup> d'autres barbares ravageaient l'empire, ils restaient dans les limites que leur ignorance leur avait données.

Quelques-uns<sup>3</sup> ont dit que le limon que le Tanais avait apporté avait formé une espèce de croûte sur le Bosphore cimmérien, sur laquelle ils avaient passé; d'autres<sup>4</sup>, que deux jeunes Scythes, poursuivant une biche qui traversa ce bras de mer, le traversèrent aussi. Ils furent étonnés de voir un nouveau monde; et, retournant dans l'ancien, ils apprirent à leurs compatriotes les nouvelles terres, et, si j'ose me servir de ce terme, les Indes qu'ils avaient découvertes<sup>5</sup>.

D'abord des corps innombrables de Huns passèrent<sup>6</sup>;

1. Procope, *Histoire mêlée*. (M.)

2. *Et pendant que*, etc. On lisait dans la première édition: « *De la façon que penâant que*. » Cette attention scrupuleuse à corriger les imperfections de détail mériterait d'être imitée.

3. Zosime, livre IV. (M.)

4. Jornandes, *De rebus Geticis*; *Histoire mêlée de Procope*. (M.)

5. Voy. Sozomène, livre VI. (M.)

6. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « D'abord des armées innombrables de Huns pas-

et, rencontrant les Goths les premiers, ils les enassèrent devant eux. Il semblait que ces nations se précipitassent les unes sur les autres, et que l'Asie, pour peser sur l'Europe, eût acquis un nouveau poids.

Les Goths effrayés se présentèrent sur les bords du Danube, et, les mains jointes, demandèrent une retraite. Les flatteurs de Valens saisirent cette occasion, et la lui représentèrent comme une conquête heureuse d'un nouveau peuple qui venait défendre l'empire et l'enrichir<sup>1</sup>.

Valens ordonna qu'ils passeraient sans armes ; mais pour de l'argent ses officiers leur en laissèrent tant qu'ils voulurent<sup>2</sup>. Il leur fit distribuer des terres ; mais, à la différence des Huns, les Goths n'en cultivaient point<sup>3</sup> ; on les priva même du blé qu'on leur avait promis : ils mouraient de faim, et ils étaient au milieu d'un pays riche ; ils étaient armés, et on leur faisait des injustices. Ils ravagèrent tout depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite<sup>4</sup>.

sèrent, et, rencontrant les Goths les premiers, les chassèrent devant eux. » Corps est plus juste et plus précis que *armées* ; le pronom *ils*, ajouté au dernier membre, soutient et relève la phrase.

1. Ammien Marcellin, livre XXIX. (M.)

2. De ceux qui avaient reçu ces ordres, celui-ci conçut un amour infâme ; celui-là fut épris de la beauté d'une femme barbare ; les autres furent corrompus par des présents, des habits de lin et des couvertures bordées de franges : on n'eut d'autre soin que de remplir sa maison d'esclaves et ses fermes de bétail. *Histoire de Dexipe*. (M.)

3. Voy. *L'Histoire gothique de Priscus*, où cette différence est bien établie.

On demandera peut-être comment des nations qui ne cultivaient point les terres pouvaient devenir si puissantes, tandis que celles d'Amérique sont si petites. C'est que les peuples pasteurs ont une subsistance bien plus assurée que les peuples chasseurs.

Il paraît, par Ammien Marcellin, que les Huns, dans leur première demeure, ne labouaient pas les champs ; ils ne vivaient que de leurs troupeaux, dans un pays abondant en pâturages, et arrosé par quantité de fleuves, comme font encore aujourd'hui les petits Tartares, qui habitent une partie du même pays. Il y a apparence que ces peuples, depuis leur départ, ayant habité des lieux moins propres à la nourriture des troupeaux, commencèrent à cultiver les terres. (M.)

4. Voy. Zosime, livre IV ; voy. aussi Dexipe, dans *l'Extrait des ambassades de Constantin Porphyrogénète*. (M.)

## CHAPITRE XVIII.

Nouvelles maximes prises par les Romains.

Quelquefois la lâcheté des empereurs, souvent la faiblesse de l'empire, firent que l'on chercha à apaiser par de l'argent les peuples qui menaçaient d'envahir<sup>1</sup>. Mais la paix ne peut pas s'acheter, parce que celui qui l'a vendue n'en est que plus en état de la faire acheter encore.

Il vaut mieux courir le risque de faire une guerre malheureuse que de donner de l'argent pour avoir la paix; car on respecte toujours un prince lorsqu'on sait qu'on ne le vaincra qu'après une longue résistance.

D'ailleurs, ces sortes de gratifications se changeaient en tributs, et, libres au commencement, devenaient nécessaires: elles furent regardées comme des droits acquis; et, lorsqu'un empereur les refusa à quelques peuples ou voulut donner moins, ils devinrent de mortels ennemis. Entre mille exemples, l'armée que Julien mena contre les Perses fut poursuivie dans sa retraite par des Arabes à qui il avait refusé le tribut accoutumé<sup>2</sup>; et d'abord après, sous l'empire de Valentinien, les Allemands, à qui on avait offert des présents moins considérables qu'à l'ordinaire, s'en indignèrent; et ces peuples du nord, déjà gouvernés par le point d'honneur, se vengèrent de cette insulte prétendue par une cruelle guerre.

Toutes ces nations<sup>3</sup>, qui entouraient l'empire en Europe et en Asie, absorbèrent peu à peu les richesses des Romains; et, comme ils s'étaient agrandis parce

1. On donna d'abord tout aux soldats; ensuite on donna tout aux ennemis. (M.)

2. Ammien Marcellin, livre XXV. (M.)

3. *Id.*, livre XXVI. (M.)

que l'or et l'argent de tous les rois étaient portés chez eux<sup>1</sup>, ils s'affaiblirent parce que leur or et leur argent étaient portés chez les autres.

Les fautes que font les hommes d'État ne sont pas toujours libres; souvent ce sont des suites nécessaires de la situation où l'on est, et les inconvénients ont fait naître les inconvénients.

La milice, comme on a déjà vu, était devenue très à charge à l'État; les soldats avaient trois sortes d'avantages: la paye ordinaire, la récompense après le service, et les libéralités d'accident, qui devenaient très-souvent des droits pour des gens qui avaient le peuple et le prince entre leurs mains.

L'impuissance où l'on se trouva de payer ces charges fit que l'on prit une milice moins chère. On fit des traités avec des nations barbares qui n'avaient ni le luxe des soldats romains, ni le même esprit, ni les mêmes prétentions.

Il y avait une autre incommodité à cela: comme les barbares tombaient tout à coup sur un pays, n'y ayant point chez eux de préparatifs après la résolution de partir, il était difficile de faire des levées à temps dans les provinces. On prenait donc un autre corps de barbares toujours prêt à recevoir de l'argent, à piller et à se battre. On était servi pour le moment; mais dans la suite on avait autant de peine à réduire les auxiliaires que les ennemis.

Les premiers Romains ne mettaient point dans leurs armées un plus grand nombre de troupes auxiliaires que de romaines<sup>2</sup>; et, quoique leurs alliés fussent pro-

1. « Vous voulez des richesses, disait un empereur à son armée qui murmurait: voilà le pays des Perses, allons en chercher. Croyez-moi, de tant de trésors que possédait la république, romaine, il ne reste plus rien; et le mal vient de ceux qui ont appris aux princes à acheter la paix des barbares. Nos finances sont épuisées, nos villes détruites, nos provinces ruinées. Un empereur qui ne connaît d'autres biens que ceux de l'âme n'a pas honte d'avouer une pauvreté honnête. » Ammien Marcellin, livre XXIV. (M.)

2. C'est une observation de Végèce; et il paraît, par Tite Live, que, si le nombre des auxiliaires excéda quelquefois, ce fut de bien peu. (M.)

prement des sujets, ils ne voulaient point avoir pour sujets des peuples plus belliqueux qu'eux-mêmes.

Mais dans les derniers temps, non-seulement ils n'observèrent pas cette proportion des troupes auxiliaires, mais même ils remplirent de soldats barbares les corps de troupes nationales.

Ainsi, ils établissaient des usages tout contraires à ceux qui les avaient rendus maîtres de tout : et, comme autrefois leur politique constante fut de se réserver l'art militaire et d'en priver tous leurs voisins, ils le détruisaient pour lors chez eux, et l'établissaient chez les autres.

Voici, en un mot, l'histoire des Romains. Ils vainquirent tous les peuples par leurs maximes ; mais, lorsqu'ils y furent parvenus, leur république ne put subsister ; il fallut changer de gouvernement, et des maximes contraires aux premières, employées dans ce gouvernement nouveau, firent tomber leur grandeur.

Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à ces causes ; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers.

Nous voyons que, depuis près de deux siècles, les troupes de terre de Danemark ont presque toujours été battues par celles de Suède. Il faut qu'indépendamment du courage des deux nations et du sort des armes

il y ait dans le gouvernement danois, militaire ou civil, un vice intérieur qui ait produit cet effet; et je ne le crois point difficile à découvrir.

Enfin les Romains perdirent leur discipline militaire; ils abandonnèrent jusqu'à leurs propres armes. Végece dit que, les soldats les trouvant trop pesantes, ils obtinrent de l'empereur Gratien de quitter leur cuirasse, et ensuite leur casque; de façon qu'exposés aux coups sans défense, ils ne songèrent plus qu'à fuir<sup>1</sup>.

Il ajoute qu'ils avaient perdu la coutume de fortifier leur camp; et que, par cette négligence, leurs armées furent enlevées par la cavalerie des barbares.

La cavalerie fut peu nombreuse chez les premiers Romains; elle ne faisait que la onzième partie de la légion, et très-souvent moins; et, ce qu'il y a d'extraordinaire, ils en avaient beaucoup moins que nous, qui avons tant de sièges à faire, où la cavalerie est peu utile. Quand les Romains furent dans la décadence, ils n'eurent presque plus que de la cavalerie. Il me semble que, plus une nation se rend savante dans l'art militaire, plus elle agit par son infanterie; et que, moins elle le connaît, plus elle multiplie sa cavalerie: c'est que, sans la discipline, l'infanterie pesante ou légère n'est rien, au lieu que la cavalerie va toujours dans son désordre même<sup>2</sup>. L'action de celle-ci consiste plus dans son impétuosité et un certain choc; celle de l'autre, dans sa résistance et une certaine immobilité: c'est plutôt une réaction qu'une action. Enfin, la force de la cavalerie est momentanée: l'infanterie agit plus longtemps; mais il faut de la discipline pour qu'elle puisse agir longtemps.

Les Romains parvinrent à commander à tous les

1. *De re militari*, lib. I, xx. (M.)

2. La cavalerie tartare, sans observer aucune de nos maximes militaires, a fait dans tous les temps de grandes choses. Voyez les relations, et surtout celle de la dernière conquête de la Chine. (M.) Cet alinéa tout entier ne se trouvait pas dans la première édition.

peuples, non-seulement par l'art de la guerre, mais aussi par leur prudence, leur sagesse, leur constance, leur amour pour la gloire et pour la patrie. Lorsque sous les empereurs toutes ces vertus s'évanouirent, l'art militaire leur resta, avec lequel, malgré la faiblesse et la tyrannie de leurs princes, ils conservèrent ce qu'ils avaient acquis; mais, lorsque la corruption se mit dans la milice même, ils devinrent la proie de tous les peuples.

Un empire fondé par les armes a besoin de se soutenir par les armes. Mais comme, lorsqu'un État est dans le trouble, on n'imagine pas comment il peut en sortir, de même, lorsqu'il est en paix et qu'on respecte sa puissance, il ne vient point dans l'esprit comment cela peut changer : il néglige donc la milice dont il croit n'avoir rien à espérer et tout à craindre, et souvent même il cherche à l'affaiblir.

C'était une règle inviolable des premiers Romains, que quiconque avait abandonné son poste, ou laissé ses armes dans le combat, était puni de mort. Julien et Valentinien avaient à cet égard rétabli les anciennes peines. Mais les barbares pris à la solde des Romains, accoutumés à faire la guerre comme la font aujourd'hui les Tartares, à fuir pour combattre encore, à chercher le pillage plus que l'honneur<sup>1</sup>, étaient incapables d'une pareille discipline.

Telle était la discipline des premiers Romains, qu'on y avait vu des généraux condamner leurs enfants à mourir, pour avoir sans leur ordre gagné la victoire : mais, quand ils furent mêlés parmi les barbares, ils y contractèrent un esprit d'indépendance qui faisait le caractère de ces nations; et, si l'on lit les guerres de Bélisaire contre les Goths, on verra un général presque toujours désobéi par ses officiers.

1. Ils ne voulaient pas s'assujettir aux travaux des soldats romains. Voyez Ammien Marcellin, livre XVIII, qui dit comme une chose extraordinaire qu'ils s'y soumièrent en une occasion, pour plaire à Julien, qui voulait mettre des places en état de défense. (M.)

Sylla et Sertorius, dans la fureur des guerres civiles, aimaient mieux périr que de faire quelque chose dont Mithridate pût tirer avantage : mais, dans les temps qui suivirent, dès qu'un ministre ou quelque grand crut qu'il importait à son avarice, à sa vengeance, à son ambition, de faire entrer les barbares dans l'empire, il le leur donna d'abord à ravager <sup>1</sup>.

Il n'y a point d'État où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent ; de sorte que l'on est obligé d'augmenter les charges à mesure que l'on est moins en état de les porter : bientôt, dans les provinces romaines, les tributs devinrent intolérables.

Il faut lire dans Salvien les horribles exactions que l'on faisait sur les peuples<sup>2</sup>. Les citoyens, poursuivis par les traitants, n'avaient d'autre ressource que de se réfugier chez les barbares, ou de donner leur liberté au premier qui la voulait prendre.

Ceci servira à expliquer, dans notre histoire française, cette patience avec laquelle les Gaulois souffrirent la révolution qui devait établir cette différence entre une nation noble et une nation roturière<sup>3</sup>. Les barbares, en rendant tant de citoyens esclaves de la glèbe, c'est-à-dire du champ auquel ils étaient attachés, n'introduisirent guère rien qui n'eût été plus cruellement exercé avant eux<sup>4</sup>.

1. Cela n'était pas étonnant dans ce mélange avec des nations qui avaient été errantes, qui ne connaissaient point de patrie, et où souvent des corps entiers de troupes se joignaient à l'ennemi qui les avait vaincus contre leur nation même. Voyez dans Procope ce que c'était que les Goths sous Vitigès. (M.)

2. Voyez tout le livre V *De Gubernatione Dei* ; voyez aussi, dans l'ambassade écrite par Priscus, le discours d'un Romain établi parmi les Huns, sur sa félicité dans ce pays-là. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Et une nation roturière, une nation qui se réservait la liberté et l'exercice des armes, et une autre destinée par la loi de la servitude à cultiver les champs auxquels chaque particulier devait être attaché pour jamais. »

4. Voyez encore Salvien, livre V ; et les lois du Code et du Digeste là dessus. (M.)

## CHAPITRE XIX.

Grandeur d'Attila. Cause de l'établissement des barbares. Raisons pourquoy l'empire d'Occident fut le premier abattu.

Comme, dans les temps que l'empire s'affaiblissait, la religion chrétienne s'établissait, les chrétiens reprochaient aux païens cette décadence, et ceux-ci en demandoient compte à la religion chrétienne<sup>1</sup>. Les chrétiens disaient que Dioclétien avait perdu l'empire en s'associant trois collègues<sup>2</sup>, parce que chaque empereur voulait faire d'aussi grandes dépenses et entretenir d'aussi fortes armées que s'il avait été seul; que par là, le nombre de ceux qui recevaient n'étant pas proportionné au nombre de ceux qui donnaient, les charges devinrent si grandes, que les terres furent abandonnées par les laboureurs et se changèrent en forêts. Les païens, au contraire, ne cessaient de crier contre un culte nouveau, inouï jusqu'alors : et comme autrefois, dans Rome florissante, on attribuait les débordements du Tibre et les autres effets de la nature à la

1. Dans son admirable *Discours sur l'histoire universelle* (III<sup>e</sup> partie, chap. 1), Bossuet avait résumé d'un mot l'invasion des Barbares et la ruine de l'ancienne Rome : « Les choses, dit-il, étaient encore en cet état au IV<sup>e</sup> siècle de l'Eglise, et cent ans après Constantin, quand Dieu enfin se ressouvint de tant de sanglants décrets du sénat contre les fidèles, et tout ensemble des cris furieux dont tout le peuple romain, avide du sang chrétien, avait si souvent fait retentir l'amphithéâtre : il livra donc aux barbares cette ville enivrée du sang des martyrs, comme parle saint Jean. Dieu renouvela sur elle les sensibles châtimens qu'il avait exercés sur Babylone : Rome même est appelée de ce nom. Cette nouvelle Babylone, imitatrice de l'ancienne, comme elle enlêée de ses victoires, triomphante dans ses délices et dans ses richesses, souillée de ses idolâtries et persécutrice du peuple de Dieu, tombe aussi comme elle d'une grande chute, et saint Jean chanta sa ruine. La gloire de ses conquêtes, qu'elle attribuait à ses dieux, lui est ôtée : elle est en proie aux barbares, prise trois ou quatre fois, pillée, saccagée, détruite. Le glaive des barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première; et c'est seulement après l'invocation des barbares que s'achève entièrement la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains, qu'on voit non-seulement détruits, mais oubliés. »

2. Lactance, *De la mort des persécuteurs.* (M.)

colère des Dieux, de même, dans Rome mourante, on imputait les malheurs à un nouveau culte et au renversement des anciens autels.

Ce fut le préfet Symmaque<sup>1</sup> qui, dans une lettre écrite aux empereurs au sujet de l'autel de la Victoire, fit le plus valoir contre la religion chrétienne des raisons populaires, et par conséquent très-capables de séduire.

« Quelle chose peut mieux nous conduire à la connaissance des Dieux, disait-il, que l'expérience de nos prospérités passées? Nous devons être fidèles à tant de siècles, et suivre nos pères qui ont suivi si heureusement les leurs. Pensez que Rome vous parle et vous dit: Grands princes, pères de la patrie, respectez mes années pendant lesquelles j'ai toujours observé les cérémonies de mes ancêtres: ce culte a soumis l'univers à mes lois; c'est par là qu'Annibal a été repoussé de mes murailles, et que les Gaulois l'ont été du Capitole. C'est pour les Dieux de la patrie que nous demandons la paix; nous la demandons pour les dieux indigètes. Nous n'entrons point dans des disputes qui ne conviennent qu'à des gens oisifs; et nous voulons offrir des prières, et non pas des combats<sup>2</sup>. »

Trois auteurs célèbres répondirent à Symmaque. Orose<sup>3</sup> composa son histoire pour prouver qu'il y avait toujours eu dans le monde d'aussi grands malheurs que ceux dont se plaignaient les païens. Salvien<sup>4</sup> fit son livre, où il soutient que c'étaient les dérèglements

1. Symmaque, préfet de Rome, sous Théodose le Grand, de 384 à 389. Les *Panegyriques* de Maxime et de Théodose et ses *Harangues* ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il ne reste de lui que des *Lettres* recueillies et distribuées en dix livres par son fils Q. Avianus Memmius Symmachus. L'époque de sa mort est incertaine.

2. *Lettres* de Symmaque, livre X, lettre LIV. (M.)

3. Paul Orose, né vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle à Tarragone, suivant l'opinion la plus générale, ou à Braga, suivant quelques écrivains portugais, fut disciple de saint Augustin; l'ouvrage que Montesquieu cite ici a pour titre: *Historiarum adversus paganos libri V*. L'auteur embrasse dans son récit l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'an 316 de J. C.

4. On croit que Salvien était né à Cologne, mais il avait longtemps résidé

des chrétiens qui avaient attiré les ravages des barbares<sup>1</sup> : et saint Augustin fit voir que la cité du ciel était différente de cette cité de la terre<sup>2</sup>, où les anciens Romains, pour quelques vertus humaines, avaient reçu des récompenses aussi vaines que ces vertus.

Nous avons dit que, dans les premiers temps, la politique des Romains fut de diviser toutes les puissances qui leur faisaient ombrage : dans la suite ils n'y purent réussir. Il fallut souffrir qu'Attila soumit toutes les nations du nord : il s'étendit depuis le Danube jusqu'au Rhin, détruisit tous les forts et tous les ouvrages qu'on avait faits sur ces fleuves, et rendit les deux empires tributaires.

« Théodose, disait-il insolemment, est fils d'un père très-noble, aussi bien que moi ; mais, en me payant le tribut, il est déchu de sa noblesse, et est devenu mon esclave ; il n'est pas juste qu'il dresse des embûches à son maître comme un esclave méchant<sup>3</sup>. »

« Il ne convient pas à l'empereur, disait-il dans une autre occasion, d'être menteur. Il a promis à un de mes sujets de lui donner en mariage la fille de Saturnilus : s'il ne veut pas tenir sa parole, je lui déclare la guerre ; s'il ne le peut pas, et qu'il soit dans cet état qu'on ose lui désobéir, je marche à son secours. »

Il ne faut pas croire que ce fût par modération qu'Attila laissa subsister les Romains ; il suivait les mœurs de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir. Ce prince, dans sa maison de

à Trèves. Chassé de son pays par l'invasion des barbares, il se retira dans la province Viennoise, où saint Eucher l'accueillit et lui confia l'éducation de ses enfants. Ses vertus et son érudition le firent élever à la prêtrise dans l'église de Marseille. On l'appelait le maître des évêques. Salvien mourut vers la fin du 5<sup>e</sup> siècle. Le traité *De gubernatione Dei*, auquel Montesquieu fait allusion, fut composé vers l'an 456 et dédié à l'évêque Salonius, fils d'Eucher.

1. *Du gouvernement de Dieu.* (M.)

2. *De la cité de Dieu.* (M.)

3. *Histoire gothique, et Relation de l'ambassade*, écrite par Priscus. C<sup>e</sup>

1. Théodose le Jeune. (M.)

bois où nous le représente Priscus<sup>1</sup>, maître de toutes les nations barbares, et en quelque façon<sup>2</sup> de presque toutes celles qui étaient policées, était un des grands monarques dont l'histoire ait jamais parlé.

On voyait à sa cour les ambassadeurs des Romains d'Orient et de ceux d'Occident, qui venaient recevoir ses lois ou implorer sa clémence. Tantôt il demandait qu'on lui rendit les Huns transfuges, ou les esclaves romains qui s'étaient évadés; tantôt il voulait qu'on lui livrât quelque ministre de l'empereur. Il avait mis sur l'empire d'Orient un tribut de deux mille cent livres d'or. Il recevait les appointements de général des armées romaines. Il envoyait à Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayeur des Romains.

Il était craint de ses sujets, et il ne paraît pas qu'il en fût haï<sup>3</sup>. Prodigieusement fier, et cependant rusé, ardent dans sa colère, mais sachant pardonner ou différer la punition suivant qu'il convenait à ses intérêts, ne faisant jamais la guerre quand la paix pouvait lui donner assez d'avantages, fidèlement servi des rois même qui étaient sous sa dépendance, il avait gardé pour lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des Huns. Du reste, on ne peut guère louer sur la bravoure le chef d'une nation où les enfants entraient en fureur au récit des beaux faits d'armes de leurs pères, et où les pères versaient des larmes parce qu'ils ne pouvaient pas imiter leurs enfants.

Après sa mort, toutes les nations barbares se redivisèrent; mais les Romains étaient si faibles

1. *Histoire gothique*: « Illa sedes regis barbariem totam tenentis, hæc capitis civitatibus habitacula præponebat. » Jornandès, *De rebus Geticis*. (M.)

2. Il paraît, par la *Relation* de Priscus, qu'on pensait à la cour d'Attila à soumettre encore les Perses. (M.)

3. Il faut consulter, sur le caractère de ce prince et les mœurs de sa cour, Jornandès et Priscus. (M.)

qu'il n'y avait pas de si petit peuple qui ne pût leur nuire.

Ce ne fut pas une certaine invasion qui perdit l'empire ; ce furent toutes les invasions. Depuis celle qui fut si générale, sous Gallus, il sembla rétabli, parce qu'il n'avait point perdu de terrain ; mais il alla, de degrés en degrés, de la décadence à sa chute, jusqu'à ce qu'il s'affaîsât tout à coup sous Arcadius et Honorius.

En vain on avait rechassé les barbares dans leur pays ; ils y seraient tout de même rentrés pour mettre en sûreté leur butin<sup>1</sup> : en vain on les extermina ; les villes n'étaient pas moins saccagées, les villages brûlés, les familles tuées ou dispersées<sup>2</sup>.

Lorsqu'une province avait été ravagée, les barbares qui succédaient, n'y trouvant plus rien, devaient passer à une autre. On ne ravagea au commencement que la Thrace, la Mysie, la Pannonie : quand ces pays furent dévastés, on ruina la Macédoine, la Thessalie, la Grèce ; de là il fallut aller aux Noriques. L'empire, c'est-à-dire le pays habité, se rétrécissait toujours, et l'Italie devenait frontière.

La raison pourquoi il ne se fit point sous Gallus et Gallien d'établissement de barbares, c'est qu'ils trouvaient encore de quoi piller.

Ainsi, lorsque les Normands, image des conquérants de l'empire, eurent pendant plusieurs siècles ravagé la France, ne trouvant plus rien à prendre, ils acceptèrent une province qui était entièrement déserte, et se la partagèrent<sup>3</sup>.

La Scythie, dans ces temps-là, étant presque toute

1 Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Pour y apporter leurs dépouilles ; » la seconde leçon est de beaucoup préférable.

2 C'était une nation bien destructive que celle des Goths : ils avaient détruit tous les laboureurs dans la Thrace, et coupé les mains à tous ceux qui menaient les chariots. *Histoire byzantine* de Malchus, dans l'*Extrait des ambassades*. (M.)

3 Voyez, dans les chroniques recueillies par André du Chesne, l'état de cette province vers la fin du IX<sup>e</sup> et le commencement du X<sup>e</sup> siècle. *Script. norm. hist. veteres*. (M.)

inculte, les peuples y étaient sujets à des famines fréquentes; ils subsistaient en partie par un commerce avec les Romains, qui leur portaient des vivres des provinces voisines du Danube<sup>2</sup>. Les barbares donnaient en retour les choses qu'ils avaient pillées, les prisonniers qu'ils avaient faits, l'or et l'argent qu'ils recevaient pour la paix. Mais, lorsqu'on ne put plus leur payer des tributs assez forts pour les faire subsister, ils furent forcés de s'établir<sup>3</sup>.

L'empire d'Occident fut le premier abattu : en voici les raisons.

Les barbares, ayant passé le Danube, trouvaient à leur gauche le Bosphore, Constantinople et toutes les forces de l'empire d'Orient, qui les arrêtaient : cela faisait qu'ils se tournaient à main droite, du côté de l'Illyrie, et se poussaient vers l'Occident. Il se fit un reflux de nations et un transport de peuples de ce côté-là. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulait vers l'Europe; au lieu que dans la première invasion, sous Gallus, les forces des barbares se partagèrent.

L'empire ayant été réellement divisé, les empereurs d'Orient, qui avaient des alliances avec les barbares<sup>4</sup>, ne

1. Les Goths, comme nous l'avons dit, ne cultivaient point la terre. Les Vandales les appelaient *Trullas*, du nom d'une petite mesure, parce que dans une famine ils leur vendirent fort cher une pareille mesure de blé. Olympiodore, dans la *Bibliothèque* de Photius, livre XXX. (M.)

2. On voit dans l'*Histoire* de Priscus, qu'il y avait des marchés établis par les traités sur les bords du Danube. (M.)

3. Quand les Goths envoyèrent prier Zénon de recevoir dans son alliance Theudéric, fils de Triarius, aux conditions qu'il avait accordées à Theudéric, fils de Balamer, le sénat consulté répondit que les revenus de l'Etat n'étaient pas suffisants pour nourrir deux peuples goths, et qu'il fallait choisir l'amitié de l'un des deux. *Histoire* de Malchus dans l'*Extrait des ambassades*. (M.)

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition «.... Les empereurs d'Orient qui avaient des alliances avec les barbares ne voulurent pas les rompre pour secourir ceux d'Occident; et, comme ceux-ci n'avaient point de forces de mer qui étaient toutes en Orient, en Egypte, Chypre, Phénicie, Ionie, Grèce, seuls pays où il y avait alors quelque commerce, les Vandales et d'autres peuples attaquèrent les côtes d'Occident partout. Les Orientaux firent bien pis; voulant se soulager des barbares, ils les engagèrent à aller porter leurs conquêtes en Occident. Ainsi Zénon, pour se défaire de Théodoric, le persuada d'aller attaquer l'Italie, qu'Alaric avait déjà ravagée. Rome était pour ainsi dire une ville sans défense, etc. » Ainsi quelques lignes obscures ont été remplacées par un développement large et complet.

voulurent pas les rompre pour secourir ceux d'Occident. Cette division dans l'administration, dit Priscus<sup>1</sup>, fut très-préjudiciable aux affaires d'Occident. Ainsi, les Romains d'Orient<sup>2</sup> refusèrent à ceux d'Occident une armée navale, à cause de leur alliance avec les Vandales. Les Visigoths, ayant fait alliance avec Arcadius, entrèrent en Occident, et Honorius fut obligé de s'enfuir à Ravenne<sup>3</sup>. Enfin, Zénon, pour se défaire de Théodoric, le persuada d'aller attaquer l'Italie, qu'Alaric avait déjà ravagée.

Il y avait une alliance très-étroite entre Attila et Genséric, roi des Vandales<sup>4</sup>. Ce dernier craignait les Goths<sup>5</sup>, il avait marié son fils avec la fille du roi des Goths, et lui ayant ensuite fait couper le nez, il l'avait renvoyée : il s'unit donc avec Attila. Les deux empires, comme enchaînés par ces deux princes, n'osaient se secourir. La situation de celui d'Occident fut surtout déplorable : il n'avait point de forces de mer ; elles étaient toutes en Orient<sup>6</sup>, en Égypte, Chypre, Phénicie, Ionie, Grèce, seuls pays où il y eût alors quelque commerce. Les Vandales et d'autres peuples attaquaient partout les côtes d'Occident. Il vint une ambassade des Italiens à Constantinople, dit Priscus<sup>7</sup>, pour faire savoir qu'il était impossible que les affaires se soutinssent sans une réconciliation avec les Vandales.

Ceux qui gouvernaient en Occident ne manquèrent pas de politique : ils jugèrent qu'il fallait sauver l'Italie, qui était en quelque façon le cœur de l'empire. On fit passer les barbares aux extrémités, et on les y plaça. Le dessein était bien conçu, il fut bien exécuté. Ces nations ne demandaient que la subsistance : on leur donnait les plaines ; on se réservait les pays monta-

1. Priscus, livre II. (M.)

2. *Ibid.* (M.)

3. Procope, *Guerre des Vandales.* (M.)

4. Priscus, livre II. (M.)

5. Voy. Jornandès, *De rebus Geticis*, chap. xxxvi. (M.)

6. Cela parut surtout dans la guerre de Constantin et de Licinius (M.)

7. Priscus, livre II. (M.)

gneux, les passages des rivières, les défilés, les places sur les grands fleuves; on gardait la souveraineté. Il y a apparence que ces peuples auraient été forcés de devenir romains; et la facilité avec laquelle ces destructeurs furent eux-mêmes détruits par les Francs, par les Grecs, par les Maures, justifie assez cette pensée. Tout ce système fut renversé par une révolution plus fatale que toutes les autres : l'armée d'Italie, composée d'étrangers, exigea ce qu'on avait accordé à des nations plus étrangères encore; elle forma sous Odoacer une aristocratie qui domina le tiers des terres d'Italie; et ce fut le coup mortel porté à cet empire.

Parmi tant de malheurs on cherche avec une curiosité triste le destin de la ville de Rome. Elle était pour ainsi dire sans défense; elle pouvait être aisément affamée; l'étendue de ses murailles faisait qu'il était très-difficile de les garder. Comme elle était située dans une plaine, on pouvait aisément la forcer; il n'y avait point de ressource dans le peuple, qui en était extrêmement diminué. Les empereurs furent obligés de se retirer à Ravenne, ville autrefois défendue par la mer, comme Venise l'est aujourd'hui.

Le peuple romain, presque toujours abandonné de ses souverains, commença à le devenir et à faire des traités pour sa conservation<sup>1</sup> : ce qui est le moyen le plus légitime d'acquérir la souveraine puissance. C'est ainsi que l'Armorique et la Bretagne commencèrent à vivre sous leurs propres lois<sup>2</sup>.

Telle fut la fin de l'empire d'Occident. Rome s'était agrandie parce qu'elle n'avait eu que des guerres successives, chaque nation, par un bonheur inconcevable, ne l'attaquant que quand l'autre avait été ruinée. Rome fut détruite parce que toutes les nations l'attaquèrent à la fois et pénétrèrent partout.

1. Du temps d'Honorius, Alaric, qui assiégeait Rome, obligea cette ville à prendre son alliance même contre l'empereur, qui ne put s'y opposer. Procope, *Guerre des Goths*, livre I. Voy. Zosime, livre VI. (M.)

2. Zosime, livre VI. (M.)

## CHAPITRE XX.

Des conquêtes de Justinien. — De son gouvernement.

Comme tous ces peuples entraient pêle-mêle dans l'empire, ils s'incommodaient réciproquement ; et toute la politique de ces temps-là fut de les armer les uns contre les autres : ce qui était aisé, à cause de leur férocité et de leur avarice. Ils s'entre-détruisirent pour la plupart avant d'avoir pu s'établir ; et cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps.

D'ailleurs, le nord s'épuisa lui-même, et l'on n'en vit plus sortir ces armées innombrables qui parurent d'abord ; car, après les premières invasions des Goths et des Huns, surtout depuis la mort d'Attila, ceux-ci et les peuples qui les suivirent attaquèrent avec moins de force.

Lorsque ces nations, qui s'étaient assemblées en corps d'armée, se furent dispersées en peuples, elles s'affaiblirent beaucoup ; répandues dans les divers lieux de leurs conquêtes, elles furent elles-mêmes exposées aux invasions.

Ce fut dans ces circonstances que Justinien entreprit de reconquérir l'Afrique et l'Italie, et fit ce que nos Français exécutèrent aussi heureusement contre les Visigoths, les Bourguignons, les Lombards et les Sarrasins.

Lorsque la religion chrétienne fut apportée aux barbares, la secte arienne était en quelque façon dominante dans l'empire. Valens leur envoya des prêtres ariens, qui furent leurs premiers apôtres. Or, dans l'intervalle qu'il y eut entre leur conversion et leur établissement, cette secte fut en quelque façon détruite

chez les Romains : les barbares ariens, ayant trouvé tout le pays orthodoxe, n'en purent jamais gagner l'affection; et il fut facile aux empereurs de les troubler.

D'ailleurs, ces barbares, dont l'art et le génie n'étaient guère d'attaquer les villes et encore moins de les défendre, en laissèrent tomber les murailles en ruine. Procope nous apprend que Bélisaire trouva celles d'Italie en cet état. Celles d'Afrique avaient été démantelées par Genséric<sup>1</sup>, comme celles d'Espagne le furent dans la suite par Vitisa<sup>2</sup>, dans l'idée de s'assurer de ses habitants.

La plupart de ces peuples du nord, établis dans les pays du midi, en prirent d'abord la mollesse, et devinrent incapables des fatigues de la guerre<sup>3</sup>. Les Vandales languissaient dans la volupté; une table délicate, des habits efféminés, des bains, la musique, la danse, les jardins, les théâtres, leur étaient devenus nécessaires.

Ils ne donnaient plus d'inquiétude aux Romains<sup>4</sup>, dit Malchus<sup>5</sup>, depuis qu'ils avaient cessé d'entretenir les armées que Genséric tenait toujours prêtes, avec lesquelles il prévenait ses ennemis, et étonnait tout le monde par la facilité de ses entreprises.

La cavalerie des Romains était très-exercée à tirer de l'arc; mais celle des Goths et des Vandales ne se servait que de l'épée et de la lance, et ne pouvait combattre de loin<sup>6</sup>: c'est à cette différence que Bélisaire attribuait une partie de ses succès.

1. Procope, *Guerre des Vandales*, livre I. (M.)

2. Mariana, *Histoire d'Espagne*, livre VI, chap. XIX. (M.)

3. Procope, *Guerre des Vandales*, livre II. (M.)

4. Du temps d'Honoré. (M.)

5. *Histoire byzantine*, dans *l'Extrait des ambassades*. (M.) Malchus, historien grec du VI<sup>e</sup> siècle, avait écrit l'histoire d'Orient depuis Constantin le Grand jusqu'à Anastase. Cet ouvrage, que Montesquieu cite ici, a pour titre :

Ἐκ τῆς ἱστορίας Μαλχού ἑταίρου φιλαδέλφειος ἱεροῦ καὶ περὶ πρῶτων Ῥωμαίων πρὸς ἕξιν.  
6. Voy. Procope, *Guerre des Vandales*, livre I, et le même auteur, *Guerre des Goths*, livre I. Les archers goths étaient à pied; ils étaient peu instruits. (M.)

Les Romains<sup>1</sup>, surtout sous Justinien, tirèrent de grands services des Huns, peuples dont étaient sortis les Parthes, et qui combattaient comme eux. Depuis qu'ils eurent perdu leur puissance par la défaite d'Attila et les divisions que le grand nombre de ses enfants fit naître, ils servirent les Romains en qualité d'auxiliaires, et ils formèrent leur meilleure cavalerie.

Toutes ces nations barbares se distinguaient chacune par leur manière particulière de combattre et de s'armer<sup>2</sup>. Les Goths et les Vandales étaient redoutables l'épée à la main; les Huns étaient des archers admirables; les Suèves, de bons hommes d'infanterie; les Alains étaient pesamment armés; et les Hérules étaient une troupe légère. Les Romains prenaient dans toutes ces nations les divers corps de troupes qui convenaient à leurs desseins, et combattaient contre une seule avec les avantages de toutes les autres.

Il est singulier que les nations les plus faibles aient été celles qui firent de plus grands établissements. On se tromperait beaucoup, si l'on jugeait de leurs forces par leurs conquêtes. Dans cette longue suite d'incurSIONS, les peuples barbares, ou plutôt les essaims sortis d'eux, détruisaient ou étaient détruits : tout dépendait des circonstances; et, pendant qu'une grande nation était combattue ou arrêtée, une troupe d'aventuriers qui trouvaient un pays ouvert y faisaient des ravages effroyables. Les Goths, que le désavantage de leurs armes fit fuir devant tant de nations, s'établirent en Italie, en Gaule et en Espagne; les Vandales, quittant l'Espagne par faiblesse, passèrent en Afrique, où ils fondèrent un grand empire.

1. Dans la première édition, cet alinéa et les deux suivants n'existaient pas : Montesquieu s'était contenté de résumer dans une note la pensée qu'il a cru devoir développer depuis en l'introduisant dans le texte.

2. Un passage remarquable de Jornandès nous donne toutes ces différences : c'est à l'occasion de la bataille que les Gépides donnèrent aux enfants d'Attila. (M.)

Justinien ne put équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux; et, quand Bélisaire débarqua, il n'avait que cinq mille soldats<sup>1</sup>. C'était une entreprise bien hardie; et Léon, qui avait autrefois envoyé contre eux une flotte composée de tous les vaisseaux de l'Orient, sur laquelle il avait cent mille hommes, n'avait pas conquis l'Afrique, et avait pensé perdre l'empire.

Ces grandes flottes, non plus que les grandes armées de terre, n'ont guère jamais réussi. Comme elles épuisent un État, si l'expédition est longue ou si quelque malheur leur arrive, elles ne peuvent être secourues ni réparées; si une partie se perd, ce qui reste n'est rien, parce que les vaisseaux de guerre, ceux de transport, la cavalerie, l'infanterie, les munitions, enfin les diverses parties, dépendent du tout ensemble. La lenteur de l'entreprise fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés; outre qu'il est rare que l'expédition se fasse jamais dans une saison commode: on tombe dans le temps des orages: tant de choses n'étant presque jamais prêtes que quelques mois plus tard qu'on ne se l'était promis.

Bélisaire envahit l'Afrique, et, ce qui lui servit beaucoup, c'est qu'il tira de Sicile une grande quantité de provisions, en conséquence d'un traité fait avec Amalante, reine des Goths. Lorsqu'il fut envoyé pour attaquer l'Italie, voyant que les Goths tiraient leur subsistance de la Sicile, il commença par la conquérir; il affama ses ennemis, et se trouva dans l'abondance de toutes choses.

Bélisaire prit Carthage, Rome et Ravenne, et envoya les rois des Goths et des Vandales captifs à Constantinople, où l'on vit, après tant de temps, les anciens triomphes renouvelés<sup>2</sup>.

1. Procope. *Guerre des Goths*, livre II. (M.)

2. Où l'on vit les anciens triomphes renouvelés. Justinien ne lui accorda que le triomphe de l'Afrique. (M.)

On peut trouver dans les qualités de ce grand homme<sup>1</sup> les principales causes de ses succès. Avec un général qui avait toutes les maximes des premiers Romains, il se forma une armée telle que les anciennes armées romaines.

Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude; mais le gouvernement tyranique de Justinien ne put opprimer la grandeur de cette âme, ni la supériorité de ce génie.

L'eunuque Narsès fut encore donné à ce règne pour le rendre illustre. Élevé dans le palais, il avait plus la confiance de l'empereur; car les princes regardent toujours leurs courtisans comme leurs plus fidèles sujets.

Mais la mauvaise conduite de Justinien, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer, son inconstance dans ses desseins, un règne dur et faible, devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels mêlés à des succès inutiles, et une gloire vaine.

Ces conquêtes, qui avaient pour cause non la force de<sup>2</sup> l'empire, mais de certaines circonstances particulières, perdirent tout : pendant qu'on y occupait les armées, de nouveaux peuples passèrent le Danube, désolèrent l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce; et les Perses, dans quatre invasions, firent à l'Orient des plaies incurables<sup>3</sup>.

Plus ces conquêtes furent rapides, moins elles eurent un établissement solide : l'Italie et l'Afrique furent à peine conquises, qu'il fallut les reconquérir.

Justinien avait pris sur le théâtre une femme qui s'y

1. Voy. Suidas, à l'article *Bélisaire*. (M.)

2. Qui avaient pour cause non la force de, etc. Construction irrégulière. Il faudrait ou : Qui avaient pour cause la force non de l'empire, etc.; ou bien : Qui avaient pour cause non la force de l'empire, mais celle de, etc.

3. Les deux empires se ravagèrent d'autant plus qu'on n'espérait pas conserver ce qu'on avait conquis. (M.)

était longtemps prostituée<sup>1</sup>; elle le gouverna avec un empire qui n'a point d'exemple dans les histoires; et, mettant sans cesse dans les affaires les passions et les fantaisies de son sexe, elle corrompit les victoires et les succès les plus heureux. En Orient on a de tout temps multiplié l'usage des femmes pour leur ôter l'ascendant prodigieux qu'elles ont sur nous dans ces climats: mais à Constantinople la loi d'une seule femme donna à ce sexe l'empire; ce qui mit quelquefois de la faiblesse dans le gouvernement.

Le peuple de Constantinople était de tout temps divisé en deux factions, celle des *bleus* et celle des *verts*: elles tiraient leur origine de l'affection que l'on prend dans les théâtres pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres. Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu, et chacun y prenait intérêt jusqu'à la fureur.

Ces deux factions, répandues dans toutes les villes de l'empire, étaient plus ou moins furieuses, à proportion de la grandeur des villes, c'est-à-dire de l'oisiveté d'une grande partie du peuple.

Mais les divisions, toujours nécessaires dans un gouvernement républicain pour le maintenir, ne pouvaient être que fatales à celui des empereurs<sup>2</sup>, parce qu'elles ne produisaient que le changement du souverain, et non le rétablissement des lois et la cessation des abus.

Justinien, qui favorisa les *bleus* et refusa toute justice aux *verts*<sup>3</sup>, aigrit les deux factions, et par conséquent les fortifia.

Elles allèrent jusqu'à anéantir l'autorité des magistrats. Les *bleus* ne craignaient point les lois, parce que l'empereur les protégeait contre elles, les *verts*

1. L'impératrice Théodora. (M.)

2. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « A un gouvernement despotique. » La seconde leçon parut moins hardie.

3. Cette maladie était ancienne. Suétone dit que Caligula, attaché à la faction des *verts*, haïssait le peuple parce qu'il applaudissait à l'autre, (M.)

cessèrent de les respecter, parce qu'elles ne pouvaient plus les défendre<sup>1</sup>.

Tous les liens d'amitié, de parenté, de devoir, de reconnaissance, furent ôtés; les familles s'entre-détruisirent; tout scélérat qui voulut faire un crime fut de la faction des *bleus*; tout homme qui fut volé ou assassiné fut de celle des *verts*.

Un gouvernement si peu sensé était encore plus cruel: l'empereur, non content de faire à ses sujets une injustice générale en les accablant d'impôts excessifs, les désolait par toutes sortes de tyrannies dans leurs affaires particulières.

Je ne serait point naturellement porté à croire tout ce que Procope nous dit là-dessus dans son histoire secrète, parce que les éloges magnifiques qu'il a faits de ce prince dans ses autres ouvrages affaiblissent son témoignage dans celui-ci, où il nous le dépeint comme le plus stupide et le plus cruel des tyrans.

Mais j'avoue que deux choses font que je suis pour l'histoire secrète: la première, c'est qu'elle est mieux liée avec l'étonnante faiblesse où se trouva cet empire à la fin de ce règne et dans les suivants.

L'autre est un monument qui existe encore parmi nous: ce sont les lois de cet empereur, où l'on voit dans le cours de quelques années la jurisprudence varier davantage qu'elle n'a fait durant les trois cents dernières années de notre monarchie.

Ces variations sont la plupart sur des choses de si petite importance<sup>2</sup>, qu'on ne voit aucune raison qui eût dû porter un législateur à les faire, à moins qu'on n'explique ceci par l'histoire secrète, et qu'on ne dise que ce prince vendait également ses jugemens et ses lois.

Mais ce qui fit le plus de tort à l'état politique du

1. Pour prendre une idée de l'esprit de ce temps-là, il faut voir Théophrastès, qui rapporte une longue conversation qu'il y eut au théâtre, entre les *verts* et l'empereur. (M.)

2. Voy. les *Nouvelles* de Justinien. (M.) Les *Nouvelles* forment la quatrième partie du droit romain.

gouvernement fut le projet qu'il conçut de réduire tous les hommes à une même opinion sur les matières de religion, dans des circonstances qui rendaient son zèle entièrement indiscret.

Comme les anciens Romains fortifièrent leur empire en y laissant toute sorte de cultes, dans la suite on le réduisit à rien en coupant l'une après l'autre les sectes qui ne dominaient pas.

Ces sectes étaient des nations entières. Les unes, après qu'elles avaient été conquises par les Romains, avaient conservé leur ancienne religion : comme les samaritains et les juifs. Les autres s'étaient répandues dans un pays : comme les sectateurs de Montan<sup>1</sup> dans la Phrygie ; les manichéens<sup>2</sup>, les sabbatiens, <sup>3</sup>, les ariens<sup>4</sup>, dans d'autres provinces ; outre qu'une grande par-

1. Montan, eunuque phrygien, se disait prophète, et paraissait agité d'un malin esprit ; il avait avec lui deux femmes, Prisca et Maximilla, qui l'aidaient à propager ses erreurs. Leurs sectateurs soutenaient que Dieu, ayant d'abord voulu sauver le monde par Moïse et par les prophètes, n'avait pas réussi ; qu'ensuite s'étant incarné, il n'avait pas eu un meilleur succès ; et qu'enfin il était descendu par le Saint-Esprit sur Montan, Prisca et Maximilla. Montan, qu'ils appelaient le *Paraclet*, se piquait d'une plus grande perfection que les apôtres ; il défendait les secondes noces, ordonnait de nouveaux jeûnes, et voulait qu'on se présentât au martyre. Les prophéties de Montan, ayant été examinées dans une assemblée d'évêques, furent déclarées profanes, et son hérésie fut réprochée. Cette hérésie dura assez longtemps, et se divisa en plusieurs branches.

2. Manès, que les Perses nomment aussi Manichée, commença à publier sa doctrine en 277. Son vrai nom était Coubric. Il était né en Perse dans l'esclavage ; acheté par une veuve qui n'avait point d'enfants, il fut adopté par elle et élevé comme son fils. Ce fut après la mort de sa mère adoptive qu'il changea de nom et commença à se dire le *Paraclet*. La doctrine de Manès roulait principalement sur la distinction des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; il admettait aussi dans l'homme deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise. La chair était selon lui l'ouvrage du mauvais principe ; aussi réprochait-il le mariage. Il attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. Il interdisait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et défendait de croire que Jésus-Christ se fût incarné et eût véritablement souffert. Il ajoutait à cette doctrine un grand nombre d'extravagances : il soutenait, par exemple, que celui qui arrache une plante ou tue un animal sera lui-même changé en cet animal ou en cette plante ; sur ce fondement ses disciples se croyaient obligés d'user d'une espèce de protestation avant de manger un pain ; ils le jetaient en l'air et maudissaient celui qui l'avait fait, lui souhaitant d'être semé, moissonné et cuit lui-même comme le pain qu'il avait fait. Manès périt misérablement ; le roi de Perse le fit écorcher vif et dévorer par les bêtes.

3. Les sabbatiens, secte juive, observaient le jeûne du sabbat avec une grande rigueur.

4. Arius enseignait que le Fils de Dieu était une créature tirée du néant

tie des gens de la campagne étaient encore idolâtres et entêtés d'une religion grossière comme eux-mêmes.

Justinien, qui détruisit ces sectes par l'épée ou par ses lois, et qui, les obligeant à se révolter, s'obligea à les exterminer, rendit incultes plusieurs provinces. Il crut avoir augmenté le nombre des fidèles : il n'avait fait que diminuer celui des hommes.

Procope nous apprend que, par la destruction des samaritains, la Palestine devint déserte; et ce qui rend ce fait singulier, c'est qu'on affaiblit l'empire, par zèle pour la religion, du côté par où, quelques règnes après, les Arabes pénétrèrent pour la détruire.

Ce qu'il y avait de désespérant, c'est que, pendant que l'empereur portait si loin l'intolérance, il ne convenait pas lui-même avec l'impératrice sur<sup>1</sup> les points les plus essentiels : il suivait le concile de Chalcedoine<sup>2</sup>; et l'impératrice favorisait ceux qui y étaient opposés, soit qu'ils fussent de bonne foi, dit Évagre<sup>3</sup>, soit qu'ils le fissent à dessein.

Lorsqu'on lit Procope sur les édifices de Justinien, et qu'on voit les places et les forts que ce prince fit élever partout, il vient toujours dans l'esprit une idée, mais bien fausse, d'un État florissant.

et capable de vertu et de vice par son libre arbitre; qu'il était Dieu, non véritablement et par essence, mais par participation, comme tous les autres auxquels le nom de Dieu est attribué. Il convenait que le Fils de Dieu existait avant tous les siècles; mais il soutenait en même temps qu'il n'était point coéternel à Dieu et qu'il avait commencé d'exister. L'histoire d'Arius est trop connue pour que nous la rapportions ici.

1. *Il ne convenait pas lui-même avec l'impératrice sur, etc.* Latinisme. C'est dans ce sens que Cicéron a dit: « Optime cum aliquo convenire. » — « *Convenir* signifie aussi avoir de la proportion, de la ressemblance, quadrer. — L'advis de cet espion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. — La déposition de deux témoins qui *conviennent*, qui sont conformes, font une preuve. — Ce passage de la Genèse *convient*, a du rapport avec celui de l'Évangile. — Ce passément ne convient pas avec cette étoffe. » Furetière, 1691. On lit dans La Bruyère: « Les hommes et les femmes *conviennent* rarement sur le mérite d'une femme. »

2. Le concile de Chalcedoine avait été assemblé par l'empereur Marcien en 451. Ce concile, dans sa seconde session, avait défini la doctrine catholique sur l'Incarnation.

3. Livre IV, chap. x (M.) Évagre, né à Epiphania, vers l'an 533. Il est auteur d'une *Histoire ecclésiastique*.

D'abord les Romains n'avaient point de places : ils mettaient toute leur confiance dans leurs armées, qu'ils plaçaient le long des fleuves, où ils élevaient des tours de distance en distance pour loger les soldats.

Mais lorsqu'on n'eut plus que de mauvaises armées, que souvent même on n'en eut point du tout, la frontière ne défendant plus l'intérieur, il fallut le fortifier; et alors on eut plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté<sup>1</sup>. La campagne n'étant plus habitable qu'autour des places fortes, on en bâtit de toutes parts. Il en était comme de la France du temps des Normands<sup>2</sup>, qui n'a jamais été si faible que lorsque tous ses villages étaient entourés de murs.

Ainsi toutes ces listes de noms des forts que Justinien fit bâtir, dont Procope couvre des pages entières, ne sont que des monuments de la faiblesse de l'empire.

1. Auguste avait établi neuf frontières ou marches : sous les empereurs suivants, le nombre en augmenta. Les barbares se montraient là où ils n'avaient point encore paru ; et Dion (livre IV) rapporte que, de son temps, sous l'empire d'Alexandre, il y en avait treize. On voit, par la notice de l'empire, écrite depuis Arcadius et Honorius, que dans le seul empire d'Orient il y en avait quinze. Le nombre en augmenta toujours. La Pamphylie, la Lycaonie, la Pisidie, devinrent des marches ; et tout l'empire fut couvert de fortifications. Aurélien avait été obligé de fortifier Rome. (M.)

2. Et des Anglais. (M.)

---

## CHAPITRE XXI.

### Désordres de l'empire d'Orient.

Dans ce temps-là, les Perses étaient dans une situation plus heureuse que les Romains : ils craignaient peu les peuples du nord<sup>1</sup>, parce qu'une partie du mont Taurus, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, les

1. Les Huns. (M.)

en séparait, et qu'ils gardaient un passage fort étroit, fermé par une porte<sup>1</sup>, qui était le seul endroit par où la cavalerie pouvait passer : partout ailleurs ces barbares étaient obligés de descendre par des précipices, et de quitter leurs chevaux, qui faisaient toute leur force ; mais ils étaient encore arrêtés par l'Araxe, rivière profonde, qui coule de l'ouest à l'est, et dont on défendait aisément les passages<sup>2</sup>.

De plus, les Perses étaient tranquilles du côté de l'Orient ; au midi, ils étaient bornés par la mer ; il leur était facile d'entretenir la division parmi les princes arabes, qui ne songeaient qu'à se piller les uns les autres<sup>3</sup>. Ils n'avaient donc proprement d'ennemis que les Romains. « Nous savons, disait un ambassadeur de Hormisdas<sup>4</sup>, que les Romains sont occupés à plusieurs guerres, et ont à combattre contre presque toutes les nations ; ils savent au contraire que nous n'avons de guerre que contre eux. »

Autant que les Romains<sup>5</sup> avaient négligé l'art militaire, autant les Perses l'avaient-ils cultivé. « Les Perses, disait Bélisaire à ses soldats<sup>6</sup>, ne vous surpassent point en courage ; ils n'ont sur vous que l'avantage de la discipline. »

Ils prirent dans les négociations la même supériorité que dans la guerre. Sous prétexte qu'ils tenaient une garnison aux portes Caspiennes, ils demandaient un tribut aux Romains, comme si chaque peuple n'avait pas ses frontières à garder ; ils se faisaient payer pour la paix, pour les trêves, pour les suspensions d'armes,

1. Les Portes Caspiennes. (M.)

2. Procope, *Guerre des Perses*, livre I. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Au midi, ils étaient bornés par la mer ; les princes arabes, dont une partie étaient leurs alliés, les autres l'étaient des Romains, se contenaient réciproquement, et ne songeaient qu'à se piller. » Cette phrase embarrassée est devenue nette et régulière.

4. *Ambassades* de Ménandre. (M.)

5. *Autant que les Romains*. Cette tournure, quoique régulière, est cependant assez rare ; on dirait aujourd'hui : *Autant les Romains*.

6. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Bélisaire disait à ses soldats : « Les Perses ne vous surpassent point, etc. »

pour le temps qu'on employait à négocier, pour celui qu'on avait passé à faire la guerre.

Les Avars ayant traversé le Danube, les Romains, qui la plupart du temps n'avaient point de troupes à leur opposer, occupés contre les Perses lorsqu'il aurait fallu combattre les Avars, et contre les Avars, lorsqu'il aurait fallu arrêter les Perses, furent encore forcés de se soumettre à un tribut; et la majesté de l'empire fut flétrie chez toutes les nations.

Justin, Tibère et Maurice travaillèrent avec soin à défendre l'empire. Ce dernier avait des vertus; mais elles étaient ternies par une avarice presque inconcevable dans un grand prince.

Le roi des Avars offrit à Maurice de lui rendre les prisonniers qu'il avait faits, moyennant une demi-pièce d'argent par tête; sur son refus, il les fit égorger. L'armée romaine, indignée, se révolta, et les *verts* s'étant soulevés en même temps, un centenier, nommé Phocas, fut élevé à l'empire, et fit tuer Maurice et ses enfants.

L'histoire de l'empire grec, c'est ainsi que nous nommerons dorénavant l'empire romain, n'est plus qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies. Les sujets n'avaient pas seulement l'idée de la fidélité que l'on doit aux princes; et la succession des empereurs fut si interrompue que le titre de *Porphyrogénète*, c'est-à-dire né dans l'appartement où accouchaient les impératrices, fut un titre distinctif que peu de princes des diverses familles impériales purent porter.

Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire: on y alla par les soldats, par le clergé, par le sénat, par les paysans, par le peuple de Constantinople, par celui des autres villes<sup>1</sup>.

La religion chrétienne étant devenue dominante dans

<sup>1</sup> Varrante, 1<sup>re</sup> édition: « par celui des villes des provinces. »

l'empire, il s'éleva successivement plusieurs hérésies qu'il fallut condamner. Arius ayant nié la divinité du Verbe; les Macédoniens<sup>1</sup>, celle du Saint-Esprit; Nestorius<sup>2</sup>, l'unité de la personne de Jésus-Christ; Eutychès<sup>3</sup>, ses deux natures; les monothélites<sup>4</sup>, ses deux volontés, il fallut assembler des conciles contre eux; mais les décisions n'en ayant pas été d'abord universellement reçues, plusieurs empereurs séduits revinrent aux erreurs condamnées. Et, comme il n'y a jamais eu de nation qui ait porté une haine si violente aux hérétiques que les Grecs, qui se croyaient souillés lorsqu'ils parlaient à un hérétique ou habitaient avec lui, il arriva que plusieurs empereurs perdirent l'affection de leurs sujets; et les peuples s'accoutumèrent à penser que des princes si souvent rebelles à Dieu n'avaient pu être choisis par la providence pour les gouverner.

Une certaine opinion, prise de cette idée qu'il ne fallait pas répandre le sang des chrétiens, laquelle s'établit de plus en plus lorsque les mahométans eurent paru, fit que les crimes qui n'intéressaient pas directement la religion furent faiblement punis : on se contenta de crever les yeux, ou de couper le nez ou les cheveux, ou de mutiler de quelque manière ceux qui avaient excité quelque révolte ou attenté à la personne

1. Les Macédoniens, autrement appelés *pneumatomaques*, niaient la divinité du Saint-Esprit; selon eux, le Saint-Esprit n'était qu'une créature semblable aux anges, mais d'un rang plus élevé. Macédonius, chef de ces hérétiques, fut longtemps évêque de Constantinople (361).

2. Nestorius, évêque de Constantinople, enseignait que la sainte Vierge n'est point mère de Dieu, qu'elle est seulement mère du Christ. Selon Nestorius, le Verbe s'est incarné en s'unissant à la chair du Christ, qu'il a prise comme un temple pour y habiter; mais il n'est point mort, et a ressuscité ce: on dans lequel il s'est incarné (418).

3. Eutychès, prêtre et abbé d'un monastère près de Constantinople. Il s'était montré très-zélé contre l'hérésie de Nestorius; mais il tomba lui-même dans une hérésie contraire; car il soutenait que la divinité du Fils de Dieu et son humanité ne sont qu'une nature depuis l'incarnation, et attribuait les souffrances à la divinité (448).

4. Les monothélites prétendaient qu'on ne devait attribuer à Jésus-Christ qu'une seule opération et une seule volonté, comme une suite de l'unité de personne. Théodore, évêque de Pharan, en Arabie, fut le premier qui enseigna cette erreur (633).

du prince<sup>1</sup> ; des actions pareilles purent se commettre sans danger, et même sans courage.

Un certain respect pour les ornements impériaux fit que l'on jeta d'abord les yeux sur ceux qui osèrent s'en revêtir. C'était un crime de porter ou d'avoir chez soi des étoffes de pourpre ; mais dès qu'un homme s'en vêtissait<sup>2</sup>, il était d'abord suivi, parce que le respect était plus attaché à l'habit qu'à la personne.

L'ambition était encore irritée par l'étrange manie de ces temps-là, n'y ayant guère d'homme considérable qui n'eût par-devers lui quelque prédiction qui lui promettait l'empire.

Comme les maladies de l'esprit ne se guérissent guère<sup>3</sup>, l'astrologie judiciaire et l'art de prédire par les objets vus dans l'eau d'un bassin avaient succédé, chez les chrétiens, aux divinations par les entrailles des victimes ou le vol des oiseaux, abolies avec le paganisme. Des promesses vaines furent le motif de la plupart des entreprises téméraires des particuliers, comme elles devinrent la sagesse du conseil des princes.

Les malheurs de l'empire croissant tous les jours, on fut naturellement porté à attribuer les mauvais succès dans la guerre, et les traités honteux dans la paix, à la mauvaise conduite de ceux qui gouvernaient.

Les révolutions mêmes firent les révolutions, et l'effet devint lui-même la cause. Comme les Grecs avaient vu passer successivement tant de diverses familles sur le trône, ils n'étaient attachés à aucune ; et la fortune ayant pris des empereurs dans toutes les conditions, il n'y avait pas de naissance assez basse ni de mérite si mince qui pût ôter l'espérance.

Plusieurs exemples reçus dans la nation en formèrent

1. Zénon contribua beaucoup à établir ce relâchement. Voy. Malchus, *Histoire byzantine*, dans l'*Extrait des ambassades*. (M.)

2. *S'en vêtissait*. Barbarisme. *S'en vêtait*, quoique régulier, serait aussi barbare.

3. Voy. Nicétas, *Vie d'Andronic Comnène*. (M.)

l'esprit général, et firent les mœurs, qui règnent aussi impérieusement que les lois.

Il semble que les grandes entreprises soient parmi nous plus difficiles à mener que chez les anciens. On ne peut guère les cacher, parce que la communication est telle aujourd'hui entre les nations que chaque prince a des ministres dans toutes les cours, et peut avoir des traîtres dans tous les cabinets.

L'invention des postes<sup>1</sup> fait que les nouvelles volent et arrivent de toutes parts.

Comme les grandes entreprises ne peuvent se faire sans argent, et que depuis l'invention des lettres de change<sup>2</sup> les négociants en sont les maîtres, leurs affaires sont très-souvent liées avec les secrets de l'État; et ils ne négligent rien pour les pénétrer.

Des variations dans le change, sans une cause connue, font que bien des gens la cherchent, et la trouvent à la fin.

L'invention de l'imprimerie, qui a mis les livres dans les mains de tout le monde; celle de la gravure, qui a rendu les cartes géographiques si communes; enfin l'établissement des papiers politiques, font assez connaître à chacun les intérêts généraux pour pouvoir plus aisément être éclairci sur les faits secrets.

Les conspirations dans l'État sont devenues difficiles, parce que, depuis l'invention des postes, tous les secrets particuliers sont dans le pouvoir du public.

Les princes peuvent agir avec promptitude, parce qu'ils ont les forces de l'État dans leurs mains; les conspirateurs sont obligés d'agir lentement, parce que tout leur manque; mais, à présent que tout s'éclaircit avec plus de facilité et de promptitude, pour peu que ceux-ci perdent de temps à s'arranger, ils sont découverts.

1. *L'invention des postes.* Tout le monde sait que les postes furent établies par Louis XI, vers l'an 1463.

2. *Depuis l'invention des lettres de change.* Les lettres de change furent inventées en 1350 par des Juifs florentins.

## CHAPITRE XXII.

Faiblesse de l'empire d'Orient.

Phocas, dans la confusion des choses, étant mal affermi, Héraclius vint d'Afrique, et le fit mourir ; il trouva les provinces envahies et les légions détruites.

A peine avait-il donné quelque remède à ces maux, que les Arabes sortirent de leur pays, pour étendre la religion et l'empire que Mahomet avait fondés d'une même main.

Jamais on ne vit des progrès si rapides : ils conquièrent d'abord la Syrie, la Palestine, l'Égypte, l'Afrique, et envahirent la Perse.

Dieu permit que sa religion cessât en tant de lieux d'être dominante, non pas qu'il l'eût abandonnée, mais parce que, qu'elle soit dans la gloire ou dans l'humiliation extérieure, elle est toujours également propre à produire son effet naturel, qui est de sanctifier.

La prospérité de la religion est différente de celle des empires. Un auteur célèbre disait qu'il était bien aise d'être malade, parce que la maladie est le vrai état du chrétien<sup>1</sup>. On pourrait dire de même que les humiliations de l'Église, sa dispersion, la destruction de ses temples, les souffrances de ses martyrs, sont le temps de sa gloire ; et que, lorsque aux yeux du monde elle

1. Il est assez curieux de rencontrer ici ce souvenir de Pascal ; on lit en effet dans la seconde partie de ses *Pensées*, art. XVII, § 85 : « La maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là, comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans aversion, dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens devraient passer la vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement ? C'est pourquoi je ne demande autre chose que de prier Dieu qu'il me fasse cette grâce. »

paraît triompher, c'est le temps ordinaire de son abaissement<sup>1</sup>.

Pour expliquer cet événement fameux de la conquête de tant de pays par les Arabes, il ne faut pas avoir recours au seul enthousiasme. Les Sarrasins étaient, depuis longtemps, distingués parmi les auxiliaires des Romains et des Perses; les Osroéniens et eux étaient les meilleurs hommes de trait qu'il y eût au monde; Alexandre Sévère et Maximin en avaient engagé à leur service autant qu'ils avaient pu, ou s'en étaient servis avec un grand succès contre les Germains, qu'ils désolaient de loin; sous Valens, les Goths ne pouvaient leur résister<sup>2</sup>; enfin ils étaient<sup>3</sup> dans ces temps-là la meilleure cavalerie du monde.

Nous avons dit que, chez les Romains, les légions d'Europe valaient mieux que celles d'Asie; c'était tout le contraire pour la cavalerie: je parle de celles des Parthes, des Osroéniens et des Sarrasins; et c'est ce qui arrêta les conquêtes des Romains, parce que, depuis Antiochus, un nouveau peuple tartare, dont la cavalerie était la meilleure du monde, s'empara de la haute Asie.

Cette cavalerie était pesante<sup>4</sup>, et celle d'Europe était légère: c'est aujourd'hui tout le contraire. La Hollande et la Frise n'étaient point pour ainsi dire encore faites<sup>5</sup>, et l'Allemagne était pleine de bois, de lacs et de marais, où la cavalerie servait peu.

Depuis qu'on a donné un cours aux grands fleuves, ces marais se sont dissipés, et l'Allemagne a changé de face. Les ouvrages de Valentinien sur le Neckar et ceux

1. Bossuet avait déjà développé la même pensée dans son magnifique panegyrique de saint Paul, en commentant cette parole de l'apôtre: « Place » « mihi in infirmitatibus meis... cum enim infirmor, tunc potens sum. » *Ad Corinthios*, Ep. II, chap. XII, 10.

2. Zosime, livre IV. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Ils faisaient dans ce temps-là. » etc.

4. Voy. ce que dit Zosime, livre I, sur la cavalerie d'Aurélien et celle de Palmyre; voyez aussi Ammien Marcellin, sur la cavalerie des Perses. (M.)

5. C'étaient, pour la plupart, des terres submergées, que l'art a rendues propres à être la demeure des hommes. (M.)

des Romains sur le Rhin<sup>1</sup> ont fait bien des changements<sup>2</sup>; et le commerce s'étant établi, des pays qui ne produisaient point de chevaux en ont donné, et on en a fait usage<sup>3</sup>.

Constantin, fils d'Héraclius, ayant été empoisonné, et son fils Constant tué en Sicile, Constantin le Barbu, son fils aîné, lui succéda<sup>4</sup>. Les grands des provinces d'Orient s'étant assemblés, ils voulurent couronner ses deux autres frères, soutenant que, comme il faut croire en la Trinité, aussi était-il raisonnable d'avoir trois empereurs.

L'histoire grecque est pleine de traits pareils; et le petit esprit étant parvenu à faire le caractère de la nation, il n'y eut plus de sagesse dans les entreprises, et l'on vit des troubles sans cause et des révolutions sans motifs.

Une bigoterie universelle abattit les courages et engourdit tout l'empire. Constantinople est, à proprement parler, le seul pays d'Orient où la religion chrétienne ait été dominante<sup>5</sup>. Or, cette lâcheté, cette paresse, cette mollesse des nations d'Asie, se mêlèrent dans la dévotion même. Entre mille exemples, je ne veux que Philippicus, général de Maurice, qui, étant près de donner une bataille, se mit à pleurer, dans la considération du grand nombre de gens qui allaient être tués<sup>6</sup>.

Ce sont bien d'autres larmes, celles de ces Arabes qui pleurèrent de douleur de ce que leur général avait fait une trêve qui les empêchait de répandre le sang des chrétiens<sup>7</sup>.

1. Voyez Ammien Marcellin, livre XXXVIII. (M.)

2. Le climat n'y est plus aussi froid que le disaient les anciens. (M.)

3. César dit que les chevaux des Germains étaient vilains et petits. *Guerre des Gaules*, livre IV, chap. XI. Et Tacite, *des Mœurs des Germains*, dit: *Germania pecorum secunda, sed pleraque improcera.* (M.)

4. Zonaras, *Vie de Constantin le Barbu.* (M.)

5. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Où la religion chrétienne ait été dominante où cette lâcheté, cette paresse, etc. » La seconde leçon est de beaucoup préférable. L'idée mieux divisée est plus nette et plus claire.

6. Théophylacte, livre II, chap. III, *Histoire de l'empereur Maurice.* (M.)

7. *Histoire de la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Égypte par les Sarrasins*, par M. Ocklex. (M.)

C'est que la différence est totale entre une armée fanatique et une armée bigote. On le vit dans nos temps modernes, dans une révolution fameuse, lorsque l'armée de Cromwell était comme celle des Arabes, et les armées d'Irlande et d'Écosse comme celle des Grecs.

Une superstition grossière, qui abaisse l'esprit autant que la religion l'élève, plaça toute la vertu et toute la confiance des hommes dans une ignorante stupidité pour les images; et l'on vit des généraux lever un siège<sup>1</sup> et perdre une ville<sup>2</sup> pour avoir une relique.

La religion chrétienne dégénéra sous l'empire grec, au point où elle était de nos jours chez les Moscovites, avant que le czar Pierre I<sup>er</sup> eût fait renaître cette nation, et introduit plus de changements dans un État qu'il gouvernait, que les conquérants n'en font dans ceux qu'ils usurpent.

On peut aisément croire que les Grecs tombèrent dans une espèce d'idolâtrie<sup>3</sup>. On ne soupçonnera pas les Italiens ni les Allemands de ces temps-là d'avoir été peu attachés au culte extérieur; cependant, lorsque les historiens grecs parlent du mépris des premiers pour les reliques et les images, on dirait que ce sont nos controversistes qui s'échauffent contre Calvin. Quand les Allemands passèrent pour aller dans la terre sainte, Nicéas dit que les Arméniens les reçurent comme amis parce qu'ils n'adoraient pas les images. Or si, dans la manière de penser des Grecs, les Italiens et les Allemands ne rendaient pas assez de culte aux images, quelle devait être l'énormité du leur?

Il pensa bien y avoir en Orient à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident, lorsqu'au renouvellement des lettres, comme on commença à sentir les abus et les dérèglements où

1. Zonaras, *Vie de Romain Lacapène*. (M.)

2. Nicéas, *Vie de Jean Comnène*. (M.)

3. Dans la première édition, cet alinéa tout entier était relégué parmi les notes.

l'on était tombé, tout le monde cherchant un remède au mal, des gens hardis et peu dociles déchirèrent l'Église au lieu de la réformer.

Léon l'Isaurien, Constantin Copronyme, Léon, son fils, firent la guerre aux images; et, après que le culte en eut été rétabli par l'impératrice Irène, Léon l'Arménien, Michel le Bègue et Théophile les abolirent encore. Ces princes crurent n'en pouvoir modérer le culte qu'en le détruisant; ils firent la guerre aux moines qui incommodaient l'État<sup>1</sup>; et, prenant toujours les voies extrêmes, ils voulurent les exterminer par le glaive, au lieu de chercher à les régler.

Les moines<sup>2</sup>, accusés d'idoïâtrie par les partisans des nouvelles opinions, leur donnèrent le change en les accusant à leur tour de magie<sup>3</sup>; et, montrant au peuple les églises dénuées d'images et de tout ce qui avait fait jusque-là l'objet de sa vénération, ils ne lui laissèrent point imaginer qu'elles pussent servir à d'autre usage qu'à sacrifier aux démons.

Ce qui rendait la querelle sur les images si vive, et fit que dans la suite les gens sensés ne pouvaient pas proposer un culte modéré, c'est qu'elle était liée à des choses bien tendres: il était question de la puissance; et les moines l'ayant usurpée, ils ne pouvaient l'augmenter ou la soutenir qu'en ajoutant sans cesse au culte extérieur dont ils faisaient eux-mêmes partie. Voilà pourquoi les guerres contre les images furent toujours des guerres contre eux, et que, quand ils eurent gagné ce point, leur pouvoir n'eut plus de bornes.

Il arriva pour lors ce que l'on vit, quelques siècles

1. Longtemps avant, Valens avait fait une loi pour les obliger d'aller à la guerre, et fit tuer tous ceux qui n'obéirent pas. Jornandès, *de Regn. success.*; et la loi XXVI, *code de Decur.* (M.)

2. Tout ce qu'on verra ici sur les moines grecs ne porte point sur leur état; car on ne peut pas dire qu'une chose ne soit pas bonne, parce que, dans de certains temps ou dans quelques pays, on en a abusé. (M.)

3. Léon le Grammairien, *Vie de Léon l'Arménien, Vie de Théophile.* Voy. Suidas, à l'article *Constantin*, fils de Léon. (M.)

après, dans la querelle qu'eurent Barlaam et Acindyne<sup>1</sup> contre les moines, et qui tourmenta cet empire jusqu'à sa destruction. On disputait si la lumière qui apparut autour de Jésus-Christ sur le Thabor était créée ou incréée. Dans le fond, les moines ne se souciaient pas plus qu'elle fût l'un que l'autre; mais, comme Barlaam les attaquait directement eux-mêmes, il fallait nécessairement que cette lumière fût incréée.

La guerre que les empereurs iconoclastes déclarèrent aux moines fit que l'on reprit un peu les principes du gouvernement, que l'on employa en faveur du public les revenus publics, et qu'enfin on ôta au corps de l'État ses entraves.

Quand je pense à l'ignorance profonde dans laquelle le clergé grec plongea les laïques, je ne puis m'empêcher de le comparer à ces Scythes dont parle Hérodote<sup>2</sup>, qui crevaient les yeux à leurs esclaves, afin que rien ne pût les distraire et les empêcher de battre leur lait<sup>3</sup>.

L'impératrice Théodora rétablit les images, et les moines recommencèrent à abuser de la piété publique; ils parvinrent à opprimer le clergé séculier même; ils occupèrent tous les grands sièges<sup>4</sup>, et exclurent peu à peu tous les ecclésiastiques de l'épiscopat: c'est ce qui rendit ce clergé intolérable; et si l'on en fait le parallèle avec le clergé latin, si l'on compare la conduite des papes<sup>5</sup> avec celle des patriarches de Constantinople, on verra des gens aussi sages que les autres étaient peu sensés.

Voici une étrange contradiction de l'esprit humain.

1. Acyndine, moine grec; Barlaam, abbé du monastère de Saint-Sauveur. La lutte qu'ils engagèrent en 1339 contre les solitaires du mont Athos, en Roumélie, dura plusieurs années et fut pour les deux partis une source de persécutions.

2. Livre IV. (M.)

3. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « Afin que rien ne pût les distraire lorsqu'ils battaient leur lait. »

4. Voy. Pachymère, livre VIII. (M.)

5. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « De nos vases. »

Les ministres de la religion chez les premiers Romains n'étant pas exclus des charges et de la société civile, s'embarassèrent peu de ses affaires; lorsque la religion chrétienne fut établie, les ecclésiastiques, qui étaient plus séparés des affaires du monde, s'en mêlèrent avec modération; mais lorsque, dans la décadence de l'empire, les moines furent le seul clergé, ces gens, destinés par une profession plus particulière à fuir et à craindre les affaires, embrassèrent toutes les occasions qui purent leur y donner part; ils ne cessèrent de faire du bruit partout et d'agiter ce monde qu'ils avaient quitté.

Aucune affaire d'État, aucune paix, aucune guerre, aucune trêve, aucune négociation, aucun mariage ne se traita que par le ministère des moines: les conseils du prince en furent remplis et les assemblées de la nation presque toutes composées.

On ne saurait croire quel mal il en résulta. Ils affaiblirent l'esprit des princes, et leur firent faire imprudemment même les choses bonnes. Pendant que Basile occupait les soldats de son armée de mer à bâtir une église à saint Michel, il laissa piller la Sicile par les Sarrasins, et prendre Syracuse; et Léon, son successeur, qui employa sa flotte au même usage, leur laissa occuper Tauroménie et l'île de Lemnos<sup>1</sup>.

Andronic Paléologue abandonna la marine, parce qu'on l'assura que Dieu était si content de son zèle pour la paix de l'Église, que ses ennemis n'oseraient l'attaquer. Le même craignait que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employait à gouverner son État, et qu'il dérobaît aux affaires spirituelles<sup>2</sup>.

Les Grecs, grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses. Comme les moines avaient un grand crédit à la cour, toujours d'autant

1. Zonaras et Nicéphore. *Vies de Basile et de Léon.* (M.)

2. Pachymère, livre VII. (M.)

plus faible qu'elle était plus corrompue, il arrivait que les moines et la cour se corrompaient réciproquement, et que le mal était dans tous les deux : d'où il suivait que toute l'attention des empereurs était occupée quelquefois à calmer, souvent à irriter des disputes théologiques qu'on a toujours remarqué devenir frivoles à mesure qu'elles sont plus vives.

Michel Paléologue, dont le règne fut tant agité par des disputes sur la religion, voyant les affreux ravages des Turcs dans l'Asie, disait en soupirant que le zèle téméraire de certaines personnes qui, en décriant sa conduite, avaient soulevé ses sujets contre lui, l'avait obligé d'appliquer tous ses soins à sa propre conservation, et de négliger la ruine des provinces. « Je me suis contenté, disait-il, de pourvoir à ces parties éloignées par le ministère des gouverneurs, qui m'en ont dissimulé les besoins, soit qu'ils fussent gagnés par argent, soit qu'ils appréhendassent d'être punis<sup>1</sup>. »

Les patriarches de Constantinople avaient un pouvoir immense. Comme dans les tumultes populaires les empereurs et les grands de l'État se retiraient dans les églises, que le patriarche était maître de les livrer ou non, et exerçait ce droit à sa fantaisie, il se trouvait toujours, quoique indirectement, arbitre de toutes les affaires publiques.

Lorsque le vieux Andronic<sup>2</sup> fit dire au patriarche qu'il se mêlât des affaires de l'Église et le laissât gouverner celles de l'empire : « C'est, lui répondit le patriarche, comme si le corps disait à l'âme : Je ne prétends avoir rien de commun avec vous, et je n'ai que faire de votre secours pour exercer mes fonctions. »

De si monstrueuses prétentions étant insupportables aux princes, les patriarches furent très-souvent chassés de leurs sièges. Mais chez une nation superstitieuse,

1. Pachymère, livre VI, chap. XXIX. On a employé la traduction de M. le président Cousin. (M.)

2. Paléologue. Voy. l'*Histoire des deux Andronic*, écrite par Cantacuzène, livre I. (M.)

où l'on croyait abominables toutes les fonctions ecclésiastiques qu'avait pu faire un patriarche qu'on croyait intrus, cela produisit des schismes continuels : chaque patriarche, l'ancien, le nouveau, le plus nouveau, ayant chacun leurs sectateurs.

Ces sortes de querelles étaient bien plus tristes que celles qu'on pouvait avoir sur le dogme, parce qu'elles étaient comme une hydre qu'une nouvelle déposition pouvait toujours reproduire

La fureur des disputes devint un état si naturel aux Grecs, que, lorsque Cantacuzène prit Constantinople, il trouva l'empereur Jean et l'impératrice Anne occupés à un concile contre quelques ennemis des moines<sup>1</sup>; et, quand Mahomet II l'assiégea, il ne put suspendre les haines théologiques<sup>2</sup>; et on y était plus occupé du concile de Florence que de l'armée des Turcs<sup>3</sup>.

Dans les disputes ordinaires, comme chacun sent qu'il peut se tromper, l'opiniâtreté et l'obstination ne sont pas extrêmes; mais dans celles que nous avons sur la religion, comme, par la nature de la chose, chacun croit être sûr que son opinion est vraie, nous nous indignons contre ceux qui, au lieu de changer eux-mêmes, s'obstinent à nous faire changer.

Ceux qui liront l'histoire de Pachymère connaîtront bien l'impuissance où étaient et où seront toujours les théologiens par eux-mêmes d'accommoder jamais leurs différends. On y voit un empereur<sup>4</sup> qui passe sa vie à les assembler, à les écouter, à les rapprocher; on voit de l'autre une hydre de disputes qui renaissent sans cesse; et l'on sent qu'avec la même méthode, la

1. Cantacuzène, livre III, xcix. (M.)

2. Ducas, *Histoire des derniers Paléologues*. (M.)

3. On se demandait si on avait entendu la messe d'un prêtre qui eût consenti à l'union; on l'aurait fui comme le feu. On regardait la grande église comme un temple profane. Le moine Gennadius lançait ses anathèmes sur tous ceux qui désiraient la paix. Ducas, *Histoire des derniers Paléologues*. (M.)

4. Andronic Paléologue. (M.)

même patience, les mêmes espérances, la même envie de finir, la même simplicité pour leurs intrigues, le même respect pour leurs haines, ils ne se seraient jamais accommodés jusqu'à la fin du monde.

En voici un exemple bien remarquable. A la sollicitation de l'empereur, les partisans du patriarche Arsène firent une convention avec ceux qui suivaient le patriarche Joseph, qui portait que les deux partis écriraient leurs prétentions chacun sur un papier; qu'on jetterait les deux papiers dans un brasier; que, si l'un des deux demeurerait entier, le jugement de Dieu serait suivi, et que, si tous les deux étaient consumés, ils renonceraient à leurs différends. Le feu dévora les deux papiers: les deux partis se réunirent, la paix dura un jour; mais le lendemain ils dirent que leur changement aurait dû dépendre d'une persuasion intérieure et non pas du hasard, et la guerre recommença plus vive que jamais<sup>1</sup>.

On doit donner une grande attention aux disputes des théologiens; mais il faut la cacher autant qu'il est possible, la peine qu'on paraît prendre à les calmer les accreditant toujours, en faisant voir que leur manière de penser est si importante, qu'elle décide du repos de l'État et de la sûreté du prince.

On ne peut pas plus finir leurs affaires en écoutant leurs subtilités, qu'on ne pourrait abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffinerait sur le point d'honneur.

Les empereurs grecs eurent si peu de prudence que, quand les disputes furent endormies, ils eurent la rage de les réveiller. Anastase<sup>2</sup>, Justinien<sup>3</sup>, Héraclius<sup>4</sup>, Manuel et Comnène<sup>5</sup>, proposèrent des points de foi à leur clergé et à leur peuple, qui auraient méconnu la vérité

1. Pachymère, livre I. (M.)

2. Evagre, livre III. (M.)

3. Procope, *Histoire secrète*. (M.)

4. Zonaras, *Vie d'Héraclius*. (M.)

5. Nicéas, *Vie de Manuel Comnène*. (M.)

dans leur bouche, quand même ils l'auraient trouvée. Ainsi, péchant toujours dans la forme, et ordinairement dans le fond, voulant faire voir leur pénétration, qu'ils auraient pu si bien montrer dans tant d'autres affaires qui leur étaient confiées, ils entreprirent des disputes vaines sur la nature de Dieu, qui, se cachant aux savants parce qu'ils sont orgueilleux, ne se montre pas mieux aux grands de la terre.

C'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité humaine à tous les égards despotique; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais: le pouvoir le plus immense<sup>1</sup> est toujours borné par quelque coin. Que le Grand-Seigneur mette un nouvel impôt à Constantinople, un cri général lui fait d'abord trouver des limites qu'il n'avait pas connues. Un roi de Perse peut bien contraindre un fils de tuer son père, ou un père de tuer son fils<sup>2</sup>; mais obliger ses sujets de boire du vin, il ne le peut pas. Il y a dans chaque nation un esprit général sur lequel la puissance même est fondée: quand elle choque cet esprit, elle se choque elle-même, et elle s'arrête nécessairement.

La source la plus empoisonnée de tous les malheurs des Grecs, c'est qu'ils ne connurent jamais la nature ni les bornes de la puissance ecclésiastique et de la séculière: ce qui fit que l'on tomba de part et d'autre dans des égarements continuels.

Cette grande distinction, qui est la base sur laquelle pose la tranquillité des peuples, est fondée non-seulement sur la religion, mais encore sur la raison et la nature, qui veulent que des choses réellement séparées, et qui ne peuvent subsister que séparées, ne soient jamais confondues.

Quoique chez les anciens Romains le clergé ne fit pas un corps séparé, cette distinction y était aussi connue

1. *Le pouvoir le plus immense.* Locution impropre: immense n'admet pas de degrés; il indique une étendue qui échappe à toute mesure.

2. Voy. Chardin, *Description du gouvernement politique, civil et militaire des Persans*, chap. II. (M.)

que parmi nous. Claudius avait consacré à la liberté la maison de Cicéron, lequel, revenu de son exil, la demanda : les pontifes décidèrent que, si elle avait été consacrée sans un ordre exprès du peuple, on pouvait la lui rendre sans blesser la religion. « Ils ont déclaré, dit Cicéron<sup>1</sup>, qu'ils n'avaient examiné que la validité de la consécration, et non la loi faite par le peuple; qu'ils avaient jugé le premier chef comme pontifes, et qu'ils jugeraient le second comme sénateurs. »

1. *Lettres à Atticus*, livre IV. (M.)

---

## CHAPITRE XXIII.

Raison de la durée de l'empire d'Orient. — Sa destruction.

Après ce que je viens de dire de l'empire grec, il est naturel de demander comment il a pu subsister si longtemps. Je crois pouvoir en donner les raisons.

Les Arabes l'ayant attaqué et en ayant conquis quelques provinces, leurs chefs se disputèrent le califat; et le feu de leur premier zèle ne produisit plus que des discordes civiles.

Les mêmes Arabes ayant conquis la Perse, et s'y étant divisés ou affaiblis, les Grecs ne furent plus obligés de tenir sur l'Euphrate les principales forces de leur empire.

Un architecte, nommé Callinique, qui était venu de Syrie à Constantinople, ayant trouvé la composition d'un feu que l'on soufflait par un tuyau, et qui était tel, que l'eau et tout ce qui éteint les feux ordinaires ne faisait qu'en augmenter la violence, les Grecs, qui en firent usage, furent en possession pendant plusieurs siècles de brûler toutes les flottes de leurs ennemis, sur-

tout celles des Arabes, qui venaient d'Afrique ou de Syrie les attaquer jusqu'à Constantinople.

Ce feu fut mis au rang des secrets de l'État ; et Constantin Porphyrogénète , dans son ouvrage dédié à Romain, son fils, sur l'administration de l'empire, l'avertit que, lorsque les barbares lui demanderont du *feu grégeois*<sup>1</sup>, il doit leur répondre qu'il ne lui est pas permis de leur en donner, parce qu'un ange, qui l'apporta à l'empereur Constantin, défendit de le communiquer aux autres nations, et que ceux qui avaient osé le faire avaient été dévorés par le feu du ciel dès qu'ils étaient entrés dans l'église.

Constantinople faisait le plus grand et presque le seul commerce du monde dans un temps où les nations gothiques d'un côté, et les Arabes de l'autre, avaient ruiné le commerce et l'industrie partout ailleurs. Les manufactures de soie y avaient passé de Perse ; et depuis l'invasion des Arabes elles furent fort négligées dans la Perse même : d'ailleurs les Grecs étaient maîtres de la mer. Cela mit dans l'État d'immenses richesses, et par conséquent de grandes ressources ; et, sitôt qu'il eut quelque relâche, on vit d'abord reparaitre la prospérité publique.

En voici un grand exemple. Le vieux Andronic Comnène était le Néron des Grecs ; mais, comme parmi tous ses vices il avait une fermeté admirable pour empêcher les injustices et les vexations des grands, on remarqua que<sup>2</sup>, pendant trois ans qu'il régna, plusieurs provinces se rétablirent.

Enfin, les barbares qui habitaient les bords du Danube s'étant établis, ils ne furent plus si redoutables, et servirent même de barrière contre d'autres barbares

Ainsi, pendant que l'empire était affaissé sous un mauvais gouvernement, des causes particulières le sou-

1. *Grégeois* est ici synonyme de *grec*.

2. Nicéas, *Vie d'Andronic Comnène*, livre II. (M.)

tenaient. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui quelques nations de l'Europe se maintenir, malgré leur faiblesse, par les trésors des Indes<sup>1</sup>; les États temporels du pape, par le respect que l'on a pour le souverain; et les corsaires de Barbarie, par l'empêchement qu'ils mettent au commerce des petites nations, ce qui les rend utiles aux grandes<sup>2</sup>.

L'empire des Turcs est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs; mais il subsistera longtemps: car, si quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ<sup>3</sup>.

C'est leur félicité que Dieu ait permis qu'il y ait dans le monde des nations propres à posséder inutilement un grand empire<sup>4</sup>.

Dans le temps de Basile Porphyrogénète, la puissance des Arabes fut détruite en Perse; Mahomet, fils de Sambaël, qui y régnait, appela du nord trois mille Turcs en qualité d'auxiliaires<sup>5</sup>. Sur quelque mécontentement, il envoya une armée contre eux; mais ils la mirent en fuite. Mahomet, indigné contre ses soldats, ordonna qu'ils passeraient devant lui vêtus en robes de femmes; mais ils se joignirent aux Turcs, qui d'abord allèrent ôter la garnison qui gardait le pont de l'Araxe, et ouvrirent le passage à une multitude innombrable de leurs compatriotes.

1. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui l'Espagne et le Portugal, etc. »

2. Ils troublent la navigation des Italiens dans la Méditerranée. (M.)

3. Ainsi, les projets contre le Turc, comme celui qui fut fait sous le pontificat de Léon X, par lequel l'empereur devait se rendre par la Bosnie à Constantinople; le roi de France, par l'Albanie et la Grèce; d'autres princes, s'embarquer dans leurs ports; ces projets, dis-je, n'étaient pas sérieux, ou étaient faits par des gens qui ne voyaient pas l'intérêt de l'Europe. (M.)

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition: « C'est leur félicité qu'il y ait dans le monde des Turcs et des Espagnols, les hommes du monde les plus propres à posséder inutilement un grand empire. »

5. Histoire écrite par Nicéphore-Bryenne César, *Vie de Constantin Ducas et de Romain Diogène*. (M.)

Après avoir conquis la Perse, ils se répandirent d'Orient en Occident sur les terres de l'empire; et Romain Diogène ayant voulu les arrêter, ils le prirent prisonnier, et soumirent presque tout ce que les Grecs avaient en Asie jusqu'au Bosphore.

Quelque temps après, sous le règne d'Alexis Comnène, les Latins attaquèrent l'Orient. Il y avait longtemps qu'un malheureux schisme avait mis une haine implacable entre les nations des deux rites; et elle aurait éclaté plus tôt, si les Italiens n'avaient plus pensé à réprimer les empereurs d'Allemagne, qu'ils craignaient, que les empereurs grecs, qu'ils ne faisaient que haïr.

On était dans ces circonstances, lorsque tout à coup il se répandit en Europe une opinion religieuse que les lieux où Jésus-Christ était né, ceux où il avait souffert, étant profanés par les infidèles, le moyen d'effacer ses péchés était de prendre les armes pour les en chasser. L'Europe était pleine de gens qui aimaient la guerre, qui avaient beaucoup de crimes à expier, et qu'on leur proposait d'expier en suivant leur passion dominante: tout le monde prit donc la croix et les armes<sup>1</sup>.

Les croisés, étant arrivés en Orient, assiégèrent Nicée et la prirent; ils la rendirent aux Grecs; et, dans la consternation des infidèles, Alexis et Jean Comnène rechassèrent les Turcs jusqu'à l'Euphrate.

Mais, quel que fût l'avantage que les Grecs pussent tirer des expéditions des croisés, il n'y avait pas d'empereur qui ne frémit du péril de voir passer au milieu de ses États, et se succéder, des héros si fiers et de si grandes armées.

Ils cherchèrent donc à dégoûter l'Europe de ces entreprises; et les croisés trouvèrent partout des trahisons, de la perfidie, et tout ce qu'on peut attendre d'un ennemi timide.

1. On est aujourd'hui plus juste pour les croisades.

Il faut avouer que les Français, qui avaient commencé ces expéditions, n'avaient rien fait pour se faire souffrir. Au travers des invectives d'Andronic Comnène contre nous<sup>1</sup>, on voit, dans le fond, que chez une nation étrangère nous ne nous contraignons point, et que nous avons pour lors les défauts qu'on nous reproche aujourd'hui.

Un comte français alla se mettre sur le trône de l'empereur; le comte Baudouin le tira par le bras, et lui dit : « Vous devez savoir que, quand on est dans un pays, il en faut suivre les usages. — Vraiment, voilà un beau paysan, répondit-il, de s'asseoir ici, tandis que tant de capitaines sont debout ! »

Les Allemands, qui passèrent ensuite, et qui étaient les meilleures gens du monde, firent une rude pénitence de nos étourderies, et trouvèrent partout des esprits que nous avions révoltés<sup>2</sup>.

Enfin la haine fut portée au dernier comble<sup>3</sup>; et quelques mauvais traitements faits à des marchands vénitiens, l'ambition, l'avarice, un faux zèle, déterminèrent les Français et les Vénitiens à se croiser contre les Grecs.

Ils les trouvèrent aussi peu aguerris que dans ces derniers temps les Tartares trouvèrent les Chinois. Les Français se moquaient de leurs habillements effeminés : ils se promenaient dans les rues de Constantinople, revêtus de leurs robes peintes ; ils portaient à leurs mains<sup>4</sup> une écritoire et du papier, par dérision pour cette nation, qui avait renoncé à la profession des armes<sup>5</sup>; et,

1. *Histoire d'Alewis, son père*, livres X et XI. (M.)

2. Nicéas, *Histoire de Manuel Comnène*, livre I. (M.)

3. *Au dernier comble*. Cette locution semble vicieuse. *Comble*, pris au figuré, indique une élévation qui n'admet pas de degrés. Montesquieu a pour lui l'autorité des Latins qui disaient : *Summum culmen, summi fastigia culminis*. Lucain, VIII, 8 : *Quamvis summo de culmine lapsus, nondum vile sui pretium scit sanguinis esse*.

4. Variante, 1<sup>re</sup> édition : « Ils portaient à la main. » La correction de Montesquieu n'est pas heureuse. *Porter à la main* est une locution toute faite, qu'il vaut mieux employer telle qu'elle est.

5. Nicéas, *Histoire, après la prise de Constantinople*, chap. II. (M.)

après la guerre, ils refusèrent de recevoir dans leurs troupes quelque Grec que ce fût.

Ils prirent toute la partie d'Occident, et y élurent empereur le comte de Flandre, dont les États éloignés ne pouvaient donner aucune jalousie aux Italiens. Les Grecs se maintinrent dans l'Orient, séparés des Turcs par les montagnes, et des Latins par la mer.

Les Latins, qui n'avaient pas trouvé d'obstacles dans leurs conquêtes, en ayant trouvé une infinité dans leur établissement, les Grecs repassèrent d'Asie en Europe, reprirent Constantinople et presque tout l'Occident.

Mais ce nouvel empire ne fut que le fantôme du premier, et n'en eut ni les ressources ni la puissance.

Il ne posséda guère en Asie que les provinces qui sont en deçà du Méandre et du Sangare : la plupart de celles d'Europe furent divisées en de petites souverainetés.

De plus, pendant soixante ans que Constantinople resta entre les mains des Latins, les vaincus s'étant dispersés et les conquérants occupés à la guerre, le commerce passa entièrement aux villes d'Italie, et Constantinople fut privée de ses richesses.

Le commerce même de l'intérieur se fit par les Latins. Les Grecs, nouvellement rétablis, et qui craignaient tout, voulurent se concilier les Génois, en leur accordant la liberté de trafiquer sans payer de droits<sup>1</sup>; et les Vénitiens, qui n'acceptèrent point de paix, mais quelques trêves, et qu'on ne voulut pas irriter, n'en payèrent pas non plus.

Quoique, avant la prise de Constantinople, Manuel Comnène eût laissé tomber la marine, cependant, comme le commerce subsistait encore, on pouvait facilement la rétablir; mais quand, dans le nouvel empire, on l'eut abandonnée, le mal fut sans remède, parce que l'impuissance augmenta toujours.

1. Cantacuzène, livre IV. (M.)

Cet État, qui dominait sur plusieurs fles, qui était partagé par la mer, et qui en était environné en tant d'endroits, n'avait point de vaisseaux pour y naviguer. Les provinces n'eurent plus de communication entre elles; on obligea les peuples de se réfugier plus avant dans les terres pour éviter les pirates; et, quand ils l'eurent fait, on leur ordonna de se retirer dans les forteresses, pour se sauver des Turcs<sup>1</sup>.

Les Turcs faisaient pour lors aux Grecs une guerre singulière: ils allaient proprement à la chasse des hommes; ils traversaient quelquefois deux cents lieues de pays pour faire leurs ravages. Comme ils étaient divisés sous plusieurs sultans, on ne pouvait pas, par des présents, faire la paix avec tous, et il était inutile de la faire avec quelques-uns<sup>2</sup>. Ils s'étaient faits mahométans, et le zèle pour leur religion les engageait merveilleusement à ravager les terres des chrétiens. D'ailleurs, comme c'étaient les peuples les plus laids de la terre, leurs femmes étaient affreuses comme eux; et, dès qu'ils eurent vu des Grecques, ils n'en purent plus souffrir d'autres<sup>3</sup>. Cela les porta à des enlèvements continuels. Enfin, ils avaient été de tout temps adonnés aux brigandages; et c'étaient ces mêmes Huns qui avaient autrefois causé tant de maux à l'empire romain.

Les Turcs inondant tout ce qui restait à l'empire grec en Asie, les habitants qui purent leur échapper fuirent devant eux jusqu'au Bosphore; et ceux qui trouvèrent des vaisseaux se réfugièrent dans la partie de l'empire qui était en Europe: ce qui augmenta considérablement le nombre de ses habitants. Mais il diminua bientôt. Il y eut des guerres civiles si furieuses

1. Pachymère, livre VI. (M.)

2. Cantacuzène, livre III, chap. xcvi; et Pachymère, livre XI, chap. ix (M.)

3. Michel Ducas, *Histoire de Jean Manuel, Jean et Constantin*, chap. ix. Constantin Porphyrogénète, au commencement de son *Extrait des ambassades*, avertit que, quand les barbares viennent à Constantinople, les Romains doivent bien se garder de leur montrer la grandeur de leurs richesses ni la beauté de leurs femmes. (M.)

que les deux factions appelèrent divers sultans turcs , sous cette condition <sup>1</sup>, aussi extravagante que barbare, que tous les habitants qu'ils prendraient dans les pays du parti contraire seraient menés en esclavage ; et chacun, dans la vue de ruiner ses ennemis, concourut à détruire la nation.

Bajazet ayant soumis tous les autres sultans, les Turcs auraient fait pour lors ce qu'ils firent depuis sous Mahomet II, s'ils n'avaient pas été eux-mêmes sur le point d'être exterminés par les Tartares.

Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent ; je dirai seulement que, sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux faubourgs de Constantinople, finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan.

1. Voy. l'*Histoire des empereurs Jean Paléologue et Jean Cantacuzène*, écrite par Cantacuzène. (M.)

## DIALOGUE

DE

# SYLLA ET D'EUCRATE.

---

Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir. Il était à sa maison de Tibur, où il jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Et, dès que nous fûmes seuls : « Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains ? Vous avez renoncé à cet empire que votre gloire et vos vertus vous donnaient sur tous les hommes ? La fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs. »

« Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave. J'aime à remporter des victoires, à fonder ou détruire des États, à faire des ligueurs, à punir un usurpateur ; mais, pour ces minces détails de gouvernement, où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des lois, cette discipline d'une milice tranquille, mon âme ne saurait s'en occuper. »

« Il est singulier, lui dis-je, que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. Nous avons bien vu des grands hommes peu touchés du vain éclat et de la pompe qui entourent ceux qui gouvernent; mais il y en a bien peu qui n'aient été sensibles au plaisir de gouverner et de faire rendre à leur fantaisie le respect qui n'est dû qu'aux lois. »

« Et moi, me dit-il, Eucrate, je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vu maître absolu dans Rome, que j'ai regardé autour de moi, et que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis.

« J'ai cru qu'on dirait quelque jour que je n'avais châtié que des esclaves. Veux-tu, me suis-je dit, que dans ta patrie il n'y ait plus d'hommes qui puissent être touchés de ta gloire? Et, puisque tu établis la tyrannie, ne vois-tu pas bien qu'il n'y aura point après toi de prince si lâche que la flatterie ne t'égale et ne pare de ton nom, de tes titres et de tes vertus même? »

« Seigneur, vous changez toutes mes idées, de la façon dont je vous vois agir. Je croyais que vous aviez de l'ambition, mais aucun amour pour la gloire : je voyais bien que votre âme était haute; mais je ne soupçonnais pas qu'elle fût grande : tout, dans votre vie, semblait me montrer un homme dévoré du désir de commander, et qui, plein des plus funestes passions, se chargeait avec plaisir de la honte, des remords, et de la bassesse même, attachés à la tyrannie. Car enfin vous avez tout sacrifié à votre puissance; vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains; vous avez exercé sans pitié les fonctions de la plus terrible magistrature qui fut jamais. Le sénat ne vit qu'en tremblant un défenseur si impitoyable. Quelqu'un vous dit : « Sylla, jusqu'à quand répandras-tu le sang romain? veux-tu ne commander qu'à des mu-  
« railles? » Pour lors vous publiâtes ces tables qui décidèrent de sa vie et de la mort de chaque citoyen. »

« Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions. Si j'avais gouverné les Romains avec douceur, quelle merveille que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice, m'eussent fait quitter le gouvernement? Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile. J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens; et j'ai osé leur dire : « Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander leur père, leur fils ou leur frère. » Tous les Romains se sont tus devant moi. »

« Cette belle action dont vous me parlez me paraît bien imprudente. Il est vrai que vous avez eu pour vous le nouvel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains; mais comment osâtes-vous leur parler de vous justifier, et de prendre pour juges des gens qui vous devaient tant de vengeances?

« Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenaient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus.»

« Vous appelez des crimes, me dit-il, ce qui a fait le salut de la république. Voulez-vous que je visse tranquillement des sénateurs trahir le sénat pour ce peuple qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchait à abolir la magistrature même?

« Le peuple, gêné par les lois et par la gravité du sénat, a toujours travaillé à renverser l'un et l'autre. Mais celui qui est assez ambitieux pour le servir contre le sénat et les lois, le fut toujours assez pour devenir son maître. C'est ainsi que nous avons vu finir tant de républiques dans la Grèce et dans l'Italie.

« Pour prévenir un pareil malheur, le sénat a toujours été obligé d'occuper à la guerre ce peuple indo-

cile. Il a été forcé, malgré lui, à ravager la terre et à soumettre tant de nations dont l'obéissance nous pèse. A présent que l'univers n'a plus d'ennemis à nous donner, quel serait le destin de la république? Et, sans moi, le sénat aurait-il pu empêcher que le peuple, dans sa fureur aveugle pour la liberté, ne se livrât lui-même à Marius, ou au premier tyran qui lui aurait fait espérer l'indépendance?

« Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux

« La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers, et elle est pourtant utile aux humains.

« La postérité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner : elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assez de sang, et que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits. »

« Il faut que je l'avoue, Sylla, vous m'étonnez. Quoi ! c'est pour le bien de votre patrie que vous avez versé tant de sang ! et vous avez eu de l'attachement pour elle ! »

« Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république ; et j'aime autant Coriolan, qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole. Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils ; et cet amour tant vanté est une passion trop populaire pour être compatible avec la hauteur de mon âme. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes. On peut juger, par la

manière dont j'ai traité le seul grand peuple de l'univers, de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

« J'ai cru qu'étant sur la terre il fallait que j'y fusse libre. Si j'étais né chez les barbares, j'aurais moins cherché à usurper le trône pour commander que pour ne pas obéir. Né dans une république, j'ai obtenu la gloire des conquérants en ne cherchant que celle des hommes libres.

« Lorsque avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirais ni la fureur ni la vengeance. J'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié, les Romains étonnés. « Vous étiez libres, ai-je dit, et vous vouliez vivre esclaves! Non. Mais mourez, et vous aurez l'avantage de mourir citoyens d'une ville libre. »

« J'ai cru qu'ôter la liberté à une ville dont j'étais citoyen était le plus grand des crimes. J'ai puni ce crime-là; et je ne me suis point embarrassé si j'étais le bon ou le mauvais génie de la république. Cependant le gouvernement de nos pères a été rétabli; le peuple a expié tous les affronts qu'il avait faits aux nobles; la crainte a suspendu les jalousies, et Rome n'a jamais été si tranquille.

« Vous voilà instruit de ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vues. Si j'avais vécu dans ces jours heureux de la république, où les citoyens, tranquilles dans leurs maisons, rendaient aux dieux une âme libre, vous m'auriez vu passer ma vie dans cette retraite, que je n'ai obtenue que par tant de sang et de sueur. »

« Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tel que vous. Nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

« Vous avez regardé l'ambition des héros comme une passion commune, et vous n'avez fait cas que de l'am-

bition qui raisonne. Le désir insatiable de dominer, que vous avez trouvé dans le cœur de quelques citoyens, vous a fait prendre la résolution d'être un homme extraordinaire : l'amour de votre liberté vous a fait prendre celle d'être terrible et cruel. Qui dirait qu'un héroïsme de principe eût été plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité ? Mais si, pour vous empêcher d'être esclave, il vous a fallu usurper la dictature, comment avez-vous osé la rendre ? Le peuple romain, dites-vous, vous a vu désarmé, et n'a point attenté sur votre vie. C'est un danger auquel vous avez échappé : un plus grand danger peut vous attendre. Il peut vous arriver de voir quelque jour un grand criminel jouir de votre modération, et vous confondre dans la foule d'un peuple soumis. »

« J'ai un nom, me dit-il, et il me suffit pour ma sûreté et celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les entreprises, et il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée. Sylla respire, et son génie est plus puissant que celui de tous les Romains. Sylla a autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion ; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique et terrible : chaque Romain m'aura toujours devant les yeux ; et, dans ses songes même, je lui apparaîtrai couvert de sang, il croira voir les funestes tables, et lire son nom à la tête des pros crits. On murmure en secret contre mes lois ; mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang romain. Ne suis-je pas au milieu de Rome ? Vous trouverez encore chez moi le javelot que j'avais à Orchomène, et le bouclier que je portai sur les murailles d'Athènes. Parce que je n'ai point de lieuteurs, en suis-je moins Sylla ? J'ai pour moi le sénat, avec la justice et les lois ; le sénat a pour lui mon génie, ma fortune et ma gloire. »

« J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris. »

« Sans doute, me dit-il. J'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup. Repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie : vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe, et qu'il a été l'âme de toutes mes actions. Resouvenez-vous de mes démêlés avec Marius : je fus indigné de voir un homme sans nom, fier de la bassesse de sa naissance, entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple ; et, dans cette situation, je portais tout le poids d'une grande âme. J'étais jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris. Pour cela, je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires contre les ennemis de la république.

« Lorsque, par le caprice du sort, je fus obligé de sortir de Rome, je me conduisis de même : j'allai faire la guerre à Mithridate ; et je crus détruire Marius à force de vaincre l'ennemi de Marius. Pendant que je laissai ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace, je multipliais ses mortifications, et je le forçais tous les jours d'aller au Capitole rendre grâces aux dieux des succès dont je le désespérais. Je lui faisais une guerre de réputation plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare. Il ne sortait pas un seul mot de ma bouche qui ne marquât mon audace ; et mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages. Enfin, Mithridate demanda la paix : les conditions étaient raisonnables, et, si Rome avait été tranquille, ou si ma fortune n'avait pas été chancelante, je les aurais acceptées. Mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures ; j'exigeai qu'il détruisit sa flotte, et qu'il rendit aux rois ses voisins tous les États dont il les avait dépouillés. « Je te laisse, » lui dis-je, « le royaume de tes pères, à toi qui devrais « me remercier de ce que je te laisse la main avec la-  
« quelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un jour

« cent mille Romains. » Mithridate resta immobile et Marius, au milieu de Rome, en trembla.

« Cette même audace, qui m'a si bien servi contre Mithridate, contre Marius, contre son fils, contre Thélésinus, contre le peuple, qui a soutenu toute ma dictature, a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée; et ce jour assure ma liberté pour jamais. »

« Seigneur, lui dis-je, Marius raisonnait comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montrait cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus et de plus grands excès. Mais, en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

« Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leu avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer. »

Il changea de visage, et se tut un moment. « Je ne crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme, dans lequel je crois voir plusieurs Marius. Le hasard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épargner. Je le regarde sans cesse; j'étudie son âme: il y cache des desseins profonds; mais, s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai faits mes égaux, je jure, par les dieux, que je punirai son insolence. »

## LYSIMAQUE.

(1751)

---

Lorsque Alexandre eut détruit l'empire des Perses, il voulut que l'on crût qu'il était fils de Jupiter. Les Macédoniens étaient indignés de voir ce prince rougir d'avoir Philippe pour père : leur mécontentement s'accrut lorsqu'ils lui virent prendre les mœurs, les habits et les manières des Perses ; et ils se reprochaient tous d'avoir tant fait pour un homme qui commençait à les mépriser. Mais on murmurait dans l'armée, et on ne parlait pas.

Un philosophe, nommé Callisthène, avait suivi le roi dans son expédition. Un jour qu'il le salua à la manière des Grecs : « D'où vient, lui dit Alexandre, que tu ne m'adores pas ? — Seigneur, lui dit Callisthène, vous êtes chef de deux nations : l'une, esclave avant que vous l'eussiez soumise, ne l'est pas moins depuis que vous l'avez vaincue ; l'autre, libre avant qu'elle vous servit à remporter tant de victoires, l'est encore depuis que vous les avez remportées. Je suis Grec, seigneur ; et ce nom, vous l'avez élevé si haut que, sans vous faire tort, il ne nous est plus permis de l'avilir. »

Les vices d'Alexandre étaient extrêmes comme ses vertus : il était terrible dans sa colère ; elle le rendait cruel. Il fit couper les pieds, le nez et les oreilles à Callisthène, ordonna qu'on le mit dans une cage de fer, et le fit porter ainsi à la suite de l'armée.

J'aimais Callisthène ; et de tout temps, lorsque mes occupations me laissaient quelques heures de loisir, je les avais employées à l'écouter ; et, si j'ai de l'amour

pour la vertu, je le dois aux impressions que ses discours faisaient sur moi. J'allai le voir. « Je vous salue, lui dis-je, illustre malheureux, que je vois dans une cage de fer comme on enferme une bête sauvage, pour avoir été le seul homme de l'armée.

— Lysimaque, me dit-il, quand je suis dans une situation qui demande de la force et du courage, il me semble que je me trouve presque à ma place. En vérité, si les dieux ne m'avaient mis sur la terre que pour y mener une vie voluptueuse, je croirais qu'ils m'auraient donné en vain une âme grande et immortelle. Jouir des plaisirs des sens est une chose dont tous les hommes sont aisément capables; et, si les dieux ne nous ont faits que pour cela, ils ont fait un ouvrage plus parfait qu'ils n'ont voulu, et ils ont plus exécuté qu'entrepris. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je sois insensible: vous ne me faites que trop voir que je ne le suis pas. Quand vous êtes venu à moi, j'ai trouvé d'abord quelque plaisir à vous voir faire une action de courage. Mais, au nom des dieux, que ce soit pour la dernière fois. Laissez-moi soutenir mes malheurs, et n'ayez point la cruauté d'y joindre encore les vôtres.

— Callisthène, lui dis-je, je vous verrai tous les jours. Si le roi vous voyait abandonné des gens vertueux, il n'aurait plus de remords; il commencerait à croire que vous êtes coupable. Ah! j'espère qu'il ne jouira pas du plaisir de voir que ses châtimens me feront abandonner un ami. »

Un jour Callisthène me dit: « Les dieux immortels m'ont consolé; et, depuis ce temps, je sens en moi quelque chose de divin qui m'a ôté le sentiment de mes peines. J'ai vu en songe le grand Jupiter. Vous étiez auprès de lui; vous aviez un sceptre à la main et un bandeau royal sur le front. Il vous a montré à moi, et m'a dit: *Il te rendra plus heureux*. L'émotion où j'étais m'a réveillé. Je me suis trouvé les mains élevées au ciel, et faisant des efforts pour dire:

*Grand Jupiter, si Lysimaque doit régner, fais qu'il règne avec justice.* Lysimaque, vous régnerez : croyez un homme qui doit être agréable aux dieux, puisqu'il souffre pour la vertu. »

Cependant, Alexandre ayant appris que je respectais la misère de Callisthène, que j'allais le voir, et que j'osais le plaindre, il entra dans une nouvelle fureur. « Va, dit-il, combattre les lions, malheureux qui te plais tant à vivre avec les bêtes féroces. » On différa mon supplice, pour le faire servir de spectacle à plus de gens.

Le jour qui le précéda j'écrivis ces mots à Callisthène : « Je vais mourir. Toutes les idées que vous m'aviez données de ma future grandeur se sont évaporées de mon esprit. J'aurais souhaité d'adoucir les maux d'un homme tel que vous. »

Praxape, à qui je m'étais confié, m'apporta cette réponse : « Lysimaque, si les dieux ont résolu que vous régniez, Alexandre ne peut pas vous ôter la vie; car les hommes ne résistent pas à la volonté des dieux. »

Cette lettre m'encouragea; et, faisant réflexion que les hommes les plus heureux et les plus malheureux sont également environnés de la main divine, je résolus de me conduire, non pas par mes espérances, mais par mon courage, et de défendre jusqu'à la fin une vie sur laquelle il y avait de si grandes promesses.

On me mena dans la carrière. Il y avait autour de moi un peuple immense qui venait être témoin de mon courage ou de ma frayeur. On me lâcha un lion. J'avais plié mon manteau autour de mon bras; je lui présentai ce bras; il voulut le dévorer; je lui saisis la langue, la lui arrachai, et le jetai à mes pieds.

Alexandre aimait naturellement les actions courageuses : il admira ma résolution, et ce moment fut celui du retour de sa grande âme.

Il me fit appeler, et, me-tendant la main : « Lysimaque, me dit-il, je te rends mon amitié. Ma colère n'a servi qu'à te faire faire une action qui manque à la vie d'Alexandre. »

Je reçus les grâces au roi ; j'adorai les décrets des dieux, et j'attendais leurs promesses sans les rechercher ni les fuir. Alexandre mourut, et toutes les nations furent sans maître. Les fils du roi étaient dans l'enfance ; son frère Aridée n'en était jamais sorti ; Olympias n'avait que la hardiesse des âmes faibles, et tout ce qui était cruauté était pour elle du courage ; Roxane, Eurydice, Statyre, étaient perdues dans la douleur. Tout le monde, dans le palais, savait gémir, et personne ne savait régner. Les capitaines d'Alexandre levèrent donc les yeux sur son trône ; mais l'ambition de chacun fut contenue par l'ambition de tous. Nous partageâmes l'empire ; et chacun de nous crut avoir partagé le prix de ses fatigues.

Le sort me fit roi d'Asie ; et à présent que je puis tout, j'ai plus besoin que jamais des leçons de Callisthène. Sa joie m'annonce que j'ai fait quelque bonne action, et ses soupirs me disent que j'ai quelque mal à réparer. Je le trouve entre mon peuple et moi.

Je suis le roi d'un peuple qui m'aime. Les pères de famille espèrent la longueur de ma vie comme celle de leurs enfants ; les enfants craignent de me perdre comme ils craignent de perdre leur père. Mes sujets sont heureux, et je le suis

## TABLE DES MATIÈRES.

### CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE.

CHAP. I <sup>er</sup> . Commencements de Rome. — Ses guerres.....	1
CHAP. II. De l'art de la guerre chez les Romains.....	11
CHAP. III. Comment les Romains purent s'agrandir.....	17
CHAP. IV. Des Gaulois. — De Pyrrhus. — Parallèle de Carthage et de Rome. — Guerre d'Annibal.....	26
CHAP. V. De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Égypte, après l'abaissement des Carthaginois....	32
CHAP. VI. De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples.....	44
CHAP. VII. Comment Mithridate put leur résister.....	57
CHAP. VIII. Des divisions qui furent toujours dans la ville...	61
CHAP. IX. Deux causes de la perte de Rome.....	68
CHAP. X. De la corruption des Romains.....	75
CHAP. XI. De Sylla. — De Pompée et César.....	78
CHAP. XII. De l'état de Rome après la mort de César.....	93
CHAP. XIII. Auguste.....	100
CHAP. XIV. Tibère.....	109
CHAP. XV. Des empereurs depuis Calus Caligula jusqu'à Antonin.....	116
CHAP. XVI. De l'état de l'Empire depuis Antonin jusqu'à Probus.....	126
CHAP. XVII. Changement dans l'État.....	137
CHAP. XVIII. Nouvelles maximes prises par les Romains....	145
CHAP. XIX. Grandeur d'Attila. — Cause de l'établissement des barbares. — Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu.....	151
CHAP. XX. Des conquêtes de Justinien. — De son gouvernement.....	159
CHAP. XXI. Désordres de l'empire d'Orient.....	168
CHAP. XXII. Faiblesse de l'empire d'Orient.....	174
CHAP. XXIII. Raison de la durée de l'empire d'Orient. — Sa destruction.....	185
DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE.....	193
LYSIMAQUE.....	201

TABLA DE MATERIAS

Table of contents listing various entries and page numbers, including 'Canto I', 'Canto II', etc., with corresponding page numbers.

---

PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE  
9, Rue de Fleurus,

---

PARIS — IMPRIMERIE A. LAURE  
17, rue de la Harpe



MSL 002878

## CLASSIQUES FRANÇAIS

PUBLIÉS AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

(Les noms des Annotateurs sont indiqués entre parenthèses)

- BOILEAU** : *Œuvres poétiques* (E. Geruzez)..... 1 fr. 50 c.
- BOSSUET** : *Discours sur l'histoire universelle* (Olleris)... 2 fr. 50 c.
- *Œuvres funèbres* (Ch. Aubert), ancien inspecteur d'Académie. Prix..... 1 fr. 60 c.
- *Connaissance de Dieu* (de Lens). Prix..... 1 fr. 50 c.
- *Sermons choisis* (Rébelliau) 3 fr.
- BUFFON** : *Morceaux choisis*, comprenant le discours sur le style (E. Dupré)..... 1 fr. 50 c.
- *Discours sur le style*..... 30 c.
- CORNEILLE** : *Théâtre choisi* (E. Geruzez)..... 2 fr. 50 c.
- *Le menteur* (Lavigne)..... 1 fr.
- DESCARTES** : *Discours de la méthode*; première méditation (Charpentier)..... 1 fr. 50 c.
- FÉNELON** : *Dialogues des morts* (B. Jullien)..... 1 fr. 60 c.
- *Dialogues sur l'éloquence* (C. O. Delzons)..... 80 c.
- *Fables* (Ad. Regnier)..... 75 c.
- *Opuscules académiques*, contenant le Discours de réception à l'Académie française, le Mémoire sur les occupations de l'Académie, et la Lettre à l'Académie sur l'éloquence, la Poesie, l'Histoire (C. O. Delzons)..... 80 c.
- *Les aventures de Télémaque*, suivies des Aventures d'Aristonous, contenant les passages des auteurs grecs, latins et français imités dans le *Télémaque*, des notes géographiques et une notice sur Fénelon. (A. Chassang, inspecteur général de l'instruction publique). 1 fr. 80 c.
- *Sermon pour la fête de l'Épiphanie* (G. Merlet)..... 60 c.
- *Traité de l'existence de Dieu* (A. Danton)..... 1 fr. 50 c.
- FLORIAN** : *Fables* (Geruzez). 75 c.
- JOINVILLE** : *Histoire de saint Louis* (N. de Wailly).... 2 fr.
- LA BRUYÈRE** : *Caractères* (G. Servois)..... 2 fr. 50 c.
- LA FONTAINE** : *Fables* précédées d'une notice biographique et littéraire, et suivies de Philémon et Baucis (E. Geruzez)..... 1 fr. 60 c.
- LAMARTINE** : *Morceaux choisis*. Prix..... 2 fr.
- LEIBNIZ** : *Extraits de la Théodicée*. (P. Janet)..... 2 fr. 50 c.
- *La monadologie* (H. Lachelier). Prix..... 1 fr.
- MASSILLON** : *Petit Carême* (F. Colincamp)..... 1 fr. 25 c.
- MOLIÈRE** : *L'avare* (Lavigne). 1 fr.
- *Le misanthrope* (Lavigne). 1 fr.
- *Le tartuffe* (Lavigne)..... 1 fr.
- MONTESQUIEU** : *Grandeur et décadence des Romains* (Ch. Aubert)..... 1 fr. 25 c.
- PASCAL** : *De l'autorité en matière de philosophie; entretien avec M. de Saci* (C. Jourdain)..... 75 c.
- RACINE** : *Théâtre choisi* (E. Geruzez)..... 2 fr. 50 c.
- *Andromaque* (Lavigne)... 75 c.
- *Les plaideurs* (Lavigne)..... 75 c.
- ROUSSEAU** (J.-B.) : *Œuvres lyriques* (E. Geruzez)..... 1 fr. 50 c.
- SÉVIGNÉ** (Mme de) : *Lettres choisies* (Regnier)..... 1 fr. 80 c.
- THÉÂTRE CLASSIQUE**, édition revue sur les meilleurs textes (A. Regnier)..... 3 fr.
- VOLTAIRE** : *Histoire de Charles XII* (Brochard-Dauteuille, agrégé d'histoire)..... 1 fr. 60 c.
- *Siècle de Louis XIV* (Garnier, agrégé d'histoire)..... 2 fr. 75 c.
- *Théâtre choisi* (E. Geruzez) Prix..... 2 fr. 50 c.